

Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention - histoire civilisation patrimoine

Parcours - cultures de l'écrit et de l'image

La pédagogie dans les manuels d'instruction militaire en France, 1870- 1900

Chabry Zoé

Sous la direction de Philippe Martin
Professeur des universités – Lyon 2

Remerciements

J'adresse mes sincères remerciements à tous ceux qui m'ont aidé dans la conception et l'écriture de ce mémoire.

En premier lieu, je tiens à remercier M. Philippe Martin pour son aide et son adaptabilité en cette nouvelle année, encore une fois particulière.

J'exprime par ailleurs ma gratitude à toute l'équipe de la bibliothèque du SHD à Vincennes et en particulier à M. Jean-François Dubos pour sa gentillesse, ses encouragements et ses conseils ainsi qu'à Mme Constance de Courrèges d'Agnos pour les pistes qu'elle m'a données et le temps qu'elle m'a accordé.

Enfin, je remercie Sara Jubault, pour la relecture de mon quatrième mémoire, Ambre Carrère pour ses conseils et sa patience et enfin mes parents, pour m'avoir soutenu tout au long de cette année à rebondissements.

Résumé : Les manuels militaires sont une source encore peu étudiée, au croisement de l'histoire militaire et de l'histoire de l'éducation. L'objectif de ce mémoire est de faire une étude, la plus complète possible, de la pédagogie dans cette littérature à travers un corpus recouvrant la période de 1870 à 1900.

Descripteurs : Armée ; Militaire ; Manuel ; Instruction ; Éducation ; Pédagogie ; France ; Troisième République

Abstract : Military textbooks are an underrated material in History. It is at the crossroads of War studies and History of education . In this research dissertation we will try to study the educational characteristics of these handbooks, analyzing a corpus of manuals published between 1870 and 1900.

Keywords : Army ; Military ; Handbook ; Textbook ; Manual ; Instruction ; Education ; pedagogy ; France ; Troisième République

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat : « **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France** » disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS	7
INTRODUCTION	9
I. LA PEDAGOGIE DANS L'ARMEE, 1870-1900	23
Chapitre 1 : La pédagogie dans l'armée entre 1870 et 1900	23
1. <i>La présentation</i>	<i>24</i>
2. <i>Les arguments d'autorité.....</i>	<i>27</i>
3. <i>Des plans et des programmes des manuels</i>	<i>32</i>
Chapitre 2 : Comment instruire, apprendre aux gradés à enseigner	42
1. <i>Qui sont les instructeurs : quel grade pour quel élève ?.....</i>	<i>46</i>
2. <i>Les aptitudes attendues des instructeurs</i>	<i>54</i>
Chapitre 3 : Former les troupes, les méthodes d'enseignement	64
1. <i>Un enseignement adapté au sujet</i>	<i>65</i>
2. <i>Un enseignement différencié selon le public</i>	<i>69</i>
II. LE CORPS DU SOLDAT : HYGIENE, SANTE ET GYMNASTIQUE	81
Chapitre I : L'hygiène corporelle du soldat	90
1. <i>La symbolique de la caserne</i>	<i>90</i>
2. <i>L'Hygiène à la caserne et au campement : La salubrité de</i> <i>l'environnement et le rôle du soldat</i>	<i>91</i>
3. <i>L'hygiène du corps du soldat</i>	<i>102</i>
Chapitre II : La santé et les premiers soins	115
1. <i>L'alimentation</i>	<i>115</i>
2. <i>La prise en charge des premiers soins : éviter les blessures</i>	<i>128</i>
Chapitre III : Sport et exercices : entretenir et développer le corps du soldat.....	140
1. <i>Les temps et les modalités de l'enseignement</i>	<i>143</i>
2. <i>La gymnastique : une pratique de plus en plus encouragée</i>	<i>144</i>
3. <i>Les autres types d'exercices</i>	<i>167</i>
CONCLUSION	189
SOURCES	197

BIBLIOGRAPHIE	199
ANNEXES	205
ILLUSTRATIONS :	217
TABLE DES MATIERES.....	247

Sigles et abréviations

BnF : Bibliothèque nationale de France

CS : Manuels d'instruction traitant de compétences spécialisées

IGG : Manuels d'instruction générale à destination d'un grade

IGPS : Manuels d'instruction générale à destination d'un poste spécialisé

SHD : Service historique de la Défense

INTRODUCTION

« L’entrain, la bravoure et l’intelligence sont indispensables à la guerre, mais elles ne suffisent pas ; il faut, de plus, à l’officier et au sous-officier, une instruction solide embrassant, par la pratique, la plupart des connaissances militaires. Cela est surtout vrai pour les armées modernes dans lesquelles la bonne qualité des cadres permet seule de faire mouvoir et d’engager des masses d’hommes peu exercées.¹ »

Ces deux phrases, écrites en 1872 dans l’avant-propos d’un manuel d’instruction destiné aux officiers et sous-officiers, montrent bien l’enjeu que représentait l’instruction dans l’armée en mutation de la fin du XIX^{ème} siècle. Plusieurs facteurs amenèrent à ces mutations, dont le principal n’est autre que la défaite de la guerre de 1870, qui engendra à sa suite bon nombre de réformes, dont l’instruction. Dès 1871, une commission a été ouverte, présidée par l’amiral Jauréguiberry ; elle était chargée de connaître les causes de la défaite et, pour elle, elle était due premièrement à la « faiblesse des effectifs et à l’insuffisance de l’encadrement de l’armée² » et deuxièmement à des causes morales et intellectuelles, qui faisait de l’Allemagne et de la Prusse des modèles à méditer et suivre³. L’instruction militaire est donc directement mise en cause dans cette défaite, alors même qu’elle a été en débat pendant tout le XIX^{ème} siècle. En effet, alors que certains cadres de l’armée considéraient qu’une instruction générale trop poussée était un frein à l’exercice de fonctions strictement militaires, d’autres se plaignaient au contraire du manque d’éducation des soldats. Or, la défaite de la France face à la Prusse en 1870 a justement relancé ce type de débats et l’on pensait alors que la supériorité prussienne découlait directement d’une meilleure instruction. Cela a remis en cause la pensée dominante du XIX^{ème} siècle selon laquelle l’instruction générale était secondaire « par rapport à l’instruction militaire (enseignement technique) et à l’éducation militaire (transmission des valeurs)⁴ ». L’instruction n’est pas la seule composante de l’armée à avoir réagi à la défaite, elle a donc dû s’adapter aux mutations du système militaire français. Des réformes

¹ UN OFFICIER D’ETAT-MAJOR, *Manuel de connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers*, Paris : Librairie militaire de J. Dumaine, 1872, p. v (IGG 4)

² BONIFACE X., « La réforme de l’armée française après 1871 », dans *Inflexions* n°21, 2012, p. 41

³ BONIFACE X., « La réforme de l’armée française après 1871 », dans *Inflexions* n°21, 2012, p. 41

⁴ MARLY M. & LEMBRE S., « À l’école du régiment. Instruction, culture scolaire et promotion dans les rangs de l’armée française au XIX^e siècle », *Revue d’histoire du XIX^e siècle* 48, 2014, p. 145

structurelles de l'armée ont en effet eu lieu à la suite de 1870, dont la plus importante et significative pour nous est sans doute la réforme de la conscription, arrivée en 1872. Les débats autour de cette réforme ont montré à quel point de hauts espoirs étaient placés en la chose militaire, en effet, beaucoup pensent que l'armée « doit aussi, voire d'abord, être le lieu de la régénération politique, morale et sociale du pays⁵ » et que la conscription participe aussi à l'« apprentissage de la nation, de la citoyenneté, de la République⁶ ». En 1872, une loi est créée, qui est un compromis entre les différents partis, elle prévoit : un service actif de 5 ans, avec deux catégories différentes, choisies par tirage au sort. La première est soumise au service de 5 ans, en réalité 40 à 44 mois, alors que la deuxième fait un service de 6 à 12 mois seulement. Les membres de l'enseignement public et du clergé en sont dispensés, mais ils doivent payer une taxe. Ces services sont complétés par 4 à 6 ans dans la réserve. La loi prévoit également la possibilité de s'engager pour un an pour les étudiants, avec versement de 1500 francs pour l'entretien et leur équipement. Cette loi augmente considérablement les effectifs de l'armée d'une part, et le type de conscrits d'autre part : « Avec le service obligatoire, une grande quantité de jeunes gens indisciplinés d'allure et de caractère vont arriver dans les régiments [...] Beaucoup, à moitié instruits, à moitié élevés, se croiront atteints dans leur dignité d'homme libre et de citoyen du monde, parce qu'ils recevront des ordres d'un caporal ou d'un sergent⁷ ». L'instruction n'en est que plus essentielle et constitue un enjeu de plus. Ce changement de loi de la conscription, est là encore influencé par le modèle prussien, convoqué à chaque débat sur l'armée : « la comparaison avec le modèle prussien, qui reposait sur l'idée d'un lien essentiel entre l'État et la Nation d'où découlaient le principe du service militaire obligatoire et la formation d'une armée de réserve constituée par tous les hommes déjà appelés au contingent, devint un préalable à toute décision, une justification à toute critique⁸ ». La conscription, comme la réforme de l'instruction, comme tous les changements dans l'armée de cette époque, se sont effectués sous l'ombre de l'Allemagne, de la Prusse et de la défaite. Ils nécessitent cependant une adaptation de l'outil français : la conscription universelle pose le problème de la préparation du soldat avant son entrée à la caserne. L'école est pressentie pour prendre le relai de cette préparation, cependant les lois ne sont modernisées qu'en 1882, avec l'introduction de la

⁵ CREPIN A., *Défendre la France. Les Français, la guerre et le service militaire, de la guerre de Sept Ans à Verdun*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 318 sq.

⁶ CREPIN A., *Défendre la France. Les Français, la guerre et le service militaire, de la guerre de Sept Ans à Verdun*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 318 sq.

⁷ GILLON E. CAPITAINE, *Le nouveau soldat du service obligatoire*, Paris : E. Dentu, 1873

⁸ CHANET J.-F., *Vers l'armée nouvelle. République conservatrice et réforme militaire 1871-1879*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 38

préparation physique et militaire dans les écoles publiques⁹. Pour les soldats touchés par la conscription, entre 1872 et 1900, ces réformes de l'école et cette préparation arrivent néanmoins trop tard, et c'est l'armée qui est considérée comme l'école de la nation, avec la caserne comme haut lieu de formation. De nombreuses sociétés de préparation militaire sont cependant créées en parallèle de l'armée, en imitant le modèle prussien, avec également des sociétés de tir, de gymnastique, d'escrime¹⁰, ... Malgré cela, la nécessité de prendre en charge les soldats, plus que jamais avec les réformes de la conscription et le renouveau de la pensée militaire, a été reconnue et des efforts ont été faits, notamment pour ce qui concerne les cadres de l'armée. Il s'agissait d'augmenter à la fois la quantité et la qualité des officiers français, et pour cela de systématiser leur formation initiale¹¹. Les traditions aristocratiques de sélection des officiers ont donc été remises en cause pour aller vers une démocratisation du système : le recrutement, la sélection et la formation de ces soldats ont été modifiés en même temps¹². Cela s'est traduit, par exemple, par la relance des écoles régimentaires, bien que leur utilité soit largement remise en question — notamment à cause de la mise en place de l'école primaire obligatoire¹³. Un autre axe de changement a été de permettre un accès plus large aux écoles d'officiers, par l'augmentation des bourses d'études et par l'ouverture des concours des écoles supérieures militaires aux soldats déjà sous les drapeaux, et donc la mise à disposition de formations¹⁴. Pour conclure, ce que dénote ce contexte est que le milieu de l'éducation militaire a subi, à partir des années 1870 de nombreuses mutations, ce qui le rend intéressant à étudier. Nous avons, pour cela, décidé de nous intéresser à un vecteur particulier de ce milieu : les manuels d'instruction militaire. Cette étude se place dans la suite du mémoire de M1 que nous avons réalisé en 2020 et qui traitait des caractéristiques extérieures des manuels — éditeurs, auteurs, sujets — ; ce mémoire vise à compléter cette étude en donnant une vision de la pédagogie dans les manuels, par une analyse plus poussée de leur contenu. Notre étude se place donc au croisement de deux disciplines :

⁹ SOUSTRE DE CONDAT B., « L'instruction aux armes au travers des mouchoirs d'instruction : France-Allemagne (1876-1893), dans *Les français et les armes à feu de 1789 à nos jours*, J. Andurain, F. Audigier et J.-N. Grandhomme (Dir.s), Hommage à François Cochet, Paris : Hémisphère éditions, 2018, p. 146

¹⁰ SOUSTRE DE CONDAT B., « L'instruction aux armes au travers des mouchoirs d'instruction : France-Allemagne (1876-1893), dans *Les français et les armes à feu de 1789 à nos jours*, J. Andurain, F. Audigier et J.-N. Grandhomme (Dir.s), Hommage à François Cochet, Paris : Hémisphère éditions, 2018, p. 146

¹¹ DELBOS J.-F., *La formation des officiers de l'armée de terre de 1802 à nos jours*, préface de Bernard Boëne, Paris : L'Harmattan, 2001, p. 67

¹² DELBOS J.-F., *La formation des officiers de l'armée de terre de 1802 à nos jours*, préface de Bernard Boëne, Paris : L'Harmattan, 2001, p. 68

¹³ MARLY M. & LEMBRE S., « À l'école du régiment. Instruction, culture scolaire et promotion dans les rangs de l'armée française au XIXe siècle », *Revue d'histoire du XIXe siècle* 48, 2014, p. 150 -151

¹⁴ DELBOS J.-F., *La formation des officiers de l'armée de terre de 1802 à nos jours*, préface de Bernard Boëne, Paris : L'Harmattan, 2001, p. 69

l'histoire de l'instruction et de la pédagogie et l'histoire militaire. Ce sont deux lieux de recherche dont l'étude n'est que récente et incomplète.

En effet, en France, l'histoire militaire a longtemps été reléguée au banc de l'histoire, en raison de sa méthode et de son objet¹⁵. La conjoncture du XX^{ème} siècle a été difficile à supporter pour deux raisons : les méthodes de l'historiographie ont évolué notamment avec le mouvement des *Annales*, toujours fondamental aujourd'hui en France, et l'objet guerre a été largement déprécié dans ce contexte post-guerres mondiales. Enfin, l'histoire militaire était souvent le lieu d'une pensée conservatrice et réactionnaire, ce qui a porté préjudice à la discipline¹⁶. Jusque dans les années 1960 - 1970, elle était principalement centrée sur les questions techniques, tactiques et stratégiques, et portait principalement sur l'évènement, en particulier la bataille : celle était alors appelée histoire-bataille, nom qui prit une valeur de plus en plus péjorative avec les années. Il ne faut cependant pas oublier qu'il existait également tout un champ d'études théoriques de la guerre, et de théoriciens de la guerre. Le plus connu était probablement Carl von Clausewitz, qui le premier, a posé le concept de guerre politique, et l'idée que la guerre n'est que la continuation d'une action politique qui serait forcée de passer à des méthodes et à des moyens différents.

Pour en revenir à l'histoire-bataille, elle s'est développée principalement au XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle et était à l'origine destinée aux apprentis officiers et commandants. Elle a donc émergé dans les milieux d'écoles militaires, en particulier dans les écoles d'état-major. C'est une discipline qui s'est principalement développée en Allemagne comme en attestent les grands noms qui lui sont associés, comme le major Friederich (attaché au grand état-major et professeur à la Kriegsakademie de 1903 à 1906), le Général von Hoen, ou encore le général von Caemmerer. En tant qu'enseignement à visée fonctionnelle et pratique, il était effectivement tourné principalement vers les tactiques, la stratégie et les techniques : tout ce qui pouvait permettre aux futurs officiers d'être de bons analystes et commandants ; cela mettait de côté l'intégralité de la dimension humaine de la guerre et des batailles¹⁷ puisqu'il s'agissait seulement de préparer les officiers au combat. La guerre était alors principalement étudiée par des soldats et pour des soldats, d'autant plus qu'en France, à cette époque, les archives n'étaient pas accessibles aux universitaires.

¹⁵ Ce mémoire étant la continuation de notre mémoire de Master 1, le sujet est resté identique, tout comme l'historiographie. Nous avons donc décidé de reprendre, dans les grandes lignes, le texte que nous avons produit l'année dernière.

¹⁶ HENNINGER L., « La nouvelle histoire-bataille », dans *De la guerre. Un objet pour les sciences sociales*, *Espaces Temps. Les Cahiers* n° 71-73, 1999, p. 36

¹⁷ COLSON B., *Leipzig. La bataille des Nations 1813*, Paris : Perrin, 2013, p. 15

Le renouveau de l'historiographie française en général, après la seconde guerre mondiale, a fini par faire évoluer cette discipline. L'histoire-bataille est alors largement dépréciée au profit d'une histoire militaire plus proche des enseignements des grands courants de l'époque : les *Annales*. En effet, pendant l'entre-deux guerres, le pacifisme ambiant a créé un désaveu profond de ce type d'études militaires. Quelques auteurs seulement ont continué à promouvoir cette discipline, et ont commencé à lui donner la forme des études des années 1950 - 1960. C'est le cas par exemple de Marc Bloch et son livre *L'Étrange Défaite*, écrit en 1940 et publié pour la première fois en 1946 qui est, selon André Corvisier, une « invitation à réfléchir sur l'ensemble des structures d'une nation en guerre¹⁸ ». Grâce à ces premiers initiateurs, l'histoire-bataille a été dépassée, et l'histoire militaire s'est inscrite dans le champ des recherches universitaires avec une méthode et des objets renouvelés, plus en accord avec les paradigmes revendiqués par les *Annales*.

Ce mouvement prônait, entre autres, une histoire sérielle et quantitative ; elle était par ailleurs intimement liée au structuralisme, c'est-à-dire à l'idée qu'il est possible de trouver les grandes structures de l'histoire, de discerner un schéma de causalité logique : or, pour cela, ce sont les études de masse qui sont mises en avant. Dans ce contexte l'évènement est totalement déprécié : il ne s'agit que d'une manifestation trop réduite pour avoir de réelles conséquences sur la marche de l'histoire à long terme. L'histoire de l'évènement est mise de côté et avec elle l'histoire militaire telle qu'elle était pratiquée, c'est-à-dire l'histoire-bataille : cette dernière était justement prise comme exemple de tout ce qu'il ne fallait pas faire. Lorsqu'en 1973, André Corvisier — grande figure de la discipline de cette époque — fait un bilan de l'histoire militaire : il commence par noter que ses champs se sont considérablement augmentés, et qu'il se sont ouverts à d'autres disciplines telles que la psychologie, la sociologie et l'histoire des structures économiques, sociales et mentales notamment¹⁹. Ce sont Marc Bloch d'une part, et Émile-G. Léonard d'autre part, qui sont à l'origine de ce regain d'intérêt²⁰, avec le livre de Marc Bloch déjà évoqué, et ceux de E.-G. Léonard²¹. Se sont ajoutés à ce mouvement de grands historiens tels que Henry Contamine avec *La Revanche 1871-1914* en 1957, ou

¹⁸ CORVISIER A., « Aspects divers de l'histoire militaire », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°20/1, 1973, p.1

¹⁹ CORVISIER A., « Aspects divers de l'histoire militaire », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°20/1, 1973, p.1

²⁰ CORVISIER A., « Aspects divers de l'histoire militaire », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°20/1, 1973, p.2

²¹ Comme par exemple *La question sociale dans l'armée française au XVIIIe siècle* publiée en 1948, puis augmentée en 1958 avec *L'Armée française et ses problèmes au XVIIIe siècle*

Raoul Girardet dans *La société militaire de la France contemporaine* en 1953. Pour André Corvisier, ce sont non seulement ces historiens, mais également la conjoncture des années 1950 qui ont permis ce renouvellement de l'histoire militaire. Cette conjoncture est composée de deux pendants : il s'agit d'une part de l'appel de Lucien Febvre et de Fernand Braudel à faire une « histoire structurale » qui a permis de donner de nouveaux sujets aux études militaires, et c'est d'autre part l'ouverture des archives militaires qui a facilité ces études²². Jusqu'à présent, seuls les militaires pouvaient consulter ce type d'information, mais les universitaires ont alors pu s'emparer de nouvelles données telles que les archives régimentaires de la série X et les rapports des contrôles de troupes, données qui se prêtaient particulièrement bien à cette histoire sérielle et quantitative demandée par L. Febvre et F. Braudel dans le cadre de leur histoire structurale²³. L'ouverture des archives a permis de découvrir de nouvelles sources, et donc de nouveaux sujets ; c'est notamment à ce moment-là que les universitaires ont commencé à s'intéresser à des champs qui n'étaient qu'indirectement liés à la guerre : l'histoire de la guerre ne se faisait plus seulement sur le fait d'arme, mais sur tous les facteurs sociologiques, économiques, ou anthropologiques liés au combat. Dès lors, d'autres disciplines que l'histoire se sont intéressées à la chose militaire : la sociologie par exemple, avec les travaux de G. Bouthoul sur la polémologie et de J.-P. Charnay sur la stratégie sous son aspect sociologique ; le droit a également joué une grande part dans la réhabilitation de la chose militaire avec par exemple *Le Remplacement militaire en France. Quelques aspects politiques, économiques et sociaux du recrutement au XIXe siècle* (1968) de B. Schnapper²⁴. Les recherches en histoire elles-mêmes ont eu des sujets plus vastes et moins tournés vers l'étude du fait militaire direct : par exemple, il existait alors de nombreuses études consacrées à une classe sociale militaire, telle que celle des officiers²⁵. Il faut enfin noter que cette ouverture ne s'est pas limitée à l'étude de la période contemporaine, mais que de nombreux chercheurs se sont intéressés à d'autres périodes : Ferdinand Lot pour le XV^{ème}-XVI^{ème} siècle²⁶, Philippe Contamine pour le

²² CORVISIER A., « Aspects divers de l'histoire militaire », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°20/1, 1973, p.2

²³ CORVISIER A., « Aspects divers de l'histoire militaire », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°20/1, 1973, p.2

²⁴ CORVISIER A., « Aspects divers de l'histoire militaire », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°20/1, 1973, p. 4

²⁵ Comme celle du Colonel P. Chalmin *L'Officier français de 1814 à 1870* (1957), ou la thèse de W. Serman sur *Le corps des officiers français sous la Deuxième République et le Second Empire : aristocratie et démocratie dans l'armée au milieu du XIXe siècle*, thèse soutenue en 1978

²⁶ LOT F., *Recherches sur les effectifs des armées françaises des Guerres d'Italie aux Guerres de religion (1494-1562)*, Paris, École Pratique des Hautes Études, 1962

Moyen-Âge²⁷, ou encore l'histoire ancienne avec J. Harmand²⁸. L'autre conséquence positive de l'ouverture des archives militaires a été de donner les mêmes matériaux aux historiens civils et militaires, et a mené à la collaboration de ces chercheurs. Cela s'est traduit, par exemple, par la création en 1968 du Centre d'Histoire militaire de Montpellier par André Martel, qui réunissait des chercheurs universitaires et militaires ; ou bien en 1968 également à l'ouverture de la Commission française d'Histoire militaire aux universitaires grâce au général Fernand Gambiez, son nouveau directeur²⁹.

Finalement, selon A. Corvisier, l'histoire militaire avait effectué un grand tournant et se divisait alors en deux tendances : les partisans d'une histoire militaire totale³⁰, plus portée sur la période contemporaine, et ceux qui voulaient une histoire des militaires, orientée vers des époques plus anciennes et des types de soldats et de sociétés qui étaient différents de la notre³¹. Pour autant, croire que le mouvement des *Annales* avait triomphé et que l'histoire-bataille avait totalement disparu serait une erreur : d'une part, ce genre d'étude a beaucoup mieux survécu dans le monde universitaire anglophone et, d'autre part, dès les prémices de la nouvelle histoire militaire, une nouvelle histoire-bataille a également vu le jour : l'histoire des batailles. Dans le monde anglophone ce sont les *War Studies* qui ont pris le relais et ont continué à étudier la guerre directement, même si dans les années 1970-80 elles se sont également ouvertes à d'autres disciplines et se sont tournées vers l'anthropologie notamment. Dans cette mouvance, nous pouvons citer par exemple les travaux de John Keegan, qui a écrit un livre centré sur la description et l'étude de trois batailles — Azincourt, Waterloo et la bataille de la Somme — en 1976³² et qui a choisi d'utiliser différents angles d'analyse en insistant notamment sur la vision plus personnelle des combattants et des témoins des combats³³. Il ne faut d'ailleurs pas oublier qu'en France également, même les fondateurs des *Annales*, notamment Lucien Febvre et Fernand Braudel, n'avaient jamais nié l'importance de la guerre : F. Braudel reprochait lui-même à beaucoup d'historiens d'ignorer les déroulements chronologiques de l'histoire

²⁷ Avec sa thèse d'État : CONTAMINE P., *Guerre, État et Société à la fin du Moyen Âge. Études sur les armées du roi de France (1337-1494)*, Paris-La Haye, 1972

²⁸ HARMAND J., *L'Armée et le soldat à Rome de 107 à 50 avant notre ère*, Paris, 1967

²⁹ CORVISIER A., « Aspects divers de l'histoire militaire », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°20/1, 1973, p. 5

³⁰ Ils voulaient faire une histoire sociale, psychologique, technique plaçant la finalité au premier plan

³¹ CORVISIER A., « Aspects divers de l'histoire militaire », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°20/1, 1973, p. 6

³² KEEGAN J., *The Face of Battle. A Study of Azincourt, Waterloo and the Somme*, Londres : Jonathan Cape, 1976 (traduit en français en 2013)

³³ COLSON B., *Leipzig. La bataille des Nations 1813*, Paris : Perrin, 2013, p. 16

militaire³⁴. Dès les années 1970, les prémices de cette nouvelle histoire militaire apparaissent, notamment grâce à l'épisode de Mai 68 qui a fait ressurgir l'évènement sur le devant de la scène historique³⁵. C'est finalement Georges Duby qui, le premier, a remis en avant l'étude de la bataille, avec son livre sur la bataille de Bouvines : *Le Dimanche de Bouvines : 27 juillet 1214*, issu d'une commande, passée en 1968 justement, et édité une première fois en 1973 puis ré-édité en 2005, augmenté d'une préface de Pierre Nora. Ce livre a été assez largement salué par la critique et commenté par J. Le Goff qui, à l'occasion de la mort de G. Duby, est revenu sur le caractère fondateur de cette étude : « Avec *Le Dimanche de Bouvines* (1973), [Duby] a été le pionnier du retour de l'évènement dans l'historiographie, en montrant qu'il n'est que la pointe de l'iceberg et que l'histoire-bataille ne peut désormais se faire qu'au terme de l'étude d'un processus convergent de changements militaires, sociaux, politiques et culturels marqués par l'évolution des mentalités et des sensibilités³⁶ ». En effet, même si le livre a été publié dans une collection très classique³⁷, la volonté de l'auteur était clairement de créer un renouvellement du genre et de produire une « sorte d'ethnographie de la pratique militaire au début du XIII^{ème} siècle »³⁸. Ce renouveau a pris part dans le cadre plus large de la réhabilitation de l'évènement : autrement dit, le paradigme des *Annales* a été remis en cause dès qu'il est apparu et, pour certains chercheurs, l'évènement n'a jamais perdu sa nécessité et son importance dans l'explication de l'histoire : comme pour Emmanuel Leroy Ladurie, par exemple, qui disait vouloir le « braudélisme à la carte plutôt qu'au menu », c'est-à-dire « l'histoire des petites gens et de la longue durée, mais aussi la réhabilitation de l'évènement-matrice qui engendre une série de conséquences bénéfiques ou non, se répercutant sur plusieurs siècles, comme dans le cas de la peste noire (1348) ou de la mort de Louis XIV³⁹ ». Finalement, l'idée générale est bien de se servir des apports des *Annales*, en ce qu'ils incitaient à élargir le cadre des études, à s'appuyer sur de nouvelles sources et à s'ouvrir sur d'autres disciplines, tout en gardant à l'idée l'importance de l'évènement et ce qu'il apporte de structural à un moment donné de l'histoire. Or, la bataille est justement l'évènement structurant par excellence en ce qu'elle est souvent

³⁴ HENNINGER L., « La nouvelle histoire-bataille », dans *De la guerre. Un objet pour les sciences sociales, Espaces Temps. Les Cahiers n° 71-73*, 1999, p. 36

³⁵ BOLTANSKI A., LAGADEC Y., MERCIER F., *La Bataille, du fait d'armes au combat idéologique XIe-XIX siècle*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 8

³⁶ J. Le Goff cité par L. Henninger dans HENNINGER L., « La nouvelle histoire-bataille », dans *De la guerre. Un objet pour les sciences sociales, Espaces Temps. Les Cahiers n° 71-73*, 1999, p. 37

³⁷ La collection « Trente journées qui ont fait la France » aux éditions Gallimard

³⁸ « Avant-propos », novembre 1984, dans DUBY G., *Le dimanche de Bouvines*, Paris, Gallimard, 1973 (rééd. 1985), p. 10

³⁹ Dans *Le Monde Poche*, 15 avr. 1995, p. 6, cité par L. Henninger dans HENNINGER L., « La nouvelle histoire-bataille », dans *De la guerre. Un objet pour les sciences sociales, Espaces Temps. Les Cahiers n° 71-73*, 1999, p. 37

déterminante pour la guerre et pour l'histoire du pays concerné, mais pas déterminée au préalable par quelques conditions que ce soit, comme le montre par exemple le désastre français à Azincourt alors même que l'armée disposait *a priori* de tous les avantages pour gagner la bataille ; c'est finalement ce que résume l'historien de la guerre Hervé Couteau-Bégarie en disant que « la bataille est la plus spectaculaire illustration de l'absence de déterminisme historique⁴⁰ ». Il s'agit donc de réhabiliter ces événements qui, même s'ils sont bref, ont des causes et des conséquences complexes qui méritent d'être étudiées avec tous les outils disponibles. Si les prémices se font avec Georges Duby, c'est réellement dans les années 1990-2000 que l'évènement reprend sa place et que l'histoire des batailles se développe et s'impose. G. Duby a été novateur et a lancé une série d'études consacrées aux batailles : celles d'Olivier Chaline sur la bataille de la Montagne Blanche⁴¹, d'Hervé Dréviron qui fait différentes études comparées de batailles⁴² ou encore de Xavier Hélary sur la bataille de Courtrai⁴³. Tous ces auteurs ont été intéressés par ce qu'on appelle l'histoire des batailles — ou la nouvelle histoire-bataille — et les objectifs de recherche de cette discipline se sont orientés vers deux directions : la perception de la bataille d'une part, avec un grand intérêt pour l'étude de l'expérience du combattant notamment, et le cadre de la bataille d'autre part, puisque celle-ci n'existe que par la volonté de ses acteurs⁴⁴.

Pour conclure, il n'y a pas aujourd'hui une vision et une pratique de l'histoire qui a triomphé sur l'autre : le débat sur l'histoire de l'évènement et la pertinence de l'apport des méthodes des *Annales* est toujours ouvert. Nous pouvons en revanche affirmer que l'histoire militaire a grandement profité de cette ouverture sur le temps long et sur les autres disciplines, ce qui lui a permis de renouveler à la fois son objet et ses méthodes, mais également de nouer des liens entre recherche militaire et universitaire. L'histoire militaire est aujourd'hui une histoire transversale, aussi bien centrée sur l'évènement, que sur les aspects sociaux, anthropologiques, politiques ou autres de la guerre, et englobe dans son champ des études plus ou moins proches du fait militaire, mais participant toujours de l'histoire de la guerre au sens large. En étudiant les manuels d'instruction, nous tentons de nous placer dans la continuité de cette ouverture des champs d'études militaires et liés à la guerre.

⁴⁰ COUTEAU-BEGARIE H., "Bataille", dans *Dictionnaire de stratégie*, (dir.) JeanKleinnet et Thierry de Montbrial, Paris : Presses universitaires de France, 2006

⁴¹ CHALINE O., *La bataille de la Montagne blanche, 8 Novembre 1620*, Paris, Noësis, 2000

⁴² DREVILLON H., *Batailles. Scènes de guerre de la Table Ronde aux tranchées*, Paris, Le Seuil, 2007

⁴³ HELARY X., *Courtrai, 11 Juillet 1302*, Paris, Tallandier, 2012

⁴⁴ BOLTANSKI A., LAGADEC Y., MERCIER F., *La Bataille, du fait d'armes au combat idéologique XIe-XIX siècle*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 9-10

L'autre pan de la recherche auquel s'adosse notre étude est l'histoire de l'éducation et en particulier du manuel scolaire, histoire elle-même très parcellaire. L'intérêt pour les manuels scolaire a commencé dans les années 1960, il s'est alors principalement centré sur le contenu des manuels scolaires, en particulier d'un point de vue sociologique : il y a par exemple eu des études sur l'iconographie et le langage employé. Par ailleurs ce sont surtout les manuels littéraires qui ont intéressés les chercheurs plus que les manuels scientifiques qui requièrent une plus grande connaissance préalable⁴⁵. Notre travail tentera de réaliser ce type d'étude, pour les manuels militaires, bien qu'il ne s'agisse pas d'œuvres littéraires. Les années 1980 ont ce pan de la recherche devenir de plus en plus dynamique, ce qui est notamment passé par diverses tentatives de recensement des collections⁴⁶. Il faut également préciser que ces études se sont portées presque exclusivement sur les manuels scolaires relevant de l'instruction civile, le public auquel ils s'adressent est donc sociologiquement très différent, ce qui se répercute dans l'écriture des manuels. Malgré tout, des études ont également été réalisées sur les manuels scolaires réservés aux milieux professionnels, c'est-à-dire la « littérature technique et professionnelle⁴⁷ ». Cette littérature a acquis une autonomie assez rapide, notamment dans le domaine du négoce, mais également du droit et de la médecine. Ce sont donc des manuels précis qui « ciblent » des publics très particuliers : ils présentent, sur le mode encyclopédique et sous une forme ramassée, l'ensemble des connaissances jugées nécessaires à l'exercice d'un métier déterminé⁴⁸ ». Encore une fois, même si des études ont fait le jour sur les milieux professionnels, le milieu militaire n'en a pas fait partie.

La question majeure qui s'est posée d'emblée dans cette discipline a été de définir la nature du manuel scolaire, ne serait-ce que parce que le concept même de livre scolaire est relativement récent et qu'il existe une infinité de façon de les désigner⁴⁹. Une définition possible serait « Les livres scolaires sont tous les livres conçus dans l'intention de servir à l'enseignement. Comme tels, ils s'adressent donc à tous les élèves de toutes les classes, de toutes les sections, pour tous les examens, certificats et diplômes. Ils s'adressent aussi au maître : indirectement d'abord par le truchement du livre de l'élève et tout particulièrement ensuite, par le livre du maître⁵⁰ ». L'appellation manuel scolaire

⁴⁵ CHOPPIN A., « L'histoire des manuels scolaires : une approche globale », dans *Histoire de l'éducation*, n°9, 1980, p. 10-11

⁴⁶ CHOPPIN A., « Le manuel scolaire, une fausse évidence historique », dans *Histoire de l'éducation*, n°117, 2008, p. 7

⁴⁷ CHOPPIN A., « Le manuel scolaire, une fausse évidence historique », dans *Histoire de l'éducation*, n°117, 2008, p. 22

⁴⁸ CHOPPIN A., « Le manuel scolaire, une fausse évidence historique », dans *Histoire de l'éducation*, n°117, 2008, p. 22

⁴⁹ Il y a une pluralité du vocabulaire employé, ce qui « reflète la complexité du manuel », d'après A. Choppin, *obcit.*, p. 7 - 18

⁵⁰ Bibliographie de la Francen citée par F. Choppin dans CHOPPIN A., « L'histoire des manuels scolaires : une approche globale », dans *Histoire de l'éducation*, n°9, 1980, p. 5

est aujourd'hui relativement précise, mais elle n'a pas toujours été utilisée, ce qui rend le corpus de livres scolaires particulièrement étendu et chaotique à rassembler. De plus, il existe deux types de manuels scolaires : ceux qui ont l'intention explicite et manifeste d'instruire l'élève, et ceux qui sont devenus des manuels par l'usage que l'on a pu en faire au fil du temps⁵¹. À cause de cette grande diversité du corpus, nous avons choisi de réduire notre étude aux livres qui se rapprochaient de manière la plus évidente du manuel : soit que le mot manuel soit directement dans le titre, soit que celui-ci exprime très clairement l'intention éducative poursuivie par le contenu. C'est ainsi que nous avons écarté de nombreux textes, notamment historiques, qui, bien qu'ayant une visée pédagogique et culturelle, ne rentraient pas directement dans la catégorie des manuels scolaires militaires.

Comme nous l'avons dit, le présent mémoire est la continuation de celui que nous avons écrit l'année dernière : les sources sont donc presque identiques. L'année dernière, nous avons finalement réuni un corpus composé de manuels trouvés à la Bibliothèque nationale de France (BnF) et à la bibliothèque du service historique de la défense (SHD) de Vincennes. Les bornes chronologiques choisies pour ce corpus étaient 1870 - 1900, principalement pour des raisons de simplicité, car la quantité de manuels au-delà de 1900 devenait trop importante. Les manuels choisis viennent principalement de France, bien que certains soient des traductions ou aient été édités dans des pays francophones. Nous avons classé notre corpus, l'année dernière selon trois catégories : IGG, les manuels d'instruction générale à destination d'un grade ; IGPS, les manuels d'instruction générale à destination d'un poste spécialisé ; et les CS, les manuels d'instruction concernant une compétence spécifique. Bien que nous n'ayons pas utilisé tous les manuels de notre corpus initial, nous avons conservé ce classement, et les cotes que nous avons attribuées l'année dernière pour plus de simplicité. Nous avons ainsi réduit notre corpus aux manuels qui nous ont servi pour les études spécifiques que nous avons à conduire cette année.

En effet, nous avons démontré que l'étude du manuel militaire fait partie des angles morts de la recherche à la fois en histoire de l'instruction et de la pédagogie et en histoire militaire. Dans cette optique, nous avons voulu donner un point de vue global de ce que sont les manuels militaires. Alors que l'année dernière, nous nous étions attardée sur la définition du manuel militaire, sur sa description : quels éditeurs, quels auteurs, quels sujets, ... Cette année nous avons voulu conclure notre étude par le contenu des manuels et leur caractère pédagogique, ce qui reste l'essence de ces textes créés pour instruire.

⁵¹ CHOPPIN A., « L'histoire des manuels scolaires : une approche globale », dans *Histoire de l'éducation*, n°9, 1980, p. 5-6

Nous voulions en effet observer le texte en profondeur, afin de déterminer à quel point les manuels sont représentatifs des bouleversements de l'armée à la fin du XIX^{ème} siècle. Nous avons vu le contexte de cette fin de siècle post-défaite, nous nous demandons donc si le contenu des manuels révèle le nouveau type d'enseignement et le virage pris par l'armée en terme de pédagogie et de modernisation après la guerre de 1870, autrement dit : les manuels sont-ils des témoins d'un renouveau de la pédagogie militaire de la fin du XIX^{ème} siècle et, si oui, comment ? ; c'est-à-dire, quelles sont les caractéristiques de la pédagogie militaire visibles dans les manuels ? qu'est-ce que cela peut nous apprendre de la vision des troupes à cette époque et de leur éducation ? Malheureusement, nous ne pourrions pas faire de comparaison avec des manuels plus anciens dans ce mémoire. Néanmoins, se pencher sur les manuels de cette période donnera une idée, pour les études futures, des caractéristiques majeures de la pédagogie de cette époque, et de la façon dont on formait à la fois les cadres de l'armée et les soldats instruits par ces mêmes cadres.

Pour cela, nous avons prévu de faire une première partie théorique sur la pédagogie à l'œuvre dans les manuels, suivie de deux études de cas, une sur l'armement individuel du soldat, et l'autre sur le corps du soldat, à travers l'hygiène et la gymnastique. Cependant, nous n'avons pas eu le temps de réaliser les deux études de cas, nous étant sans doute trop focalisé sur la deuxième. Nous avons donc constitué notre corpus en conséquence de ces prévisions : nous avons donc sélectionné, parmi les manuels utilisés l'année dernière, ceux possédant des parties sur l'hygiène, le sport, la santé et l'armement. Cela nous a permis de constituer un corpus de 40 manuels (Annexe 1). Nous avons jugé cet échantillon suffisant pour avoir une idée générale de la théorie pédagogique dans les manuels, tout en nous permettant de conduire nos études de cas. Même si nous n'avons pas réalisé l'étude de cas sur l'armement, nous avons conservé les manuels concernés dans le corpus car ils nous ont été utiles pour la première partie de notre mémoire. Notons également que, la plupart des manuels qui nous ont servi pour notre étude font partie de la série des IGG, puisqu'ils sont tournés vers l'instruction plus généralement que des manuels très spécialisés et focalisés sur une tâche, ou un métier précis. Parmi ces IGG constituant notre corpus, nous avons en particulier deux séries de manuels que nous serons amenée à citer relativement souvent : les *Manuels de connaissances militaires pratiques* (Annexe 2) et la série des *Livre du Caporal*, et des *Livre du sous-officier* (Annexe 3). Disposer de ces deux séries a été particulièrement utile et intéressant dans la mesure où cela nous a permis de comparer les évolutions pédagogiques et de contenu d'une édition à l'autre en ayant un manuel identique de départ. Nous avons donc accordé

une importance particulière à ces séries et à leur contenu au long de notre mémoire, surtout à l'occasion de l'étude de cas.

Ainsi, après avoir présenté le contexte de notre étude, à la fois historique, historiographique et par rapport au travail que nous avons rendu l'année précédente, nous allons commencer notre mémoire par une première partie générale sur les ressorts pédagogiques des manuels et ce que cela dénote de l'instruction dans l'armée, à la fois du point de vue des instructeurs et des élèves. Ensuite, nous nous pencherons sur un sujet en particulier en réalisant une étude de cas sur le corps du soldat. Cette étude a été choisie car de nombreux manuels possèdent une partie soit sur l'hygiène, soit sur la gymnastique. De plus, la santé, l'hygiène et la gymnastique sont trois disciplines ayant beaucoup évolué pendant le XIX^{ème} siècle. La grande période de l'hygiénisme correspond à ce siècle, comme la genèse de la gymnastique et des sports institutionnalisés, il nous semblait donc qu'il s'agissait d'un sujet pertinent à traiter, à la fois du point de vue des manuels et de celui de l'histoire de la période. Ce choix de plan nous a amené à créer un déséquilibre entre nos parties : en effet, nous avons voulu être réellement précise et proche du corps du texte dans notre étude de cas, ce qui en fait une partie plus conséquente que la première, beaucoup plus globale. Nous pensons cependant que cette étude, bien que modifiée par rapport à l'idée de départ, garde sa cohérence et son intérêt pour le but que nous nous sommes fixé.

I. LA PEDAGOGIE DANS L'ARMEE, 1870-1900

CHAPITRE 1 : LA PEDAGOGIE DANS L'ARMEE ENTRE 1870 ET 1900

La pédagogie telle que nous l'entendons dans cette partie correspond à la science de l'éducation et à la façon d'enseigner aux soldats. Cela englobe la manière théorique d'envisager la formation à la fois des soldats et, comme nous le verrons, des futurs enseignants. La pédagogie dans les manuels regroupe pour nous trois niveaux : la façon dont les textes sont écrits, comment ils sont livrés au lecteur ; la façon dont on enseigne aux futurs formateurs, c'est-à-dire comment on les prépare à enseigner, quels sont les conseils qui leur sont donnés, comment doivent-ils se comporter ; et enfin, la façon dont on envisage la formation de la troupe, comment les enseignements sont dispensés et les leçons organisées. Cette première partie nous permettra d'aborder ces thèmes de façon théorique, cette étude sera complétée par l'étude de cas que nous proposons ensuite et qui nous permettra de voir comment ces principes généraux sont appliqués dans le cadre d'un sujet spécifique.

D'un point de vue contextuel, l'importance de la guerre de 1870 est là encore à souligner. En effet, la défaite subie par les troupes françaises a conduit à une remise en question des cadres de l'armée. Cela passe tout d'abord par un renouveau de la pensée à la fois stratégique et tactique, dicté d'une part par la défaite et, d'autre part, par la massification de l'armée. Cette réflexion autour des enjeux stratégiques et tactiques est passée en grande partie par les officiers, qui ont su prendre part au débat. C'est par exemple le cas du Colonel Lewal qui a même écrit un ouvrage, intitulé *La réforme de l'armée*⁵² en 1871. Bien que les officiers aient activement participé au débat, celui-ci était également conduit au niveau institutionnel : le Conseil Supérieur de la Guerre a ainsi été la première instance à s'en saisir, avant que l'école supérieure de la guerre ne devienne le cadre de l'élaboration de la nouvelle doctrine. Pour élaborer cette doctrine, les inspirations sont souvent à chercher du côté des penseurs allemands, à l'exception, étonnamment, de Clausewitz qui n'a pas encore été traduit⁵³. En 1877, l'école supérieure

⁵² BONIFACE X., « La réforme de l'armée française après 1871 », dans *Inflexions* n°21, 2012, p. 46

⁵³ BONIFACE X., « La réforme de l'armée française après 1871 », dans *Inflexions* n°21, 2012, p. 47

de la Guerre prend réellement le relai grâce à ses nouveaux acteurs successifs, chacun ayant apporté une nouvelle méthode : le premier, le colonel Jules Lewal — directeur de 1877 à 1880 — a introduit la méthode positive, qui se fonde sur l'étude de cas concrets ; ensuite, le colonel Maillard — directeur du cours de tactique appliquée d'infanterie dès 1884 — lui a préféré la méthode historique, basée sur l'étude de grandes batailles ou de campagnes ; enfin le Colonel Bonnal — directeur cours d'histoire militaire, de stratégie et de tactique générale en 1892 — fit la synthèse des deux méthodes précédentes tout en insistant sur la valeur morale de l'enseignement⁵⁴. Dans ce contexte, nous pouvons nous interroger sur la façon dont les manuels reflètent ce changement. Malheureusement, nous n'avons pas pu étudier des manuels antérieurs pour faire la comparaison, cependant nous espérons que cette première étude pourra ouvrir la porte à des recherches futures dans ce domaine. Cette partie est donc pour nous l'occasion d'explorer la construction des manuels et ce que cela nous apprend de la pédagogie écrite de l'époque, mais également de la construction des leçons en pratiques et de comment les officiers instructeurs y étaient préparés.

1. La présentation

La pédagogie repose sur différents ressorts, d'une part la façon dont l'ouvrage est présenté, par exemple : est-il pensé pour permettre au soldat qui le lit de mieux apprendre ? Ensuite, la pédagogie repose également sur des ressorts internes : il s'agit de justifier ce que l'on affirme, de donner une source qui soit fiable, autre que l'auteur de l'ouvrage, c'est ce que nous appelons les arguments d'autorité. Enfin, la façon dont sont construits les manuels, c'est-à-dire leur sommaire permet également d'en apprendre plus sur les enseignements qui étaient dispensés et à qui.

Les manuels de notre corpus présentent une certaine homogénéité dans la présentation. Celle-ci est généralement simple, en noir et blanc sans fioritures. Le texte est ordonné généralement en paragraphe, ou en points (Fig. 1) ou en §. Même si les sommaires et la numérotation des points peut parfois être aléatoire⁵⁵, la volonté de présenter un texte construit et organisé ne peut être écartée. En somme, les manuels tentent de démontrer par la présentation la rigueur qu'ils veulent inculquer. L'utilisation des différents styles de lettre est en revanche admise, de manière à exprimer les différents

⁵⁴ BONIFACE X., « La réforme de l'armée française après 1871 », dans *Inflexions* n°21, 2012, p. 47

⁵⁵ RETROUVER LES SOMMAIRES N°IMP + Man Con Mil le changement de numérotation des points

niveaux de textes. Par exemple, dans IGG 32 et 33, deux Livre du *Caporal*, dans la partie sur l'école du soldat, un paragraphe indicatif indique quels styles de lettres correspondent à quoi, et comment le manuel doit être lu :

« Il y a deux types de commandements : les commandements *préparatoires* et les commandements dits d'*exécution*.

Les commandements préparatoires (indiqués dans le texte par des lettres italiques) sont prononcés distinctement et dans le haut de la voix, en allongeant un peu la dernière syllabe. [...]

Dans le maniement de l'arme, la partie du commandement distinguée dans le texte par des lettres majuscules est seule articulée⁵⁶ »

Outre ce que l'on peut en conclure sur la manière dont sont préparés les instructeurs, jusque dans leurs intonations, nous pouvons constater que le texte utilise des ressorts différents pour être compréhensible. La typographie est utilisée dans un effort de présentation et lisibilité, en l'occurrence pour dessiner la façon dont sera organisée l'école du soldat.

Malgré ces attentions, la présentation peut paraître aride dans certains manuels, alors que dans d'autres des illustrations viennent expliciter le texte. Ces illustrations arrivent de préférences dans des parties telles que : la topographie, la fortification ou l'armement (Fig.2). Ce sont généralement des illustrations petites et simples, sauf dans certains manuels spécialisés. En effet, la présentation peut varier en fonction de l'objet de l'ouvrage et de son sujet, ainsi que selon ses destinataires. Ainsi, dans CS 22 ou CS 15, qui sont des manuels entièrement consacrés à la gymnastique datant de 1877 et 1883⁵⁷, les images sont nombreuses. Elles sont à la fois insérées avec le texte (Fig. 3), généralement sur le côté des pages ou bien dans le texte en plus ou moins grande taille et même reproduites en plus grandes à la fin de l'ouvrage pour CS 22 (Fig. 4). Ce dernier manuel, dont il faut cependant rappeler qu'il n'est pas uniquement destiné aux militaires, mais également aux écoles primaires, aux écoles moyennes et aux athénées, montre donc un souci de lisibilité et d'adaptation à son objet ; c'est également le cas de CS 15, dont les illustrations nombreuses et lisibles, comme nous pourrions le voir dans l'étude de cas sur la gymnastique. Il est en effet largement compréhensible que, pour décrire les exercices

⁵⁶ IGG 32, 33 p. 147-148

⁵⁷ NORLANDER C., *Manuel de gymnastique suédoise à l'usage des écoles primaires, des écoles moyennes, des athénées, des écoles normales, de l'armée et de la Marine*, Bruxelles : H. Manceaux, 1883

de gymnastique et les positions liées à ces exercices, un soin particulier soit mis dans les illustrations, de manière à en faciliter la reproduction et la pratique. Ainsi, lorsque l'on compare le soin mis dans l'illustration pour ce manuel par rapport à ceux strictement militaires, nous pouvons constater que celui-ci est davantage travaillé. Cela pourrait cependant tout aussi bien tenir au contenu du manuel, qu'aux personnes auquel il est destiné. En termes de chronologie, il semble que les manuels soient de plus en plus illustrés au fur et à mesure que le temps passe : si l'on se fonde sur les manuels de type généraux, en évacuant ceux consacrés à des sujets spécifiques, on constate une grande augmentation du nombre d'illustrations dans les *Livre du Caporal* et dans les *Manuel de connaissance militaires pratiques*. Pour cette dernière série, la première édition dans laquelle cette augmentation est visible est IGG 22 soit le *Manuel de connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale ainsi qu'aux engagés conditionnels* de 1884 qui correspond à la 15^e édition de l'ouvrage. Pour les *Livre du Caporal*, il s'agit de l'édition de 1889 (IGG 32) qui marque l'augmentation nette du nombre d'illustrations. Cela montre qu'il existait, peu à peu, une évolution de la façon de construire les manuels : au-delà du texte, il s'agit de plus en plus de donner à voir, d'illustrer pour améliorer la compréhension du propos et de compenser des propos parfois arides et peu lisibles.

L'effort sur la présentation est donc réel, il y a une volonté d'adapter les manuels à leur lectorat. Ces efforts sont cependant assez limités puisqu'ils n'utilisent que les fonctions les plus basiques de la mise en page : le style des caractères et l'inclusion d'images ou de tableaux explicatifs. Nous ne pouvons voir aucuns jeux de présentation, d'agencement de la page ou de mise en valeur de certaines parties du texte par des encadrés par exemple. Cela nous montre également le public auquel s'adresse les manuels : si ce sont bien des manuels d'instruction, ils ne s'adressent pas à des enfants et n'ont aucune volonté d'être ludiques ou facilement accessibles. La présentation sert l'efficacité du discours et ne s'embarrasse pas de circonvolutions esthétiques. La pédagogie ne repose cependant pas seulement sur ces critères esthétiques ; la légitimité de l'écrit joue également un rôle dans l'impact qu'il crée chez le lecteur. C'est pourquoi nous allons maintenant nous intéresser aux arguments d'autorité.

2. Les arguments d'autorité

Le contenu des manuels est donné à lire à des soldats en quête d'avancement ou de rappel des connaissances qu'ils doivent avoir. Afin que les soldats s'y fient, il est nécessaire de justifier le propos, ou au moins de le rendre légitime. Pour cela, trois méthodes coexistent. La première est que les textes des manuels s'appuient généralement sur les réglementations nationales et sur les programmes ministériels, qui sont parfois indiqués au début de l'ouvrage (Fig. 5).

La deuxième méthode correspond à la mise en avant de l'auteur. Comme nous l'avons vu dans notre premier mémoire sur ce sujet, intitulé *Les manuels d'instruction militaire entre 1870 et 1900*, les auteurs sont régulièrement utilisés pour justifier le contenu du manuel. Nous avons consacré une partie aux auteurs et à leur typologie⁵⁸ et cette partie nous avait permis d'identifier plusieurs éléments. Tout d'abord, quand l'auteur est nommé — ce qui n'est pas toujours le cas —, son expérience est mise en avant soit par son grade comme par exemple avec le général Wolff auteur d'IGPS 3, le *Manuel du soldat d'infanterie en usage dans la division d'Alger* ; soit par sa nationalité censée imposer le respect — notamment lorsque l'auteur est Allemand, ou Russe ; soit par sa notoriété personnelle lorsqu'il s'agit d'un personnage connu dans le monde militaire, comme le général Dragomiroff, auteur de CS 25, le *Manuel pour la préparation des troupes au combat — Préparation de la compagnie*. Quand le nom de l'auteur n'est pas donné et qu'il s'agit d'un auteur générique, le grade est en revanche précisé, comme s'il s'agissait là d'un gage de véracité et de crédibilité du propos. C'est le cas par exemple dans notre série des *Manuels de connaissances militaires pratiques*, dont l'auteur est invariablement « Un officier d'état-major⁵⁹ », ou pour les *Livre du Caporal* écrits par « Un chef de bataillon d'infanterie⁶⁰ ». Enfin, le dernier type d'auteurs que nous avons isolé correspondait aux institutions, dont la légitimité n'est pas à refaire.

Finalement, la troisième façon d'asseoir la légitimité du manuel réside dans le texte en lui-même, avec ce que nous avons appelé les arguments d'autorité. En effet, le texte lui-même peut être émaillé de références rendant encore plus crédibles les assertions, et donnant plus d'impact à la leçon par un jeu de *si cette personne l'affirme, alors cela doit être vrai*. Les sources données pour les enseignements sont particulièrement intéressantes

⁵⁸ CHABRY Z., *Les manuels d'instruction militaire entre 1870 et 1900*, mémoire d'histoire du livre, sous la direction de M. Philippe Martin, Lyon : ENSSIB, 2020, p. 52-67

⁵⁹ IGG 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 14, 15

⁶⁰ IGG 19, 20, 21, 23, 26, 27, 28

en ce qu'elles révèlent les figures d'autorité reconnues par l'armée à l'époque qui nous intéresse. Or, les premiers que l'on cite et que l'on écoute ne sont justement autre que les Allemands et les Prussiens. Les références à leurs théoriciens, à certaines situations qu'ils ont connues ou certains aspects de leur système sont nombreuses et nous ne les citerons pas toutes en détail. Cependant, quelques manuels permettent d'avoir une idée des propos tenus.

Dans IGG 4 premièrement, à savoir le *Manuel de connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers* plusieurs références sont faites aux allemands, notamment dans la partie infanterie. Ainsi, dans le premier chapitre de cette partie, consacré aux Marches, le §1^{er} correspond aux « Observations sur le service des étapes ». Le texte commence par les recommandations données par le manuel avant de proposer une partie, distinguée typographiquement par une police de taille plus réduite (Fig. 6), qui commence comme ceci : « Voici, d'après la *Revue Militaire*, certaines recommandations faites dans l'armée allemande⁶¹ ». Le texte continue ensuite en faisant la liste de ces recommandations. Le cas allemand est donc pris non seulement comme exemple, mais également comme modèle vers lequel tendre. Ces références continuent tout au long de l'ouvrage, avec par exemple, toujours dans cette partie Infanterie, un point sur les patrouilles dans lequel les patrouilles rampantes sont abordées. Le texte commence par expliquer l'utilité de ces patrouilles, avant de procéder au même arrangement typographique pour parler des habitudes prussiennes : « Les Prussiens les composent de trois hommes intelligents et courageux⁶² ». Le recours aux habitudes allemandes et prussienne est courant et montre l'intérêt que l'on porte à leurs méthodes dans l'armée française. Vu le contexte de la fin du XIX^{ème} siècle, cela n'a rien d'étonnant. En effet, comme nous avons pu le voir en introduction, l'impact de la guerre de 1870 dans l'armée française a été grand et ce également d'un point de vue théorique. La défaite subie par la France l'a amenée à se tourner vers les modèles vainqueurs et à s'en inspirer, comme l'a montée J.-F. Chanet : « la comparaison avec le modèle prussien, qui reposait sur l'idée d'un lien essentiel entre l'État et la Nation d'où découlaient le principe du service militaire obligatoire et la formation d'une armée de réserve constituée par tous les hommes déjà appelés au contingent, devint un préalable à toute décision, une justification

⁶¹ IGG 4 p. 302 ; le texte est le même dans IGG 3, ainsi que dans IGG 5 et 9, 10 qui, même s'ils sont plus tardifs, ont exactement le même sommaire et nombre de pages.

⁶² IGG 4 p. 318 ; le texte est le même dans IGG 3, ainsi que dans IGG 5 et 9, 10 qui, même s'ils sont plus tardifs, ont exactement le même sommaire et nombre de pages.

à toute critique⁶³ ». Cette notion de justification, ou de préalable, est ici particulièrement visible : en effet, l'exemple prussien ou allemand est donné sans aucune explication, comme s'il se justifiait par lui-même et que sa seule mention faisait office de loi. Pour autant, il existe tout de même une relation particulière au modèle allemand : le texte les loue et encourage à suivre leur exemple, il reste cependant clair qu'ils sont l'ennemi de la France.

Ainsi, nous pouvons voir que le modèle allemand, ou prussien, est très largement mis en avant dans les manuels et sert d'argument d'autorité. Il ne faut cependant pas perdre de vue, ni oublier le contexte dans le lequel ce modèle s'est imposé : la défaite de 1870. En effet, l'armée prussienne a démontré sa supériorité à cette occasion, ce qui a provoqué un sursaut dans l'armée française et une remise en question des pratiques. Le modèle prussien a donc été valorisé et copié dans une certaine mesure, mais dans l'objectif affiché de la vengeance, au moins dans un premier temps. Cela peut se voir dans les manuels : le modèle allemand est cité en exemple, mais quand il s'agit de définir l'ennemi, ce sont également les Allemands qui sont visés. Dans la série des *Manuels de connaissances militaires pratiques* jusqu'à IGG 17⁶⁴ il existe un point « Petit vocabulaire français-allemand ». Dans IGG 1 et 2, il est situé dans la II^e partie de l'ouvrage, nommé Reconnaissances, dans le chapitre III « Partie statistique des reconnaissances ». Ce chapitre s'organise en une suite de points (Fig. 7), dont le vocabulaire. L'objectif de la reconnaissance statistique est, dans le cadre militaire « de rechercher incessamment, avant et pendant la guerre, les éléments que possèdent une portion de terrain en vivres, en hommes, en moyens de transports, et en matériaux pour faciliter la vie des troupes⁶⁵ ». Il s'agit donc des compétences nécessaires pour faire vivre une armée sur son terrain de campagne, un terrain qui est donc présumé ennemi. Le fait d'avoir mis ce vocabulaire dans cette partie spécifique montre bien la place des germanophones dans l'idée des auteurs : ils font partie des ennemis à reconnaître et, s'il faut savoir se débrouiller en allemand, c'est dans l'optique d'une campagne se déroulant sur leur territoire. La position de ce vocabulaire dans les éditions suivantes IGG 3 à IGG 15 est encore plus frappante. En effet, le vocabulaire a été déplacé, du chapitre III au chapitre premier, intitulé : « Renseignements sur l'ennemi » (Fig. 8). La langue allemande est donc directement

⁶³ CHANET J.-F., *Vers l'armée nouvelle. République conservatrice et réforme militaire 1871-1879*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 38

⁶⁴ Autrement dit IGG 1, 2, 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15

⁶⁵ IGG 1, 2 p. 206

associée à l'ennemi et, c'est la connaissance de cette langue qui va permettre aux soldats de vivre sur leur pays, lors de la revanche à venir. Le vocabulaire présenté est très simple et permet uniquement de pouvoir s'exprimer dans le cadre d'une campagne en pays germanophone, il s'agit de pouvoir demander des denrées, son chemin, le nombre d'habitants... La présentation passe d'une interface directe français - allemand phonétique dans IGG 1 et 2 (Fig. 9) à une interface français - allemand - allemand phonétique dans les manuels suivants (Fig. 10). Le but n'est donc pas de donner un cours d'allemand aux lecteurs, mais de leur donner le minimum nécessaire à la survie sur le terrain, en temps de guerre.

Ce rapport à l'allemand et aux pays qui le parlent est très intéressant dans l'optique du rapport des armées françaises aux États allemands, la Prusse en particulier. Nous constatons là un rapport ambivalent avec ces derniers : leur modèle est idéalisé et copié, mais pour mieux les défaire. Il s'agit clairement de se mettre au niveau d'un rival pour l'instant trop perfectionné : de le vanter, tout en le maintenant dans un statut d'ennemi. Finalement, l'Empire Allemand, que ce soit pour le louer ou le défaire est bien omniprésent dans la pensée militaire des années 1870 et ce, jusque dans les manuels, qui conditionnent les futurs officiers. Cependant, comme nous l'avons dit, ce vocabulaire disparaît dans les éditions tardives des *Manuels de connaissances militaires pratiques*, avec IGG 17, en 1880 : faut-il y voir un recul de la volonté de revanche de la nation française ou simplement une réorganisation de l'enseignement ? Nous avons pu voir que les références au modèle allemand ont continué dans les années 1880, la deuxième solution serait donc plus probable, même si, dix ans, après, l'Empire allemand avait peut-être perdu son statut de menace et de cible prioritaire.

Les arguments d'autorité avancés dans les ouvrages peuvent certes correspondre à la pensée allemande, mais ils peuvent également venir de personnalités françaises, dont le statut de théoricien n'est plus à faire. C'est le cas du Colonel Lewal, que nous avons déjà pu rencontrer pour son rôle dans la théorisation de l'enseignement militaire français. Il est par exemple cité dans IGG 4, encore une fois : « Nous résumons dans ce § les principes énoncés avec des développements plus complets, par M. le colonel Lewal, dans sa conférence sur la marche d'un corps d'armée⁶⁶ ». D'autres noms, moins connus aujourd'hui, sont cités avec leur grade et leur fonction pour appuyer leur importance, comme, par exemple, le médecin-major Cros dans IGG 18. Dans cet ouvrage, le titre IV

⁶⁶ IGG 3, 4 p. 302

concerne l'hygiène de l'homme et du cheval et le premier chapitre est consacré à l'hygiène de l'homme. Une note de bas de page est accolée au titre, son contenu vient légitimer le texte qui suit : « Pour que l'exposé de cette question spéciale pût être fait sérieusement et de façon à inspirer confiance, il était nécessaire qu'il fût vérifié et corrigé par un homme compétent, c'est ce qui a eu lieu. Le présent texte a été soumis à l'examen de M. le médecin-major Cros, qui a bien voulu prêter à cette nouvelle édition du Manuel, le concours de sa compétence et de son expérience⁶⁷ ». La raison pour laquelle le nom du médecin est cité est exprimée dans des termes très clairs : il s'agit bien d'inspirer confiance, de rendre l'écrit valable au lecteur. Ainsi, le manuel vient puiser sa légitimité dans le nom et la fonction du médecin-major Cros, qui grâce à l'expérience acquise est présenté comme à même de délivrer ce discours.

Les personnalités convoquées ne sont par ailleurs pas nécessairement françaises, comme avec la citation du lieutenant-colonel Kouropaktine chef d'état-major du général Skobelew devant Plewna toujours dans IGG 18. Dans la partie sur le tir de ce manuel, le §3, consacré aux feux à grande distance s'ouvre sur une double citation qui analyse la pratique du tir à grande distance guerre de 1870, avec la bataille de Saint-Privat, puis celle de 1877 contre les Turcs. Or ces citations viennent du lieutenant-colonel russe Kouropaktine. La première phrase du paragraphe suivant ces citations montre le crédit que l'on leur accordait : « Tels sont les deux faits principaux ayant servis de points de départ aux études entreprises depuis plusieurs années en vue de réglementer l'emploi sur le champ de bataille des feux de mousqueterie aux grandes distances⁶⁸ ». Cela prouve que les théoriciens et analystes de la guerre étrangers sont bien lus et étudiés, et que de cette lecture découle une remise en cause des pratiques de la guerre et du combat.

Enfin, le dernier type d'argument d'autorité ne repose pas sur les personnalités mais sur l'expérience et, en particulier l'évènement. Des batailles sont ainsi convoquées pour montrer l'exemple et illustrer les propos théoriques. Par exemple, lorsque le lieutenant-colonel Kourapraktine est cité, il mentionne la bataille de Saint-Privat et la guerre turco-russe, ce sont deux éléments qui sont développés dans les pages suivantes du manuel. La bataille de Saint-Privat est décrite au point 783 de l'ouvrage alors que la guerre turco-russe est racontée au point 784. Ces exemples d'expériences viennent également à d'autres moments de l'ouvrage, par exemple, dans la partie sur l'hygiène et notamment

⁶⁷ IGG 18 p. 369

⁶⁸ IGG 18 p. 411

des blessures, le dernier paragraphe insiste sur le rôle de la volonté et du moral des soldats dans la guérison. Justement, pour illustrer ce propos l'ouvrage cite général Brack qui fit part de ses expériences aux batailles de Tilsit et de Wagram. Il raconte par exemple : « A l'affaire de Pappa, un adjudant du 9^e houzards reçut un coup de sabre qui lui fait au cou une entaille des plus larges ; sa tête se pencha sur ses épaules et ses yeux se fermèrent ; je le crus mort. Il était avec nous à Wagram. Il avait *voulu vivre*⁶⁹ ».

Pour conclure, la pédagogie dans les manuels repose sur différents ressorts : à la fois par la présentation des ouvrages, mais également par le texte en lui-même et la façon dont il se construit. Le texte prend sa source dans les programmes nationaux, mais chaque manuel a une façon spécifique de le mettre en scène, de le valoriser, que ce soit par des éléments visuels (images, jeux typographiques) ou bien par des références, des exemples. Le public visé joue nécessairement sur la façon dont les manuels sont construits et sur les enseignements qu'ils prodiguent. C'est justement sur les sommaires, la façon dont les enseignements se succèdent et les sujets enseignés à chacun que nous voulions maintenant nous concentrer.

3. Des plans et des programmes des manuels

Les manuels sont fondés avant tout sur des programmes et des règlements ministériels, ceux-ci sont parfois cités dans les manuels, soit dans la partie concernée, soit pour l'intégralité du manuel. Par exemple, dans le Livre du Caporal IGG 19, la première partie, consacrée aux manœuvres de l'infanterie est notée comme étant tirée du « Règlement du 12 Juin 1875 sur les manœuvres de l'infanterie⁷⁰ », ou encore dans le *Manuel de connaissance militaires pratiques destiné à MM. les Officiers et Sous-Officiers de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale, ainsi qu'aux volontaires d'un an*, IGG 12, la première partie topographie dépend du « Programme ministériel du 30 Septembre 1874 », le manuel va même plus loin en expliquant que son plan découle directement du programme « l'ordre même de ce programme est suivi dans la première partie de l'Appendice⁷¹ ». Nous n'avons malheureusement pas eu le temps de nous plonger dans les programmes officiels, afin de déceler les différences entre le texte des

⁶⁹ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 382

⁷⁰ IGG 19 p. 9

⁷¹ IGG 12 p. VII, dans la table des matières

manuels et celui des programmes, ce serait cependant là un travail à effectuer ultérieurement. Certains manuels, par ailleurs, sont officiels, publiés par l'imprimerie nationale et approuvés par le ministère de la guerre : c'est par exemple le cas de CS 15, le *Manuel de Gymnastique, approuvé par M. le Ministre de la Guerre le 26 Juillet 1877*⁷².

Quoiqu'il en soit, l'étude des manuels nous permet de voir que les matières étudiées pouvaient être différentes selon les grades auxquels les manuels étaient destinés. Pour mieux se rendre compte de ces matières, nous nous sommes appuyés sur les manuels d'instruction générale a destination d'un grade (IGG) ; en effet, les manuels trop spécialisés ne nous permettent pas de nous rendre compte des différences de programmes.

L'enseignement chez les officiers et sous-officiers :

Dans la série d'ouvrage que nous avons nommé IGG, nous disposons en particulier d'une série de manuels, intitulés les *Manuels de connaissances militaires pratiques* (Annexe 2) et qui sont systématiquement adressés aux officiers et sous-officiers. Nous avons étudié dans notre précédent mémoire la répartition des matières et des thèmes dans les manuels, ce qui nous permet d'avoir une visibilité sur ces enseignements, nous avons repris ces statistiques, uniquement pour les ouvrages de cette série (Annexe 4). Ce tableau nous permet de constater que les matières abordées dans ces manuels sont :

- La topographie ;
- La fortification ;
- La reconnaissance de l'ennemi ;
- L'hygiène ;
- Le tir, dans une moindre mesure puisqu'il n'apparaît pas dans toutes les éditions ;
- La tactique qui correspond à l'apprentissage des mouvements des différents corps d'armée ;
- La manœuvre ;
- L'administration, seulement dans les dernières éditions ;

⁷² CS 15, couverture et page de titre.

- La logistique, qui passe par toutes les parties de reconnaissance statistique et de préparation des opérations.

Les parties les plus abordées sont celles surlignées en rouge, à savoir : la reconnaissance de l'ennemi, d'IGG 1 à IGG 15 puis la topographie d'IGG 17 à 30. Pour rappel, la reconnaissance de l'ennemi correspond à tous les savoirs, sur le terrain, pour apprendre à éclairer, reconnaître les ennemis éventuels, s'appropriier le terrain et y vivre⁷³. Ainsi, les connaissances demandées aux officiers et sous-officiers sont variées, cependant, nous pouvons voir qu'un effort est fait sur tout ce qui concerne l'appropriation et la connaissance du terrain de la guerre. En effet, la topographie est une matière parmi les plus abordées, elle consiste à savoir dresser et lire une carte, savoir qui avait été considéré comme manquant en 1870 chez les cadres de l'armée ; les fortifications ont également un pourcentage assez fort et régulier de représentation dans ces ouvrages : elles consistent à savoir s'installer sur le terrain et créer un camp assez résistant et protecteur, même en terrain ennemi. Enfin, la reconnaissance de l'ennemi est la savoir par excellence permettant de se repérer et d'anticiper en temps de guerre. Il s'agit manifestement des points sur lesquels les officiers et sous-officiers étaient les plus demandés, même s'ils avaient bien sûr un lourd apprentissage de la tactique et de la gestion des troupes obligatoire.

Outre cette série de manuels, nous disposons également des deux *Livre du sous-officier*, qui nous permette de compléter notre analyse. Ne disposant que de deux manuels, qui par ailleurs ont la même construction, nous avons décidé de reproduire les statistiques des matières ici plutôt qu'en annexe :

Cote	TOP	FOR	TIR	TAC	SER	ADM	Divers
IGG20 / 21	8,7	8,4	9,9	22,9	15,4	23,2	11,5

Tableau 1 : Statistiques des thèmes abordés en pourcentage pour chaque thème, pour *Le Livre du sous-officier d'infanterie. Manuel des connaissances militaires théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice des fonctions de ce grade*

⁷³ Pour plus de précisions, se reporter à notre mémoire de M1 et à la reproduction du détail des sommaires de certains ouvrages.

Le profil des matières abordées dans ces manuels est légèrement différent des *Manuels de connaissances militaires pratiques*, la topographie et la fortification sont toujours présentes, cependant la reconnaissance de l'ennemi n'est pas abordée. La tactique prend, comme attendu, une part très importante de l'enseignement, mais la véritable surprise réside dans l'administration qui est le sujet le plus abordé de l'ouvrage. Cette matière n'a commencé à apparaître que dans les derniers *Manuel du connaissances militaires pratiques*, à partir d'IGG 14 publié en 1878, à hauteur de 7% de l'ouvrage, et la partie n'a augmenté que dans la dernière édition de notre corpus, IGG 30, datant de 1888. Or, les *Livre du sous-officier* ont tous deux été publiés en 1883 : il semble donc que, dès le début des années 1880, cette nouvelle compétence ait été accordée aux officiers et surtout aux sous-officiers, ou en tout cas qu'on ait cherché à la développer.

Maintenant que nous avons vu les compétences les plus demandées aux officiers et aux sous-officiers, nous allons pouvoir les comparer avec celles demandées aux caporaux et, dans une moindre mesure, vu le manque de manuels qui leur sont directement adressés, à la troupe.

L'enseignement chez les caporaux :

Pour les caporaux, comme pour les officiers et sous-officiers, nous disposons d'une série d'ouvrage, les *Livre du Caporal, manuel des connaissances militaires théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice des fonctions de ce grade*. Nous avons, pour cette série également, repris le tableau des statistiques réalisé l'année dernière :

Cote	TOP	FOR	TIR	TAC	MAN	GYM	SER	EDU	OBL	Divers
IGG19	9,5	7,6	12,4	1,6		2,5	36,5		23,2	6,7
IGG23		7,7	9,1	19	19	3,2	31,3		5,4	5,3
IGG26		7,1	9,6	27,8	16,5	2,7	28,2			8,1
IGG27		6,8	9,2	26,6	15,8	2,6	33,6			5,4
IGG28		7,2	9,7	28,2	10,5	2,7	33,7		4,7	3,3
IGG32		4,8	12,2	22,1	8,6	7,8	32,7	0,4	4,8	6,6

Cote	TOP	FOR	TIR	TAC	MAN	GYM	SER	EDU	OBL	Divers
IGG33		4,8	12,2	22	9	7,8	32,6	0,4	4,8	6,4

Tableau 2 : Statistiques des thèmes abordés en pourcentage pour chaque thème, pour *Le livre du Caporal. Manuel des connaissances militaires théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice des fonctions de ce grade*

Ce tableau nous permet de nous rendre compte que la matière la plus abordée pour les caporaux est le service, c'est-à-dire la façon de servir selon les différentes situations : en campagne, ou bien le service intérieur à la caserne ou enfin le service des places. Cette matière est celle qui permet de régler les comportements ainsi que les tâches et obligations de chacun lors de la vie quotidienne. Le caporal doit donc être au courant de ces règlements et doit pouvoir les faire appliquer. Nous pouvons ensuite constater que la connaissance du terrain est considérée comme beaucoup moins importante pour ce grade : la topographie n'est abordée que dans un seul ouvrage, et seule subsiste la fortification. Le tir est revanche largement abordé, ainsi que la tactique, qui, dans ces manuels, se traduit le plus souvent par l'école du soldat, qui est une des compétence attendue des caporaux, comme nous pourrions le voir. Un autre manuel de notre corpus est destiné généralement aux caporaux, il s'agit d'IGG 35, le *Manuel d'infanterie à l'usage des caporaux, conforme aux programmes en vigueur* dont voici les statistiques :

Cote	FOR	ENN	TIR	TAC	MAN	GYM	SER	ADM	EDU	OBL	Divers
IGG35	5,9	5,3	11	16,3	11,2	8,5	26,8	2,2	4,1	4,9	3,8

Tableau 3 : Statistiques des thèmes abordés en pourcentage pour chaque thème, pour le *Manuel d'infanterie à l'usage des caporaux, conforme aux programmes en vigueur*.

La répartition des matières montre, qu'une fois encore, le service est la matière la plus importante pour les caporaux. Cependant, dans ce manuel la fortification est complétée par la connaissance de l'ennemi, ce qui montre que des enseignements de ce type pouvaient tout de même être donnés aux caporaux, bien qu'ils ne représentent pas la majeure partie de leurs programmes. La tactique est là aussi largement abordée dans ce manuel, elle montre l'implication du caporal dans la formation des recrues aux

mouvements de troupes, notamment par l'école du soldat, que nous aurons l'occasion de voir plus en détail dans la partie suivante.

Enfin, seulement trois manuels de notre corpus sont destinés à la troupe : IGG 29 et 31, *6e Corps d'armée. 11e division, 22e brigade, 79e régiment d'infanterie. Instruction militaire. Education morale. Tout pour la Patrie !!* et IGPS 3, *Manuel du soldat d'infanterie en usage dans la division d'Alger*. Voici la répartition de leurs sujets :

Cote	FOR	HYG	TIR	TAC	GYM	SER	ADM	EDU	OBL	LOG	Divers
IGG29	6,9		8,1	6,9		45	8,1	0,6	3,7	2,5	18,2
IGPS3		6,9		12,5	2,1	44,4		2,1	6,9		25,1

Tableau 4 : Statistiques des thèmes abordés en pourcentage pour chaque thème, pour *6e Corps d'armée. 11e division, 22e brigade, 79e régiment d'infanterie. Instruction militaire. Education morale. Tout pour la Patrie !!* (IGG 29 et 31) et le *Manuel du soldat d'infanterie en usage dans la division d'Alger* (IGPS 3)

Il est intéressant de voir que, comme pour les caporaux, la matière la plus importante est le service. Elle prend cependant ici une majorité écrasante puisque, dans les deux cas, elle correspond à presque la moitié de l'ouvrage. Ce qui est attendu du soldat est donc, d'abord et avant tout, qu'il connaisse ses devoirs et les usages de la vie courante en temps de paix et de guerre. Les enseignements diffèrent ensuite selon les manuels, nous pouvons voir que certains sont formés à la fortification, d'autres à l'hygiène. Une autre matière commune est la tactique, avec l'école du soldat, qui doit être intégrée par tous.

Pour conclure, nous avons pu voir les différentes de compétences enseignées et donc attendues en fonction des grades : alors que les officiers font face à des connaissances plus théoriques de lecture, de connaissance et de reconnaissance du terrain, tout en étant tenu de savoir diriger leurs troupes, les caporaux sont davantage instruits sur des compétences plus terre à terre telles que le service, le tir et l'encadrement de la troupe. Les soldats, quant à eux, sont principalement, dans leurs manuels en tout cas, instruits sur le service et les obligations qu'ils ont. Enfin, nous avons pu voir apparaître, au fil des manuels, un enseignement que nous avons intitulé éducation. Il apparaît d'abord dans les

dernières éditions du Livre du Caporal, avant d'être repris dans IGG 35 et dans les manuels à destination des recrues. C'est sur cette matière et la différence qui est fait d'avec l'instruction que nous voulons conclure cette partie.

La partition instruction / éducation militaire

L'enseignement dans l'armée repose sur une dualité entre instruction pratique ou technique et éducation morale. Cette dernière, considérée comme la formation de l'homme en tant qu'homme et soldat moral peut regrouper divers enseignements. Appelée éducation militaire en opposition avec instruction dans certains manuels, elle est mise en avant comme la formation morale du soldat. Comme nous venons de le voir, elle apparaît principalement dans les manuels pour les hommes de moindre rang comme la troupe ou les caporaux. Le manuel le plus précis dont nous disposons à ce sujet est IGG 35, le *Manuel d'infanterie à l'usage des caporaux, conforme aux programmes en vigueur*. Ce manuel commence par une première partie entièrement consacrée à l'éducation militaire. Cette première partie commence par les principes de la discipline. Du premier paragraphe, nous pouvons retenir l'idée selon laquelle l'éducation militaire a pour but de « développer chez eux [les soldats] les principes de discipline et de respect de l'autorité⁷⁴ ». Pour cela, le texte rappelle des principes essentiels qu'il faut inculquer aux soldats :

- L'observation des règles hiérarchiques, pour développer chez tous « le sentiment de la responsabilité⁷⁵ » ;
- Le respect de l'ordre : c'est-à-dire que le commandant doit donner des ordres exécutables et vérifier qu'ils sont exécutés, sans quoi il entame le prestige de l'autorité ;
- Les marques extérieures de respect : c'est-à-dire que le soldat, en plus de marquer correctement son respect, doit avoir l'attitude qui convient ;
- L'attitude du supérieur vis-à-vis du subordonné, celui-ci doit être celui qu'il veut voir chez les soldats, le relâchement état contagieux ;
- La réserve à garder envers les subordonnés, pour les mêmes raisons ;

⁷⁴ IGG 35 p. 9

⁷⁵ IGG 35 p. 9

- Les relations entre égaux : qui doivent rester polies et convenables, pour maintenir l'honneur de la position de soldat ;
- La tenue ;
- L'application, en toute circonstance de ce qui a été appris à l'instruction ;
- Le service des places, qui est une excellente école où les soldats peuvent s'entraîner à connaître leurs devoirs et leurs obligations.

Enfin les règles de discipline générales se clôturent sur un résumé : il précise qu'il faut attendre l'irréprochabilité des soldats, dans tous les thèmes abordés, tout cela dans l'objectif de les former. De plus :

« En faisant appel aux qualités morales de la grande majorité des soldats et en réprimant sévèrement les fautes commises par les natures rebelles, on réussira certainement à développer ainsi chez eux l'esprit d'émulation, le sentiment de la dignité personnelle, le respect de l'uniforme, l'amour du drapeau.

On les formera ainsi rapidement à la discipline et à la pratique de toutes les vertus militaires qui doivent distinguer l'armée de la République.⁷⁶ »

Une fois ces objectifs affichés, la partie éducation militaire se fait en trois parties :

- I. Le soldat ;
- II. Vertus militaires ;
- III. L'armée.

La partie sur le soldat a pour but de convaincre du rôle du soldat, ainsi que de justifier la nécessité de la conscription universelle : « L'homme heureux et fortuné a toujours des envieux et des jaloux ; il en est de même d'un peuple : sans cesse il devra être prêt à repousser l'invasion étrangère [...]. Mais le courage individuel ne suffit pas, et, aujourd'hui plus que jamais, le nombre des défenseurs jouera un rôle important. Tout le monde doit être soldat, sous peine de manquer à la justice et à l'honneur⁷⁷ ». Il s'agit ici clairement d'exciter l'envie d'être soldat, de justifier ce devoir en le rendant grand et honorable : « L'armée est le cœur de la France, et le métier des armes est le plus honorable et le plus noble de tous les métiers⁷⁸ ». En valorisant le métier de soldat et le rôle qui est

⁷⁶ IGG 35 p. 11

⁷⁷ IGG 35 p. 11-12

⁷⁸ IGG 35 p. 12

le leur, cela permet de les responsabiliser : les soldats se sentent investis d'une mission de la plus haute importance, le service de leur pays. C'est en tout cas ce que le commandement veut inculquer aux recrues, tout en leur promettant reconnaissance en échange de leur service : « La patrie cependant sait récompenser ses enfants qui versent leur sang pour elle, et notre histoire si glorieuse est là pour en témoigner⁷⁹ ». Une fois le métier de soldat glorifié, une fois le soldat convaincu de son importance, le texte passe à la deuxième partie de l'éducation militaire : les vertus militaires. Une définition en est donnée : « La carrière des armes a ses devoirs et ses obligations : c'est ce qui constitue les vertus militaires, parmi lesquelles il faut placer en première ligne la discipline, l'honneur, la bravoure, le dévouement⁸⁰ ». La partie est ensuite divisée en plusieurs vertus traitées les unes à la suite des autres : la discipline, l'obéissance, l'honneur, le courage, la bravoure, le dévouement, l'amour du drapeau, la camaraderie et l'héroïsme. Ensuite, pour chaque vertu, un paragraphe vient expliquer de quoi il s'agit, puis il est illustré par des exemples soit de militaires, soit de batailles. Par exemple, pour la camaraderie, nous avons tout d'abord un texte introductif : « La camaraderie et [sic] le sentiment qui unit les frères d'armes [...]. Il [le soldat] doit aimer ses camarades, tacher de s'en faire aimer et ne jamais rien faire ou rien dire qui puisse attaquer la dignité du soldat, la noblesse de la profession des armes⁸¹ ». L'exercice de la camaraderie est justifié car il a plusieurs conséquences positives. La première est qu'elle « engendre l'esprit de corps, c'est-à-dire l'affection que l'on porte à la troupe dont on fait partie⁸² ». La seconde est qu'elle est le « sentiment qui nous pousse à l'humanité, c'est-à-dire au soulagement de nos semblables. Un soldat souffre-t-il ? Aussitôt, sans connaître son rang ni sa nationalité, nous devons lui porter secours⁸³ ». Une fois cette explication sur la nature de la camaraderie donnée, le texte fournit des exemples, comme celui du sergent Gay. Celui-ci, après avoir fait une reconnaissance avec sa patrouille, mais en rentrant au camp, les français les confondant avec l'ennemi commencèrent à tirer : « Le sergent Gay, qui commandait la patrouille, fait coucher ses hommes et marche sur le poste pour se faire connaître ; il reçoit une balle dans la jambe, mais il sauve son détachement⁸⁴ ». Les vertus sont donc présentées et vantées avant d'être illustrées par des exemples concrets censés stimuler l'envie d'acquiescer et de travailler ces vertus.

⁷⁹ IGG 35 p. 12

⁸⁰ IGG 35 p. 13

⁸¹ IGG 35 p. 24

⁸² IGG 35 p. 24

⁸³ IGG 35 p. 24

⁸⁴ IGG 35 p. 25

Enfin, le dernier temps de cette partie est consacré à l'armée. Il s'agit d'un texte qui justifie la nécessité d'une armée permanente, tout comme la première partie sur le soldat justifiait la conscription. En effet, le sous-titre de la partie est « Nécessité des armées permanentes ». Le premier paragraphe du texte vient confirmer cette idée :

« L'armée est la grande école du pays et la base de l'édifice social. C'est elle qui garantit l'existence et l'indépendance des États. C'est elle qui assure leur prospérité en protégeant le travail et la liberté de chacun ; c'est elle enfin qui donne à un peuple une éducation virile, développe en lui ces sentiments de patriotisme, de discipline et d'honneur qui font la gloire et la grandeur du pays⁸⁵ ».

Finalement, l'éducation morale telle qu'elle est pratiquée dans cet ouvrage correspond à ce que l'on pourrait appeler la doctrine. Il s'agit de justifier le métier, de lui donner une raison, un but et une grandeur qui encourageront les conscrits à prendre leur place sous les drapeaux, alors même qu'il ne s'agit pas d'un choix, mais d'une obligation. D'autres manuels abordent l'éducation militaire, mais rarement avec autant de précision et dans une partie qui lui est entièrement dédiée. Le plus souvent, ils font allusion à la nécessité d'éducation des recrues et de les pétrir de valeurs morales, comme dans IGG 29 et 31 :

« Les officiers doivent souvent faire eux-mêmes les théories, ne négliger aucune occasion de parler à leurs soldats pour faire passer dans leur âme les sentiments d'honneur et de patriotisme dont ils sont animés.

Ils doivent leur citer les belles actions qui honorent les membres de l'armée, flétrir les actes contraires à la dignité et au caractère militaire⁸⁶ ».

L'éducation militaire est donc séparée de l'instruction en ce qu'elle représente le versant théorique et doctrinal de l'armée. Il ne s'agit pas de donner un enseignement pratique, mais de convaincre les conscrits, à l'aube de la conscription universelle et toujours dans un contexte proche de la défaite de 1870, de la nécessité de leur engagement et des valeurs qu'il implique. L'éducation morale est là pour former les soldats au patriotisme et à l'honneur de la patrie ainsi qu'aux autres valeurs morales attendues d'un soldat.

⁸⁵ IGG 35 p. 27

⁸⁶ IGG 29, 31 p. 9-10

Maintenant que nous avons vu les ressorts pédagogiques de l'enseignement dans les manuels, ainsi que les principales matières étudiées par les soldats, nous allons nous pencher sur la pédagogie telle qu'elle était réellement pratiquée. En effet, les manuels sont souvent destinés à des officiers, sous-officiers ou caporaux, qui vont être en position d'instructeur. Lire les manuels nous permet ainsi de voir comment ils étaient formés pour enseigner, comment l'instructeur était vu et devait se comporter, mais également comment l'enseignement était fourni, c'est-à-dire les méthodes employées sur le terrain. Ces questions seront l'objet de nos deux parties suivantes.

CHAPITRE 2 : COMMENT INSTRUIRE, APPRENDRE AUX GRADES A ENSEIGNER

Cette partie sera pour nous l'occasion de rentrer dans la pratique de la pédagogie militaire. En effet, nous avons tout d'abord étudié la pédagogie dans les manuels, mais ces mêmes manuels permettent d'avoir un aperçu du déroulement de l'instruction par deux biais différents. Premièrement, parmi nos manuels, beaucoup sont destinés à des grades ayant charge de formateurs, les manuels les préparent donc à cet aspect de leur fonction et montrent ainsi comment les formateurs devaient être et se comporter. Deuxièmement, les manuels, en tant que base pour la formation, donnent des indices sur la manière dont celle-ci était dispensée à la troupe, ce qui sera l'objet de notre troisième sous-partie. Nous allons nous concentrer ici sur la façon dont on apprend aux gradés à enseigner et sur la figure du *bon instructeur*. Même si, au XIX^{ème} siècle, la comparaison entre instructeur et instituteur a pu être mise en avant, une des différences réside dans l'origine de l'autorité de l'instructeur : « Dans l'armée, l'exercice de l'autorité doit sa justification à l'éventualité d'une situation extrême, le combat et l'exposition à la mort, en quoi il se distingue essentiellement de ceux, quels qu'ils soient, qui se peuvent observer dans la vie civile⁸⁷ ». L'instructeur militaire possède une autorité en ce qu'il doit aider les recrues à posséder les compétences nécessaires à l'exercice de la guerre, c'est-à-dire qu'il doit leur donner les clés pour servir et survivre.

⁸⁷ CHANET J.-F., « La fêrule et le galon. Réflexions sur l'autorité du premier degré en France des années 1830 à la guerre de 1914-1918 », dans *Le mouvement social* n°224, 2008, p. 105

Le *Livre du Caporal* édité en 1889 propose une partition de son sommaire intéressante. En effet, l'ouvrage est divisé en deux parties : l'une s'adresse à l'élève caporal comme soldat et l'autre à l'élève caporal comme instructeur. La partition présente dans ce manuel montre bien l'ambivalence de beaucoup de manuels qui s'adressent aux lecteurs à la fois comme à des élèves et à des futurs détenteurs de l'autorité. Déjà, la première partie de l'ouvrage sur l'élève comme soldat donne une idée de ce que à quoi devra correspondre la figure du caporal comme instructeur : « Il ne perdra jamais de vue que pour faire un instructeur capable pour l'avenir, il faut d'abord faire un soldat pouvant servir d'exemple et de modèle⁸⁸ ». La seconde partie de l'ouvrage, pour les caporaux comme instructeurs, est quant à elle l'occasion de faire « L'éducation militaire de l'instructeur⁸⁹ », en première partie. Cette dernière aborde différents thèmes dans lesquels les instructeurs doivent s'illustrer, elle reprend pour cela dix points. Le premier concerne les marques extérieures de respect : il rappelle l'importance de celles-ci pour créer « une sorte de lien où les sentiments de dévouement et d'affection se mêlent au respect en constituant une véritable force morale⁹⁰ ». L'instructeur doit donc veiller à faire appliquer ces marques, aussi bien avec ses inférieurs qu'avec ses supérieurs hiérarchiques. Ensuite, le texte insiste sur les rapports que l'instructeur doit avoir avec ses subordonnés, d'abord avec l'attitude qu'il se doit d'avoir vis-à-vis d'eux : il doit être correct à tout moment, pour ne pas inciter à l'abandon et à l'agitation ; puis avec le point 3 sur la réserve que les instructeurs doivent conserver envers la troupe. Celle-ci doit être respectée à tout instant, aussi bien pendant les exercices que hors du service « car la familiarité finit toujours par reparaître et porte atteinte à l'autorité⁹¹ ». Le dernier point concernant les relations traite des relations d'égal à égal. Pour les instructeurs, les préconisations ressemblent aux autres : il doit être irréprochable, pour ne laisser aucune prise à une quelconque critique de ses élèves et pour donner l'exemple. Le point aborde par ailleurs les relations d'égal à égal entre les élèves eux-mêmes, qui doivent être. En effet, certaines attitudes des soldats peuvent nuire à l'autorité, qui serai alors « désarmée » et cela pourrait même amener dans les marches « un laisser aller qui s'étend peu à peu aux divers degrés de la hiérarchie⁹² ». Ces comportements à éviter correspondent aux expressions ordurières ainsi que les chants obscènes. Le cinquième point faisant partie de l'éducation de l'instructeur concerne la tenue : elle doit être « absolument régulière » pendant le service et donner l'exemple. Les

⁸⁸ IGG 32 p. 8

⁸⁹ IGG 32 p. 145

⁹⁰ IGG 32 p. 145

⁹¹ IGG 32 p. 145

⁹² IGG 32 p. 145

trois points suivants s'attaquent au respect des ordres et de la discipline, avec un premier paragraphe sur la nécessité de faire appliquer constamment les principes acquis pendant les leçons. Il s'agit de prévenir tout relâchement, en faisant respecter à tout instant l'ordre établi, en effet : « En n'exigeant pas impérieusement, dans toutes les circonstances, la stricte application des principes enseignés sur la place d'exercice, on amène insensiblement le soldat à douter de leur utilité, on perd le bénéfice d'une instruction laborieusement donnée, et on arrive à habituer tout le monde à se contenter de l'à peu près⁹³ ». Cette exigence doit également être présente lorsque l'instructeur donne des ordres : il doit veiller à ce que ceux-ci soient suivis : « il importe essentiellement qu'un ordre quel qu'il soit, ne tombe jamais en désuétude⁹⁴ ». Enfin, le troisième point sur ce thème envisage ce qui se produit quand les ordres ne sont pas respectés : les punitions. Contrairement à ce que l'on pourrait supposer, le texte ne fait pas l'apologie des punitions, mais insiste bien sur leur nécessaire adaptabilité : « il ne peut rien y avoir d'absolu dans la répression ; celle qui convient à un moment peut ne pas convenir à un autre, selon la variété des circonstances⁹⁵ ». En plus des circonstances, le bon instructeur et le bon chef doit savoir s'adapter à ses élèves : « Il doit être patient envers les recrues, les étudier isolément et agir différemment pour chacune d'elles⁹⁶ ». Finalement l'idée maîtresse de ce paragraphe est que seul le mauvais instructeur se voit dans l'obligation de donner des punitions : « De ce seul fait que le chef inflige de nombreuses punitions, on doit conclure qu'il doit apprendre à commander⁹⁷ ». La notion de patience est reprise dans un autre manuel de notre corpus : IGG 35, le *Manuel d'infanterie à l'usage des caporaux, conforme aux programmes en vigueur*. Dans l'article III de l'école du soldat, sur l'instruction, il est dit « Le capitaine veille avec la plus grande attention à ce que les instructeurs aient pour les hommes de recrue la douceur et la patience avec laquelle ces derniers doivent toujours être traités⁹⁸ ». Le bon instructeur n'est donc pas celui qui sévit pour se faire respecter, mais celui qui sait écouter les recrues et anticiper les potentiels problèmes. La figure de l'autorité et de l'instructeur est donc celle d'un homme bienveillant et patient, mais juste et sévère. Finalement, le texte conclut sur l'amour du métier nécessaire à son accomplissement : « L'amour du métier est la source de toutes les vertus militaires ; c'est l'orgueil de la profession, c'est l'abnégation, c'est le sacrifice, et, par eux, c'est

⁹³ IGG 32 p. 146

⁹⁴ IGG 32 p. 146

⁹⁵ IGG 32 p. 146

⁹⁶ IGG 32 p. 146

⁹⁷ IGG 32 p. 146

⁹⁸ IGG 35 p. 38

l'expression la plus élevée du dévouement au devoir et au pays⁹⁹ ». Finalement, la figure de l'instructeur est celle de l'homme droit, irréprochable, de l'exemple à suivre à la fois dans la pratique et moralement. C'est d'ailleurs ce qui est dit dans l'avant-propos de cette partie sur l'élève comme instructeur, en parlant des principes essentiels dictés par l'inspection du 17 Mars 1884 sur les inspections générales : « L'élève instructeur, qui ne doit rien laisser à désirer sous le rapport de la tenue et de la conduite, devra s'en pénétrer et les appliquer dans toutes les circonstances du service ». Il doit être au-dessus des gens à qui il commande, non pas par mépris, mais de manière à faire respecter l'ordre et à inculquer à la troupe les valeurs du métier et de la fonction de militaire. Cette vision de l'instructeur, est reprise dans IGG 29 et 31, à savoir *6e Corps d'armée. 11e division, 22e brigade, 79e régiment d'infanterie. Instruction Militaire. Manuel du soldat. Education morale. Tout pour la Patrie !!*, publiés en 1887 et 1889. Dans ces ouvrages, une partie est consacrée aux instructeurs. Dans celle-ci, des précisions sont apportées quant à l'attitude qu'il doit avoir : la première chose qu'il doit faire est de « se mettre à la portée du soldat¹⁰⁰ ». L'instructeur doit leur parler, leur enseigner sans interruption à partir de leur incorporation pour leur montrer le bon chemin à suivre. Sans s'inscrire dans une relation de familiarité cependant, l'instructeur doit se placer comme un guide et surtout, comme un exemple à suivre : « Il faut que nous soyons tous bien convaincus que c'est en pratiquant les vertus militaires, en donnant toujours l'exemple, en réprimant tout ce qui est indigne d'un homme de cœur que nous fixerons l'attention de nos soldats, que nous les attacherons et que nous rendrons facile l'exercice du commandement¹⁰¹ ». L'instructeur est donc l'homme du contrôle à la fois de lui-même et de ses recrues et cela passe par une totale irréprochabilité. Cela va de pair avec l'attitude qui est attendue de lui.

L'instructeur est une des figures d'autorité rythmant les recrues lors de leur incorporation à l'armée. En cela, il doit avoir une aura particulière, que nous avons pu voir, mais cette aura passe également par une attitude spécifique. Comme nous l'avons vu précédemment l'instructeur est celui qui donne l'exemple, il doit donc avoir l'attitude recherchée chez ses élèves, quelques manuels donnent des indications sur ce type de comportement. Ainsi, dans IGG 20 et 21, les *Livre du Sous-officier d'infanterie*, dans la première partie de l'ouvrage, sur le Règlement du 12 Juin 1875 sur les manœuvres

⁹⁹ IGG 32 p. 146

¹⁰⁰ IGG 29, 31 p. 9

¹⁰¹ IGG 29, 31 p. 10

d'infanterie, la première partie est consacrée aux Règles Générales. Dans ces règles, un paragraphe est consacré à l'instructeur et à son attitude : « L'instructeur est le plus clair et le plus concis qu'il lui est possible dans ses explications. Le calme et le sang-froid étant le premier moyen d'ordre dans une troupe, l'instructeur doit y habituer ceux qu'il exerce et en donner lui-même l'exemple¹⁰² ». L'instructeur doit donc faire l'effet d'un homme calme et simple qui sait expliquer clairement les exercices et démontrer à la troupe l'attitude qu'elle-même doit observer. Cette nécessité du calme est également reprise dans les *Manuels de connaissances militaires pratiques*, les officiers et sous-officiers doivent donc en faire montre : « Au moment du combat, l'homme accepte facilement l'autorité d'une volonté maîtresse d'elle-même, servie par un coup d'œil exercé ; il marchera avec plus de confiance s'il sent près de lui des officiers calmes et réfléchis¹⁰³ ».

1. Qui sont les instructeurs : quel grade pour quel élève ?

L'instructeur est une figure spécifique, une figure d'autorité concentrant l'apprentissage des différentes disciplines nécessaires aux soldats, cependant, son grade peut changer. En effet, selon les disciplines, différents types d'instructeurs peuvent être convoqués. Une permanence existe néanmoins : les instructeurs sont généralement plus gradés que la troupe, sans qu'il soit nécessaire qu'ils soient officiers. Ainsi, les caporaux comme les sous-officiers, puis les officiers auront à charge l'instruction des recrues.

Les caporaux :

Les caporaux doivent être à même de dispenser certains enseignements, comme le montre la série des *Livre du Caporal* où leurs compétences sont évoquées. Ainsi, dès IGG 19 — et les ouvrages suivants de la série —, le *Livre du Caporal* daté de 1881, la partie sur le règlement des manœuvres de l'infanterie aborde l'instruction des caporaux. Il y est dit que « les caporaux doivent pouvoir enseigner le titre II du présent règlement, ainsi que la pratique du tir ; remplir les fonctions de guide à l'école de la compagnie, et commander leur escouade à la colonne de route et dans les différents exercices d'application¹⁰⁴ ». Le titre II du règlement considéré correspond à l'école du soldat. Les compétences

¹⁰² IGG 20, 21 p. 12

¹⁰³ IGG 3, 4 p. 323

¹⁰⁴ IGG 19, 23 p. 12 ; IGG 26, 27, 28 p. 13

demandées sont donc précises et ne concernent qu'une partie des leçons données aux différentes recrues. Le texte continue d'ailleurs avec ce qui est demandé aux officiers et sous-officiers et que nous verrons dans les points suivants.

Les sous-officiers :

Même s'il est dédié aux caporaux et que sa partie sur les instructeurs insiste sur les matières que ces derniers doivent enseigner, IGG 19 aborde également la question de la formation des caporaux eux-mêmes : « L'adjudant est chargé plus spécialement des caporaux¹⁰⁵ ». C'est donc un sous-officier, l'adjudant, qui est responsable de la formation des caporaux, de manière à les rendre aptes à eux-mêmes enseigner à la troupe. Les sous-officiers peuvent également avoir un rôle de soutien des officiers en prenant en charge certaines tâches. Par exemple, pour l'école de tir le *Livre du sous-officier* (IGG 20, 21) précise dans une partie la « Surveillance à exercer par les sous-officiers » ce que les sous-officiers doivent faire. En l'occurrence, il s'agit principalement du vérifier les armes, de veiller à ce que les stocks de munitions soient suffisants et autres questions pratiques pour le déroulement de la formation. La dernière phrase de la partie vient expliquer pourquoi les sous-officiers doivent s'investir dans ces tâches, pour « pouvoir suppléer et seconder les officiers dans cette partie de l'instruction¹⁰⁶ ».

Notons que les sous-officiers, même s'ils sont parfois assemblés aux officiers dans les manuels, comme dans les *Manuels de connaissances militaires pratiques* et dans la pratique, comme ci-dessus, sont les derniers grades à être proches de la troupe. En effet, au XIX^{ème} siècle, une séparation nette existait entre officiers d'un côté et sous-officiers, caporaux, brigadiers voire simples soldats de l'autre. Cette différence était matérialisée concrètement : les officiers vivaient en ville, alors que les autres vivaient à la caserne, même si, en fonction de leur statut ils pouvaient avoir une chambre séparée¹⁰⁷. Autrement dit, les deux grades que nous venons de voir représentent des soldats proches de la troupe, alors que la dernière catégorie, celle que nous allons voir en était beaucoup plus éloignée. Cela ne fait qu'accentuer les problèmes de proximité, entre ceux proches de la troupe, mais qui exercent l'autorité la plus directe et les officiers, plus éloignés et distants. Ces

¹⁰⁵ IGG 19, 23 p. 12

¹⁰⁶ IGG 20, 21 p. 85

¹⁰⁷ CHANET J.-F., « La férule et le galon. Réflexions sur l'autorité du premier degré en France des années 1830 à la guerre de 1914-1918 », dans *Le mouvement social* n°224, 2008, p. 107

problèmes de proximité ont d'ailleurs déjà été évoqués dans les manuels, dans les règles pour les instructeurs. Pour autant, la proximité du chef, par rapport au commandé peut être utile. En effet, l'autorité est conditionnée par des facteurs sociaux-culturels, mais également par la proximité entre le maître et l'élève. C'est notamment ce qu'a montré l'expérience de Milgram, qui est arrivé à la conclusion que plus l'élève est proche de son maître et moins il aura la faculté de se défaire de ses ordres. C'est justement un principe que la tradition militaire avait pressenti et pris en mains : « la puissance d'imposition d'un chef est d'autant plus grande que celui-ci est proche de ses hommes et qu'il les entraîne. Il « galvanise »¹⁰⁸ ».

Les officiers :

Comme nous l'avons dit, le *Livre du Caporal* de 1881, IGG 19, traite également des officiers et, en l'occurrence, de l'adjudant-major. Pour celui-ci, qui commande un bataillon, il y est « chargé de l'instruction théorique et pratique, en ce qui concerne les exercices à rangs serrés, de tous les sous-officiers et caporaux, il les met en état de remplir les fonctions du grade supérieur¹⁰⁹ ». Le grade d'adjudant-major, créé en 1790, était un grade spécifique attribué aux capitaines. Ils étaient alors adjoints d'un chef de bataillon. Ce grade a été créé dans un but triple : il devait s'occuper de la discipline dans son bataillon, de la partie administrative, mais également et surtout de l'instruction des bas officiers. Ce sont donc des officiers supérieurs qui ont la charge de la formation des sous-officiers. Enfin, dans IGG 19, la suite de la répartition des formations est même évoquée : « Lorsque l'instruction des caporaux et des soldats proposés est suffisante, le lieutenant-colonel le constate, et le colonel décide qu'ils seront remis aux soins de leur commandant de compagnie. Ceux-ci complètent et perfectionnent l'instruction de leur cadre¹¹⁰ ». L'instruction se fait donc à tous les niveaux et chaque grade enseigne à celui en dessous de lui : autrement dit, les hauts gradés ne semblent pas intervenir dans l'instruction de la troupe, ils ne prennent en main que les élèves dont l'instruction est déjà avancée. La place de l'officier n'est pas seulement mentionnée dans les *Livre du Caporal*, elle est également disséminée tout au long des *Manuels de connaissances militaires pratiques*. En effet, dès IGG 3 et 4 l'importance du statut d'instructeur de l'officier est mise en avant. Nous

¹⁰⁸ THIÉBLEMONT A., « L'autorité ne s'exerce pas dans le vide », dans *Inflexions* n°24, 2013, p. 105

¹⁰⁹ IGG 19, 23 p. 12

¹¹⁰ IGG 19 p. 12

l'avons vu avec l'avant-propos de cet ouvrage, qui souligne l'importance de l'instruction des cadres pour transmettre une base solide à la troupe. Ce rôle de transmetteur de l'officier est repris tout au long des manuels, sans qu'il nous soit possible de citer toutes les occurrences. Le texte est en effet émaillé de remarques sur les devoirs de l'officier selon les circonstances. Nous avons choisi de prendre pour exemple la partie sur l'infanterie de l'ouvrage, dans laquelle le rôle de l'officier nous apparaît flagrant. Ils doivent déjà avoir ce rôle d'exemple qui sied à tous les instructeurs : « En paix, en marche, au bivouac et sur le champ de bataille, c'est un devoir pour les officiers et les sous-officiers de grandir en toutes circonstances, aux yeux du soldat, le rôle honorable qu'il a à remplir et de développer sa force morale. Ils le font en prêchant d'exemple et en se mettant en communication avec leurs hommes¹¹¹ ». Il faut en cela donner confiance au soldat, se faire respecter pour que ce respect se transforme en dévouement car « avec des hommes dévoués on peut faire beaucoup¹¹² ». Les officiers jouent ensuite un rôle d'encadrement des troupes, à la fois dans leur instruction et dans leur gestion. Ainsi, toujours dans la partie sur l'infanterie et sur les marches, ils sont tenus de se réunir chaque soir, dans la mesure du possible et de noter la situation des troupes ainsi que des troupes ennemies. Cela pour être capables de résoudre ensemble les éventuels problèmes et d'être prêts aux manœuvres du lendemain. Il faut donc que chaque officier « puisse à tout instant répondre, pour la portion de troupes qu'il commande, aux quatre questions suivantes : Combien de baïonnettes ou de sabres disponibles pour le combat ? Où sont les fractions des troupes ? Combien les hommes ont-ils de cartouches ? Combien ont-ils de jours de vivres (tant de réserve que de distribution) ?¹¹³ ». Même s'il ne s'agit pas là d'instruction, nous pouvons voir le rôle généralement assumé par les officiers, qui encadrent la troupe et en sont les gestionnaires. Il en va généralement de même pour l'instruction : ils sont rarement les interlocuteurs directs des recrues, plutôt formées par les caporaux, néanmoins ils encadrent et organisent l'enseignement et les différentes formations prodiguées. Ce qui est dit dans ce manuel, est identique aux manuels suivants de la même série jusqu'à, au moins, IGG 10. Autrement dit, entre 1872 et 1876 le contenu de ces manuels n'a pas changé, le rôle de l'officier non plus.

Dans les *Livre du Caporal*, la partie sur le tir donne un exemple concret de comment pouvait s'organiser un enseignement spécifique : après l'exposition du sommaire de la

¹¹¹ IGG 3, 4 p. 322

¹¹² IGG 3, 4 p. 323

¹¹³ IGG 3, 4 p. 320

partie, son déroulement est expliqué. Ainsi, dans IGG 19 nous pouvons lire : « Un cours de tir comprenant toutes ces matières est fait chaque année aux caporaux par l'officier de tir de leur bataillon. À la fin de ce cours, le colonel, assisté du lieutenant-colonel et des chefs de bataillon, procède à leur examen¹¹⁴ ». De même, dans IGG 20 et 21, le *Livre du sous-officier d'infanterie*, la partie sur le tir commence par une explication des dispositions générales. Celles-ci sont scindées en deux parties, la première traite des fonctions du sous-officier chargé du tir, la deuxième de l'instruction des sous-officiers. Dans le premier paragraphe, nous apprenons que « Dans chaque compagnie, l'adjudant ou, à son défaut, un sous-officier désigné par le capitaine, est particulièrement chargé du tir¹¹⁵ ». Celui-ci est ainsi chargé de seconder le capitaine et les officiers de peloton, notamment pour tout ce qui est exercice de tir. Il a en plus une fonction administrative, en tenant le contrôle des exercices de tir réduits effectués et en remplissant le registre de compagnie, il est aussi chargé de la récupération et de la distribution des munitions pour ces mêmes exercices. Enfin, il est le professeur attitré des « retardataires et des maladroits¹¹⁶ ». Ce sont donc l'élite des sous-officiers, les adjudants, qui ont la charge principale de l'apprentissage du tir, même s'il semble que le capitaine et les officiers de peloton soient également impliqués. En effet, dans les éditions suivantes du *Livre du Caporal*, les précisions sur l'organisation de l'enseignement sont toujours présentes. Ainsi, dans IGG 23, puis dans IGG 26, 27 et 28 le premier chapitre de la partie sur le Tir est nommé « Organisation de l'enseignement¹¹⁷ ». Or si le premier paragraphe de ce chapitre, « Attribution des divers grades¹¹⁸ », reprend en partie le texte que nous venons de voir dans IGG 20 et 21, il apporte cependant plus de précisions sur le rôle du capitaine. Celui-ci est « désigné dans chaque régiment ou bataillon formant corps pour exercer les fonctions de capitaine de tir¹¹⁹ ». Ensuite, il obtient pour adjoint un lieutenant ou sous-lieutenant et, finalement, un adjudant ou un sous-officier est chargé du tir spécifiquement dans chaque compagnie. Le rôle de l'adjudant est repris et correspond mot pour mot au texte d'IGG 20 et 21.

Ensuite, dans IGG 20 et 21, le deuxième paragraphe reprend l'instruction des sous-officiers : « Dans chaque bataillon, l'officier de tir est chargé de l'instruction des sous-officiers et des caporaux. Cet enseignement est donné pendant la période transitoire qui

¹¹⁴ IGG 19 II Pratique du Tir, p. 3

¹¹⁵ IGG 20, 21 p. 99

¹¹⁶ IGG 20, 21 p. 99 ; IGG 23 p. 97 ; IGG 26, 27, 28 p. 122

¹¹⁷ IGG 23 p. 97 ; IGG 26, 27, 28 p. 121

¹¹⁸ IGG 23 p. 97 ; IGG 26, 27, 28 p. 121

¹¹⁹ IGG 23 p. 97 ; IGG 26, 27, 28 p. 121

précède l'arrivée des recrues¹²⁰ ». La temporalité de cet enseignement montre l'implication qu'auront ensuite les sous-officiers et les caporaux dans l'apprentissage du tir aux recrues, comme nous l'avons vu dans IGG 19 et donc la nécessité de les former avant leur arrivée à la caserne. Dans IGG 23, 26, 27 et 28 cette phrase sur la temporalité est presque la même, la seule différence réside dans la précision qui est faite sur l'officier de tir, qui est « sous la surveillance du capitaine de tir¹²¹ » ; elle fait partie du deuxième paragraphe du chapitre intitulé « École régimentaire de tir », c'est-à-dire : « L'école régimentaire de tir comprend l'instruction théorique et l'instruction pratique des cadres, ainsi que la pratique du tir¹²² ». Ce petit paragraphe rajoute des fonctions à l'officier de tir, par rapport aux *Livre du sous-officier*, ainsi il doit faire « aux sous-officiers et aux caporaux de son bataillon quelques leçons sur les articles les plus importants de la deuxième partie du règlement¹²³ ». L'officier de tir est donc chargé à la fois de l'entraînement pratique des recrues, mais également de l'enseignement théorique. Enfin, ce paragraphe se clôture sur les compétences que les caporaux et sous-officiers doivent avoir : « Les sous-officiers et les caporaux doivent connaître complètement tout ce qui concerne les fonctions de leur grade¹²⁴ ». L'apprentissage est donc nivelé en fonction du grade de l'élève, cependant chaque grade doit, à la fin de la période, avoir un niveau qui correspond aux fonctions qu'il aura à assurer. Cet enseignement est dispensé par des officiers de tir, ainsi que des capitaines, mais les évaluations de niveaux peuvent engager des grades encore supérieurs. Pour autant, les caporaux sont également des, pour les grades les plus bas. L'enseignement est donc réparti de manière à ce que chaque instruit le soit par un plus haut gradé que lui, sans que la différence de grade soit trop importante. Dans les trois dernières éditions du *Livre du Caporal* que nous avons dans notre corpus, IGG 32 et 33, le début de la partie sur le tir est aussi composé de ces précisions, réparties en deux chapitres. Le premier nommé « Attribution des divers grades¹²⁵ » et son texte correspond exactement à celui des éditions antérieures. Le deuxième chapitre est consacré à l'école régimentaire également, cependant, le texte a ici été modifié par rapport aux éditions précédentes. Si la définition de l'école régimentaire est la même, l'organisation de l'enseignement et ceux qui le dispensent sont légèrement différents : le capitaine est toujours responsable de la formation des sous-officiers et des caporaux et c'est lui qui

¹²⁰ IGG 20, 21 p. 99 ; IGG 23 p. 98 ; IGG 26, 27, 28 p. 122

¹²¹ IGG 23 p. 98 ; IGG 26, 27, 28 p. 122

¹²² IGG 23 p. 98 ; IGG 26, 27, 28 p. 122

¹²³ IGG 23 p. 98 ; IGG 26, 27, 28 p. 122

¹²⁴ IGG 23 p. 98 ; IGG 26, 27, 28 p. 122

¹²⁵ IGG 32, 33 p. 253

nomme l'officier chargé de le seconder. Ce dernier « explique au cadre les notions sommaires sur la théorie du tir contenues dans le §6 I^{re} partie¹²⁶ ». Là aussi, il est précisé que cet enseignement doit être fini à l'arrivée des recrues. Le texte prévoit ici le cas où le nombre de gradés ne serait pas suffisant pour former ces recrues, dans ce cas : « le capitaine désigne, parmi les meilleurs tireurs, quelques hommes intelligents qu'il fait dresser en vue de seconder les cadres dans l'instruction à donner aux jeunes soldats¹²⁷ ». Enfin, le texte de l'école régimentaire conclut en précisant encore une fois que les caporaux et les sous-officiers doivent savoir tout ce qui concerne leur fonction, cependant deux types de connaissances sont ici précisés : « Les sous-officiers et les caporaux doivent savoir tout ce qui concerne leur fonction dans l'exécution des tirs et les exercices d'appréciation des distances¹²⁸ ». Nous pouvons donc supposer qu'ils intervenaient, dans la formation des recrues, principalement sur ces questions.

Ce type de précisions sur le fonctionnement de l'enseignement et les personnes qui en sont chargées ne sont pas présentes que dans les parties sur le tir. Tous les enseignements ont leurs règles et leurs particularités, ainsi que leurs instructeurs spécifiques. Une constante reste cependant dans la différence de grade entre instructeur et instruit et l'importance de l'apprentissage et de la formation des instructeurs qui doivent pouvoir fournir une leçon similaire partout en France. Nous le voyons par exemple dans les parties sur l'école du soldat, dans les manuels que nous venons d'évoquer à savoir le *Livre du Caporal*, IGG 32, 33 et 35. Le fait que la fonction d'instructeur pour ces questions soit évoquée dans ces manuels montre déjà qu'il s'agit d'une des prérogatives des caporaux. Par ailleurs, au début de la partie, comme dans beaucoup de manuels, les règles générales viennent dicter la façon dont l'enseignement doit être organisé. Or, après avoir expliqué aux soldats comment enseigner et comment prononcer les types de commandements, le dernier point montre que l'enseignement était totalement codifié puisque : « Le texte de l'école du soldat en gros caractères doit être appris littéralement. Les instructeurs doivent connaître à fond les prescriptions et les observations en petits caractères, se conformer exactement à leur esprit et s'attacher à en bien faire comprendre la portée aux hommes¹²⁹ ». Les instructeurs ici sont donc obligés de transmettre à leurs élèves un enseignement appris mot pour mot dans les manuels. Cela montre

¹²⁶ IGG 32, 33 p. 254

¹²⁷ IGG 32, 33 p. 254

¹²⁸ IGG 32, 33 p. 254

¹²⁹ IGG 32, 33 p. 148

l'homogénéité de l'enseignement, au moins dans certaines matières, en l'occurrence l'école du soldat.

L'enseignement doit donc être le même pour toutes les recrues, quel que soit leur lieu d'affectation et les instructeurs peuvent avoir n'importe quel grade à partir de celui de caporal. Nous avons pu constater qu'en général, l'enseignant doit être plus gardé que celui qui enseigne, sans que pour autant l'écart ne soit trop important. Ainsi, alors que les caporaux sont formés par des officiers ou sous-officiers, les recrues semblent être prises en mains plutôt par les caporaux et les sous-officiers. Pour autant, il arrive que certaines matières doivent être enseignées par des grades particuliers. C'est par exemple ce que dit le général Dragomiroff. Dans le manuel qu'il a écrit, il s'éloigne des programmes institutionnels qui font la base de la plupart des manuels de notre corpus, pour livrer son expérience et ce qu'il a appris sur le terrain. Il va ainsi souvent à contre-courant des idées reçues sur l'enseignement et livre parfois des opinions personnelles ou des conseils. Ainsi, alors qu'il parle du service intérieur et de son enseignement, il explique que seul le capitaine de compagnie est réellement qualifié pour cette tâche :

« Qui peut donner à l'homme de recrue un apprentissage moral semblable, si ce n'est le commandant de la compagnie en personne, et lui-seul ? Si, jusqu'au moment de devenir chef de compagnie, il a fait pour de bon son service, il doit connaître non seulement le règlement, mais posséder aussi l'art de nuancer ses explications, de façon à ce que le soldat, tout en sachant ce qui est important, ne néglige point cependant d'exécuter, avec ponctualité, même les obligations les moins importantes. En un mot, lui seul peut connaître « les temps et les circonstances », tandis que les officiers subalternes ont beau savoir le règlement, l'expérience du reste leur manquera toujours ; c'est à peine la plupart du temps s'ils savent comment il faut parler à des gens simples¹³⁰ ».

Cette citation nous montre d'une part que, si les officiers subalternes sont chargés de ce genre de tâches, l'expérience, pour le général Dragomiroff, démontre qu'ils ne sont pas les plus qualifiés pour instruire les recrues. L'importance de l'expérience acquise avec le temps est pour lui bien plus essentielle que la connaissance stricte des règlements édictés par les ministères de l'armée. Il offre ainsi un point de vue différent sur l'enseignement que celui délivré par les manuels vus jusqu'à présent. Il semble qu'il ne considère pas la lecture d'un manuel et l'apprentissage d'un sujet comme étant une

¹³⁰ CS 25 p. 19-20

condition suffisante à l'enseignement. Les plus hauts gradés, de par leur expérience, sont donc plus susceptibles de faire de meilleurs enseignants et ils sont ceux qui devraient intervenir dans la formation des recrues, au moins pour certains sujets, ce que ne montrent pas les autres manuels que nous avons pu voir.

Mis à part pour le général Dragomiroff, pour qui l'expérience est la qualité la plus importante d'un instructeur, nos manuels montrent qu'ils doivent avoir la bonne attitude, mais également une base de connaissances solides. Les instructeurs doivent, avant de transmettre un savoir, être apte à le réaliser. Autrement dit, pour être instructeur de tir, il faut avant tout savoir tirer. Les aptitudes des instructeurs, les savoir-faire qu'ils doivent avoir acquis avant d'être proposés à l'avancement ou de pouvoir enseigner sont parfois mentionnés dans les manuels. Cela nous permet de compléter le portrait des instructeurs que nous nous efforçons de brosser.

2. Les aptitudes attendues des instructeurs

Nous avons vu que les instructeurs peuvent être choisis parmi différents grades et groupes, selon les enseignements et surtout, selon les élèves. Cependant, un niveau minimum est attendu pour avoir le droit d'enseigner. Nous le voyons dans certaines parties des manuels, où les compétences attendues sont spécifiées. Encore une fois, les sources dont nous disposons concernent principalement les caporaux et les sous-officiers, car ce sont les manuels leur étant destinés qui sont les plus explicites. Ainsi, dans IGG 20 et 21, le *Livre du sous-officier*, le début de la partie sur l'armement comporte un encart consacré à l'instruction exigée des hommes de troupe. Contrairement à ce qu'indique le titre, la partie ne concerne pas seulement les hommes de troupes, mais traite des différents grades.

- Les sous-officiers : ils doivent connaître le chapitre qui suit, à savoir celui sur l'armement ainsi que son équivalent du *Livre du Caporal* ; ensuite ils sont tenus de « connaître complètement et pouvoir enseigner la nomenclature, le démontage, le remontage et l'entretien des modèles en service dans le corps, savoir encaisser et déencaisser les armes de ces modèles, charger leurs

munitions dans les caisses blanches et dans les coffres à munitions des caisson de bataillon et les décharger¹³¹ » ;

- Les caporaux : les attentes les concernant sont moins élevées que celles des sous-officiers, ils doivent connaître et être capables d'enseigner tout ce qui concerne l'entretien individuel de l'arme ainsi que la nomenclature, le démontage et le remontage de l'arme.

Les soldats apprennent la nomenclature de l'arme et son entretien. Elle leur est enseignée par les caporaux et les sous-officiers qui doivent avoir ces compétences ou qui, sinon, n'auraient pas pu prétendre à l'avancement nécessaire. Cet exemple nous permet de voir quel était le seuil de connaissance nécessaire pour être instructeur, au moins en matière de tir. De même, nous avons vu dans les Livre du Caporal, les titres que les caporaux devaient connaître par cœur et être capables d'enseigner. Les *manuels 6e Corps d'armée. 11e division, 22e brigade, 79e régiment d'infanterie. Instruction Militaire. Manuel du soldat. Education morale. Tout pour la Patrie !!*, IGG 29 et 31 et destinés à la fois aux recrues et aux sous-officiers chargés de leur instruction montrent également ce que l'on attend des instructeurs et notamment des élèves caporaux, pour pouvoir prétendre à être caporal, il faut :

- « 1° Avoir servi activement pendant 6 mois ;
- 2° Savoir lire et écrire ;
- 3° Connaître les fonctions de ce grade¹³² »

En plus des compétences strictement militaires — par exemple en matière de tir — que l'on peut demander aux soldats et aux instructeurs, il leur est demandé de savoir lire et écrire.

Les qualités nécessaires pour être proposé à l'avancement sont mentionnées même avant IGG 29 et 31 dans IGPS 3, le *Manuel du soldat d'infanterie en usage dans la division d'Alger* datant de 1873. Elles sont assez similaires, bien que plus nombreuses :

- « 1° Avoir servi activement, pendant 6 mois, dans l'un des corps de l'armée ;
- 2° Être à l'école de bataillon ;
- 3° Savoir lire et écrire ;

¹³¹ IGG 20, 21 p. 84

¹³² IGG 29, 31 p. 31

4° Être en état de démontrer l'école du soldat ;

5° Connaître les fonctions de ce grade définies dans le règlement du 2 novembre 1833, le Service des places et celui des Armées en campagne, ainsi que les principales dispositions du Code de justice militaire¹³³ »

Nous constatons que les compétences ici données concernent les connaissances nécessaires pour passer caporal, cependant parmi ces connaissances le caporal doit savoir « démontrer », il doit donc, pour prétendre à ce grade être capable de connaître si bien son sujet qu'il peut le démontrer, c'est-à-dire l'enseigner. L'importance du talent de professeur est ici mise en avant pour le grade de caporal, puisqu'elle est un prérequis à tout soldat prétendant à cet avancement. Le texte va même plus loin en précisant les compétences nécessaires à ceux voulant devenir caporal-fourrier : en plus des éléments ci-dessus, ils doivent être capables d'écrire sous la dictée, de connaître la grammaire et des éléments de comptabilité. Pour que les soldats arrivent à ce niveau ils doivent suivre les enseignements de « théories pratiques qui sont faites sur le terrain aux sous-officiers et caporaux », ainsi que des cours de grammaire française, d'arithmétique, d'histoire et de géographie¹³⁴. Les soldats les plus cultivés sont ensuite proposés pour l'avancement, ils suivent alors les cours de second degré qui « permettent de se perfectionner dans la langue française, dans l'arithmétique, dans l'histoire générale et la géographie », ils reçoivent également des notions de topographie et de fortifications passagère¹³⁵.

De plus, dans IGG 35, le *Manuel d'infanterie à l'usage des caporaux, conforme aux programmes en vigueur*, l'article III de l'école du soldat traite de l'instruction des sous-officiers, des caporaux des recrues et enfin du régiment. Pour chaque paragraphe, le texte reprend les compétences que doivent avoir ces grades pour pouvoir enseigner.

Les sous-officiers ont deux types de compétences requises : pratiques et administratives. Parmi les connaissances pratiques ils « doivent pouvoir enseigner l'école du soldat, l'école de compagnie, à rangs serrés, la pratique du tir, remplis les fonctions de guide dans les exercices de la compagnie et du bataillon, et commander une section dans les diverses applications¹³⁶ ». Ensuite, pour leurs compétences que nous qualifierons d'administratives, à défaut d'un meilleur terme, ils doivent pouvoir documenter leurs

¹³³ IGPS 3 p. 139

¹³⁴ IGPS 3 p. 140

¹³⁵ IGPS 3 p. 140

¹³⁶ IGG 35 p. 37

actions, autrement dit : « Il faut qu'ils soient capables d'établir un rapport succinct, et de l'accompagner, autant que possible, d'un petit dessin explicatif des décisions prises dans une opération donnée¹³⁷ ».

Les caporaux n'ont en revanche que des compétences pratiques à acquérir. Elles sont proches de celles des sous-officiers, c'est-à-dire qu'ils doivent pouvoir enseigner l'école du soldat et de la compagnie ainsi que la pratique du tir, comme nous avons pu le voir dans les *Livre du Caporal*. Ils ne sont en revanche pas tenus de savoir commander une section, mais seulement leur escouade.

Les recrues reçoivent leur instruction de leur commandant de compagnie selon ce manuel. Elle doit se faire de manière progressive, mais quelques compétences sont jugées comme essentielles, ce sont celles qui doivent être enseignées coûte que coûte en cas de manque de temps. Il s'agit de « la charge et la pratique du tir, la marche et la seconde partie de l'école du soldat¹³⁸ ».

Nous avons déjà eu l'occasion de mentionner le manuel écrit par le général Dragomiroff, qui propose un point de vue souvent personnel sur l'enseignement et la préparation des troupes. Encore une fois, pour ce qui concerne les capacités de l'instructeur, il offre une analyse différente des manuels que l'on pourrait qualifier d'officiels ou, en tout cas, proches des programmes. Déjà, il considère que les règlements en matière d'instruction ne sont utiles que pour chaque matière prise séparément, ainsi « la fusion générale — en un seul tout — de ces éléments divers et la combinaison intime, que nécessite leur application sur le champ de bataille, ne sont et ne sauraient être l'objet d'aucune réglementation¹³⁹ ». Ainsi, les règlements sont par essence faits pour être dépassés sur le champ de bataille, synthétisés pour permettre au décideur de s'adapter aux circonstances. Cet état de fait a, pour le général, des répercussions sur ce que sont les qualités et les compétences d'un instructeur : « Les commandants de troupes sont invités à ne pas considérer la lettre de ce Manuel comme obligatoire. Il faut surtout s'efforcer d'en pratiquer l'esprit, en apportant dans l'application des conseils qu'il renferme toute sa bonne volonté et son intelligence personnelle¹⁴⁰ ». L'intelligence et l'esprit d'initiative sont mis en avant par le général, tout comme les contingences de l'enseignement qui sont pour lui déterminantes : « Le présent Manuel définit le but à atteindre et contient un

¹³⁷ IGG 35 p. 37

¹³⁸ IGG 35 p. 38

¹³⁹ CS 25 p. 1

¹⁴⁰ CS 25 p. 2

certain nombre d'indications sur la façon d'y parvenir. [...] Tout dépend des moyens dont on peut disposer, et la rigueur avec laquelle ce Manuel peut être mis en application est subordonnée à ces moyens. On exécute ce que l'on peut et, s'il y a des parties que les moyens et les circonstances ne permettent pas de mettre en pratique, on se résigne à les laisser de côté ; mais après s'être bien convaincu toutefois qu'on ne recule que devant une impossibilité réelle et non devant une apparence¹⁴¹ ».

Le général Dragomiroff, contrairement aux autres manuels qui reprennent les règlements et montrent bien la nécessité d'un enseignement harmonisé et respecté à la lettre, loue la pratique, l'adaptabilité et surtout le but à atteindre : la pratique de la guerre et du combat. Dans ce contexte, pour lui, nombre d'enseignements peuvent être mis de côté. Il prône ainsi une formation pragmatique, définie par le bon sens et les moyens accordés et tendant toujours vers ce but ultime du combat. Les nécessités d'enseignement, ou l'armée comme école de la république sont autant utopiques qu'inutiles. Le soldat doit être formé pour résister et surtout, pour survivre. L'instructeur doit donc avoir, comme qualité principale l'adaptabilité et l'intelligence. Il doit pouvoir faire feu de tout bois et préparer ses soldats le plus efficacement possible. Plus que des connaissances théoriques liées aux programmes, il doit avoir fait la synthèse de ses connaissances pour les enseigner de la manière la plus efficace possible. En effet, d'après le général, ce sont non seulement les connaissances qui font le bon soldat, mais surtout son éducation morale : « Le succès de l'instruction dépend du *caractère de l'éducation* du soldat, c'est-à-dire du degré auquel il est pénétré de la conscience de ses devoirs¹⁴² ». L'instructeur doit donc avant tout éduquer le soldat « de façon à ce qu'il remplisse toutes les obligations que lui impose le service, sans rémission, sans s'en écarter d'une ligne¹⁴³ ». Plus que des règlements pratique et des programmes, ce que le soldat doit retenir et ce qu'il doit avoir intégré à tout prix est cette éducation, qui est la clé du bon comportement et du soldat dévoué et propre au service. Il s'agit donc d'un trait que doivent posséder au plus haut point les instructeurs et qu'ils doivent savoir transmettre, car, comme en conclut Dragomiroff « c'est par conséquent l'éducation qui prime tout¹⁴⁴ ».

¹⁴¹ CS 25 p. 2-3

¹⁴² CS 25 p. 3

¹⁴³ CS 25 p. 3

¹⁴⁴ CS 25 p. 3

Ce manuel nous montre donc un autre point de vue sur l'enseignement, le point de vue pratique, guidé par l'expérience, d'un général reconnu qui remet en perspective les priorités données par les programmes officiels.

Pour conclure sur cette question de la nature du l'instructeur et de son rôle, nous voulions donner en synthèse un tableau sur la nature de la pédagogie. Celui-ci est tiré d'un ouvrage postérieur à notre corpus, datant de 1905, intitulé le *Rôle de l'officier dans la nation armée*¹⁴⁵ et issu des conférences données à l'école militaire de l'artillerie et du génie. Ces conférences étaient destinées aux élèves-officiers de l'école et, même si l'époque est légèrement différente, le rôle de l'officier semble similaire à ce que nous avons pu voir dans notre corpus. Déjà, l'avant-propos de cet ouvrage se propose de donner une vision dénuée de toute fausse idée du rôle de l'officier, comme le montre cette citation transcrite dans le texte, du général Lyautey : « Aux officiers de demain, dites que s'ils ont placé leur idéal dans une carrière de guerres et d'aventures, ce n'est pas chez nous qu'il faut le poursuivre ; ils ne l'y trouveront plus ; arrachez-leur cette illusion avant les déceptions tardives. Mais donnez-leur cette conception féconde du rôle moderne de l'officier devenu l'éducateur de la nation entière¹⁴⁶ ». Cette citation est issue d'un article de la *Revue des Deux Mondes* du 15 Mars 1891 : la place voulue pour l'officier est donc bien celle de l'éducateur, de l'instructeur qui, dans un nouveau contexte de conscription universelle, verra défiler devant lui une grande partie de la population masculine française. Le problème cependant immédiatement mis en lumière par Lyautey est le manque de préparation des officiers, confrontés à un rôle qu'ils ne connaissent que mal : « Il ne le remplit qu'imparfaitement parce que, s'il y est apte, il n'y est nullement préparé, et que l'idée de sa mission sociale ne tient presque aucune place ni dans son éducation, ni dans l'exercice de sa profession¹⁴⁷ ». Ainsi, en 1894, alors même que le rôle d'éducateur de l'officier est mis en avant, au moins conceptuellement, la mise en pratique reste douteuse. Nous pouvons d'ailleurs remarquer que les manuels dans lesquels les parties sur la pédagogie sont les plus présentes ne sont pas ceux destinés aux officiers, mais plutôt ceux pour les caporaux ou pour les sous-officiers.

¹⁴⁵ S.n., *Rôle de l'officier dans la nation armée, Versailles 1904-1905*, Versailles : École militaire de l'artillerie et du génie, S.d.

¹⁴⁶ S.n., *Rôle de l'officier dans la nation armée, Versailles 1904-1905*, Versailles : École militaire de l'artillerie et du génie, S.d., p. 6

¹⁴⁷ S.n., *Rôle de l'officier dans la nation armée, Versailles 1904-1905*, Versailles : École militaire de l'artillerie et du génie, S.d., p. 6

Pour que l'officier se trouve investi de sa mission sociale, il doit, selon Lyautey et l'ouvrage, acquérir un amour des humbles qui lui donne la volonté de former ses concitoyens, non dans un esprit de supériorité, mais dans une idée de camaraderie et de solidarité. Ainsi, alors que dans la période qui nous concerne le rôle social de l'officier n'aurait pas été assez prégnant, dès 1900 des programmes auraient été écrits pour mettre en œuvre ce changement. Dans l'ouvrage, il est fait mention d'un programme sur le rôle social de l'officier, écrit sur ordre de M. le général André, ministre de la Guerre et adopté le 22 avril 1901¹⁴⁸. Le reste de l'avant-propos de cet ouvrage dévoile le contenu de ces programmes, dont le but est de pénétrer les officiers de leur rôle d'instructeur et de leur faire comprendre qu'il s'agit là d'un des devoirs les plus essentiels de leur fonction. Un autre programme fut ensuite publié en 1902, en plusieurs parties, la première concernant le rôle de l'officier dans la nation armée, ce qui est donc l'objet de l'ouvrage que nous commentons présentement.

L'ouvrage en question résulte d'un cycle de conférences données aux élèves officiers, puisque « programmes et enseignement ne peuvent avoir de portée réelle que par leur application [...]. Il a donc paru particulièrement avantageux de faire exposer chacune des questions traitées dans les conférences par un officier professeur ou instructeur¹⁴⁹ ». Alors que dans les manuels de notre corpus, les prémises de l'importance d'avoir des officiers instructeurs formés font leur apparition, il semble qu'en 1905, ces principes ne soient toujours pas acquis. L'officier cherche toujours son rôle de professeur et de pédagogue, qui est pourtant de plus en plus codifié.

En effet, dans notre ouvrage, un tableau synoptique vient faire la synthèse de la conférence sur la pédagogie (Fig.11) : il permet donc, à quelques années de la fin de notre corpus, de voir comment la pédagogie est perçue et quels en sont les leviers. Ce tableau rend possible la liaison entre le rôle de l'instructeur que nous avons vu et la construction de la pédagogie que nous verrons avec l'organisation des leçons. Déjà, l'en-tête du tableau sépare la pédagogie, qui est l'art de l'éducation de l'éducation qui est l'art de former les hommes moraux. Ensuite, en colonnes : l'instructeur — qui est donc l'instructeur militaire — est séparé de l'instituteur — l'éducateur civil —, chacun ayant des tâches qui leurs sont réservées. Ainsi, l'instructeur se charge de l'entraînement physique, de l'instruction

¹⁴⁸ S.n., *Rôle de l'officier dans la nation armée, Versailles 1904-1905*, Versailles : École militaire de l'artillerie et du génie, S.d., p. 8

¹⁴⁹ S.n., *Rôle de l'officier dans la nation armée, Versailles 1904-1905*, Versailles : École militaire de l'artillerie et du génie, S.d., p. 9

technique et de l'éducation morale ; l'instituteur lui doit faire l'éducation, qui peut se diviser, artificiellement selon le tableau, entre éducation physique, intellectuelle et morale. Les deux ont pourtant des points communs, qui sont exposés en bas à gauche du tableau : ils ont tous deux une identité qui est visible et qui doit s'allier à un certain nombre de qualités « savoir, bon sens, tact, bienveillance, dévouement¹⁵⁰ ». Pour chacun des sujets que les deux ont à enseigner, des parenthèses précisent la teneur de l'enseignement et ce qu'il doit contenir. Le tableau se déroule ainsi de haut en bas et de gauche à droite. Le premier alinéa concerne le but de l'éducation : elle doit « former un corps sain, un esprit droit, une volonté vertueuse¹⁵¹ ». Les éléments importants sont ensuite repris en gras dans le texte du tableau, permettant de voir quels en sont les maîtres-mots, en l'occurrence : liberté, moralité, conscience et volonté. L'éducation, ou le dressage comme cela est dit, vise à développer ces qualités chez les hommes, d'un point de vue physique, intellectuel et moral.

Le tableau traite ensuite de l'éducation ou de l'entraînement physique et donne d'une part les connaissances que cela implique et, d'autre part, le but de l'enseignement. Ainsi, l'entraînement physique implique, selon le tableau « la connaissance de l'hygiène et de la physiologie », ce qui correspond à ce que nous pourrions voir dans la deuxième partie de notre mémoire. Ensuite, elle doit dans un premier temps développer le corps — par la fortification et l'assouplissement — puis conserver ces acquis en les entraînant. Le premier type d'exercice mentionné est la « gymnastique », ce que là aussi nous pourrions voir dans notre partie suivante.

Troisièmement, le tableau traite de l'instruction technique ou, dans l'enseignement civil, de l'éducation intellectuelle. C'est la partie du tableau la plus développée, elle détaille à la fois la définition et le contenu de l'enseignement, mais également ses buts, les moyens employés pour y parvenir, les méthodes d'enseignement à avoir et enfin les qualités attendues du maître. Tout d'abord il ne faut pas confondre l'instruction technique ou l'éducation intellectuelle avec l'instruction « qui n'en n'est qu'une partie¹⁵² ». Le fondement de cet enseignement est « le respect absolu de la vérité¹⁵³ », l'enseignant doit veiller à instiller dans chacun de ses élèves cette volonté de vérité. Pour cela, la règle la

¹⁵⁰ S.n., *Rôle de l'officier dans la nation armée, Versailles 1904-1905*, Versailles : École militaire de l'artillerie et du génie, S.d., Tableau synoptique

¹⁵¹ S.n., *Rôle de l'officier dans la nation armée, Versailles 1904-1905*, Versailles : École militaire de l'artillerie et du génie, S.d., Tableau synoptique

¹⁵² S.n., *Rôle de l'officier dans la nation armée, Versailles 1904-1905*, Versailles : École militaire de l'artillerie et du génie, S.d., Tableau synoptique

¹⁵³ S.n., *Rôle de l'officier dans la nation armée, Versailles 1904-1905*, Versailles : École militaire de l'artillerie et du génie, S.d., Tableau synoptique

plus importante, dont toutes les autres découlent est « d'enseigner le moins possible et de faire trouver le plus possible¹⁵⁴ ». À partir de là, quelques règles sont déduites sur l'enseignement : comme les élèves sont appelés à la réflexion, il est nécessaire de faire en sorte que le contenu proféré soit approprié à la culture du public visé, qu'il doit être intéressant et agréable et qu'il doit « occuper toute l'activité intellectuelle, apprendre à apprendre¹⁵⁵ ». Comme pour l'éducation physique, le but est d'abord de développer des compétences intellectuelles — attention, réflexion, esprit d'observation, jugement, ... — et d'apprendre à les conserver, en l'occurrence en faisant travailler la mémoire, non seulement des mots, mais surtout des idées apprises. Les moyens à utiliser pour cela sont au nombre de deux selon le tableau et sont appelés mobiles ; il s'agit de :

« 1. — *plaisir, affection, sympathie.*

2. — *curiosité, amour propre, émulation.*¹⁵⁶ »

La peur, en revanche, est déconseillée comme mobile, car elle ne fait que paralyser les élèves. Ces moyens vont de pair avec des méthodes ou "procédés d'enseignement", comme ils sont désignés. Pour expliquer ce dont il s'agit, le tableau convoque Descartes et sa définition de la méthode comme étant l'ordre que suis nos pensées. Cinq méthodes sont ensuite citées, avec leur défauts (Fig. 11), certaines faisant trop appel à la mémoire, d'autres au jugement... Chaque méthode est citée de manière relativement brute, sans que l'on sache si l'une doit être privilégiée par rapport à l'autre. L'hypothèse la plus probable est que l'enseignant devrait être capable de varier les méthodes et de les adapter selon à la fois le public et le contenu de la leçon. Enfin, le dernier point abordé concerne les qualités du maître. Elles correspondent à ce que nous avons pu voir dans nos manuels au cours de cette partie, et préfigure également la façon dont les cours sont donnés. Ainsi, il est dit que ces qualités sont :

« *Savoir et dévouement.*

Autorité, discipline sans contrainte.

Savoir louer les efforts de l'élève et lui inspirer confiance dans ses forces.

¹⁵⁴ S.n., *Rôle de l'officier dans la nation armée, Versailles 1904-1905*, Versailles : École militaire de l'artillerie et du génie, S.d., Tableau synoptique

¹⁵⁵ S.n., *Rôle de l'officier dans la nation armée, Versailles 1904-1905*, Versailles : École militaire de l'artillerie et du génie, S.d., Tableau synoptique

¹⁵⁶ S.n., *Rôle de l'officier dans la nation armée, Versailles 1904-1905*, Versailles : École militaire de l'artillerie et du génie, S.d., Tableau synoptique

*Bienveillance et tact*¹⁵⁷ »

Finalement, le dernier volet de l'enseignement abordé est l'éducation morale. Elle a pour but de « former l'homme comme individu et citoyen ». Selon le tableau, il s'agit d'un enseignement qui se vit au lieu de s'apprendre, la bonne méthode à employer est donc celle de l'exemple. Il s'agit de se placer sur le plan de l'émotion plus que de la raison, pour incliner les hommes vers des comportements citoyens. L'éducation morale, toujours selon le tableau, agit sur deux facultés de l'âme : la sensibilité et la volonté. La définition de ce que ces deux qualités supposent, ainsi que la façon de les travailler est indiquée dans le tableau, le but de l'éducation morale est de neutraliser toute inclination malveillante, ou sentiment négatif, puis de cultiver au contraire la bienveillance de l'élève —la partie la plus basse du tableau est d'ailleurs consacrée à la gestion des inclinaisons— et cela en faisant travailler la volonté, le vouloir travailler. La volonté est placée comme la qualité essentielle du soldat dans le tableau, il s'agit d'un point à ne jamais négliger : « *L'éducation de la volonté doit se poursuivre chez l'homme fait* ; la culture de cette qualité est de la plus haute importance ; c'est **elle** qui **fait l'homme**¹⁵⁸ ».

Finalement, ce tableau, qui se place comme un terminus à l'extrémité de notre corpus nous offre une synthèse sur la pédagogie et le rôle du maître dans le processus d'apprentissage. Il montre par ailleurs les matières les plus considérées et les façons dont l'enseignement est organisé. L'éducation morale, que nous avons vue, l'instruction technique et l'éducation physique, que nous pourrions étudier dans la deuxième partie de ce mémoire. Cette synthèse ne fait que confirmer ce que nous avons pu voir dans nos manuels, sur la place de l'enseignant, son attitude, son rôle et son but. Elle est par ailleurs une bonne introduction à notre partie suivante, qui concerne l'enseignement non plus du point de vue des enseignants, mais du point de vue des élèves.

¹⁵⁷ S.n., *Rôle de l'officier dans la nation armée, Versailles 1904-1905*, Versailles : École militaire de l'artillerie et du génie, S.d., Tableau synoptique

¹⁵⁸ S.n., *Rôle de l'officier dans la nation armée, Versailles 1904-1905*, Versailles : École militaire de l'artillerie et du génie, S.d., Tableau synoptique

CHAPITRE 3 : FORMER LES TROUPES, LES METHODES

D'ENSEIGNEMENT

Une fois les officiers formés sur leur rôle grâce aux manuels qu'ils ont lus, ils doivent procéder à la formation des troupes qui leurs sont assignées. Cette partie traitera de l'organisation de l'enseignement et de la pédagogie adoptée pour les troupes : comment doit-on enseigner ? comment traiter les recrues ? quelles méthodes adopter ? sont autant de questions auxquelles nous essaierons de répondre.

Tout d'abord, les manuels de notre corpus mettent en avant le fait que chaque recrue doit pouvoir assimiler ce qu'on lui apprend : l'apprentissage prévaut sur toute forme de déterminisme du corps ou du talent. C'est par l'apprentissage que les recrues pourront devenir de bons soldats et c'est donc de la responsabilité des instructeurs que de savoir mener leurs troupes. C'est ce que montre le manuel IGG 24, destiné aux élèves caporaux, dans l'introduction de la partie sur le tir :

« Tous les hommes, mêmes ceux médiocrement doués par leur constitution physique, parviennent à faire de bons tireurs aux moyens d'exercices bien dirigés. Les progrès de l'instruction dépendent à la fois de la méthode employée et des qualités de l'instructeur.¹⁵⁹ »

Cette citation est ici appliquée au contexte du tir et n'est peut-être pas valable dans toutes les situations, cependant, l'idée selon laquelle l'instructeur et la méthode qu'il emploie sont responsables de l'avancée des élèves est intéressante : cela montre que, le postulat de départ suppose que les recrues sont toutes capables de faire leur classe et d'atteindre un niveau suffisant ; c'est à l'instructeur de les y emmener, en utilisant les méthodes adéquates.

Des règles sont ainsi mises en place sur la façon d'enseigner et comment les troupes interagissent avec leurs supérieurs, ce que nous allons étudier. Le tableau synoptique que nous venons de voir nous a permis d'isoler un certain nombre de méthodes d'apprentissage en usage en 1904-1905 :

- La méthode expositive ;

¹⁵⁹ IGG 24 p. 43

- La méthode active, qui se sert du procédé de l'interrogation ;
- Les leçons de chose, avec observation de cas ;
- L'enseignement visuel ;
- L'exemple.

Dans cette partie, nous pourrions voir quelles sont les méthodes employées dans les manuels et si elles correspondent à ce qui est présenté dans le tableau.

1. Un enseignement adapté au sujet

Dans les manuels les plus anciens de notre corpus, IGG 1 et 2, datant de 1870, une partie est consacrée au « Mode d'enseignement », elle est placée en début d'ouvrage, dans les pièces liminaires, juste après l'avant-propos¹⁶⁰. Cette partie est dédiée, par les auteurs, aux camarades « chargés de faire les écoles¹⁶¹ » et leur explique la méthode employée par les auteurs pour leur ouvrage, méthode qu'*in fine* ils devront suivre pour enseigner à leurs élèves. Rappelons ici que ces deux manuels, à l'image de la série à laquelle ils appartiennent, ont été écrits par « Un officier d'état-major » et qu'ils sont destinés aux officiers et sous-officiers d'infanterie et de cavalerie. Cet ouvrage a un intérêt double : il permet aux officiers de se remémorer les connaissances qu'ils doivent avoir et savoir enseigner, tout en donnant aux sous-officiers l'occasion de s'instruire dans le cas où ils rechercheraient de l'avancement. L'ouvrage est donc à la fois une source primaire pour les officiers et sous-officiers, ainsi qu'un manuel permettant d'organiser les cours pour ceux chargés des classes. C'est pourquoi, cette partie liminaire est particulièrement intéressante : le mode d'enseignement permet de voir la méthode d'apprentissage qui est conseillée pour les officiers et les sous-officiers. Ce *Mode d'enseignement* est divisé en trois parties, qui reprennent le sommaire de l'ouvrage et les trois grandes matières qui y sont enseignées. La première matière abordée est la topographie : la première consigne donnée par les auteurs de l'ouvrage est que, dès les premières leçons, il faut aller sur le terrain « avec les sous-officiers, afin de fixer leur attention sur les diverses particularités du sol¹⁶² ». Nous voyons donc là comment les officiers doivent enseigner aux sous-officiers : la méthode qu'ils doivent suivre. Ce que nous pouvons déjà noter sur cette méthode est l'importance du terrain, au moins pour les matières telles que la topographie.

¹⁶⁰ Elle occupe les pages IX à XII

¹⁶¹ IGG 1 et 2, p. IX

¹⁶² IGG 1 et 2, p. IX

L'enseignement tel qu'il est conçu ne relève pas seulement du cours théorique, mais doit bien reposer sur une pratique et une observation du terrain. Cela est lié au fait qu'il faut, pour l'auteur, commencer par les données les plus élémentaires possibles afin de ne pas surcharger la mémoire des sous-officiers, mais de tout de suite leur donner les clés pour comprendre l'essentiel : il faut ainsi leur faire apprendre le « mot propre », le « tableau des signes conventionnels » et tous les éléments leur permettant de se repérer dans le référentiel militaire. Le temps de l'enseignement et la façon dont il doit se dérouler est également évoqué : « Il est indispensable dès le début de procéder avec une certaine rapidité, parce que la première condition pour bien faire est de fournir les renseignements à temps, et que, de plus, trop de lenteur dans le travail entraîne l'abus de détails inutiles et distrait l'esprit du but réel que l'on se propose.¹⁶³ ». Il semble donc que la formation des sous-officiers soit placée sous le signe de l'efficacité : il s'agit d'arriver, au plus vite à ce qu'ils puissent maîtriser, même sommairement, les notions de topographie et de cartographie militaires, de sorte qu'ils puissent fournir des reconnaissances et des rapports corrects et utilisables. Cependant, cette méthode ne repose pas seulement sur un apprentissage par cœur et dénué d'initiative, par exemple, pour l'exercice du croquis, l'auteur insiste sur la nécessité de « laisser à chacun assez de latitude pour lui rendre le travail attrayant¹⁶⁴ ». L'auteur va même plus loin, en décrivant la posture que doit prendre l'instructeur pour ce type d'exercice : « Que chaque élève trace lui-même son petit croquis bien ou mal ; qu'il détermine et apprécie les distances, qu'il prenne les notes relatives à la question. Quand à vous qui êtes le professeur, ne faites pas le travail ; contendez [*sic*] vous de surveiller, de corriger et d'encourager beaucoup¹⁶⁵ ». Ce qui semble donc privilégié par les auteurs, tout au long du texte, est un enseignement efficace, abordable et rapide pour les élèves, ainsi qu'un rôle de guide et d'aide de la part des instructeurs. Ceux-ci doivent répéter autant que possible, encourager leurs élèves, leur apprendre les bases tout en leur laissant une certaine liberté pour s'approprier les techniques enseignées. L'enseignement de la topographie est de loin celui qui occupe le plus le mode d'enseignement, il semble que ce soit la matière la plus considérée par l'auteur. Les deux autres sujets abordés sont les fortifications et l'hygiène mais peu est dit à leur sujet. Pour la fortification, l'importance du terrain est là aussi frappante, l'auteur insiste donc sur l'intérêt de faire faire des petits travaux aux troupes, notamment des « tranchées-abri » et de procéder à un apprentissage en continu en signalant par exemple les terrains propices

¹⁶³ IGG 1 et 2, p. X

¹⁶⁴ IGG 1 et 2, p. X

¹⁶⁵ IGG 1 et 2, p. X

à la fortification. Pour l'hygiène, enfin, la méthode est simple : « Pour l'hygiène de l'homme, nous questionnons souvent à l'improviste, afin de remettre ces notions en mémoire et de les rendre familières¹⁶⁶ ». L'apprentissage se fait donc par la répétition des notions et en les rendant omniprésentes de manière à ce qu'elles soient complètement intégrées par les soldats.

Ainsi, cette petite partie, qui disparaît ensuite des autres ouvrages de la série est particulièrement intéressante en ce qu'elle permet de voir comment les différentes matières étaient enseignées, quelles différences il y avait selon la matière et quelle était la place de l'instructeur dans cet enseignement. Nous pouvons ainsi nous rendre compte de l'importance du terrain et de la répétition dans l'enseignement prodigué, mais également de la place de l'instructeur qui ne doit pas seulement être un tyran, mais également aider et encourager ses recrues. Cela permet de plus de voir que l'enseignement est conçu de manière à aller à l'essentiel le plus rapidement possible : ce sont d'abord les notions les plus simples, mais les plus importantes qui sont enseignées et serinées aux élèves, avant de passer à des travaux pratiques plus libres, tels que le croquis. L'enseignement est voulu comme étant rapide et efficace, et permettant à tous les sous-officiers, même les moins instruits, de suivre et d'acquérir les bases nécessaires à leurs fonctions. Cette partie a disparu, sous cette forme en tout cas, des éditions suivantes du manuel, cependant des survivances peuvent être trouvées. C'est notamment le cas dans IGG 18, 25 et 30, ou, à la fin des Titres II et III, correspondant à la fortification et à la reconnaissance de l'ennemi, le chapitre XI est consacré aux « Observations relatives au mode d'enseignement des titres II et III¹⁶⁷ ». Comme dans IGG 1 et 2, pour chaque enseignement un texte est rédigé sur la façon de le prodiguer. Le chapitre commence tout d'abord par le Titre II - Fortification : comme dans les éditions précédentes, il est dit que si les leçons commencent à l'école, il est impératif d'aller sur le terrain et ce aussi bien pour les sous-officiers que pour la troupe. D'ailleurs, dans ces éditions, les deux publics sont séparés, comme nous pourrions le voir. En tout cas, la fortification s'apprend théoriquement, mais surtout pratiquement par des exercices et des répétitions. Il en va de même pour le titre III - Reconnaissance de l'ennemi, abordé ensuite. Dans un premier temps, l'apprentissage se fait par l'exemple, en lisant des mémoires d'officiers ou en parlant avec des personnes plus expérimentées, il s'agit ensuite d'entraîner son œil : « Dans les garnisons peu nombreuses, on peut se perfectionner journallement le coup d'œil.

¹⁶⁶ IGG 1 et 2, p. Xii

¹⁶⁷ IGG 18, 25, 30 p. 366

Il suffit de savoir, par un camarade, dans quelle zone du pays doivent se faire les exercices en terrain varié des diverses armes ; sans autre guide que cette indication sommaire, on cherche à retrouver au moyen d'indices, les troupes en exercices et à se rendre compte à distance des effectifs, des formations et des mouvements¹⁶⁸ ». La méthode d'apprentissage est ici différente en ce qu'elle est plus personnelle : bien sûr, la partie reconnaissance de l'ennemi du manuel montre qu'il existe des connaissances de base à assimiler, cependant la connaissance passe aussi par l'exercice individuel dans certaines situations. La reconnaissance de l'ennemi est d'abord une aptitude à acquérir personnellement, mais elle a également une application réglementaire qui se trouve dans « les exercices pour l'*instruction pratique des cadres* et dans les *Manœuvres de brigade avec cadres*¹⁶⁹ ». Il s'agit donc là d'un enseignement qui semble être réservé aux cadres de l'armée et non à la troupe. Pour cela, ils doivent notamment être capables d'exécuter des cartes et le manuel donne des conseils sur la façon d'enseigner cette compétence spécifique : « Si l'on avait à diriger les études de ses camarades ou des sous-officiers, voici un procédé qui nous semble avantageux : ne pas donner de préceptes généraux, mais les appliquer à un bois, à une hauteur, à un village, à un défilé du pays où l'on se trouve¹⁷⁰ ». Apprendre à faire une carte est déjà réservé aux officiers et sous-officiers, c'est donc à eux seulement que s'adressent ces cours. La méthode à employer est celle du cas d'étude, ce qui, dans notre tableau synoptique, correspondrait à la leçon de chose avec observation de cas, ou à l'apprentissage visuel. Ces exercices pratiques et appliqués à des cas concrets, selon le manuel, entreront plus facilement dans la mémoire : « Ces exercices laisseront dans l'esprit quelques conclusions nettes, qui reviendront à la mémoire, par la force même de l'habitude, le jour où il faudra agir sous le feu¹⁷¹ ». Le rôle de la mémoire et, plus spécifiquement, la place de l'exemple dans son fonctionnement est en effet souligné dans ce texte, comme le montre le paragraphe suivant : « Le souvenir d'une chose qu'on a faite, ou tout au moins *vue* faire reste gravé dans l'esprit et complète efficacement, à défaut de l'expérience acquise en guerre, l'enseignement théorique¹⁷² ». L'enseignement théorique, aussi bien pour les cadres que pour la troupe, est considéré à un niveau équivalent de l'enseignement pratique qui forge la mémoire et crée une expérience pouvant pallier l'absence de guerre. Les circonstances décrites dans ces manuels montrent par ailleurs qu'il est possible de s'allier avec les habitants locaux pour faire des exercices militaires,

¹⁶⁸ IGG 18, 25, 30 p. 367

¹⁶⁹ IGG 18, 25, 30 p. 367

¹⁷⁰ IGG 18, 25, 30 p. 367

¹⁷¹ IGG 18, 25, 30 p. 367

¹⁷² IGG 18, 25, 30 p. 367

notamment pour tout ce qui concerne la fortification : « Les changements de garnisons sont aujourd'hui beaucoup moins fréquents qu'autrefois. Les chefs de corps et les officiers peuvent nouer avec les habitants des relations qu'il est possible d'utiliser dans l'intérêt de l'instruction. Qu'un riche propriétaire fasse couper un bois, démolir un mur ou une maison, il se prêtera parfois à laisser faire une partie tout au moins de la besogne par des travailleurs militaires ; on trouvera de la sorte l'occasion de procéder réellement à l'organisation défensive d'un bois, d'un mur ou d'une maison¹⁷³ ».

Ainsi, selon les matières abordées toutes les méthodes d'enseignement évoquées dans le tableau sont convoquées. L'enseignement pour les officiers et sous-officiers, puisque c'est d'eux qu'il est question dans ces manuels, est basé à la fois sur des cours, parfois répétés — comme pour l'hygiène —, mais aussi sur la pratique et sur l'exemple, comme pour la fortification et la reconnaissance de l'ennemi. La cible de ces manuels correspond surtout aux gradés de l'armée française, mais d'autres manuels nous permettent d'en apprendre davantage sur la façon dont était géré l'enseignement de la troupe. D'une façon plus générale, des méthodes d'enseignements différentes peuvent être discernées selon le public auquel la leçon est adressée, c'est ce que nous allons maintenant étudier.

2. Un enseignement différencié selon le public

La plupart des manuels de notre corpus, comme nous l'avons vu ont deux niveaux de lecture : à la cible en tant que lecteur et apprenti — par exemple en tant que sous-officier cherchant à monter en grade — et à la cible en tant que futur instructeur et responsable de la formation des soldats. Ainsi, les manuels sont également des ouvrages permettant de se préparer au travail d'instructeur, en cela ils donnent parfois des cours de pédagogie, selon les publics. Une adaptation au public est en effet considérée comme nécessaire, en particulier pour les nouvelles recrues, dont l'éducation générale laisse souvent à désirer. Les manuels spécifient donc la manière de leur faire cours en la mettant parfois en opposition avec la manière de faire cours à des publics plus éclairés.

¹⁷³ IGG 18, 25, 30 p. 368

Pour les officiers ou sous-officiers instruits :

Dans la partie que nous avons étudiée dans les *Manuel de connaissances militaires pratiques*, IGG 18, 25 et 30, à savoir celle sur les observations relatives aux modes d'enseignement des titre II et III, nous pouvons voir un paragraphe différent selon le public visé, lorsque le texte aborde la fortification. Ainsi, pour la fortification permanente il est d'abord dit de manière générale qu'il faut insister sur « l'objet et le caractère de la fortification de campagne » pour ne pas induire le soldat en erreur, puis deux paragraphes se suivent selon « *Si l'on s'adresse à des officiers ou des jeunes gens bien doués* » ou « *Si l'on s'adresse à un auditoire moins bien préparé*¹⁷⁴ », qu'on peut supposer être les recrues, ou bien des sous-officiers ayant moins de facilités, ou encore les caporaux. Ainsi, lorsqu'on s'adresse aux officiers un public qu'on suppose donc instruit et apte à supporter une leçon plus lourde « on étudie de concert tout ce qui est traité au Titre II [...] L'officier doit être fixé sur les idées directrices et sur les principes rationnels afin de bien exécuter les ordres qu'il reçoit¹⁷⁵ ». Les officiers et le maximum de militaires considérés comme suffisamment instruits doivent recevoir le plus de leçons théoriques possibles afin d'avoir toutes les clés de compréhension en main sur le terrain. Il est d'ailleurs spécifié dans le texte que le commandement ne peut pas donner d'ordre précis sur les fortifications de campagne, et que ce sont donc les « chefs des diverses fractions de troupes¹⁷⁶ » qui doivent *in fine* décider de la forme prise par les fortifications. Pour les gens les plus instruits l'enseignement est donc surtout théorique, en revanche le paragraphe suivant montre une adaptation de la façon d'enseigner pour les sous-officiers, recrues ou caporaux.

Pour la troupe, ou les personnels moins instruits :

Le deuxième paragraphe de la partie du manuel est consacré à un « auditoire moins bien préparé », dans ce cas « l'enseignement théorique de la salle d'école donnera peu de résultats ». D'entrée de jeu, nous pouvons constater que l'enseignement est adapté, pour les publics les moins réceptifs : la part de théorie est coupée au profit de la pratique,

¹⁷⁴ IGG 18, 25, 30 p. 366

¹⁷⁵ IGG 18, 25, 30 p. 366

¹⁷⁶ IGG 18, 25, 30 p. 366

comme le montre la suite du texte. En effet, l'enseignement théorique est réduit au minimum, ici aux « quelques définitions et principes qu'il serait difficile de développer sur le terrain¹⁷⁷ ». Pour compenser, avant de passer à la pratique, il faut « frapper l'imagination en parlant aux yeux », le manuel propose donc de donner à voir ce qui est mentionné en utilisant du « carton, des règles, de la terre glaise, ou la cire¹⁷⁸ ». L'enseignement théorique, s'il est conservé dans une certaine mesure, est ainsi illustré et rendu plus abordable aux moyens de maquettes, c'est-à-dire de matérialisations de la pensée. Ensuite, le manuel indique de recourir à l'exemple, notamment avec l'insertion d'exemples historiques pour « anim[er] l'exposé¹⁷⁹ ». Enfin, le plus important est qu'il faut passer le plus rapidement possible aux exercices pratiques : en l'occurrence faire construire quelques modèles de fortification courants, comme les *tranchées-abris*. C'est grâce au terrain que l'enseignement peut alors avancer et marquer les esprits, puisqu'il sert de support à la compréhension : au moment de l'explication, l'élève se trouve « en présence de la réalité des choses¹⁸⁰ ».

Nous pouvons donc d'ores et déjà retenir de l'enseignement des recrues, ou des grades les plus bas que le recours à la théorie est le plus faible possible, contrairement à la pratique et à la connaissance du terrain qui sont, elles, fortement encouragées.

Ensuite, pour avoir une meilleure idée de comment l'apprentissage des recrues était organisé et de comment les instructeurs devaient procéder, les manuels destinés aux caporaux sont généralement de bonnes sources. En effet, il semble que les caporaux soient les instructeurs les plus couramment en rapport avec la troupe, puisqu'ils sont leurs supérieurs immédiats. Ce sont donc eux qui sont le plus formés à enseigner aux conscrits et aux recrues, dont les niveaux d'instruction à la fin du XIX^{ème} siècle étaient très variables et rarement totalement satisfaisant.

La série d'éditions du *Livre du Caporal* dont nous disposons dans notre corpus est un bon exemple de cela, dans la mesure où de multiples conseils sont donnés pour l'enseignement des troupes et les méthodes à employer. Nous avons décidé, plutôt que d'analyser les manuels les uns après les autres de faire une liste des conseils qui sont donnés pour l'enseignement :

¹⁷⁷ IGG 18, 25, 30 p. 366

¹⁷⁸ IGG 18, 25, 30 p. 366

¹⁷⁹ IGG 18, 25, 30 p. 366

¹⁸⁰ IGG 18, 25, 30 p. 366

- Le travail par petits groupes :

Dans IGG 19, le manuel de 1881, la partie école du soldat est écrite pour que les caporaux puissent la répéter aux soldats et la leur apprendre. Avant le texte en lui-même, des règles générales sont énoncées, qui montrent comment étaient faits les groupes : « Les articles II, III et V sont enseignés en réunissant quatre hommes que l'on fait placer sur un rang¹⁸¹ ». Dans IGG 23, les groupes de travail pour l'école du soldat comptent encore quatre soldats¹⁸² : les effectifs n'ont pas augmenté et les groupes de travail sont toujours réduits de manière à permettre une meilleure instruction. Ce groupe peut cependant être augmenté selon la matière apprise, ainsi, dans IGG 23, nous apprenons que pour les exercices d'assouplissement et les derniers articles du chapitre, les groupes iront de 8 à 15 hommes¹⁸³. Cependant, dès IGG 26, publié en 1885 soit seulement un an plus tard qu'IGG 23, le nombre d'hommes par groupe d'apprentissage n'est plus spécifié. Dans le premier chapitre de la première partie de l'école du soldat, les règles générales s'ouvrent de la sorte : « Le premier chapitre de la première partie est enseigné au plus petit nombre d'hommes possible à la fois¹⁸⁴ ». Cela démontre la volonté de garder un nombre le plus réduit possible de soldats par groupes, cependant, ce changement est certainement dû à une augmentation des effectifs et à une impossibilité de maintenir des groupes aussi réduits que trois ou quatre soldats.

- La décomposition des mouvements :

L'apprentissage des mouvements est une étape nécessaire pour beaucoup d'enseignements de l'armée, comme l'école du soldat, l'armement, la gymnastique... Cela se voit dans IGG 19, dans le Chapitre II de l'école du soldat, article II sur le maniement des armes : « L'exécution de chaque commandement ne forme qu'un temps, mais ce temps est divisé en mouvements, afin d'en mieux faire connaître le mécanisme aux soldats¹⁸⁵ ». Les mouvements ainsi décomposés sont appris par les soldats, d'abord sans rythme pour qu'ils s'y familiarisent, puis à la cadence imposée qui est de « un quatre-vingt dixième de minute¹⁸⁶ ». Dans les autres manuels de la série, la précision des

¹⁸¹ IGG 19 p. 32

¹⁸² IGG 23 p. 15

¹⁸³ IGG 23 p. 15

¹⁸⁴ IGG 26, 27, 28 p. 16 ; IGG 32 p. 150

¹⁸⁵ IGG 19 p. 32 ; IGG 32 p. 150 : les règles générales de l'instruction individuelle de l'école du soldat sont reprises dans les manuels suivant IGG 23 de cette série.

¹⁸⁶ IGG 19 p. 32

mouvements est toujours louée et nous apprenons même que l'instructeur est tenu de les montrer une première fois : « L'instructeur donne l'explication de chaque mouvement en peu de paroles, claires et précises, et l'exécute toujours lui-même, afin de joindre l'exemple au principe¹⁸⁷ ». Pour être bien compris il faut donc, premièrement décomposer les mouvements, deuxièmement, les expliquer clairement et enfin les montrer en exemple.

Ensuite, ce sont aux soldats de faire preuve d'initiative personnelle et de persévérance, ils doivent s'entraîner, avec le moins d'aide possible de l'instructeur qui « accoutume les soldats à prendre d'eux-mêmes la position démontrée, *ne les touche* pour la rectifier que lorsque leur défaut d'intelligence l'y oblige¹⁸⁸ ». Il ne doit cependant pas s'acharner sur une position, mais les faire apprendre progressivement en n'y consacrant pas trop de temps, pour que l'apprentissage reste régulier. Les commandements sont ainsi donnés à voix haute, selon une tonalité réglée et uniforme en France, et l'instructeur doit veiller à laisser assez de temps entre ses commandements préparatoires et des commandements d'exécution pour permettre aux soldats de réussir l'exercice. Dans IGG 32, la même idée de ne pas manipuler les soldats est présente : « L'instructeur montre les mouvements à exécuter ; les hommes s'exercent d'eux-mêmes sans commandement¹⁸⁹ ». Ainsi, non seulement les hommes doivent exécuter les mouvements sans aide, mais, dans IGG 32, ils peuvent également prendre la liberté de s'entraîner sans commandement quand les connaissances qu'ils ont sont suffisantes.

Les cours se font donc en petit groupes, et les mouvements, quand cela est nécessaire, sont nécessaires sont décomposés et appris progressivement de manière à laisser une chance à tous de les assimiler.

- Un enseignement court mais répété :

Le *Livre du Caporal* montre aussi, dans certains enseignements, que les leçons devaient être courtes, mais répétées : « Les séances consacrées à l'instruction du tireur doivent être courtes et fréquentes¹⁹⁰ ». Ici, la durée des leçons est spécifiée pour cet enseignement précis, mais c'est un critère qui réapparaît dans d'autres manuels et notamment celui que nous allons maintenant étudier.

¹⁸⁷ IGG 23 p. 14 ; IGG 26, 27, 28 p. 13 ; IGG 32 p. 147 : les règles générales de l'école du soldat sont reprises dans les manuels suivant IGG 23 de cette série.

¹⁸⁸ IGG 23 p. 14 ; IGG 26, 27, 28 p. 13

¹⁸⁹ IGG 32 p. 150

¹⁹⁰ IGG 32 p. 170

En effet, outre la série des *Livre du Caporal*, IGG 35, le *Manuel d'infanterie à l'usage des caporaux, conforme aux programmes en vigueur* de 1891 donne également ce type de recommandations. Dans la partie école du soldat de cet ouvrage, encore une fois, un certain nombre d'indications sur la formation des recrues sont données. Par exemple, il est dit que l'instruction des recrues est répartie deux fois dans la journée : « Les hommes de recrues sont exercés habituellement deux fois par jour : la durée de chaque exercice est réglée selon les circonstances par le chef de corps¹⁹¹ ». L'entraînement et l'instruction a donc lieu deux fois par jour et est adapté par le chef de corps, aux recrues présentes. Par ailleurs, il est recommandé de changer régulièrement de sujet : « L'instruction est donnée de manière simple, facilement compréhensible, suivant une marche progressive, et sans attendre l'épuisement complet d'un sujet pour passer à un autre¹⁹² ». Le manuel propose donc de faire alterner différentes disciplines, qu'il cite : gymnastique, assouplissement individuel, marche, maniement, montage et démontage de l'arme, exercices préparatoires de tir... En plus de ces exercices pratiques, il faut que les recrues soient initiées à des savoirs plus théoriques, comme la discipline ou le service intérieur. En bref, les entraînements doivent se tenir deux fois par jour et faire intervenir différentes disciplines, pour ne pas surcharger les recrues. Après ce passage sur l'instruction, la partie école du soldat s'ouvre par les règles générales. Bien que ce manuel ne fasse pas partie de la série précédente, qu'il ait été publié après le dernier *Livre du Caporal* de notre corpus, à savoir en 1891, et pas un éditeur différent : le texte est le même que dans le *Livre du Caporal*¹⁹³. Nous ne reviendrons pas sur ce qui est dit, notons cependant que les textes pouvaient être repris d'un manuel à l'autre, nous aurons l'occasion de constater ce procédé dans la partie suivante.

Enfin, même dans les manuels destinés aux recrues, comme IGG 29 et 31, *6e Corps d'armée. 11e division, 22e brigade, 79e régiment d'infanterie. Instruction Militaire. Manuel du soldat. Education morale. Tout pour la Patrie !!*, la partie dédiée aux instructeurs donne un aperçu des règles pour bien construire ses leçons face à la troupe. Là aussi, une des idées principales est que les leçons doivent être les plus brèves possible et faire intervenir différents sujets pour ne pas entraîner de monotonie : « Les instructeurs doivent se mettre à la portée des soldats : les séances doivent être courtes, les sujets traités

¹⁹¹ IGG 35 p. 38

¹⁹² IGG 35 p. 38

¹⁹³ Pour comparer, prendre les différentes éditions des *Livre du Caporal* sus-mentionnées et aller à la page 39 d'IGG 35.

aussi variés que possible¹⁹⁴ ». Par ailleurs, pour une fois, ce manuel donne davantage de précisions sur ce qui est entendu par court : « On obtient de meilleurs résultats en revenant sur un même sujet six fois pendant dix minutes, qu'en lui consacrant une heure entière¹⁹⁵ ». Les leçons théoriques en tout cas sont donc réellement limitées à leur minimum et ne doivent pas dépasser la dizaine de minute, les cours d'une heure étant déconseillés car peu efficaces sur ce type de public.

La répétition est également un levier important d'apprentissage, comme le montre cette citation : il faut revenir sans cesse sur une même affirmation, même pendant une aussi courte période qu'une dizaine de minutes. Généralement cependant, avant de passer à la pratique, un minimum d'enseignement théorique est nécessaire, dans ce cas l'instructeur devra se servir du manuel en question et enseigner le texte qu'il contient, en procédant comme ceci : « Chaque paragraphe devra d'abord être expliqué de manière que les hommes les moins intelligents puissent en saisir l'esprit ; puis, ensuite enseigné oralement et enfin pratiquement, lorsque cela sera possible¹⁹⁶ ». Tout est ainsi fait pour que chacun, même les plus faibles, puissent suivre l'enseignement dispensé. Les leçons sont les plus réduites possibles, elles doivent être simples, adaptées à la fois en contenu et en temps aux recrues, et c'est à l'instructeur de se plier à son public et non l'inverse.

Pour conclure sur la forme que prend la formation des recrues, nous avons pu voir, grâce à nos manuels quelles en étaient les caractéristiques principales. Ainsi, les leçons telles que nous les discernons étaient déjà adaptées à leurs publics : pour les officiers, de la théorie afin d'assimiler les concepts à utiliser sur le terrain, dans la mesure où ce sont eux qui devront prendre les décisions les plus pratiques sur le terrain. En revanche, pour la troupe et les grades moins élevés, l'enseignement est présenté de manière différente :

- La théorie est réduite à son plus strict minimum et évitée quand cela est possible ; quand elle est néanmoins nécessaire elle doit être édictée simplement, d'abord expliquée pour ne perdre aucune recrue et elle peut être augmentée de supports visuels — maquettes, schémas — ainsi que mémoriels — exemples de grands hommes, de batailles — ;

¹⁹⁴ IGG 29, 31 p. 9

¹⁹⁵ IGG 29, 31 p. 9

¹⁹⁶ IGG 29, 31 p. 11

- La pratique est en revanche encouragée : la recrue y est placée face à la réalité des choses et du terrain, ce qui l'aide d'une part à comprendre et, d'autre part, à retenir ;
- Les enseignements, quels qu'ils soient doivent être relativement courts, mais répétés ; ils sont également, dans la mesure du possible, variés afin de ne pas endormir la vigilance des recrues.

Finalement, les manuels montrent en creux, même si ce n'est jamais affirmé clairement, que les recrues pouvaient et étaient généralement des hommes simples, sans éducation poussée. Les instructeurs étaient donc préparés à prodiguer un enseignement laborieux et répétitif, passant le plus généralement par le mimétisme et la pratique, que par l'apprentissage fin et théorique.

Les manuels sont un exemple de la pédagogie dans l'armée, ils montrent d'une part un type d'enseignement : par le livre et, d'autre part, une vision de comment l'enseignement était construit dans les casernes. Il ne faut cependant pas perdre de vue qu'il s'agit là d'un support d'éducation parmi d'autres. Nous voulions notamment aborder, en exemple, le cas des mouchoirs d'instruction militaire, étudiés par Mme Soustre de Condat, dont l'article nous a paru compléter de manière pertinente notre sujet.

Ces mouchoirs étaient des supports d'enseignements différents des manuels, mais présents également dans les casernes. Ils étaient héritiers, par la forme, des mouchoirs illustrés fabriqués par la famille Buquet à Rouen à partir de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle et au départ imprimés sur des mouchoirs de coton d'environ 70cm de côté en noir sur bistre avec des aplats de bleu, ocre ou rouge. Ces mouchoirs, grand succès de la III^{ème} République, illustraient tous les domaines de la vie politique et sociale. Les mouchoirs d'instruction militaires étaient moins connus, mais ont commencé à être fabriqués et à se répandre dans le troisième quart du XIX^{ème} siècle. Ils étaient alors spécifiquement destinés aux conscrits¹⁹⁷, de plus en plus nombreux avec les nouvelles lois de conscription. Pour les utiliser, il était possible soit de les porter, soit de les placarder sur un mur comme des affiches. D'après B. Soustre de Condat, ce type mouchoir était « un objet polyfonctionnel et polysémique dont l'excellente conservation permettait une utilisation répétée, mais

¹⁹⁷ SOUSTRE DE CONDAT B., « L'instruction aux armes au travers des mouchoirs d'instruction : France-Allemagne (1876-1893), dans *Les français et les armes à feu de 1789 à nos jours*, J. Andurain, F. Audigier et J.-N. Grandhomme (Dir.s), Hommage à François Cochet, Paris : Hémisphère éditions, 2018, p. 135

surtout un outil d'information et d'éducation original¹⁹⁸ ». Le premier à avoir déposé un brevet pour les mouchoirs d'instruction militaire est le commandant Pierre Perrinon (1822 - 1908) en octobre 1874. Pourtant, des mouchoirs militaires avaient déjà été créés dès 1872, avec un mouchoir sur le thème de la « Revue de linge et chaussures » ; ils avaient été imprimés par Guillaume frères, en Île-de-France dans les ateliers de St-Denis : il s'agissait alors d'un large rectangle détaillant l'équipement du fantassin et le fusil chassepot modèle 1866. Perrinon, en même temps qu'il déposa le brevet, fut tout de suite très clair sur l'objectif d'un support : « Le but de notre invention est de faire et de préparer le plus rapidement possible l'instruction militaire des citoyens français¹⁹⁹ ». Pour cela, le mouchoir suit la composition des mouchoirs rouennais composés d'un thème central, encadré d'un pourtour avec des motifs périphériques accompagnés de légendes et de textes explicatifs (Fig. 12). Principalement imprimés par l'entreprise Renault de Darnétal dont le ministère de la guerre a officialisé leur production, en 1880 ; les mouchoirs étaient alors imprimés à l'aniline noire, sur un tissu écru avec des bordures rouge vif, par ailleurs, ils mesuraient 70,7x76,5 cm.

Entre 1873 et 1893, dix mouchoirs sont imprimés, avec des thèmes proches de ce que nous pouvons voir dans les sommaires des manuels :

- N.1 Démontage et remontage du fusil 1866 *Chassepot* ;
- N. 1bis : Démontage et remontage du revolver du modèle 1873 ;
- N. 2 : Démontage et remontage du fusil modèle 1874 Gras ;
- N. 3 : Cavalerie instruction sur le cheval ;
- N. 4 : Démontage et remontage de la carabine de cavalerie (1890)
- N. 4bis : Instruction pour le paquetage ;
- N. 5 : Artillerie de campagne ;
- N. 6 : Aide-mémoire du réserviste ;
- N. 7 : Secours aux blessés, hygiène ;
- N. 8 : Placement des effets ;
- N. 9 : Fusil 1886 (*Lebel*) ;
- N. 9bis : Fusil 1886, modifié 1893 *Lebel* ;
- N. 10 : Pont militaire-passage des rivières.

¹⁹⁸ SOUSTRE DE CONDAT B., « L'instruction aux armes au travers des mouchoirs d'instruction : France-Allemagne (1876-1893), dans *Les français et les armes à feu de 1789 à nos jours*, J. Andurain, F. Audigier et J.-N. Grandhomme (Dir.s), Hommage à François Cochet, Paris : Hémisphère éditions, 2018, p. 135

¹⁹⁹ SOUSTRE DE CONDAT B., « L'instruction aux armes au travers des mouchoirs d'instruction : France-Allemagne (1876-1893), dans *Les français et les armes à feu de 1789 à nos jours*, J. Andurain, F. Audigier et J.-N. Grandhomme (Dir.s), Hommage à François Cochet, Paris : Hémisphère éditions, 2018, p. 136

Nous constatons qu'une grande partie des mouchoirs concernent les armes, mais quelques-uns reviennent aussi sur d'autres thèmes présents dans les manuels comme, par exemple, l'hygiène, qui est justement le sujet de notre partie suivante. Sur chaque mouchoir, malgré un sujet différent, une devise commune était notée : « Fais ce que tu dois, advienne que pourra et tu seras pour tous un bon citoyen, bon soldat et homme » accompagnée d'un tampon de l'armée²⁰⁰. Les mouchoirs étaient des supports pour l'instruction des conscrits, cependant tous n'en avaient pas : ils étaient généralement distribués au chef de chambrée ou d'escouade, qui l'affichait dans la chambre, afin que chacun puisse le voir. Les mouchoirs n'étaient pas des supports totalement éloignés des manuels, c'est par exemple ce que montre le mouchoir 8, *Placement des effets pour les revues dans le détail dans les chambres. D'après les dernières instructions ministérielles de 1884*²⁰¹, sur lequel des références aux manuels d'instruction et les livrets de conscrits étaient faites. Ces supports étaient donc bien construits pour travailler en regard avec les manuels et participer au mieux à l'éducation et l'instruction des conscrits, en leur proposant une autre façon d'apprendre : « Le mouchoir breveté par Perrinon adopte le procédé de la redondance sémantique : les objets y sont décrits et illustrés pour mieux être assimilés par celui qui l'observe. Contrairement aux manuels militaires où seul le texte servait à l'instruction du conscrit, ici le clivage entre image et texte, est largement dépassé²⁰² ». L'absence présumée d'illustrations dans les manuels est à nuancer, comme nous l'avons vu et le reverrons dans notre étude de cas, il est clair cependant que les mouchoirs sont effectivement produits pour être un support alternatif pour l'enseignement. Les manuels, bien qu'illustrés parfois, sont basés sur le texte, alors que le mouchoir est lui, plutôt basé sur l'image, qui est accompagnée d'un texte. Une autre similitude entre les mouchoirs et les manuels réside dans le rapport avec l'Allemagne : l'Allemagne a également eu ses propres mouchoirs d'instruction, seulement, contrairement à l'habitude, la paternité de l'idée est revenue à la France. En effet, la production allemande a été très discrète et difficile à identifier, cependant, grâce aux travaux de Dirk Ziesing, nous supposons actuellement qu'il n'y a eu qu'un seul éditeur allemand : l'officier prussien Heinrich Joseph Schnickmann. Il a été autorisé à produire

²⁰⁰ SOUSTRE DE CONDAT B., « L'instruction aux armes au travers des mouchoirs d'instruction : France-Allemagne (1876-1893), dans *Les français et les armes à feu de 1789 à nos jours*, J. Andurain, F. Audigier et J.-N. Grandhomme (Dir.s), Hommage à François Cochet, Paris : Hémisphère éditions, 2018, p. 137

²⁰¹ art. 141 de l'Ordonnance du 19 Mai 1844

²⁰² SOUSTRE DE CONDAT B., « L'instruction aux armes au travers des mouchoirs d'instruction : France-Allemagne (1876-1893), dans *Les français et les armes à feu de 1789 à nos jours*, J. Andurain, F. Audigier et J.-N. Grandhomme (Dir.s), Hommage à François Cochet, Paris : Hémisphère éditions, 2018, p. 140

dès 1870, mais ne dépose pas de brevet. Ses premiers mouchoirs sortent seulement en 1881, un peu après la France. D'après Ziesing, la production allemande bien que difficile à identifier, aurait été la première d'Europe.

Finalement, les mouchoirs d'instruction, en tant que support original, participent du renouveau de l'armée et de l'enseignement en son sein : « Les mouchoirs d'instruction participent assurément de ce vaste mouvement de transformation de l'armée et s'inscrivent — plus largement — dans cette militarisation de la société française qui intervient au lendemain de 1870²⁰³ ». Ce sont des supports qui, comme les manuels, sont les témoins des mutations de l'armée française, de ses objectifs et des moyens d'y parvenir. La différence principale réside dans le fait que la plupart de nos manuels sont destinés aux gradés : ils ont pour but à la fois de les former à leur grade, mais également de leur donner les clés nécessaires pour devenir de bons instructeurs ; les mouchoirs, en revanche, sont destinés directement à la troupe, ils sont là pour être vus et intégrés dans la caserne, qui reste le haut lieu de l'entraînement et de l'apprentissage pour les recrues et les conscrits.

Pour conclure, la pédagogie dans les manuels passe par différents vecteurs : de présentation, de discours, d'organisation de la pensée ; mais surtout, elle s'exerce à différents niveaux. Ainsi, elle est d'une part orientée vers les lecteurs de l'ouvrage, mais dans un second temps, le manuel est un outil pour apprendre au lecteur à enseigner à son tour. C'est donc un document particulièrement riche en ce qu'il nous permet de nous rendre compte de la formation à la fois des cadres, des conscrits et des recrues. Ils montrent d'une part que l'instruction, en particulier des recrues, n'est pas le moins du monde dévalorisée : l'importance d'être un bon instructeur et de savoir former ses troupes est répétée et visible dans chaque manuel, de plus, certains soulignent même que le désastre de 1870 était en parti dû à une trop faible instruction des cadres. D'autre part, cela nous permet de voir que la pédagogie était alors adaptée : il ne s'agissait pas d'une loi rigide, mais bien réfléchie et accordée, à la fois aux publics et aux sujets. Enfin, ce que dénotent ces manuels correspond au contexte historique plus large : la loi sur la conscription, ayant rendu cette dernière universelle, a bouleversé l'armée à plusieurs niveaux. Ce qui nous intéresse ici est que cette loi a déjà considérablement augmenté les effectifs de l'armée et, ensuite, que les nombreuses recrues n'avaient pas nécessairement

²⁰³ SOUSTRE DE CONDAT B., « L'instruction aux armes au travers des mouchoirs d'instruction : France-Allemagne (1876-1893), dans *Les français et les armes à feu de 1789 à nos jours*, J. Andurain, F. Audigier et J.-N. Grandhomme (Dir.s), Hommage à François Cochet, Paris : Hémisphère éditions, 2018, p.146

reçu de formation antérieure, puisqu'ils venaient de tous les milieux. L'afflux de conscrits peu instruits et éduqués est visible dans les manuels par la façon dont on prévient les futurs instructeurs des précautions à prendre avec leurs élèves : les leçons sont raccourcies, la théorie supprimée, l'entraînement pratique encouragé. Tout est fait pour faire face à ce changement de visage de l'armée et ce, par la pédagogie.

Afin de voir, si notre raisonnement général est correct et de compléter notre approche, nous avons décidé de mener une étude de cas sur un sujet particulier apparaissant dans certains manuels de notre corpus : le corps du soldat. Ce sujet se manifeste à travers différentes disciplines dans les manuels, que nous avons regroupées en trois sous-parties : l'hygiène, la santé et le sport. Ces trois versants de l'apprentissage que le soldat devait faire de son corps nous permettront d'aborder différents sujets, percutants dans le contexte du XIX^{ème} siècle, tout en analysant plus en profondeur la pédagogie dans les manuels et la façon dont les sujets étaient abordés. Cette partie, en tant qu'étude de cas plus précise et documentée, car plus proche des manuels, est plus longue que notre première partie générale. Nous avons cependant jugé qu'il était pertinent d'être précis et de s'attarder sur le texte, afin de la documenter au mieux.

II. LE CORPS DU SOLDAT : HYGIENE, SANTE ET GYMNASTIQUE

Pour cette étude de cas, nous avons choisi de nous intéresser au corps du soldat en lui-même. Cette partie recoupe donc toutes les connaissances présentes dans les manuels, qui concernent l'apprentissage de l'entretien de son corps et de sa force physique. Cela passe le plus généralement par des parties sur l'hygiène, ou sur le sport comme la gymnastique ainsi que d'autres disciplines. Cette étude nous a paru intéressante dans la mesure où l'hygiène et l'hygiénisme se sont développés en particulier au XIX^{ème} siècle et où, encore une fois, la défaite de 1870 y a été déterminante. En effet, d'après G. Jorland, le XIX^{ème} siècle est celui de l'hygiène publique : l'urbanisation rapide avait favorisé le développement des épidémies et la médecine en était arrivée à reconnaître l'inefficacité des traitements proposés. Ces deux constats ont permis un sursaut dans la discipline, qui a mené à l'idée que, en l'absence de traitements thérapeutiques efficaces, la prévention et l'hygiène étaient les meilleures solutions et qu'il fallait assainir à la fois les milieux et les mœurs²⁰⁴. Cela a conduit à une forme de « néo-hippocratisme » de la médecine, qui s'attacha à guérir les maladies en en supprimant les causes²⁰⁵. Cet assainissement a infiltré tous les milieux de la société, de la voirie aux casernes militaires et s'est ouvert à différentes disciplines comme la pharmacie, la chimie, la statistique, l'économie politique ou encore le génie civil. Au-delà de ce contexte séculaire général, dans le milieu militaire, la guerre de 1870 a également eu un impact fort et a provoqué une prise de conscience de la nécessité d'améliorer ce versant de l'armée. La guerre de Crimée, au milieu du siècle, avait déjà constitué un moment de prise de conscience « militaire, politique et publique, du poids des enjeux sanitaires sur l'issue des combats²⁰⁶ ». Cette guerre a eu un retentissement durable, en France, principalement grâce aux travaux de Jean-Charles Chenu, médecin principal de l'armée et bibliothécaire de l'école impériale de médecine militaire, qui a établi un « bilan médico-chirurgical²⁰⁷ » de la guerre dix ans après sa fin. Il s'agit de la première tentative statistique visant à mesurer l'impact de la guerre sur les

²⁰⁴ JORLAND G., *Une société à soigner : hygiène et salubrité publique en France au XIX^e siècle*, Paris : Gallimard, 2010, p. 11-12

²⁰⁵ HOIBIAN O., VAUCELLE S., « Les exercices «au grand air» des lycéens (1820-1880): un effet des campagnes hygiénistes du début du XIX^e siècle? », dans la *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n°66, 2019, p. 121

²⁰⁶ CHANET J.-F., FREDJ C. et RASMUSSEN A., « Soigner les soldats : pratiques et expertises à l'ère des masses », dans *Le Mouvement Social* n° 257, 2016, p. 8

²⁰⁷ CHANET J.-F., FREDJ C. et RASMUSSEN A., « Soigner les soldats : pratiques et expertises à l'ère des masses », dans *Le Mouvement Social* n° 257, 2016, p. 9

soldats, or le bilan qu'il a dressé est catastrophique : selon ses dires, dans l'armée française en Crimée, sur 1000 hommes, nous pouvions compter 328 morts, 67 par projectiles ennemis et 240 par « maladie des camps²⁰⁸ ». Ce rapport est le premier à démontrer que la première cause de mortalité, en guerre, n'est pas le feu mais bien la maladie. De plus, G. Jorland qualifie la guerre de 1870 de guerre bactériologique. Pour lui, l'impréparation qui a caractérisé les armées françaises en 1870 s'est étendue aux médecins qui ont été pris de court par une épidémie de variole dévastatrice : d'après les chiffres de l'époque elle aurait tué 23 469 soldats, et selon les taux de létalité retenus on estime les malades entre 125 et 200 000. Dans le même temps, l'armée allemande aurait, quant à elle, réussi pour la première fois à avoir plus de morts par suite du combat que des maladies : il n'y aurait eu que 297 morts de la variole dans les rangs allemands pour 28 282 morts au total. Cet aspect et cause de défaite a profondément marqué les médecins hygiénistes de l'époque, surtout dans la mesure où il existait des outils de prévention contre la maladie, en l'occurrence le vaccin, et que précisément la réduction du nombre de cas dépendait d'une volonté politique. L'hygiène avait pourtant ses institutions publiques depuis 1848, avec la création des conseils d'hygiène public. Cependant ces questions relevaient principalement du conseil d'arrondissement et dépendait donc du bon vouloir de ces collectivités. Ce n'est qu'après le sursaut de 1870 que les pouvoirs publics ont mené des réformes permettant la centralisation de la gestion de l'hygiène publique. Les médecins ont participé à ce combat et de nombreuses sociétés d'hygiène ont vu le jour dans les années 1870-1880²⁰⁹. La première réforme est ainsi arrivée en 1884, avec un décret du ministre du Commerce qui donnait davantage d'autonomie au conseil consultatif d'hygiène publique de France dans son organisation et qui élargissait son champ de compétences. C'est le 5 janvier 1889 que l'on en arrive enfin à un décret signé par le Président de la République : celui-ci prévoit d'une part que l'hygiène publique soit constituée en direction rattachée au ministère de l'Intérieur, et non à celui du Commerce et, d'autre part, la nomination de Charles-Henri Monod à la direction de l'assistance et de l'hygiène publique²¹⁰. Finalement, plus que sur l'histoire de l'hygiène publique et de ses institutions, nous voulons ici insister sur l'importance qu'elle revêtait à cette époque et sur le fait que des grands désastres sanitaires avaient déjà eu lieu dans l'armée et dans les

²⁰⁸ CHANET J.-F., FREDJ C. et RASMUSSEN A., « Soigner les soldats : pratiques et expertises à l'ère des masses », dans *Le Mouvement Social* n° 257, 2016, p. 9

²⁰⁹ JORLAND G., *Une société à soigner : hygiène et salubrité publique en France au XIX^e siècle*, Paris : Gallimard, 2010, p. 298

²¹⁰ JORLAND G., *Une société à soigner : hygiène et salubrité publique en France au XIX^e siècle*, Paris : Gallimard, 2010, p. 300

casernes militaires. Il s'agissait donc d'un sujet particulièrement délicat et qui a retenu l'attention des instances militaires. En effet, l'hygiénisme a touché le monde militaire, en particulier avec la massification des armées propre à la fin du XIX^{ème} siècle²¹¹. Cette massification a déjà été l'occasion de changer les modes stratégiques adoptées par les armées, qui sont allées vers « la théorisation de l'offensive à la fin du siècle, misant sur la « concentration des forces » dans une « guerre à coups d'hommes »²¹² ». Ce grand nombre de soldats, s'il a permis ce type de mutation, a également engendré des problèmes, notamment en termes d'hygiène et de santé. Cette question, loin d'en être à ses prémices en 1870, avait déjà germé dans les années 1820-1830, donnant alors naissance à une nouvelle discipline : l'hygiène militaire, « qui fait de l'épidémiologie, au sens descriptif du terme, son but premier²¹³ ». Suite à cela, un champ d'analyse médico-militaire s'est institutionnalisé, qui avait pour but « d'assurer le soin des blessés et des malades, mais également, de façon nouvelle, dans la logique de la nation armée, de prendre en charge la prévention sanitaire, le maintien en santé des troupes et leur entretien en conditions opérationnelles²¹⁴ ». Ainsi, au-delà de seulement vouloir garantir la bonne santé des soldats, l'objectif de la discipline réside également dans une vision productiviste de rendement et de maintien de la force humaine de travail dans l'armée. Différents moyens d'action ont été développés dans cette discipline, que nous verrons justement dans nos manuels, comme : la préparation militaire, ou l'entretien du corps, l'alimentation et l'hygiène du camp et de la caserne. La reconnaissance apportée à ces questions est déterminante à la fin du XIX^{ème} siècle pour « faire de la santé des soldats un enjeu militaire, et de ceux qui en ont la charge un maillon de la chaîne de commandement²¹⁵ ». Cela a permis d'ouvrir la voie pour une modification de l'organisation des services sanitaires militaires français. En France, ces services ont quitté la tutelle de l'intendance en 1882 et 1889 pour avoir une existence autonome. Cela a permis également de reconnaître les médecins militaires comme des éléments essentiels du corps. Pour autant, il ne faut pas penser que, parce que l'on se tourne vers une armée et une science de masse, cela a provoqué la négation de l'individu. La dialectique entre collectif militaire et

²¹¹ En France, notamment avec la loi sur le recrutement de 1872 sur la conscription universelle

²¹² CHANET J.-F., FREDJ C. et RASMUSSEN A., « Soigner les soldats : pratiques et expertises à l'ère des masses », dans *Le Mouvement Social* n° 257, 2016, p.4, citant F. FOCH, *Des principes de la guerre*, Paris : Berger-Levrault, 1903

²¹³ CHANET J.-F., FREDJ C. et RASMUSSEN A., « Soigner les soldats : pratiques et expertises à l'ère des masses », dans *Le Mouvement Social* n° 257, 2016, p. 4

²¹⁴ CHANET J.-F., FREDJ C. et RASMUSSEN A., « Soigner les soldats : pratiques et expertises à l'ère des masses », dans *Le Mouvement Social* n° 257, 2016, p. 4

²¹⁵ CHANET J.-F., FREDJ C. et RASMUSSEN A., « Soigner les soldats : pratiques et expertises à l'ère des masses », dans *Le Mouvement Social* n° 257, 2016, p. 10

protection de l'individualité est une science complexe que l'historiographie continue d'essayer d'appréhender.

C'est également en cela que cette étude de cas, à partir de manuels, est pertinente : elle permet de s'intéresser à ce qui était adressé individuellement aux soldats lecteurs, de connaître l'enseignement qui leur était donc spécifiquement destiné, tout en étant directement inspiré des programmes nationaux et peu personnalisés. De manière générale, mis à part quelques manuels particuliers, les parties sur l'hygiène, la santé et l'exercices sont relativement courtes comparées à celles sur l'armement par exemple. Nous avons donc choisi, dans cette partie, de coller particulièrement au texte de manière à montrer en détail ce qui était écrit dans ces manuels ainsi que les prescriptions faites dans tous les cas particuliers abordés, quitte à fournir une étude plus conséquente que pour les autres parties de ce mémoire. De cette façon, nous proposons une première vision — compte tenu de l'absence de bibliographie sur le sujet —, la plus complète possible, du contenu des manuels sur ces sujets. Cette méthode nous a de plus permis de regarder et de scruter avec attention les différences entre les manuels d'une même série, celle des *Manuel des connaissances militaires pratiques* ainsi que celle des *Livre du Caporal*.

De l'utilité d'un enseignement sur l'hygiène et de l'importance de ces connaissances :

Dès les premières éditions des *Manuel des connaissances militaires pratiques*, une partie est consacrée à l'hygiène et à la santé des soldats. Ainsi, dès IGG 1 et 2, en 1870, l'avant-dernière partie de l'ouvrage est consacrée à « L'Hygiène de l'homme²¹⁶ ». La suite de cette série de manuels confirme cet intérêt porté à l'hygiène : IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, de 1872 à 1878 comportent tous une partie sur l'hygiène identique²¹⁷ même si elles sont légèrement plus courtes que dans IGG 1 et 2. Enfin, les derniers ouvrages de la série, IGG 17, 18, 22, 25 et 30 ont eux aussi leur partie sur cette question, qui est identique pour chacun, mais différente des deux séries précédentes. Autrement dit, IGG 1 et 2 forment un premier ensemble avec une même partie sur l'hygiène en 1870 ; puis, entre 1872 et 1878, cette partie mute légèrement mais reste identique dans IGG 3, 4, 5, 9, 10-15 ; et enfin, entre 1880 et 1885, la partie mute une troisième fois dans IGG

²¹⁶ IGG 1, 2 p. 237-257

²¹⁷ IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 342 - 358

17, 18, 22, 25 et 30. Ainsi, alors que nous avons au total 18 éditions de ces manuels, seulement trois textes différents sont à compter, que nous nommerons pour plus de simplicités, dans cette partie : ensemble 1 (IGG 1, 2), ensemble 2 (IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15) et ensemble 3 (IGG 17, 18, 22, 25, 30). Dans l'ensemble 1 ce texte fait 20 pages, alors que dans les ensembles 2 et 3 il ne fait plus que 15 pages. Cependant, les points traités restent identiques tout au long des trois ensembles, même si l'ordre dans lequel ils sont abordés change dans l'ensemble 3. Les informations données sont très similaires et montrent un changement minime dans les prescriptions sur l'hygiène à cette époque, entre 1870 et 1885. Les changements et les augmentations, quand ils ont lieu²¹⁸, ne portent donc pas principalement sur la partie Hygiène de l'Homme. Il est d'ailleurs particulièrement intéressant de noter qu'entre IGG 3 et IGG 15, entre 1872 et 1878 donc, aucun changement n'est apporté à la partie malgré les mentions d'éditions différentes et les revendications d'éditions augmentées placées sur les pages de titre ; le changement intervient en 1880 avec IGG 17, mais le texte reste alors figé jusqu'en 1885, date de la dernière édition du *Manuel de connaissances militaires pratiques* de notre corpus. Comme les similitudes entre ces trois ensembles de textes sont très nombreuses, nous avons décidé d'étudier les textes conjointement dans chaque sous-partie de ce point de notre mémoire, en signalant quand nécessaire les divergences entre les éditions.

Dans les ensembles 1 et 2, l'introduction de la partie indique en premier lieu que l'hygiène de l'homme « comprend un ensemble de moyens généralement indiqués par l'expérience et à l'aide desquels on a plus de chance de conserver les troupes en santé²¹⁹ ». Il est intéressant de voir que les moyens en question ne reposent pas sur la médecine, mais sur l'expérience, tel que cela est présenté dans le texte. Il ne s'agit pas ici de prescriptions médicales, mais de remèdes qui fonctionnent et ont fonctionné. Ces connaissances sont par ailleurs qualifiées d'« indispensables » pour les officiers et sous-officiers : garder les troupes en bonne santé est présenté comme un « désir » courant « du sommet au bas de l'échelle.²²⁰ ». En effet, nous avons pu voir en introduction que la médecine militaire, bien qu'instituée en médecine de masse, ne conduisait pas nécessairement à la négation de l'individu. De fait, la pensée de l'économie de la vie du soldat a rassemblé de nombreux courants pour différentes raisons : à la fois les théoriciens

²¹⁸ Comme nous l'avons vu dans l'introduction, certains ouvrages sont indiqués comme augmentés alors que leur sommaire et la répartition des parties montre un contenu strictement identique à l'édition précédente.

²¹⁹ IGG 1, 2 p. 237 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 343 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 369

²²⁰ IGG 1, 2, p. 237 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 343 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 369

militaires qui recherchent de l'efficacité tactique, les humanitaires contre le gaspillage de vies humaines, mais également les économistes libéraux pour le coût des pertes²²¹. Ainsi, alors même que la question rallie divers pans de la société, nous pouvons voir que ce modèle se répète dans l'armée, où il est sensé courir du haut en bas de l'échelle et préoccuper tous les intervenants, aussi bien l'individu que les instances décisionnelles. Alors que les introductions des ensembles 1 et 2 sont rigoureusement identiques, celle de l'ensemble 3 diffère légèrement. En effet, les deux citations ci-dessus se retrouvent mot pour mot dans le texte de l'ensemble 3, cependant, elles sont entrecoupées de phrases ajoutées. Pour commencer, la première chose qui diffère dans l'ensemble 3 est qu'une note de bas de page est accolée au titre de la partie. Celle-ci indique : « Pour que l'exposé de cette question spéciale put être fait sérieusement et de façon à inspirer confiance, il était nécessaire qu'il fût vérifié et corrigé par un homme compétent, c'est ce qui a eu lieu. Le présent texte a été soumis à l'examen de M. le médecin-major Cros²²² ». Ainsi, alors que dans les autres manuels, le besoin ne s'était pas fait ressentir d'une clause de confiance, à partir d'IGG 17 les auteurs ont préféré démontrer la véracité de leur texte et prévenir toute critique en citant l'autorité qui l'avait vérifié. Cela montre un désir de justifier la pertinence du texte qui n'était pas présent dans les éditions antérieures, du moins pour cette partie, et cela se rapproche de ce que nous avons pu voir sur les techniques pédagogiques, dans le I. Chapitre 1. de ce mémoire. Le texte de l'ensemble 3 diverge ensuite des autres dans la mesure où une large citation est apposée avant le début du texte du manuel (Fig.13). Alors que le chapitre est placé entièrement sous l'autorité du médecin-major Cros, la citation, elle, n'est pas identifiée : autrement dit, l'auteur de la citation ou le contexte duquel elle a été extraite ne sont pas donnés. Elle est donnée ici pour rappeler aux lecteurs, en particulier aux officiers, l'intérêt d'avoir une bonne hygiène et des connaissances de base en médecine pour être un bon soldat. En effet, il est dit que « La santé est pour l'homme le bien précieux par excellence. Pour le militaire c'est un bien nécessaire²²³ », il n'est pas de militaire utile et efficace s'il n'est pas en bonne santé, cette dernière est donc le prérequis pour pouvoir exercer ses fonctions. Un officier qui a des compétences en la matière et qui cherche à connaître son corps et ses réactions pourra prévenir efficacement les maladies, ou indispositions qui risquent de l'affecter en gênant sa fonction et ainsi rendre de grands services en pouvant s'en occuper de manière

²²¹ CHANET J.-F., FREDJ C. et RASMUSSEN A., « Soigner les soldats : pratiques et expertises à l'ère des masses », dans *Le Mouvement Social* n° 257, 2016, p. 5

²²² IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 369

²²³ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 369

préventive : « Est-il besoin d'ajouter que, pour être sûr de soi aux jours de guerre, il importe de s'étudier et de s'entraîner dès le temps de paix²²⁴ ». La citation fonctionne donc comme une justification de l'intérêt de cette partie sur l'hygiène et la santé, elle rappelle qu'il s'agit d'un point primordial pour les militaires et qu'il ne faut pas la laisser de côté. Les bons soldats sont ceux qui sont et qui restent en bonne santé, pouvant ainsi servir leur pays au meilleur de leurs capacités. Suivant la citation, l'introduction de la partie s'ouvre sur la même phrase que dans les ensembles 1 et 2. La partie est en réalité très semblable, la seule différence réside dans une phrase, ajoutée au milieu du paragraphe. Ainsi, alors qu'avant ces connaissances n'étaient indispensables qu'aux officiers et aux sous-officiers, elles sont ici indispensables à « tous ceux qui dirigent la troupe, depuis le général jusqu'au sous-officier²²⁵ ». Et le texte précise même pourquoi cette connaissance est indispensable : « elle favorise la conservation de l'individu pour la famille et pour le pays ainsi que le maintien des effectifs pour l'attaque ou la résistance ; enfin, elle donne à celui qui la possède et veut l'appliquer cette satisfaction intime résultant du bien accompli.²²⁶ ». Ainsi, dans ce dernier ensemble, nous pouvons constater que l'accent est mis, plus que dans les ensembles précédents, sur l'importance de l'hygiène et de la santé. Elle est étendue à tous les grades commandants de l'armée, du général au sous-officier et son intérêt est beaucoup plus développé et mis en avant.

Pour autant, quel que soit l'ensemble considéré, les connaissances sont déclinées en dix §, toujours abordés dans le même ordre :

- § 1. — Recrutement
- § 2. — Logement
- § 3. — Campement, bivouac
- § 4. — Habillement
- § 5. — Soins de propreté
- § 6. — Exercices, marches
- § 7. — Nourriture
- § 8. — Boissons, tabac
- § 9. — Soins à donner
- § 10. — Précautions à prendre

Chaque point aborde les consignes à suivre en état de paix et en état de guerre. Le fait que les deux états soient présentés, et non seulement l'état de guerre, est intéressant

²²⁴ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 369

²²⁵ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 369

²²⁶ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 369

en ce qu'il rejoint ce que nous avons pu voir sur les mouvements de la médecine militaire au XIX^{ème} siècle. En effet, l'étude réalisée par Jean-Charles Chenu, que nous avons évoquée en introduction de cette partie, avait pour but, certes de mesurer l'impact de la maladie sur les troupes, mais surtout dans l'optique d'apprendre à gérer les effectifs en temps de paix et de guerre. Pour cela, il avait augmenté son étude à celle des guerres d'Italie²²⁷. L'enjeu était donc bien de penser l'efficacité des troupes au-delà du seul temps de guerre et de proposer des solutions valables quelles que soient les conditions. Quoiqu'il en soit, cette énumération nous permet de voir les différentes questions rassemblées sous la bannière de l'hygiène dans ces manuels, que nous avons par la suite réparties dans trois catégories. Il y a d'abord ce qui relève de l'hygiène du soldat à la fois de son corps et de son environnement (§ 2, 3, 4, 5) ; ce qui relève ensuite de la santé, à la fois avec les soins et les préventions ou traitement de certaines blessures ainsi qu'avec l'alimentation et les mises en garde face à des substances qui peuvent s'avérer dangereuse (§ 7, 8, 9, 10) ; et enfin ce qui relève de la condition physique, du sport et de l'entretien du corps du soldat, avec le § 6 sur les marches et les exercices. Nous avons laissé de côté le § 1, qui vient en amont de toute cette démarche, puisqu'il prend en compte les précautions à prendre avant même l'intégration du soldat à la troupe.

Un autre manuel vient rappeler l'importance de l'hygiène, et surtout ce qu'est l'hygiène militaire. Il s'agit d'IGPS 3, le *Manuel du soldat d'infanterie en usage dans la division d'Alger* qui date de 1873. Dans la deuxième partie de l'ouvrage, dans le chapitre consacré au Service en campagne, le deuxième point est intitulé « De l'hygiène militaire ». Le début du point donne une définition de cette dernière : « L'hygiène militaire n'est autre chose que de la médecine préventive²²⁸ ». L'hygiène est donc placée sur le même plan que la médecine, elle prend donc une importance similaire. Cela montre bien à la prise de conscience hygiéniste de l'époque et la volonté qu'il y avait d'insuffler un élan dans ce domaine. Cette première définition est complétée par tous les domaines que l'hygiène militaire inclue : « L'hygiène militaire se rattache à tout concerne l'alimentation des troupes en campagne, leurs vêtements, les locaux qu'elles habitent et les lieux où elles campent. Ses règles varient selon les climats.²²⁹ ». Il est particulièrement intéressant de voir ce qui est compris dans l'hygiène militaire : ainsi, il n'est nulle part fait mention de

²²⁷ CHANET J.-F., FREDJ C. et RASMUSSEN A., « Soigner les soldats : pratiques et expertises à l'ère des masses », dans *Le Mouvement Social* n° 257, 2016, p. 9

²²⁸ IGPS 3 p. 93

²²⁹ IGPS 3 p. 93

la propreté du corps, qui est pourtant abordée à plusieurs reprises dans le manuel. De plus, l'hygiène militaire, d'après cette définition, ne s'applique qu'aux situations de campagne. Pour autant, encore une fois, le manuel ne laisse pas de côté les préconisations traitant du corps et de la propreté de la peau par exemple. Ainsi, nous pouvons voir que l'hygiène dite « militaire » ne semble pas comprendre tous les aspects de l'hygiène, qui sont pourtant pris en compte. L'hygiène qui est demandée au soldat va donc au-delà de la simple hygiène militaire.

En amont de l'hygiène dans l'armée, l'importance du recrutement

Le premier paragraphe (§) de la partie sur l'hygiène des trois ensembles des *Manuel de connaissances militaires pratiques* est consacré au recrutement, il s'agit de mettre en garde contre des recrutements hasardeux : « Pour économiser les deniers de l'État et la vie des hommes, il ne faut recevoir à l'armée que des sujets vigoureux et aptes à la vie militaire²³⁰ ». Le fait qu'elle ait été gardée à travers les différentes éditions montre bien l'importance de l'aspect financier du recrutement. Ne doivent être admis à l'armée que ceux qui seront aptes à la servir et qui ne représenteront pas un poids pour elle. Dans l'ensemble 1, cette affirmation est appuyée par la suite du texte : « Soyons sévères pour admettre le remplaçant qui invoquera peut-être plus tard une affection qu'il cache aujourd'hui. Pas de faiblesses non plus pour l'engagé volontaire si, malgré son enthousiasme, il n'a vraiment pas les forces nécessaires.²³¹ », alors que cette phrase est supprimée de l'ensemble 2, l'ensemble 3 propose à nouveau un texte plus précis. En effet, dans cet ensemble, les caractéristiques physiques des hommes susceptibles de « supporter les fatigues de la vie militaire » sont listées : il faut que l'homme en question ait « l'œil vif, présente une musculature moyenne, un poids minimum de 54 kilogrammes, une taille de 1^m54 et au-dessus, un périmètre thoracique pris sous les mamelons, les bras tombant, égal à 0,78 centimètres au moins²³² ». Si l'homme ne présente pas ces caractéristiques, il y a fort à parier qu'il fasse partie des « sujets qui devraient rester chez eux²³³ ». Il faut ainsi privilégier les hommes qui pourront s'acclimater à la vie militaire « comme le collégien », plutôt que de recruter des hommes qui ne pourront s'adapter, coûteront à l'État et le paieront de leur vie. De même, pour les temps de guerre « laissons au dépôt

²³⁰ IGG 1, 2 p. 237 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 343 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 370

²³¹ IGG 1, 2 p. 237

²³² IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 370

²³³ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 370

les hommes usés, fatigués, malades, les jeunes gens trop faibles²³⁴ », ici l'enjeu n'est pas de coûter moins, mais bien de préserver des vies et surtout, des possibilités de soin : « sans quoi les ambulances seront déjà encombrées à l'heure où elles devraient être à peu près vide pour recevoir les blessés.²³⁵ »

CHAPITRE I : L'HYGIENE CORPORELLE DU SOLDAT

1. La symbolique de la caserne

Les années 1870 ont été celles d'un vaste plan de construction de casernes, pour répondre à la massification des troupes et la conscription reformée. Les municipalités ont été encouragées par l'État à financer ces initiatives²³⁶. La caserne est le lieu de logement des conscrits, elle symbolise « la présence de l'armée dans la cité, inscrivant le fait militaire dans le paysage urbain²³⁷ ». Malgré cela, elle est également le lieu qui isole les militaires de la vie civile de par ses hauts murs et ses postes de garde. La caserne est donc ce lieu de vie particulier, où conscrits et gradés seront amenés à vivre et à apprendre en temps de paix, elle a tout à la fois une symbolique particulière et un fonctionnement spécifique. Il s'agit d'un lieu où règne la vie en communauté, ainsi que la camaraderie entre soldats. C'est cet entassement des personnes qui en fait un lieu dans lequel l'hygiène de tous est primordiale et doit être respectée. Or, ces casernes ont également été des hauts lieux de contamination et de *cluster* de maladie, comme l'illustre cette citation de Paul Brouardel médecin hygiéniste :

« On connaît les foyers principaux, la nation et l'armée ne font qu'un, les réservistes et les territoriaux apportent à la caserne les maladies qu'ils avaient en se rendant à l'appel. Les casernes rendent, aux villes et villages qui entourent les points de concentration, les hommes qui ont été appelés avec les maladies contractées pendant les périodes de service militaire. Grâce aux facilités de déplacement, un grand nombre des habitants des villes vont chaque année avec leurs familles dans les villes d'eaux ou aux bains de mer ; ils y apportent les germes de la fièvre typhoïde, d'autres familles les y prennent et les reportent à leur tour dans les endroits les plus éloignés du territoire. À ce point de vue, la France forme un tout uni par la plus étroite *solidarité*²³⁸ ».

²³⁴ IGG 1, 2 p. 238 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 343 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 370

²³⁵ IGG 1, 2 p. 238

²³⁶ BONIFACE X., « La réforme de l'armée française après 1871 », dans *Inflexions* n°21, 2012, p. 49

²³⁷ BONIFACE X., « La réforme de l'armée française après 1871 », dans *Inflexions* n°21, 2012, p. 49

²³⁸ BROUARDEL P., *BAM*, 3^e s., t. XXIV, 1890, p. 660

L'importance de l'hygiène à la caserne dépasse ainsi le cadre strictement militaire, en ce que les épidémies qui s'y développent peuvent toucher l'intégralité du territoire. Éduquer et former les recrues à l'hygiène dans ce cadre est donc une nécessité, comme nous le montrent les textes des manuels qui y sont dédiés.

2. L'Hygiène à la caserne et au campement : La salubrité de l'environnement et le rôle du soldat

Dans les *Manuels de connaissances militaires pratiques*, dans les ensembles 1, 2 et 3, immédiatement après le point concernant le recrutement, sont abordés le logement — §. 2— et les questions de campement et bivouac — §.3 —. Ces points reprennent les conditions nécessaires à la vie du soldat dans un environnement salubre, ainsi que les règles qu'ils doivent respecter pour garder cet environnement sain. Pour le §2, les ensembles 1 et 2 possèdent un texte rigoureusement identique, en revanche l'ensemble 3 est légèrement différent : la structure du texte reste la même, mais quelques informations changent et des phrases ou petits paragraphes sont ajoutés. En ce qui concerne le logement : « Il faut à l'homme au moins 16 mètres cubes d'air ; cette quantité seule pourrait suffire à la rigueur sans le secours de la ventilation artificielle²³⁹. » ; dans l'ensemble 3 les 16m³ sont passés à 20m³. Il s'agit de la condition préalable au lieu de vie des soldats. Ensuite, les règles sont données sur les fenêtres : qui doivent être ouvertes autant que faire se peut le matin et pendant les exercices, si le temps le permet. En revanche, lorsque les soldats rentrent de l'exercice en ayant chaud, où qu'il y a un malade dans la chambre, elles doivent être fermées. La nuit, il est préconisé que les fenêtres soient fermées, surtout dans les pays dits « fiévreux » où il vaut mieux ouvrir la porte donnant sur le couloir²⁴⁰. La propreté est un point important de ce §, il est bien spécifié qu'« une propreté minutieuse doit régner dans les chambrées, corridors et escaliers²⁴¹ ». Cette propreté s'applique également aux bancs, planches à pain et râteliers d'armes, et au sol ; il est d'ailleurs précisé qu'il ne faut pas lessiver les parquets à grande eau, pour éviter les moisissures et les infections qui pourraient en résulter²⁴². Dans l'ensemble 3, au lieu de répandre de l'eau, il est conseillé de frotter les parquets au sable mouillé²⁴³. Les lits sont

²³⁹ IGG 1, 2, p. 238 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 344

²⁴⁰ IGG 1, 2, p. 238 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 344 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 370

²⁴¹ IGG 1, 2, p. 238 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 344 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 370

²⁴² IGG 1, 2, p. 238 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 344

²⁴³ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 370

également traités : ils ne doivent pas être rapprochés les uns des autres, les couvertures doivent être battues une fois par semaine. Les tréteaux et les planches du lits sont également lavés « de temps à autre pour empêcher la vermine²⁴⁴ ». Dans l'ensemble 3, il est en plus précisé, d'une part qu'il est interdit de fumer dans les chambres après la soupe en hiver et après la retraite en été, d'autre part qu'en été, lorsque le temps le permet, il faudra nettoyer au moins une fois par semaine les effets, chaussures et armes dehors et enfin que l'usage des crachoirs et des décrottoirs doit se généraliser²⁴⁵. Les effets des soldats, ou « effets de petite monture » étaient données aux soldats lors de leur intégration à la troupe pour qu'ils puissent entretenir leur uniforme et leur arme. Ils étaient constitués de « La trousse garnie de fils et de ciseaux pour raccommoder les vêtements ; Une boîte à encaustique et une boîte à cirage ; Une patience ; Une fiole à tripoli ; Une boîte à graisse ; Un martinet ; Une brosse à boutons ; Une brosse double à souliers ; Une brosse à lustrer ; Une brosse à fusil ; Une brosse à habits²⁴⁶ ». La quantité de ces effets ainsi que leur poids a provoqué l'ire de certains médecins, considérant que ces objets alourdisaient inutilement le paquetage. C'est ce qui ressort par exemple de cette citation du Dr. Georges Morache : « Chaque jour l'homme est obligé de consacrer plusieurs heures au fourbissage de ces innombrables objets, il perd ainsi un temps précieux et alourdit son intelligence en l'attachant à des objets aussi peu importants²⁴⁷ ». Ainsi, alors même que les manuels insistent sur la nécessité de nettoyer ses effets, certains médecins considéraient que le temps qui y était consacré était démesuré et n'avait pas d'effet positif.

Enfin, la dernière partie dont il faut s'occuper est celle des latrines. L'ensemble 3 est beaucoup plus précis à ce sujet que les deux autres, il est par exemple précisé que « les hommes ne doivent souiller que la lunette ou une région limitée tout autour », ce qui laisse entrevoir que ce n'était pas toujours le cas. Le nettoyage des latrines est par ailleurs plus réglementé que dans les autres manuels : ainsi il ne faut pas laver le sol à grande eau tous les jours, car non seulement cela ne responsabilise pas les soldats qui souillent les latrines, mais cela laisse en plus le sol humide ce qui, par extension, imprègne « les chaussures d'une humidité azotée, putrescible et infecte²⁴⁸ ». Cela s'oppose aux ensembles 1 et 2 où il est dit : « aérées au moyen d'un tuyau d'appel, les latrines devront être lavées à grande eau deux fois par jour et désinfectées au moyen d'une dissolution de

²⁴⁴ IGG 1, 2, p. 239 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 344 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 370

²⁴⁵ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 370

²⁴⁶ SOUSTRE DE CONDAT B., « L'instruction aux armes au travers des mouchoirs d'instruction : France-Allemagne (1876-1893), dans *Les français et les armes à feu de 1789 à nos jours*, J. Andurain, F. Audigier et J.-N. Grandhomme (Dir.s), Hommage à François Cochet, Paris : Hémisphère éditions, 2018, p. 137

²⁴⁷ MORACHE G, Dr., *Traité d'hygiène militaire*, 2e édition, Paris : Librairie J.-B. Baillière et fils, 1886, p. 757

²⁴⁸ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 371

chlorure de chaux.²⁴⁹ ». La dissolution de chlorure de chaux est en effet un désinfectant sec qui était couramment utilisé dans les milieux hospitaliers au XIX^{ème} siècle, il n'est donc pas étonnant de le retrouver ici. Si, dans l'ensemble 3, les latrines doivent toujours être désinfectée avec de la chlorure de chaux, nous pouvons voir que la pratique du nettoyage à grande eau n'a en revanche plus cours. La procédure qui est commune aux trois ensembles et de vider le baquet deux fois par jour et le désinfecter : « 125 grammes de suie de houille suffisent pour désinfecter 100 litres d'urine.²⁵⁰ ». Aujourd'hui considérée comme cancérigène, la suie de houille était obtenue à partir d'une qualité particulière de charbon appelée houille, pour ses propriétés apparemment désinfectantes. De plus, il faut éviter d'écouler les « eaux grasses », c'est-à-dire les eaux de vaisselle et de lavage des divers aliments, à côté de la caserne car elles seraient « une cause puissante d'insalubrité²⁵¹ ». Enfin, pour le logement dans son ensemble, il est conseillé de le blanchir chaque année, surtout en cas d'épidémie, où il faudra le faire plus régulièrement. Nous voyons donc comment l'entretien du logement des soldats est organisé et ce qui est pris en compte : il s'agit principalement de l'aération et de la propreté du logement et des pièces de toilette. Ce qui est prescrit ici reste de l'ordre du ménage sommaire, ainsi les draps ne sont que battus, les sommiers des lits nettoyés de temps à autre... Un accent est mis cependant sur la prévention des infections, avec l'aération, la volonté d'éviter les moisissures, la désinfection des latrines... Cela montre bien le développement de l'hygiène publique et militaire, ainsi que la prise de conscience de la nécessité de prévenir les foyers d'infections et d'épidémies. L'ensemble 3 montre qu'un accent plus prononcé est mis sur le nettoyage et l'encadrement de la vie en caserne, les connaissances et les prescriptions ont donc bien évoluées.

Comme annoncé dans l'introduction de cette partie sur l'hygiène, après le logement à la caserne, pendant l'état de paix donc, c'est le campement et le bivouac correspondant à l'état de guerre, où au moins de marche, qui sont abordés dans le § 3. Comme pour le §2, les textes des ensembles 1 et 2 sont identiques, le texte de l'ensemble 3, en revanche, varie légèrement : si le fond reste le même, des précisions sont apportées, notamment pour le campement en Algérie. Ce paragraphe reprend la façon d'organiser le camp, de le monter et les précautions sanitaires qu'il faut y prendre. Tout d'abord, le paragraphe

²⁴⁹ IGG 1, 2, p. 239 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 344

²⁵⁰ IGG 1, 2, p. 239 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 344 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 371

²⁵¹ IGG 1, 2, p. 239 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 344 ; une cause dite « funeste » dans IGG 17, 18, 22, 25, 30 p.

s'ouvre sur le rappel que les façons de choisir son terrain sont expliquées dans la partie reconnaissance de l'ouvrage. Cette partie est plutôt une mention des règles à suivre selon le terrain choisi, pour garder un environnement le plus sain possible.

Ainsi, s'il n'a pas été possible de s'installer ailleurs que près d'un marais il faut bien penser à « s'abriter des émanations²⁵² ». Pour cela « on allumera des feux, on exigera que les tentes soient bien fermées la nuit, que les hommes soient vêtus et couverts, qu'ils ne se promènent pas après le coucher du soleil²⁵³ ». De plus, dans ce cas-là, il faudra probablement donner aux soldats une ration supplémentaire de « vin et de café²⁵⁴ ». Le troisième ensemble de manuels apporte plus de précisions que les autres sur le campement, notamment dans le cas d'un terrain en pente, il faut veiller à ce que les chevaux soient au-dessous des hommes. De plus, les latrines encore une fois sont abordées plus en détail, il est dit qu'elles doivent être, elles aussi, plus bas que le campement et qu'elles sont « le baromètre sanitaire d'une colonne expéditionnaire²⁵⁵ ». Nous voyons donc qu'une attention particulière y est portée, elles doivent d'ailleurs être comblées ou du moins recouvertes tous les jours. En fin de paragraphe il est également précisé qu'il faut éviter de monter son camp sur un terrain qui aurait déjà servi à d'autres troupes et qui serait imprégné « d'émanations malsaines²⁵⁶ » ; de même, il vaut mieux bivouaquer, c'est-à-dire installer son camp dehors, plutôt que d'occuper une ville ou un village infesté par la maladie. D'ailleurs, « en cas d'épidémies, des fumigations, l'emploi de chlorure de chaux et du sulfate de fer sont nécessaires.²⁵⁷ ».

Pour le reste et, quel que soit le terrain de campement, les règles d'hygiène sont assez strictes, elles concernent : l'installation du campement et le montage des tentes ; la propreté du campement ; et la tenue du soldat et son hygiène pendant la durée du campement. En ce qui concerne l'installation du campement, le premier conseil est d'organiser les hommes en amont, de manière à ce que chacun trouve sa place et que le camp soit monté plus promptement : « Si les hommes sont bien répartis d'avance par ordinaire, par *tribus* comme disent les Africains, ils sauront bientôt, comme les soldats d'Afrique, se débrouiller et s'installer promptement.²⁵⁸ ». La suite du texte montre les

²⁵² IGG 1, 2 p. 239 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 344 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 371

²⁵³ IGG 1, 2 p. 239 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 344 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 371, dans ces ouvrages, il est précisé que c'est en Algérie qu'il faut faire attention à fermer les tentes la nuit.

²⁵⁴ IGG 1, 2 p. 239 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 344 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 371

²⁵⁵ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 372

²⁵⁶ IGG 1, 2, p. 241 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 345 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 372

²⁵⁷ IGG 1, 2 p. 241 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 345 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 372

²⁵⁸ IGG 1, 2 p. 239 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 345 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 372 dans ce dernier groupe de manuel, la mention des tribus d'Afrique a disparu, pour ne laisser que la notion d'organisation.

actions à faire en premier : planter les piquets pour les chevaux dans la cavalerie, former les faisceaux pendant que d'autres montent les tentes, les sillons de fourneaux et vont chercher les vivres. Une fois les tentes montées, il faut creuser des sillons autour pour que l'eau puisse s'écouler en cas de pluie, il faut décaper le sol autour et enlever les herbes qui pourraient cacher des animaux dangereux, comme des scorpions ou serpents dans les pays chauds. Il faut cependant faire attention à ne pas creuser la terre trop profondément, car alors « on s'exposerait aux émanations malsaines de la terre fraîchement remuée et à des infiltrations également insalubres.²⁵⁹ ». Il semble que ce qui préside au montage du camp soit la prévision, notamment de la pluie pour éviter toute surprise et maladies. Le couchage fait également l'objet d'instructions : les soldats doivent ramasser de la paille ou, s'ils n'en ont pas, de l'herbe sèche, de la mousse, du foin ou des feuilles sèches « enfin tout ce qui pourra le soustraire au contact immédiat avec le sol²⁶⁰ » ; le troisième ensemble précise d'ailleurs les matériaux que l'on pourra employer en Algérie, qui sont les touffes d'alfa ou des feuilles de palmiers nain. L'officier, quant à lui, possède normalement un lit de camp, s'il n'en a pas, il doit se procurer les mêmes choses que les soldats²⁶¹.

Une fois le camp monté, il faut l'entretenir pour les que les soldats et officiers restent dans de bonnes conditions de santé. Ainsi, ce qui sert pour les paillasses doit être renouvelé et brûlé tous les quinze jours pour éviter la vermine. Le camp et les tentes doivent être balayés tous les jours, et les ordures enlevées, ainsi que les résidus de cuisine qui doivent être enterrés soigneusement afin d'éviter d'attirer les bêtes sauvages. Enfin, en ce qui concerne le comportement des hommes dans le bivouac, « un règlement très sévère défend aux hommes de faire des ordures dans le camp, d'uriner à proximité des tentes, de sortir de la tente la nuit ou le matin pour aller aux latrines sans être vêtus ou chaussés, de laisser la tente fermée le jour hormis le cas de pluie, d'aller s'étendre sur l'herbe après le coucher du soleil, de faire du bruit dans le camp entre la retraite et le réveil, le sommeil devant être sauvegardé comme un des plus puissant agents de la santé²⁶²». Le sommeil est donc la première chose à protéger : il faut inculquer aux soldats, aussi bien aux officiers qu'à la troupe, l'ordre et les règles du camp de manière à protéger leur sommeil, et donc leur santé, pour conserver leur force de travail, leur capacité à combattre et leur moral. Les précautions à prendre pour le sommeil des hommes sont

²⁵⁹ IGG 1, 2, p. 240 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 345 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 372

²⁶⁰ IGG 1, 2 p. 240 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 345 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 372

²⁶¹ Cela n'est précisé que dans les ensembles 1 et 2, l'ensemble 3 ne fait pas mention du confort différent de l'officier par rapport à la troupe.

²⁶² IGG 1, 2, p. 240-241 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 345 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 372

d'ailleurs précisées : « Le soldat doit dormir avec des vêtements chauds ; il doit se couvrir surtout la tête, les yeux, le ventre et les pieds et porter toujours sa ceinture de flanelle entre le coucher et le lever du soleil²⁶³ ». Outre les règles du camp, le manuel encourage également les soldats à occuper leur temps libre pour nettoyer leurs effets et lessiver leur linge de corps à l'eau chaude.

En définitive, pour ces manuels, nous constatons que les règles prescrites restent simples et de bon sens : pour la caserne il s'agit d'éviter l'entassement, de promouvoir l'aération, pour le camp de préparer le terrain, d'éviter l'accumulation des ordures, la stagnation des eaux... Finalement, les deux recommandations principales de ces ouvrages, sur ce sujet, sont la préservation du sommeil et la prévention des maladies et des épidémies. Ce paragraphe reflète bien les préoccupations du moment, remises au goût du jour, avec les études hygiénistes évoquées plus haut dans notre mémoire : il s'agit avant tout de préserver les soldats de la maladie et de leur permettre de continuer à combattre, dans un contexte où la maladie restait un facteur majeur de perte de troupes en situation de guerre, comme de paix — c'est-à-dire à la caserne. Il est par ailleurs intéressant de constater que l'ensemble 3, à partir de 1880 donc, marque une entrée de l'Algérie dans les préoccupations : les situations spécifiques à ce terrain sont décrites plus en détail et à part. Cela montre une reconnaissance de l'Algérie française et une incorporation de ce terrain au reste des terrains français de l'époque.

La série des *Manuels de connaissances militaires pratiques* n'est pas la seule à posséder une partie sur l'hygiène, en effet, même au niveau des soldats ces informations sont rappelées. C'est le cas par exemple dans IGG 29 et 31, *6e Corps d'armée. 11e division, 22e brigade, 79e régiment d'infanterie. Instruction Militaire. Manuel du soldat. Education morale. Tout pour la Patrie !!* datant de 1887 et 1889, même si la partie hygiène y est beaucoup moins développée. Ce manuel était destiné à la fois aux soldats et aux instructeurs, comme outil de vérification, or il contient, dans la partie service intérieur, un chapitre consacré aux règles d'Hygiènes. La première remarque d'ordre général que nous pouvons faire, avant d'entrer dans le détail de ce texte, est que le contenu est tout à fait similaire à ce que nous avons pu voir dans les *Manuels de connaissances militaires pratiques*. Cette partie contient d'ailleurs à peu près les mêmes points que pour la série de manuel susnommée, c'est-à-dire sur :

²⁶³ IGG 1, 2 p. 241 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 345 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 372

- La propreté du corps ;
- La propreté des chambres et de la caserne ;
- Le régime ;
- Les vêtements ;
- Les précautions diverses ;
- Les recommandations spéciales pour les marches et les manœuvres.

Les règles d'hygiène concernent donc à peu près les mêmes sujets dans ces deux types de manuels, nous allons commencer ici avec la propreté des chambres et de la caserne, qui doit être « l'objet de soins continuels²⁶⁴ ». Les mêmes points sont mis en avant ici, à commencer par l'importance de la ventilation des locaux, pour des questions de salubrité. Ainsi, là encore, la literie doit être aérée le matin entre le réveil et la soupe, et les fenêtres doivent être ouvertes la journée et fermées quand les soldats rentrent, pour éviter les « maladies de poitrine²⁶⁵ ». Le chauffage doit être à une température relativement constante, sans être trop élevée et, là aussi, on rappelle l'interdiction de fumer dans les chambres le soir, pour ne pas exposer les hommes « à respirer pendant leur sommeil un air vicié par la fumée du tabac²⁶⁶ ». La suite de ce passage traite de la propreté des locaux, il précise qu'il faut éviter de renverser de aliments ou des substances grasses dans les chambres. De plus, il faut penser à enlever la poussière qui « retient les miasmes et favorise la production des insectes²⁶⁷ ». Les latrines sont là encore un sujet de préoccupation pour la propreté : « On évitera de laisser sur les dalles des latrines l'urine qui répand une odeur fétide, les matières fécales qui sont des causes d'insalubrité et d'épidémies²⁶⁸ ». Ce manuel parle cependant d'un endroit qui n'avait pas été évoqué dans la série précédente : la cuisine. Celle-ci doit être bien entretenue et aérée pour éviter les odeurs rances. Les ustensiles, gamelles et autres doivent être nettoyés, en frottant avec de la cendre.

Enfin, le dernier point de la partie sur les règles d'hygiène concerne les troupes campées ou bivouaquées. Les règles qui y sont énoncées rejoignent celles des *Manuels de connaissances militaires pratiques* sur le montage du camp : le sol doit être décapé, sans être creusé il faut creuser une rigole pour l'écoulement des eaux, ... Dans l'idéal, il

²⁶⁴ IGG 29, 31 p. 43

²⁶⁵ IGG 29, 31 p. 43

²⁶⁶ IGG 29, 31 p. 43

²⁶⁷ IGG 29, 31 p. 43

²⁶⁸ IGG 29, 31 p. 43

faut de la paille pour les tentes, à répartir en particulier à l'endroit de la tête. Cependant, s'il n'y en a pas « on ramasse de l'herbe sèche, de la mousse, du foin, des feuilles sèches, pour éviter le contact du sol²⁶⁹ ». Il faut en revanche éviter de se servir de plantes aromatiques, de plantes poussant dans des marécages ou de joncs. En journée, les tentes doivent être ouvertes, aérées, la paille remuée et les effets doivent être sortis et battus. Le camp en lui-même doit être tenu propre : il faut le balayer et évacuer les ordures, qui sont ensuite brûlées ou enterrées. Il est là aussi précisé qu'il est défendu d'uriner près des tentes. Enfin, comme dans les casernes, il faut être attentif aux refroidissements : ne pas sortir dévêtu la nuit, garder les pieds près du feu, et éviter le froid et l'humidité.

Avec ces deux séries de manuels, nous avons pu voir les prescriptions données tout d'abord aux officiers et sous-officiers, puis aux soldats de la troupe. Avec IGG 24, ce sont les élèves-caporaux qui sont visés, puisque le manuel, de 1884, s'intitule *Manuel de l'élève-caporal rédigé conformément au programme annexé à l'instruction du 4 décembre 1883 sur l'organisation du peloton d'instruction dans les corps de troupes d'infanterie*. Ce manuel s'adresse donc à une catégorie différente de soldats : ceux de la troupe désirant s'élever au grade de caporal. Les instructions qui y sont données sont donc celles que doivent connaître les soldats de ce grade. Le manuel est divisé selon les règlements qu'ils citent, d'abord pour l'école de la compagnie, puis le règlement sur l'instruction du tir, les travaux de campagne et, celui qui nous intéresse ici : le règlement sur le service intérieur. Dans cette section et, plus précisément dans le Titre II, quelques chapitres sont dédiés à l'hygiène. L'hygiène est probablement évoquée sporadiquement à d'autres endroits du manuel, comme dans les parties sur le service en campagne, cependant, les parties ne portant pas le titre direct « hygiène » nous ne y sommes pas attardée. Ainsi, le chapitre 55 de ce Titre II est intitulé « Hygiène des hommes », il regroupe plusieurs points, dont un certain nombre sur l'entretien des différentes parties de la caserne. Le point 354 est consacré à l'aération des chambres, les prescriptions qui y sont faites sont similaires à celles des autres manuels : les chambres doivent être aérées la journée, lorsque les hommes n'y sont pas en revanche, quand ils rentrent d'une marche ou d'un exercice et qu'ils ont chaud, il faut au contraire les fermer pour éviter les coups de froids. Seule une précision vient montrer que les casernes étaient peu à peu de mieux en mieux équipées : « L'air des chambres doit être constamment renouvelé : le jour au moyen des fenêtres ; la nuit, au moyen des appareils de ventilation ouverts dans la mesure

²⁶⁹ IGG 29, 31 p. 47

prescrite²⁷⁰ ». Il s'agit ici de la première mention que nous avons d'appareils de ventilation, en 1884. Cela montre bien la prise en compte des mesures d'hygiène dans les casernes, et la volonté d'en faire des lieux le plus salubre possible.

Le point 355 est quant à lui consacré à la tenue des chambres. Là aussi, les ordres restent tout à fait similaires : au réveil il faut découvrir la literie pour la laisser s'aérer, ensuite « les chambres sont arrosées, balayées ; les planches à pain, à bagages, les râteliers d'armes, les tables, les bancs, les poêles sont essuyés ; les ordures sont descendues et déposées dans la partie du quartier désignée²⁷¹ ». Cette phrase permet de voir une nouvelle technique de nettoyage rapide des sols par arrosage, les planchers n'étant lavés et frottés que le samedi. Le samedi, le nettoyage est plus poussé, les sols sont ainsi lavés et frottés avec un peu de potasse ou de soude, les vitres sont également nettoyées, et les couvertures sont battues, de préférence hors de la chambre. En plus de ces nettoyages quotidiens et hebdomadaires, tous les six mois, ce sont les murailles intérieures qui sont blanchies avec un mélange d'eau de chaux et de colle. La chaux, obtenue par une calcination de calcaire, est en effet une substance permettant d'assainir un mur tout en lui rendant une couleur blanche d'aspect propre. Une autre préoccupation, qui apparaît peu dans les autres manuels et qui est présentée ici est celle de la désinsectisation. Pour se débarrasser de ces nuisibles, différents produits sont proposés, comme de « l'huile de pétrole étendue d'eau dans la proportion d'un dixième », la fumigation par « gaz sulfureux » ou encore de la « poudre de pyrèthre²⁷² »²⁷³. Toutes ces règles d'hygiène doivent être respectées, non seulement dans les chambres, mais également pour les paliers, corridors et toutes autres parties du casernement. Enfin, le paragraphe sur la tenue des chambres se conclue par la liste des interdictions dans les chambres : ne pas fumer la nuit, ne pas manger sur son lit, ne pas intercaler du linge sale entre la paille et le lit, ne pas cracher ou vider sa pipe hors du crachoir... Finalement, les instructions en matière d'hygiène ne diffèrent pas réellement qu'elles soient adressées aux officiers, aux sous-officiers ou aux élèves caporaux. Les règles énoncées sont des règles simples, basiques. Par ailleurs elles découlent directement des règlements établis par le ministère et sont donc normalisées.

²⁷⁰ IGG 24 p. 213

²⁷¹ IGG 24 p. 213

²⁷² IGG 24 p. 214

²⁷³ L'huile de pétrole est une huile issue des sources naturelles du pétrole, les gaz sulfureux sont des gaz issus du soufre et, enfin, la poudre de pyrèthre est une poudre issue du broyage de la plante susnommée.

Ensuite, le point 356 concerne la propreté des autres parties de la caserne qui nécessitent une attention particulière, c'est-à-dire les « Cours. — Cuisines. — Corps de garde. — Salles de discipline. — Lieux d'aisances²⁷⁴ ». Un petit paragraphe est dédié à chaque lieu. Pour les cours, le plus important est le sol, puisqu'il s'agit d'endroits encaissés. Il faut donc veiller à le balayer régulièrement et à empêcher l'accumulation « d'immondices ». Pour la cuisine, ce sont non seulement l'aération et la propreté des ustensiles qui sont mises en avant, mais également l'importance de ne pas laisser des eaux ménagères stagnantes. Le corps de garde doit également être bien nettoyé et aéré, il faut contrôler la puissance du chauffage et l'humidité de l'air en mettant un baquet d'eau près du poêle. De plus, les hommes ne doivent pas se tenir trop près du chauffage pour ne pas être surpris par des refroidissements brusques. Les salles de discipline sont ensuite abordées, elles doivent en effet être tenues propres et les baquets de propreté également, au besoin il est possible d'y verser de l'huile lourde de houille pour corriger les odeurs. Enfin, ce sont les lieux d'aisances qui sont abordés, les règles d'hygiène et d'utilisation sont ici beaucoup moins détaillées. Ainsi, il est principalement précisé qu'il faut surveiller la tuyauterie pour qu'il n'y ait « ni fissures ni infiltrations ». Ces locaux nécessitent cependant un traitement spécial, ils doivent régulièrement être aspergés avec « une solution de sulfate de fer ou avec de l'eau phéniquée²⁷⁵ ».

Outre la propreté de la caserne, IGG 24 aborde également l'hygiène dans le camp et pendant le bivouac au point 360. Ce point reprend tous les éléments que nous avons déjà pu voir sur les précautions à prendre, même s'il n'est pas très détaillé. Il reprend d'abord comment préparer le sol de la tente, en le raclant et en enlevant les herbes, puis en construisant une rigole. Ensuite, il enchaîne avec la façon dont la paillasse doit être préparée, au mieux avec de la paille bien répartie, sinon avec des herbes sèches, de la mousse ou du foin, mais jamais des herbes aromatiques ou venant de marécages. Comme les chambres, les tentes doivent être ouvertes et aérées dès que l'occasion se présente. Enfin, les interdictions rapportées sont également similaires : il ne faut pas disposer ses ordures près des tentes, il est également interdit d'uriner dans ce périmètre et, enfin, il ne faut pas sortir découvert des tentes. Aucune mention n'est faite, cependant, de l'interdiction de faire trop de bruit²⁷⁶.

²⁷⁴ IGG 24 p. 215

²⁷⁵ IGG 24 p. 216

²⁷⁶ IGG 24 p. 220-221

Enfin, le dernier manuel de notre corpus à contenir des prescriptions sur l'hygiène est IGPS 3, c'est-à-dire le *Manuel du soldat d'infanterie en usage dans la division d'Alger*, de 1873. La première partie de cet ouvrage concerne l'instruction de l'homme de recrue, la deuxième concerne plus précisément l'instruction du soldat admis au bataillon, c'est-à-dire incorporé dans la troupe. Dans ces deux parties, un ou des chapitres sont consacrés aux règles d'hygiène. Dans la première partie, il s'agit d'une partie appelée « Soins et travaux de propreté », il existe également une partie consacrée à l'entretien de l'habillement et du paquetage. Dans la deuxième partie, l'hygiène est abordée à la fois dans le chapitre sur le service intérieur et dans celui sur le service en campagne. Ce sont donc des parties relativement bien abordées dans le manuel et adaptées à tous les types de soldats et de situations.

Dans la première partie, l'hygiène concerne principalement celle du corps du soldat, à part quelques informations sur la tenue de la chambre, comme les habituelles interdictions d'y laisser des ordures ou de battre les vêtements à l'intérieur. C'est principalement dans la deuxième partie, et d'abord dans le chapitre sur le service intérieur, que l'environnement du soldat est abordé. En effet, une partie est consacrée à la propreté des locaux occupés par la troupe. Cette partie commence par un court paragraphe explicatif des mesures générales pour la propreté, ainsi « les chambres, paliers, escaliers et corridors sont balayés deux fois par jours²⁷⁷ », des soldats sont désignés pour cette tâche à tour de rôle. Ils doivent, en plus de ce balayage nettoyer les tables et les bancs, faire la poussière, notamment sur les râteliers d'armes et la planche à pain et déposer « les ordures dans les corridors²⁷⁸ ». Ce sont donc des indications très générales, qui rejoignent ce que disent les autres manuels au sujet des nettoyages quotidiens. Seule la mention des ordures dans le corridor semble différer des autres manuels où il est bien spécifié qu'il ne doit pas y avoir d'ordures dans les lieux de vie. Nous pouvons cependant raisonnablement supposer que les ordures sont placées dans les corridors de manière à y être ramassées et évacuées plus tard. Après ce rappel général, une partie est consacrée plus particulièrement à la literie. Elle permet de détailler plus précisément comment étaient attribués les équipements de literie aux soldats et comment ils devaient les entretenir. En effet, nous apprenons que, « les effets de literie sont distribués propres à chaque soldat ; les draps sont changés tous les mois en hiver et tous les 20 jours en été²⁷⁹

²⁷⁷ IGPS 3 p. 57

²⁷⁸ IGPS 3 p. 57

²⁷⁹ IGPS 3 p. 57

». Par ailleurs, s'il n'y avait pas la possibilité de distribuer des draps propres aux soldats, « les taches sont constatées par l'application du cachet du préposé. Dans ce cas, le soldat n'est plus responsable que de celles qui ne portent pas l'empreinte du cachet de cet employé²⁸⁰ ». Ainsi, nous pouvons constater qu'il y avait un contrôle imposé aux soldats sur le matériel qui leur était prêté et qu'il pouvait y avoir des sanctions pour le non-respect des effets qui leur étaient attribués.

Ensuite, dans le même ouvrage, mais dans la section service en campagne, une partie traite de l'entretien de la tente. Le début du passage rappelle tout d'abord à quel point il est important que les camps « permanents, aussi bien que ceux de courte durée » soient tenus dans le « meilleur état de propreté²⁸¹ ». La partie n'aborde cependant pas la tenue du camp en général, mais seulement de la tente, celle-ci doit être aérée le jour et fermée la nuit, comme cela est précisé dans le reste des manuels. Le sol de la tente est recouvert de paille, ou d'herbages en Algérie, il faut veiller à les aérer pendant la journée, pour cela cette litière sera « réunie en tas, secouée exposée à l'air ou au soleil ». Malgré l'aération quotidienne, il est rappelé que cette litière doit être renouvelée tous les quinze jours, il faut alors la brûler et « bien se garder de l'employer comme litière pour les chevaux ou les mulets²⁸² ». Plus que de la litière, ce sont des « nattes en dis ou en halfa²⁸³ » qui seraient préférables car plus commodes de maniement et plus hygiéniques.

3. L'hygiène du corps du soldat

Les manuels donnent également des prescriptions pour le lavage des vêtements, et du corps du soldat, de manière à assurer un minimum d'hygiène, autant dans l'environnement que pour la personne elle-même.

Dès 1870 dans le *Manuel des connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers d'infanterie et de cavalerie*, le corps du soldat est pris en compte : cette préoccupation se poursuit dans tous les autres manuels de la série. Au-delà des prescriptions concernant le recrutement et l'environnement du soldat — caserne et camp —, le corps du soldat doit également être sauvegardé et protégé grâce à deux points de vigilance : l'habillement et l'hygiène, au sens des soins de propreté. Ces deux sujets

²⁸⁰ IGPS 3 p. 57

²⁸¹ IGPS 3 p. 100

²⁸² IGPS 3 p. 101

²⁸³ IGPS 3 p. 100-101 ; le dis, ou diss, est une plante méditerranéenne tout comme le halfa, ou alfa, qui est une plante vivante dans les régions arides et servant entre autres à faire du papier.

correspondent aux §4 et 5 des ensembles 1, 2 et aux §4 et 7 de l'ensemble 3. Une fois encore, le texte de l'ensemble 1 est presque identique à celui de l'ensemble 2²⁸⁴, seul l'ensemble 3 présente quelques différences et précisions.

Le §4 statue sur l'habillement du soldat. L'uniforme et l'habillement revêtent une importance toute particulière dans la mesure où ils matérialisent, avec l'arme, l'appartenance du soldat à l'armée. Au-delà de son aspect symbolique, dès la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle, les médecins ont fait de l'uniforme une question relevant de l'hygiène militaire²⁸⁵. D'après O. Roynette, la question de l'uniforme a deux dimensions pour les médecins : celle du « visible et de l'invisible²⁸⁶ ». L'invisible correspond en réalité au linge de corps. Composé au départ de trois chemises, deux paires de bas, trois paires de guêtre et deux mouchoirs, ces linges ont été augmentés en 1870-1871 d'un caleçon et d'une ceinture de flanelle. D'après les rapports des médecins, la propreté de ces lignes de corps laissait à désirer et était un point à améliorer. Cette négligence était en partie dû au fait que le blanchissage hebdomadaire, dont le prix était en plus retenu sur le salaire, était d'une qualité douteuse. Pour autant, la plupart des soldats s'en contentaient. Une autre raison se situait probablement dans le fait que les usages civils de l'époque ne correspondaient pas aux normes d'hygiène voulues par les médecins, le fait de laver les effets était donc à apprendre aux soldats. Enfin, une dernière raison de ce manque de volonté venait peut-être des usages militaires qui « privilégient avec insistance, au grand dam des médecins, l'apparence immaculée d'un uniforme porté, et plus encore, offert au regard de l'autre²⁸⁷ ». Le visible, en revanche, concerne l'uniforme vu et affiché. Là encore, les préoccupations hygiénistes des médecins ne rejoignaient pas nécessairement celles du corps militaire. En effet, celui-là a longtemps privilégié l'effet produit par l'uniforme que son confort ou son impact sur la santé ou le bien-être du soldat²⁸⁸. Même si parmi les vêtements les plus contraignants, certains ont été abandonnés, notamment dans les années 1870, l'uniforme reste un objet de paraître qui se concilie plus ou moins difficilement avec l'hygiénisme. Les manuels permettent de voir comment la tenue de l'uniforme et de l'habillement était enseignée aux recrues et, en premier lieu aux officiers avec les *Manuels de connaissances militaires pratiques*.

²⁸⁴ Seule une phrase est ajoutée à la fin.

²⁸⁵ ROYNETTE O., « L'uniforme militaire au XIX^e siècle : une fabrique du masculin », dans *Clio. Femmes, Genre, Histoire* n° 36, 2012, p. 111

²⁸⁶ ROYNETTE O., « L'uniforme militaire au XIX^e siècle : une fabrique du masculin », dans *Clio. Femmes, Genre, Histoire* n° 36, 2012, p. 111

²⁸⁷ ROYNETTE O., « L'uniforme militaire au XIX^e siècle : une fabrique du masculin », dans *Clio. Femmes, Genre, Histoire* n° 36, 2012, p. 113

²⁸⁸ O. Roynette donne, entre autres, l'exemple des cols hauts et dur, ou des shakos jugés trop lourds dans ROYNETTE O., « L'uniforme militaire au XIX^e siècle : une fabrique du masculin », dans *Clio. Femmes, Genre, Histoire* n° 36, 2012, p. 113, 114

Les vêtements doivent être choisis assez amples « pour que la poitrine puisse se développer à l'aise ; le pantalon ne doit pas brider sur le ventre.²⁸⁹ ». La tenue de base est constituée d'une chemise, d'un pantalon, de souliers et de guêtres en toile ou en cuir. Si les guêtres sont en cuir, comme les chaussures, l'intérieur devra être lavé une fois par semaine, et l'extérieur graissé de temps à autre. Dans l'ensemble 3, une attention toute particulière est portée aux chaussures : « En campagne, tous les jours, au lever ou au coucher, donner quelques instants à la chaussure²⁹⁰ ». C'est l'intérieur de la chaussure qu'il faut nettoyer en priorité car « la saleté durcie qui s'y ramasse agit comme corps étranger, et par les blessures consécutives qu'elle cause, diminue considérablement les effectifs²⁹¹ ». Il est d'ailleurs conseillé de posséder plutôt des guêtres en toile, celles en cuir risquant de « se raccorni[r] sous l'influence de l'eau et de la sueur²⁹² », ce qui peut créer des blessures. Les vêtements doivent être entretenus, pour cela il faut battre les vêtements de drap ou de laine à l'air régulièrement « parce que les étoffes de laine retiennent les miasmes et contractent de mauvaises odeurs qui résultent de la décomposition de la sueur.²⁹³ ». Les serviettes pour se laver sont considérées comme « désirables²⁹⁴ », mais ne semblent pas faire partie de l'équipement obligatoire du soldat, il est même précisé que « certains troupiers industriels se donnent ce luxe en décousant des chemises hors de service.²⁹⁵ », d'ailleurs, la mention des serviettes a disparu dans le troisième ensemble.

Lorsque les soldats partent en campagne leurs vêtements doivent être en bon état pour pouvoir durer tout du long de la mobilisation, de plus, on leur fournit une ceinture de flanelle qui, selon le manuel, « portée sur la peau du ventre et du bas ventre [...], prévient et arrête les coliques, la diarrhée, les débuts de la dysenterie [sic] et les douleurs rhumatismales²⁹⁶ ». Il est répété, comme nous l'avons vu dans le paragraphe sur le bivouac qu'elle est nécessaire pour dormir au campement. Le troisième ensemble insiste plus avant sur la façon de porter et d'entretenir cette ceinture de flanelle : ainsi, certains soldats la portent sous les aisselles, comme un gilet. Cette technique est jugée efficace dans les pays froids, pour prévenir les bronchites, ce n'est cependant pas souhaitable en

²⁸⁹ IGG 1, 2 p. 241 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 346 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 372

²⁹⁰ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 372

²⁹¹ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 373

²⁹² IGG 1, 2 p. 241 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 346 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 373

²⁹³ IGG 1, 2 p. 241 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 346 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 373

²⁹⁴ IGG 1, 2 p. 242 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 346

²⁹⁵ IGG 1, 2 p. 242 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 346

²⁹⁶ IGG 1, 2 p. 242 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 346 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 373

Algérie où il faut bien la porter sur le ventre pour éviter « le refroidissement nocturne des entrailles²⁹⁷ ». En ce qui concerne son entretien, il est recommandé de la laver tous les 8 à 10 jours, sinon « elle prend une certaine roideur et reste toujours humide par la propriété hygrométrique du sel marin de la sueur²⁹⁸ ». En garnison en revanche, le manuel montre que le soldat a théoriquement tout ce qu'il lui faut pour rester en bonne santé, ainsi, s'il attrape des refroidissements « c'est presque toujours par sa faute²⁹⁹ », c'est-à-dire qu'il n'a pas respecté les consignes qui préconisent de rester couvert, de ne pas sortir pieds-nus, de ne pas se coucher dévêtu juste après avoir fait de l'exercice, ... Ces consignes doivent être respectées et le manuel précise que « c'est aux officiers et aux sous-officiers à parer à ces négligences par une surveillance constante.³⁰⁰ ». Ce sont donc bien les gradés qui doivent surveiller et faire respecter l'ordre dans les casernes, en répétant les règles, comme l'indiquait la partie *Mode d'enseignement* d'IGG 1 et 2, et cela même si nous avons vu que la plupart des officiers ne résidaient pas en caserne. La méthode pour enseigner et faire respecter l'hygiène était décrite comme nécessitant un rappel et une surveillance constante des effectifs et c'est bien ce qui ressort de ce texte et de cette phrase. Les officiers et sous-officiers, en plus de leur rôle d'enseignant ont également le devoir de surveiller leurs troupes pour les maintenir dans des bonnes conditions de santé.

Comme le titre d'IGG 1 et 2 l'indique, ces manuels sont destinés aux officiers et sous-officiers d'infanterie et de cavalerie. Des conseils d'habillement sont ainsi donnés justement pour les cavaliers : « L'emploi du suspensoir dans la cavalerie prévient souvent des accidents graves, surtout pour les hommes qui montent des chevaux difficiles³⁰¹ » ; et, même si les manuels des ensembles 2 et 3 ne sont plus explicitement dédiés aux cavaliers, l'emploi du suspensoir reste recommandé. C'est donc un exemple d'accessoire spécialisé pour un type de soldat. De même, l'officier peut avoir des vêtements en plus, pour son confort : « Deux ceintures et deux chemises de flanelle jointes à un manteau de caoutchouc, sans surcharger le bagage de l'officier, pourront lui être d'une grande utilité³⁰² ». La chemise de flanelle est utilisée pour prévenir les refroidissements après les marches, et le manteau de caoutchouc pour se prévenir de la pluie, garder son paquetage

²⁹⁷ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 373

²⁹⁸ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 373

²⁹⁹ IGG 1, 2 p. 242 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 346 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 373

³⁰⁰ IGG 1, 2 p. 242 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 346 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 373

³⁰¹ IGG 1, 2 p. 242 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 346-347 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 373

³⁰² IGG 1, 2 p. 242

au sec et éventuellement pouvoir coucher au sec malgré un sol mouillé et une absence de paille. Il n'est pas précisé que la troupe puisse avoir ce type d'équipement.

Le deuxième paragraphe traitant du corps du soldat concerne les « Soins de propreté », il s'agit du §VI dans les ensembles 1 et 2 et du §VII dans l'ensemble 3. C'est le premier, et seul moment, où le plan de la partie est modifié. D'ailleurs, même si l'ordre des points est modifié, le texte reste très similaire avec seulement quelques ajouts ou modifications dans les ensembles 2 et 3. Le premier soin est le lavage : « *Se laver* le matin à grande eau, se laver encore en rentrant de l'exercice. *Se laver les pieds* plusieurs fois par semaine en été, une fois par semaine en hiver³⁰³ ». Les ensembles 2 et 3 ajoutent au lavage des pieds le lavage des « parties viriles », qui doit se faire, lui, tous les jours³⁰⁴. Cela permet de se rendre compte de la fréquence à laquelle on attendait que les soldats se lavent et les parties du corps prioritaires. Il faut cependant mettre cette information en rapport avec la suite du texte : « Il y aurait sous ce rapport quelques *salles de bain* à créer dans les quartiers ; tout ce service se faisant par corvée, on pourrait, sans grande dépense, faire prendre à chaque homme au moins un bain de propreté tous les six mois en hiver³⁰⁵ », ces 6 mois se sont convertis en 3 mois dans l'ensemble 3, ce qui, là aussi, induit une exigence croissante dans l'hygiène. Cela montre d'une part que les salles de bain et les possibilités matérielles de se laver n'étaient pas acquises dans les casernes et, d'autre part que le « lavage à grande eau » ne constitue pas un « bain de propreté ». Ainsi, il semble que les hommes aient dû se rincer au moins une fois par jour, selon leurs exercices, mais qu'ils ne se lavaient réellement que beaucoup plus rarement, une fois tous les six ou trois mois en hiver constituant un minimum à atteindre, mais non encore acquis. Des exemples de réussites de certains corps sont d'ailleurs mis en exergue : « Dans certains corps, on est arrivés à donner des bains en plaçant, dans un local voisin des cuisines, des baignoires louées et en employant les économies de bois à faire chauffer l'eau³⁰⁶ ». Dans l'ensemble 3, il semble que la situation se soit améliorée, notamment dans les casernes dites « nouvelles ». Il serait possible, dans celles-ci, d'utiliser « l'air chaud des cheminées ou des cuisines et chauffer assez d'eau pour asperger tous les jours pendant deux minutes, une centaine d'hommes³⁰⁷ », ce premier lavage étant ensuite complété par « une douche de

³⁰³ IGG 1, 2 p. 243

³⁰⁴ IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 347 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 377

³⁰⁵ IGG 1, 2 p. 243 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 347 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 377

³⁰⁶ IGG 1, 2 p. 243 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 347 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 377

³⁰⁷ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 377

un quart de minute pour enlever les impuretés³⁰⁸ ». Les bains semblent donc loin d'être systématiques, ni même possibles dans tous les corps et dans toutes les casernes. En été, en revanche, la possibilité de prendre des bains est plus large, puisqu'il est préconisé de prendre des bains d'eau froide, « entre 20 et 28° centigrades³⁰⁹ ». L'autre solution estivale est le bain de mer qui « est tonique à la condition d'être court, environ 10 minutes³¹⁰ », contre 15 à 20 minutes pour les autres bains. Des précautions sont cependant données pour les bains de mer : « il faut avoir l'estomac libre, éviter le grand soleil, se donner du mouvement en cherchant à nager, provoquer la réaction en faisant de l'exercice à la sortie de l'eau, ne pas se baigner pendant l'orage³¹¹ ». Dans les ensembles 2 et 3, il est conseillé de faire des frictions des muscles au sortir de l'eau, ce qui permettrait de les rendre plus élastiques. Les cheveux sont également abordés, ils doivent « être coupés ras et maintenus courts ainsi que la toilette soit facile à faire, soit en se lavant la tête, soit en la brossant avec une brosse un peu rude.³¹² ».

Tous ces soins sont donnés dans le contexte de la garnison, ils restent cependant les mêmes en campagne où ils sont « plus indispensables encore³¹³ ». Quelques éléments cependant sont à faire en plus, lorsque le soldat est dans une situation de campagne. En arrivant au gîte d'étape ou au camp, le soldat « change de linge, se lave la figure, les mains et les pieds³¹⁴ ». Un soin tout particulier est accordé aux pieds, qui sont l'outil principal du soldat en campagne. Ainsi, en arrivant au campement, les soldats doivent se couper les ongles « en ayant soin de couper carrément ceux des gros orteils, pour empêcher les bords de s'enfoncer dans les chairs (*ongles incarnés*)³¹⁵ ». L'ensemble 3 va même plus loin dans la description de la façon d'éviter les ongles incarnés : « Limer ou gratter avec le couteau la surface convexe de l'ongle pour affaiblir la clé de voute et empêcher les bords de s'enfoncer dans les chairs³¹⁶ ». Ils doivent également prendre soin de leurs pieds en les frottant avec du suif fondu ou, s'ils sont meurtris, avec « un mélange de graisse et de l'alcool camphré³¹⁷ ». Pour les ampoules, il est conseillé de simplement passer une aiguille avec du fil, en laissant la peau en place, de manière à les drainer sans

³⁰⁸ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 377

³⁰⁹ IGG 1, 2 p. 243 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 347 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 377

³¹⁰ IGG 1, 2 p. 243 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 347 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 377

³¹¹ IGG 1, 2 p. 243 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 347 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 377

³¹² IGG 1, 2 p. 243-244 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 347 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 377

³¹³ IGG 1, 2 p. 244 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 347 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 377

³¹⁴ IGG 1, 2 p. 244 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 347-348 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 378

³¹⁵ IGG 1, 2 p. 244

³¹⁶ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 378

³¹⁷ IGG 1, 2 p. 244 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 348 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 378

s'écorcher. Les ensembles 2 et 3 possèdent des informations en plus de celles de l'ensemble 1. Ainsi, dans l'ensemble 2, en plus des soins des pieds, il est conseillé de se frictionner avec de l'eau-de-vie ou de l'alcool camphré pour éviter les raideurs musculaires et si c'est possible, de prendre une douche froide avant cela. Dans l'ensemble 3, le protocole a encore évolué, puisqu'en plus des frictions et au lieu de la douche d'eau froide, il faut « se laver tout le corps pendant 1/2 minute seulement avec un linge mouillé d'eau froide ; frictionner avec une serviette sèche et rude³¹⁸ ». Cela permet, d'après le manuel, d'apporter du calme aux soldats après la marche et de désengorger le bas du corps, qui aurait été très sollicité.

Nous pouvons donc voir que, même si les textes des trois ensembles restent très similaires, il y a tout de même une évolution, qui va vers une attention plus grande et plus précise à l'hygiène. Les protocoles de lavage sont de plus en plus précis avec le temps, ils concernent plus de parties du corps, et sont censés être plus réguliers et fréquents. Cela montre une réelle volonté de faire changer les pratiques en la matière et d'éduquer les soldats, en partant de leurs commandants, les officiers.

Les manuels du *6e corps d'armée*, IGG 29 et 31, possèdent eux-aussi un point rapide sur la propreté du corps du soldat. Le début de la partie sur l'hygiène s'ouvre sur la propreté du corps, et rappelle l'importance de l'hygiène de manière générale : « La propreté du corps, des effets, des chambres, des cuisines, des latrines doit être assurée et entretenue constamment. Les odeurs qui s'exhalent du corps humain, des effets mal entretenus, des planchers sales sont nuisibles à la santé, surtout dans les chambrées où plusieurs hommes sont réunis³¹⁹ ». La première façon de nettoyer le corps est de lui faire prendre des bains : il s'agit d'évacuer la poussière et la transpiration qui créent des dépôts sur la peau. Pour cela des bains sont prévus, froids en été et tièdes les autres saisons. Il est précisé que les hommes ne doivent pas se baigner seuls pour ne pas « se noyer dans les endroits qu'ils ne connaissent pas³²⁰ », ce qui laisse supposer que la plupart des bains ne se prenaient pas dans des salles d'eaux ou des baignoires situées dans les casernes. En plus de ces bains, le soldat doit prévoir de se laver, au moins une fois par jour « le visage, les oreilles, la bouche, le cou et les mains.³²¹ ». Le texte s'étend plus spécifiquement sur le lavage du conduit auditif, à faire de temps en temps avec une « curette en os ou en

³¹⁸ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 378

³¹⁹ IGG 29, 31 p. 42

³²⁰ IGG 29, 31 p. 42

³²¹ IGG 29, 31 p. 42

bois³²² » ; ainsi que sur le lavage de la bouche et des dents qu'il faut penser à frotter après chaque repas avec « une brosse ou une serviette³²³ ». Il est intéressant de constater que le texte ne se concentre pas sur les mêmes parties du corps que les manuels précédents et, en particulier, qu'il n'est fait nulle part mention des parties intimes. L'habillement est également abordé dans ces manuels, la laine est recommandée sous les uniformes, il ne faut cependant pas en abuser pour que les soldats restent libres de leurs mouvements et qu'ils ne soient pas gênés. La ceinture de flanelle est là aussi mise en avant pour maintenir une température constante sur le ventre et éviter les « diarrhées et les coliques³²⁴ » qui sont encore plus fréquentes en été.

Comme dans la série des Manuels de connaissances militaires pratiques, IGG 24, le *Manuel de l'élève-caporal* de 1884, ce sont à la fois la propreté personnelle et l'habillement qui sont abordés. Dans ce manuel, les soins de propreté personnelle sont le premier point du chapitre sur l'hygiène des hommes. La propreté telle qu'elle est décrite dans ce manuel montrent quelques évolutions en la matière depuis le début de notre corpus. En effet, il est dit que « Chaque jour, au lever, les hommes doivent se nettoyer la tête, se rincer la bouche, et se laver avec soin la figure et les mains ; la serviette employée doit être propre ; il est interdit de se servir de la serviette d'un camarade³²⁵ ». Les serviettes sont présentées ici comme des éléments admis de l'équipement du soldat, or dans les deux premiers ensembles des *Manuels de connaissances militaires pratiques*, la serviette était qualifiée de « désirable³²⁶ », sans pour autant apparaître comme un outil utilisé régulièrement pour le lavage. Autrement dit, dans ces premiers volumes de la série, allant de 1870 à 1878, la serviette n'est pas considérée comme indispensable. Ici, pourtant, il apparaît comme acquis qu'elle est utilisée pour l'hygiène personnelle du soldat.

Cela rejoint l'analyse d'O. Roynette pour qui une des seules améliorations du linge de corps après 1870 est l'octroi de deux serviettes de toilettes³²⁷. La façon de se laver a donc évolué, même si les parties du corps évoquées ne sont pas encore aussi complètes que ce que nous avons pu voir par exemple dans l'ensemble trois des *Manuels de connaissances militaires pratiques* (IGG 17, 18, 22, 25, 30). Outre le lavage du corps, le linge de corps doit également être considéré : « le linge de corps est changé une fois au

³²² IGG 29, 31 p. 42

³²³ IGG 29, 31 p. 42

³²⁴ IGG 29, 31 p. 44

³²⁵ IGG 24 p. 212

³²⁶ IGG 1, 2 p. 242 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 346

³²⁷ ROYNETTE O., « L'uniforme militaire au XIX^e siècle : une fabrique du masculin », dans *Clio. Femmes, Genre, Histoire* n° 36, 2012, p. 112

moins par semaine ; quand le linge sale n'est pas immédiatement au blanchissage, il est séché, plié et placé dans la poche du havresac à ce destinée³²⁸ ». Cela montre que l'on cherche à instiller aux soldats la volonté de prendre soin du vêtement invisible, comme cela était demandé par les médecins, ce que nous avons vu plus haut. Pour compléter ces soins, une fois par semaine, les jambes et les pieds doivent être lavés « surtout s'il n'est pas fait usage de bains chauds ou froids ». Ici, nous pouvons voir que les préconisations diffèrent des autres manuels, les bains ne sont pas rendus obligatoires au moins tous les 6 ou 3 mois. De même, le traitement des pieds paraît beaucoup moins important que dans d'autres manuels où il est dit qu'ils doivent être nettoyés tous les jours. Finalement, toutes ces règles « Les officiers s'en assurent³²⁹ », ce sont donc eux qui sont la référence en termes d'hygiène corporelle et qui doivent juger les caporaux. Cela explique probablement pourquoi les protocoles de lavage sont plus détaillés dans les manuels qui leurs sont destinés.

En plus de la propreté corporelle, l'habillement est également réglementé, au point 357. Il s'agit des mêmes critères que dans les manuels précédents — vêtements pas trop serrés pour ne pas gêner la circulation du sang, ou provoquer des frottements —, la coiffure est également évoquée, il ne faut pas « qu'elle soit trop étroite³³⁰ » et la cravate ne doit pas être serrée. La majeure partie du point est cependant consacrée à l'entretien des chaussures, qui doivent être « adaptées à la conformation du pied ». Ainsi, ils précisent qu'à l'intérieur de la chaussure il ne doit y avoir aucune aspérité et ils donnent les clés pour vérifier que la taille de la chaussure est adaptée au pied : il doit y avoir un centimètre de disponible en longueur en plus du pied, et pour la bonne largeur, il faut que « les doigts de pieds ne se chevauchent pas l'un sur l'autre³³¹ ». Enfin, cette partie insiste sur la nécessité d'empêcher les hommes de trop se couvrir, y compris pendant la nuit. Il est intéressant de mettre en relief cette partie, avec une autre de ce manuel, qui permet de se rendre compte de ce qu'était effectivement l'habillement et la coiffure du soldat. En effet, toujours dans le Titre II de la section sur le règlement du service intérieur, le chapitre 45 est consacré à la Tenue. Ce chapitre est constitué de trois points, le premier est le point 279, intitulé « Des différentes tenues ». Il passe en revue toutes les tenues que les caporaux devaient porter en l'espace d'une journée :

³²⁸ IGG 24 p. 212

³²⁹ IGG 24 p. 213

³³⁰ IGG 24 p. 216

³³¹ IGG 24 p. 216

- La « tenue du matin », elle est portée le matin avant une heure ;
- La « tenue du jour », qui se met après une heure et est la tenue ordinaire en caserne ;
- La « grande tenue », qui est la tenue d'apparat. Elle est revêtue lorsque l'ordre en est donné, et s'il a été ordonné de la porter, elle doit être revenue après la soupe du matin ;
- La « tenue de campagne », spécifiquement pour les marches, les manœuvres et les routes³³².

En plus de ces tenues, une « capote » doit être revêtue et emportée à chaque fois que l'ordre en est donné. Finalement, ceux qui sont en deuil, qu'ils soient sous-officiers, caporaux ou soldats peuvent porter « un crêpe noir au bras gauche³³³ ». Nous pouvons d'ailleurs remarquer que les officiers ne semblent pas avoir droit à cette pratique. Ainsi, alors que, pour l'hygiène corporelle, seuls les linges de corps sont évoqués dans cet ouvrage, nous constatons ici que les soldats ont un certain nombre de tenues, codifiées et à revenir selon les occasions ou les moments de la journée. En plus de la codification vestimentaire, le deuxième point de ce chapitre, le point 280, est consacré aux « Cheveux, moustache, mouche et barbe ». Le port de ces derniers est identique pour les sous-officiers, les caporaux et les soldats : les cheveux doivent être courts et ne pas former de « touffes ni de boucles » ; la moustache quant à elle est apparemment obligatoire tout comme la mouche, puisqu'il est dit : « Les sous-officiers, les caporaux et les soldats portent la moustache et la mouche³³⁴ ». Celle-ci doit « couvrir toute la lèvre supérieure ; on ne doit laisser croître au-delà des coins de la bouche, ni les moustaches, ni la mouche³³⁵ ». Enfin, le troisième point concerne la « Manière d'ajuster et de porter les effets³³⁶ », elle ne précise cependant rien, et se contente d'indiquer qu'il faut se conformer aux prescriptions réglementaires.

Alors que les obligations en termes d'hygiène restent peu développées, celles qui concernent l'apparence le sont beaucoup plus et permettent de se rendre compte de ce que pouvait être l'habillement d'un soldat et les contraintes que cela lui imposait.

³³² IGG 24, p. 189-190

³³³ IGG 24 p. 190

³³⁴ IGG 24 p. 190

³³⁵ IGG 24 p. 190

³³⁶ IGG 24 p. 190

La propreté du corps et des vêtements est abordée dans IGPS 3 d'abord dans la première partie, consacrée à l'homme de recrue, puis dans la deuxième partie, pour l'homme admis au bataillon. Nous voyons là une certaine insistance mise sur la propreté du corps et des effets personnels, en particulier des vêtements. Dans la première partie, l'hygiène corporelle est abordée dans le sixième point du chapitre, intitulé Soins et Propreté, déjà évoqué plus haut. Cette partie est un résumé rapide des différentes règles que doivent suivre le soldat : elles vont de la toilette du matin, avec les parties du corps à laver — visage, mains, bouche en l'occurrence — à comment se préparer pour la nuit, en évitant de remettre des coiffures militaires³³⁷ pour dormir. Le lavage du corps en général, et des pieds en particulier, est également abordé : les pieds doivent être lavés au moins une fois par semaine, et le corps entretenu « dans un état de propreté convenable³³⁸ », en particulier lorsqu'ils ont fait de l'exercice. Il n'est pas fait mention de la fréquence à laquelle les bains étaient souhaités. De plus, comme dans IGG 24, le manuel dit comment les soldats doivent se présenter : « ils doivent se faire raser trois fois par semaine [...]. Ils ne portent que les moustaches et la mouche ; les cheveux sont coupés courts³³⁹ ». Enfin, les soldats doivent se nettoyer pour la visite du médecin, en particulier les parties du corps qui seront l'objet de la consultation.

Dans cette première partie, en plus des soins de propreté, il y a une section consacrée à l'« Entretien de l'habillement de la chaussure et de l'équipement³⁴⁰ », ce qui selon la définition donnée par le manuel sur l'hygiène militaire, fait partie des règles d'hygiène. En effet, le nettoyage et la bonne tenue des effets du soldat sont des aspects très souvent abordés dans les manuels, puisqu'ils ont un impact considérable sur la bonne santé et forme des soldat, en particulier en ce qui concerne les souliers. Dès le début de la partie, il est dit que soldats doivent entretenir l'habillement, la chaussure et l'équipement « sans cesse en bon état³⁴¹ ». Cela passe d'abord, avant la propreté, par le bon état matériel : les soldats sont invités à faire les petites réparations sur leurs vêtements eux-mêmes, mais ils peuvent, si c'est nécessaire, demander le tailleur ou le cordonnier de la compagnie, voire l'atelier du corps. Le texte parle ensuite de la meilleure manière de nettoyer ses vêtements : cela passe généralement par le fait de les battre avec un martinet pour enlever la poussière puis de les brosser. Le texte donne également quelques méthodes pour les cas particuliers, comme les taches de graisse, à faire disparaître avec

³³⁷ Comme la casquette ou le bonnet de police, IGPS 3 p. 31

³³⁸ IGPS 3 p. 31

³³⁹ IGPS 3 p. 31

³⁴⁰ IGPS 3 p. 32

³⁴¹ IGPS 3 p. 32

de l'alcali³⁴² ou bien la manière de nettoyer la doublure de la tunique³⁴³. La fin de la partie est consacrée à la façon d'entretenir ses chaussures, en les graissant suffisamment, de préférence avec du dégras, et son équipement, avec de l'encaustique. Les conseils qui sont donnés ici, sont très similaires voire identiques à ce que l'on a pu lire dans les autres manuels.

Dans la deuxième partie, consacrée à l'homme admis au bataillon, l'hygiène du corps n'est abordée que dans le chapitre sur le service en campagne. En effet, dans le chapitre sur le service intérieur seule une partie est consacrée aux tenues : cependant elles ne sont pas abordées du point de vue de l'hygiène, mais plutôt pour expliquer aux soldats comment ils doivent s'habiller selon les occasions, comme ce que nous avons pu voir dans IGG 24 par exemple ; l'hygiène corporelle n'est quant à elle pas du tout envisagée. Contrairement à cela, la partie sur le service en campagne aborde à la fois l'hygiène militaire, la boisson, l'alimentation, la propreté du corps, l'habillement et l'entretien de la tente. Il est intéressant de constater la localisation de ces parties dans ce manuel. En effet, les *Manuels de connaissances militaires pratiques* avaient tous une partie consacrée au service en général et au service en campagne. L'hygiène de l'homme et du cheval en étaient cependant séparées. Autrement dit, on voit ici une différence de conceptualisation de l'importance de l'hygiène : alors que dans les *Manuels de connaissances militaires pratiques* elle est modélisée comme une connaissance à part, qui vaut pour elle seule, dans IGPS 3 elle est incluse au service en campagne. L'hygiène militaire est alors une discipline particulière qui s'applique principalement en campagne, mais est nettement moins abordée pour la vie en temps de paix à la caserne. En cela, IGPS 3 se distingue des *Manuels de connaissances militaires pratiques*, ce qui nous amène à penser que l'hygiène, bien qu'elle s'impose peu à peu n'était pas encore uniformisée ni vue avec une même importance partout et notamment selon les grades auxquels on s'adressait. Dans un premier temps, nous allons nous intéresser ici aux prescriptions pour l'hygiène du corps, la propreté est considérée comme essentielle et est même définie dans cette partie : « La propreté qu'on a défini avec raison comme le respect de soi-même, entretient le corps dans certain état de bien-être, et le soustrait aux influences pernicieuses de ses exhalaisons³⁴⁴ ». La propreté s'étend au corps, ainsi qu'aux vêtements et tout objet pouvant entrer en contact avec le corps, et elle « contribue d'ailleurs à le maintenir en

³⁴² IGPS 3 p. 32

³⁴³ IGPS 3 p. 33

³⁴⁴ IGPS 3 p. 99

bonne santé ». Pour maintenir cette propreté il est dit que les soldats devront prendre des bains quand cela sera possible, en évitant toutefois de se baigner dans les rivières d’Afrique. Les mains ainsi que le visage, la bouche et les oreilles doivent être lavés plusieurs fois par jour, les pieds sont également cités comme essentiels à garder propre. Enfin, le lien est fait entre propreté et maladies de peaux : « Les soins de propreté corporelle présentent aussi l'avantage d'éviter les maladies de peau ». Les enjeux de la propreté et de l’hygiène comme vecteurs de soldats sains sont donc bien pris en compte. Ensuite, cette partie traite de l’habillement : au lieu de donner des indications sur la façon de nettoyer ses vêtements, comme on aurait pu s’y attendre, il s'agit plus de dire quels vêtements doivent être portés et comment, selon la saison et le service considéré. La première caractéristique des vêtements est qu'ils ne doivent pas être gênants pour le soldat : il ne faut pas qu'ils soient trop serrés, notamment au cou et à l’abdomen, mais également pour les chaussures qui ne doivent en aucun cas comprimer le pied. Les chaussures doivent faire l'objet d'une attention constante : ni trop serrées ni trop larges, elles doivent être graissées régulièrement, en particulier en cas de pluie. La ceinture de flanelle est encore une fois citée comme obligatoire à porter. De plus, il est précisé que les soldats ne doivent pas sortir la tête nue au soleil : en cas de forte chaleur, il est recommandé de porter un « couvre-nuque en toile blanche³⁴⁵ » et le soir il doit mettre le « pantalon de drap³⁴⁶ ».

Pour conclure, l’étude des manuels montre que l’hygiène était de plus en plus abordée et enseignée aux soldats. Cela passait par trois niveaux : l’assainissement de l’environnement — caserne et bivouac —, l’entretien et, dans une moindre mesure, le nettoyage des effets personnels et de l’habillement et enfin, le nettoyage du corps du soldat en lui-même. Ces trois pans de l’hygiène se rejoignent au sens où le nettoyage de l’un contribue à la propreté de l’autre : ainsi, comme le montre O. Roynette par exemple, les problèmes causés par la saleté des linges de corps ont été en partie améliorés par l’introduction des bains chauds dans les casernes en 1879³⁴⁷. Pour autant, force est de constater que les enseignements distribués dans les manuels restent sommaires et de surface. Même si nous avons pu discerner quelques évolutions dans la période que nous étudions, avec par exemple l’usage de plus en plus fréquent des bains, les prescriptions

³⁴⁵ IGPS 3 p. 100

³⁴⁶ IGPS 3 p. 100

³⁴⁷ ROYNETTE O., « L’uniforme militaire au XIX^e siècle : une fabrique du masculin », dans *Clio. Femmes, Genre, Histoire* n° 36, 2012, p. 113

sont généralement similaires, quel que soit le manuel étudié. De plus, elles ne concernent que des gestes d'hygiène que l'on pourrait qualifier de basiques et qui relèvent d'un nettoyage relativement succinct. Par exemple, pour le nettoyage du corps, les parties du corps à nettoyer restent peu nombreuses, pour les vêtements les conseils portent principalement sur la façon de porter les vêtements, mais presque jamais sur la façon de les nettoyer — sauf quelques manuels avec les linges de corps. Finalement, même si les manuels montrent une volonté d'intégrer les soldats en leur apprenant à entretenir à la fois leur corps et leurs effets, les règles qui sont évoquées ne font que crier les manques de connaissances des élèves dans ces domaines.

CHAPITRE II : LA SANTE ET LES PREMIERS SOINS

Si les manuels montrent la volonté de maintenir les soldats dans un état de santé décent par un apprentissage de l'hygiène, ils ne s'arrêtent pas à ces considérations, mais vont même plus loin en enseignant aux soldats les fondamentaux de la santé et des premiers soins. Ces connaissances passent par différents domaines, en particulier l'alimentation et la prise en charge des premiers soins en cas de blessure ou de maladie bénigne.

1. L'alimentation

Lorsqu'une partie est consacrée à l'hygiène, il existe généralement un ou plusieurs paragraphes qui exposent les bonnes règles d'alimentation : comment faire une bonne soupe, que boire, quand fumer ou non... de manière à éviter aux soldats d'être malades, et à leur garantir une forme maximum, notamment pendant les campagnes.

Les Manuel de connaissances militaires pratiques :

L'alimentation est traitée au paragraphe 7 dans les deux premiers ensembles et au §5 dans l'ensemble 3, il est à chaque fois intitulé Nourriture. Les différences entre les ensembles 1 et 2 et l'ensemble 3 sont ici plus visibles. En effet, l'ensemble 3 a été totalement remanié et, même si les informations contenues dans ces textes se recoupent en majorité, il y a des éléments qui ne se retrouvent pas dans l'ensemble 3, ou qui au contraire, y sont plus développés. Là encore, dans les ensembles 1 et 2, les premières lignes de ce point sont un renvoi à une autre partie de l'ouvrage : celle sur les

reconnaisances statistiques, où sont abordées la qualité du blé ainsi que la façon de traiter les nouveaux aliments tels que l'extrait de viande Liebig ou le tapioca-bouillon³⁴⁸. Dans l'ensemble 1 et 2, la partie continue ensuite avec une explication des différents types d'aliment, qui, selon le manuel, se divisent en deux groupes : les aliments dits plastiques, et les aliments dits respiratoires. Les aliments plastiques « servent à la réparation des organes et sont principalement constitués par les viandes, ils contiennent beaucoup d'azote³⁴⁹ », tandis que les aliments respiratoires, comme leur nom l'indique, « sont brûlés par la respiration³⁵⁰ », cela concerne les grains, les féculents, le sucre, l'alcool et le vin³⁵¹. Il existe cependant des aliments qui correspondent aux deux catégories et qui sont appelés aliments complets comme, par exemple, la viande, le lait et le pain.

Ce type de théorie sur l'alimentation émane des recherches de l'époque en chimie et en physiologie et, en particulier, des recherches de Justus von Liebig (1803-1873). Celui-ci était un chimiste allemand qui publia, entre autres *Chimie organique appliquée à la physiologie animale et à la pathologie* en 1842. Dans cet ouvrage, il a démontré l'importance de la protéine qui, selon lui étaient une substance plastique, dans le sens où elles permettaient de fournir de l'énergie et de régénérer les tissus corporels. À l'opposé étaient les aliments qui étaient brûlés par l'oxygène lors de la respiration et qui entretenaient ainsi la chaleur du corps³⁵². De cette théorie a découlé le classement des aliments en aliments dits plastique et respiratoires. C'est d'ailleurs à partir de ses recherches et de recherches précédentes sur les propriétés de la gélatine³⁵³ que Liebig a créé son bouillon de viande qu'il a voulu être un concentré nutritif des bienfaits de la viande. Même si son bouillon a largement été controversé, il a toutefois réussi à l'imposer dans les années 1880, notamment en le présentant comme l'aliment des travailleurs de force ; cela explique que ce bouillon se retrouve dans les aliments proposés par l'armée.

Pour autant, le bouillon Liebig n'est pas considéré comme un premier choix en matière d'alimentation, mais bien comme un pis-aller si aucune viande fraîche n'est disponible³⁵⁴.

³⁴⁸ IGG 1, 2 p. 246 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 350

³⁴⁹ IGG 1, 2 p. 246 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 350 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 374

³⁵⁰ IGG 1, 2 p. 246 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 350 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 374

³⁵¹ IGG 1, 2 p. 246

³⁵² MARCHAND C., *Le médecin et l'alimentation : Principes de nutrition et recommandations alimentaires en France (1887-1940)*, thèse de doctorat en Histoire contemporaine, sous la direction de M. J.P. Williot, Tours, Université François Rabelais, 2014, p. 58

³⁵³ Recherches initiées notamment par François Magendie avec ses travaux sur l'importance de l'azote dans l'alimentation, cf. MARCHAND C., *Le médecin et l'alimentation : Principes de nutrition et recommandations alimentaires en France (1887-1940)*, thèse de doctorat en Histoire contemporaine, sous la direction de M. J.P. Williot, Tours, Université François Rabelais, 2014, p. 57-58

³⁵⁴ MARCHAND C., *Le médecin et l'alimentation : Principes de nutrition et recommandations alimentaires en France (1887-1940)*, thèse de doctorat en Histoire contemporaine, sous la direction de M. J.P. Williot, Tours, Université François Rabelais, 2014, p. 59

Une fois ces éléments expliqués, le texte des ensembles 1 et 2 reprend les besoins scientifiquement établis des soldats : « L'homme élimine en 24 heures environ 20 grammes d'azote et 310 grammes de carbone ; dans l'intérêt de la santé il faut par la nourriture rendre à peu près à l'organisme autant de substance qu'il en perd.³⁵⁵ ». C'est grâce à ces principes que les rations ont été calculées, ce qui, là aussi a été exposé dans la partie sur les reconnaissances. Dans l'ensemble 3, en revanche, si ces éléments sont bien abordés, ce ne sont pas les premiers à apparaître. En effet, avant de décrire les deux sortes d'aliments existant, le texte démontre plus en détail la façon dont fonctionne l'organisme : « La quantité de travail moteur produite par la machine humaine est en raison directe de la quantité des éléments réparateurs ou azotés, et des éléments comburants ou carbonés qu'on lui donne³⁵⁶ ». Les consommations de carbone et d'azotes avancées ci-dessus sont les mêmes dans l'ensemble 3, cependant le calcul de la ration est expliqué avec plus de détails. Le texte montre que les rations ont été dissociées selon le temps de paix, où la machine travaille à basse pression et le temps de guerre où le soldat est en effort constant, ce qui nécessite des rations supplémentaires. Cependant, il est bien rappelé qu'en temps de guerre, ce ne sont pas que les conditions physiologiques qui sont importantes, mais également la « volonté », la « force de l'âme » et le « sentiment du devoir³⁵⁷ ». Enfin, la dernière phrase de ce paragraphe vient rappeler le modèle allemand : « Les Allemands pendant la dernière guerre mangeaient 500 grammes de viande par jour et par homme³⁵⁸ ». Cela nous montre, une fois de plus, la valeur attribuée au système allemand et le modèle qu'ils représentaient dans l'armée française de cette époque.

Ensuite, dans les ensembles 1 et 2, au lieu de s'appesantir sur les rations, la suite de la partie est dédiée à un passage en revue des aliments du soldat et de ce qui lui permet de reconnaître les bons des mauvais. Les aliments abordés sont la bonne farine, le bon pain, la bonne viande, comment faire une bonne soupe, les viandes salées, le riz, les pommes de terre, le sel et le poivre. L'ensemble 3 en revanche, passe sur la reconnaissance du pain, blé, farine et viande, abordés aux points n°674 et 676 de l'ouvrage, pour se concentrer principalement sur la façon de préparer et de choisir la viande, la soupe, le riz, les pommes de terre, les légumes féculents et les condiments. Pour chaque aliment, les manuels des deux premiers ensembles en donnent des descriptions

³⁵⁵ IGG 1, 2 p. 247 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 350 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 374

³⁵⁶ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 374

³⁵⁷ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 374

³⁵⁸ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 374

physiques, ce à quoi ils doivent ressembler pour bien les reconnaître ; ainsi la bonne farine doit être « d'un blanc jaunâtre, d'un éclat vif sans points rougeâtres, gris ou noirâtres, douce au toucher, sèche, pesante », le bon pain quant à lui a également une couleur jaunâtre, la croute doit être « bien cuite, unie et adhérente à la mie », ou encore la bonne viande doit être « rose, ferme sans être dure », son odeur « douce et presque nulle ». Pour la viande, le contre-exemple est donné aussi : « On refusera donc toute viande odorante, présentant des marbrures, toute viande molle, pâle, trop dure, d'une couleur foncée³⁵⁹ ». Les manuels, y compris ceux de l'ensemble 3, insistent bien sur la nécessité de trouver de la bonne viande de préférence, mais surtout de la viande de manière générale. Ainsi, il peut arriver qu'il n'y ait que de la viande d'une qualité peu satisfaisante ; dans ce cas-là, au lieu de se passer de viande il vaut mieux convaincre les soldats de la manger tout de même. Les manuels donnent d'ailleurs l'argument à employer pour rassurer les soldats : « il faut chercher à remonter le moral de ses hommes en leur disant que : « quelle que soit la répugnance de l'homme à se nourrir de viande provenant d'animaux affectés de maladies, ces maladies fussent-elles contagieuses, il n'y a nul danger à manger cette viande » Cette observation est citée par M. Michel Lévy, comme étant le résultat de nombreuses expériences³⁶⁰ ».

Le docteur Michel Lévy était, en 1837, professeur d'hygiène et de médecine légale à l'hôpital de perfectionnement du Val-de-Grâce³⁶¹, il a notamment publié, en 1845, un ouvrage intitulé *Traité d'hygiène publique et privée*³⁶². Au-delà de l'affirmation du docteur Lévy, le texte de l'ensemble 3 explique comment bien préparer une viande étant sujette à caution : il faut bien la faire cuire pour détruire les germes d'animaux parasites et éviter les maladies. Par ailleurs, le texte rappelle que la viande de cheval est bonne, si l'animal a été abattu alors qu'il était en bonne santé, cependant si le cheval a souffert, sa viande ne sera que peu nutritive et donc insatisfaisante même si elle reste « propre à l'alimentation³⁶³ ». La viande est donc bien un élément essentiel de l'alimentation des soldats. Elle est d'ailleurs à la base de la bonne soupe dont la recette est décrite dans les trois ensembles : « Pour faire de la bonne soupe, il faut 1 kilog. de viande pour 4 litres d'eau, 60 grammes de légumes et 16 grammes de sel ». La viande est bouillie dans l'eau, qui doit réduire de manière à former un bouillon. Il est précisé qu'il faut faire attention à

³⁵⁹ IGG 1, 2, p. 247, pour les cinq citations sur les bons aliments ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 350, de même

³⁶⁰ IGG 1, 2 p. 248 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 351 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 374

³⁶¹ ROYNETTE O., « Corps et âme : gymnastique et masculinité dans l'armée française sous la monarchie de Juillet », dans Sergent Jean-Joseph Barbier, *Notes sur la gymnastique (1843), mis en contexte par Thierry Arnal, Odile Roynette et Georges Vigarello*, Valenciennes : Presses universitaires de Valenciennes, 2018, p. 92

³⁶² LEVY M., *Traité d'hygiène publique et privée*, Paris : J. B. Baillière, 1845

³⁶³ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 374

bien enlever tout débris d'os. Les ensembles 2 et 3 précisent que, pour que le bouillon de la soupe soit nutritif, et pas seulement un jus gras, il faut que la soupe cuise pendant au moins 3h pour 1kg de viande³⁶⁴. Il est également rappelé qu'il vaut mieux manger de la soupe, même sans pain, que de la viande grillée qui, à force, provoquerait la dysenterie. Cette assertion est appuyée par un exemple, donné entre parenthèses : « (Exemple de la retraite de Russie)³⁶⁵ ».

La suite du texte passe en revue les autres ingrédients que l'on peut servir avec la soupe ou dont on peut se servir pour cuisiner une soupe. Ainsi, la viande salée est considérée comme peu nutritive et il faut lui préférer les conserves de bœuf ou l'extrait de viande. De même, les juliennes, c'est-à-dire les conserves de légumes, peuvent rendre service, mais il est préférable d'utiliser des légumes frais. La soupe peut être accompagnée de riz, apprécié car il a les mêmes valeurs nutritives que les pommes de terre et peut servir à arrêter ou prévenir les diarrhées. Dans les ensembles 1 et 2, les pommes de terre sont également encouragées, au détriment des fruits secs car elles se digèrent mieux, si on les choisit correctement. Cependant, dans l'ensemble 3, cette assertion semble avoir évolué. Les pommes de terre sont dites peu nutritives, même si elles sont faciles à trouver. À la place, ce sont les légumes féculents qui sont vantés, et dont le nom n'apparaît pas dans les deux autres ensembles de manuels. Ces légumes sont « des aliments très riches en azote et en carbone³⁶⁶ », ce sont les lentilles, les haricots, les fèves et les pois. D'après les manuels, ils contiennent « jusqu'à 4 d'azote et 43 de carbone pour 100, tandis que la pomme de terre ne contient que 0,33 d'azote et 11 de carbone³⁶⁷ ». Les pommes de terre ont donc été déclassées au profit des féculents, davantage encouragés.

De plus, cet ensemble 3 propose aussi des aliments tels que la morue salée et le fromage qui sont également très nutritifs, bien qu'ils ne remplacent pas la viande. En effet, il est dit de la viande que « l'analogie de sa composition avec celle de nos tissus en fait l'aliment le plus propre à développer nos organes et à réparer leurs pertes³⁶⁸ ». Le poids de la viande dans l'alimentation du soldat, loin de s'effacer par rapport à d'autres aliments, ne semble donc que se confirmer et s'intensifier. Enfin, il est bon d'assaisonner

³⁶⁴ IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 351 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 375

³⁶⁵ IGG 1, 2 p. 248 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 351 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 374-375

³⁶⁶ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 375

³⁶⁷ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 375

³⁶⁸ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 375

sa soupe avec du sel et du poivre, en quantité raisonnable de manière à conserver leurs bienfaits — le poivre est décrit comme facilitant la digestion, surtout pour les végétaux, le chou et le riz — sans fatiguer les intestins ou irriter le tube digestif³⁶⁹. C'est donc en additionnant ces différents aliments et en les faisant varier que l'on peut produire une soupe qui contente les soldats : « Il faut qu'avec ces qualités la soupe plaise à l'homme, qu'elle soit relevée et variée par l'addition de légumes de diverses sortes.³⁷⁰ ». Pour varier les plaisirs et proposer des plats différents aux soldats, le manuel conseille de donner du « rata » deux fois par semaines, c'est-à-dire de « la viande rôtie avec des pommes de terre, des carottes, des oignons, de l'ail, etc³⁷¹ ».

Cette partie du manuel permet de se rendre compte de l'alimentation de base du soldat et des règles sanitaires qui lui étaient enseignées. On donnait aux officiers et sous-officiers les moyens de reconnaître les aliments sains des aliments passés, tout en leur donnant la consigne de faire manger de la viande, quand bien même il n'y en aurait pas d'entièrement fraîche. Les quantités à respecter sont précisées, pour le sel par exemple, pas plus de 15 à 20 grammes par jour, ainsi que les recettes à suivre, celle de la bonne soupe. En plus des aliments et de la cuisine à proprement parler, les manuels consacrent un paragraphe à la boisson et au tabac, il s'agit du §8 dans les ensembles 1 et 2, et du §V dans l'ensemble 3³⁷².

Les ensembles 1 et 2 possèdent le même texte, celui-ci commence par aborder la question de l'eau potable. Elle doit être « légère, aérée, douce, sans odeur, d'une saveur fraîche et agréable, ni douceâtre, ni piquante ni salée³⁷³ ». Si une telle eau ne peut être trouvée, il est possible de filtrer de l'eau. La méthode est donnée dans le manuel également : « Nous avons vu le moyen d'utiliser des eaux troubles en fabriquant un filtre à l'aide de deux couvertures de laine entre lesquelles on place deux couches de gravier fin séparées par une couche de charbon³⁷⁴ ». L'ensemble 3 s'ouvre également sur l'eau, cependant il s'agit d'un renvoi au n°350 du manuel, qui se trouve dans la partie Fortification. Il existe donc dans cette partie, un point sur les Eaux potables et la filtration des eaux. La phrase utilisée pour décrire l'eau est exactement la même que celle citée plus

³⁶⁹ Tous les bienfaits et les descriptions d'aliments sont donnés p. 249-249, dans IGG 1, 2 ; p. 351-352 dans ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 ; et p. 375 dans IGG 17, 18, 22, 25, 30

³⁷⁰ IGG 1, 2 p. 249

³⁷¹ IGG 1, 2 p. 249

³⁷² Il semble qu'il y ait eu une erreur d'attribution des numéros de § dans tous les manuels de l'ensemble 3, ainsi il y a deux points V puis nous passons directement au point VII consacré à l'habillement.

³⁷³ IGG 1, 2 p. 249

³⁷⁴ IGG 1, 2 p. 249

haut, utilisée dans les deux premiers ensembles, ses caractéristiques n'ont donc pas changé. Ces manuels sont cependant plus précis sur les façons « d'utiliser la seule eau dont on pourra parfois disposer³⁷⁵ », en particulier dans des terrains plus arides comme l'Algérie. Tout d'abord trois conseils génériques sont donnés : la « crudité » de l'eau peut être atténuée en la mélangeant à un peu de café ou d'eau de vie ; des eaux mêlées à du limon et des substances argileuses peuvent être simplement filtrées avec du sable ; en revanche quand l'eau est putride et malsaine il faut utiliser un filtre à charbon. Ensuite le texte revient sur les eaux de source, que l'on peut trouver en terrain calcaire, et qui peuvent être utilisées après avoir été bouillies et aérées ainsi que sur les eaux marécageuses que l'on peut purifier avec de la poudre d'alun, qui, en coagulant permettra d'évacuer les matières organiques. Une technique est aussi donnée pour purifier de l'eau en grande quantité avec un système de déversoir³⁷⁶, ou pour confectionner rapidement un filtre à eau à partir de couverture de laine, de sable et de charbon pilé. Le texte ne laisse pas de côté le problème des chevaux : lorsque l'on ne peut pas les abreuver autrement que dans une mare fétide, il faut y jeter du charbon de bois. Enfin, la dernière information donnée concerne les officiers, qui peuvent posséder des « petits filtres en charbon poreux que l'on trouve dans le commerce ». D'après le texte ils peuvent filtrer jusqu'à 50L d'eau dans une journée. Ainsi, alors que la partie sur l'eau n'est pas développée dans l'ensemble 3 dans la partie sur l'hygiène, elle est en revanche abordée de manière plus complète dans la partie Fortifications des ouvrages.

Ensuite, comme pour le paragraphe sur les aliments, les boissons sont passées en revues avec leurs bienfaits. Tout d'abord le vin est recommandé dans de multiples situations : « pris avec modération [il] aide la digestion, nourrit, relève les forces, réveille le cerveau et diminue la fatigue³⁷⁷ ». L'ensemble 3 précise d'ailleurs que les vins jeunes, ou à bas prix sont peu recommandés car ils « donnent la diarrhée³⁷⁸ ». Le vin peut aussi être employé dans les pays fiévreux, notamment en Algérie et sur les côtes italiennes, pour aider au traitement du paludisme : « l'officier pourrait conjurer bien des chances de fièvre et éviter l'emploi du sulfate de quinine en prenant, chaque jour, pendant la saison des fièvres, un verre à bordeaux avec un vin auquel il aurait mêlé du quinquina en poudre dans la proportion de 32 grammes par litre³⁷⁹ ». L'ensemble 3 précise cependant que

³⁷⁵ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 202

³⁷⁶ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 203

³⁷⁷ IGG 1, 2 p. 250

³⁷⁸ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 375

³⁷⁹ IGG 1, 2 p. 250 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 352 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 376

l'abus de quinquina est déconseillé car il perturbe l'estomac ; pour éviter cela, il faut le prendre au plus une demi-heure avant le repas. La connaissance du paludisme et de la quinine comme remède remontent au deuxième tiers du XVII^{ème} siècle. C'est en 1820 que, grâce aux pharmaciens parisiens Pierre-Joseph Pelletier et Joseph Bienaimé Caventou, le sulfate de quinine, qui a une grande efficacité contre ces fièvres, est découvert,³⁸⁰. Bien que son usage ait pu être relativisé par les historiens de la médecine, il apparaît tout de même qu'il ait été de plus en plus courant dans les hôpitaux militaires et ce notamment en Algérie, dès le début de la conquête française. Dans les années 1880, le mot paludisme s'est installée dans le langage courant et, en Algérie, un village a même été baptisé du nom de François-Clément Maillot, médecin militaire de Bône entre 1833 et 1835 qui a conseillé l'usage massif de sulfate de quinine pour traiter cette maladie³⁸¹. Même si le sulfate de quinine est jugé largement plus efficace que la quinquina, il semble que ses effets sur l'estomac aient un temps ralenti son usage, comme le disait A. Armand en 1854 : « s'exagérant les propriétés prétendues irritantes de ce sel, il est encore des médecins qui proscrivent de leur pratique ce puissant spécifique, préférant administrer, à doses fractionnées et répétées, des bols de quinquina³⁸² » Cela montre bien que, à l'époque où nos manuels sont écrits, le sulfate de quinine est bien passé dans les traitements courants et adoptés par l'armée pour traiter les fièvres, même si ses effets néfastes sur l'estomac sont bien pris en compte et mentionnés. Le fait qu'il soit recommandé dans les manuels n'est qu'une autre preuve de la prévalence de ce médicament. La quinine étant elle acceptée, les manuels mettent en garde leurs lecteurs contre les « falsifications du vin ».

La falsification du vin est une pratique courante, depuis le XVIII^{ème} siècle au moins. Ce terme peut recouvrir un certain nombre de pratiques plus ou moins nocives : de la dilution à l'amélioration de la boisson avec des éléments parfois dangereux. Par exemple, il était possible de sulfurer les tonneaux pour mieux les conserver, ou même d'y ajouter du plomb pour le rendre plus doux, ce qui n'améliorait évidemment pas l'état de santé des consommateurs³⁸³. Ce ne sont pas ces matières que les manuels mettent en avant, ils rapportent d'autres substances qu'il est possible de rencontrer. Le texte montre ainsi comment reconnaître l'addition de litharge « en mêlant de l'acide sulfhydrique au vin

³⁸⁰ FREDI. C., « Soigner une colonie naissante : les médecins de l'armée d'Afrique, les fièvres et la quinine, 1830-1870 », dans *Le mouvement social*, n°257, 2016, p. 21

³⁸¹ FREDI. C., « Soigner une colonie naissante : les médecins de l'armée d'Afrique, les fièvres et la quinine, 1830-1870 », dans *Le mouvement social*, n°257, 2016, p. 21 et 26

³⁸² ARMAND A., *L'Algérie médicale*, Paris : V. Masson, 1854, p. 242.

³⁸³ WEGENER SLEESWIJK A., « Du nectar et de la godaille : qualité et falsification du vin aux provinces-unies, XVIII^e siècle », dans *la Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n°51-3, 2004, p. 17-18, 25 et 30

filtré et décoloré par le charbon ; il se forme un précipité blanc ou noir qui décèle la présence de la litharge³⁸⁴ ». La litharge fait partie des composants qui étaient utilisés depuis le XVIII^{ème} siècle pour rendre le vin plus doux et meilleur au goût, et ainsi faire passer des mauvais vins pour des boissons de meilleure qualité ; elle fait partie, avec le plomb des substances les plus nocives qui pouvaient être utilisées³⁸⁵. Ensuite, l'évaporation permet de voir si le vin a été relevé avec de l'alun, le vin devient alors trouble. Enfin, le chlorure de barium permet de savoir si le vin a été plâtré, ou si l'eau-de-vie a été mélangée à de l'acide sulfurique³⁸⁶. Ces deux substances, l'alun et l'acide sulfurique font également partie des additifs les plus douteux que l'on pouvait retrouver dans le vin dès le XVIII^{ème} siècle³⁸⁷ : leur usage n'est donc pas nouveau, mais cette mention montre que ce type de fraude n'a toujours pas été complètement éradiqué et peut toucher les approvisionnements militaires.

L'eau-de-vie est d'ailleurs une autre boisson abordée : elle est conseillée, avec modération, dans les pays froids et humides « en la mêlant à 6 ou 7 fois son volume d'eau, elle sert de tonique et combat les sueurs trop abondantes.³⁸⁸ ». L'ensemble 3 met de plus en garde contre les eaux de vie mêlées à de « l'alcool de pomme de terre, de marc ou de grains avariés », qui sont le plus souvent les causes des cas « d'ivresse furieuse³⁸⁹ ». Ce groupe de manuels donne d'ailleurs beaucoup plus de détails sur les méthodes pour reconnaître les eaux-de-vie trafiquées avec d'autres alcools ou avec de l'acide sulfurique³⁹⁰. L'Absinthe fait également partie des alcools considérés, il est dit qu'elle stimule « les forces digestives » et qu'elle fait un bon désaltérant bien diluée. Il est cependant bien précisé que son abus « entraîne des perturbations graves sur la santé ». L'absinthe doit s'utiliser comme un élixir, goutte par goutte, dans ce cas elle peut par exemple servir à corriger les eaux saumâtres, notamment en Algérie³⁹¹. La dernière boisson traitée, qui est d'ailleurs chaudement recommandée est le café : « dans les pays chauds, c'est un tonique excellent contre l'action débilitante des chaleurs ; il facilite la digestion, ses vapeurs agissent heureusement sur le cerveau, il provoque la causerie, fait oublier les privations ; pour l'homme de service au camp il rend la nuit de garde moins

³⁸⁴ IGG 1, 2 p. 250 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 352 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 375-376

³⁸⁵ WEGENER SLEESWIJK A., « Du nectar et de la godaille : qualité et falsification du vin aux provinces-unies, XVIII^e siècle », dans la *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n°51-3, 2004, p. 30-31

³⁸⁶ IGG 1, 2 p. 250 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 352 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 376

³⁸⁷ WEGENER SLEESWIJK A., « Du nectar et de la godaille : qualité et falsification du vin aux provinces-unies, XVIII^e siècle », dans la *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n°51-3, 2004, p. 32

³⁸⁸ IGG 1, 2 p. 250

³⁸⁹ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 374-375

³⁹⁰ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 376

³⁹¹ IGG 1, 2 p. 250 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 353 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 376, pour le paragraphe sur l'Absinthe

longue et la marche du temps moins uniforme³⁹² ». La seule mise en garde relative au café concerne sa consommation matinale. Avant la marche le café peut redonner des forces au soldat à condition de le mélanger avec du pain, ou un aliment solide, sans quoi il pourrait fatiguer l'estomac³⁹³.

En plus des boissons, ce point est consacré à l'usage du tabac, qui est traité en dernier. La position des manuels sur le tabac n'est pas tranchée : « Le tabac, sans être nécessaire, a quelque fois ses avantages, son usage immodéré est nuisible³⁹⁴ ». Ainsi, même s'il y a une reconnaissance des effets négatifs du tabac, lorsqu'il est consommé en trop grande quantité, l'auteur admet tout de même qu'il peut apporter quelques bénéfices. Nous allons maintenant voir quels sont les bénéfices annoncés : « Dans les pays froids, le tabac corrige les effets d'une constitution humide et froide de l'atmosphère, son emploi prévient les effets de l'insalubrité locale dans les pays malsains et en temps d'épidémie ; on a conseillé la fumée du tabac dans les maladies épidémiques et, en général, contre les miasmes³⁹⁵ ». Ainsi, les principaux effets bénéfiques du tabac avancés par le texte sont une purification ou au moins une correction de l'air, lorsque celui-ci est vicié, ou bien que les conditions climatiques sont difficiles pour les hommes. Il est également dit efficace en temps d'épidémie et pour supprimer les miasmes, probablement car il était considéré comme un purificateur de l'air. En plus de ces effets, le tabac est avancé comme « une des meilleures distractions du soldat et de l'officier ; comme le café, il aide à rêver et supporter les privations », il pourrait même, d'après Vauban, « atténuer les sensations de la faim et de la soif³⁹⁶ ».

Ces effets ne sont positifs que si la recrue consomme du tabac raisonnablement, cela est rappelé à deux reprises dans le texte : « chez le fumeur enragé, les idées s'épaississent » et le tabac est « irritant et dangereux quand on en abuse³⁹⁷ ». Ainsi, le tabac est utile, mais seulement en quantité raisonnable, comme l'absinthe, le vin ou l'eau-de-vie. L'ensemble 3, comme souvent, apporte des précisions par rapport aux deux autres séries de manuels. Il rappelle que le tabac est un « besoin factice » et que le rôle de l'officier de vérifier que ses soldats ne fument pas trop, pour que la privation ou le manque n'ait pas un impact trop important sur leur moral. L'abus se répercute sur l'ensemble de

³⁹² IGG 1, 2 p. 250-251; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 353 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 376

³⁹³ IGG 1, 2 p. 251 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 353 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 376

³⁹⁴ IGG 1, 2 p. 251 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 353 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 376

³⁹⁵ IGG 1, 2 p. 251 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 353 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 376

³⁹⁶ IGG 1, 2 p. 251 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 353 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 376

³⁹⁷ IGG 1, 2 p. 251; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 353 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 376-377

la santé : la digestion, cela provoque des sécheresses de la gorge et une envie de boire ainsi que des cancers. Par ailleurs, l'habitude de fumer prise à l'armée risquerait de continuer alors que les soldats reviennent à la vie civile, ce que « grève le budget domestique³⁹⁸ ». Le tabac mâché est quant à lui formellement proscrit. Ainsi, même si le début du texte de l'ensemble 3 correspond à celui des deux autres ensembles, il est en réalité contrebalancé par la suite. L'ensemble 3 est donc beaucoup plus circonspect et prudent à l'égard du tabac, ce qui montre une évolution de la pensée à cet égard.

Les manuels destinés à la troupe : IGG 29, 31 et IGPS 3

Alors que l'alimentation est assez détaillée dans ces manuels, les manuels *6e corps d'armée*. (IGG 29, 31) sont beaucoup plus succincts : ils insistent d'abord sur le fait que le régime du soldat doit être « régulier et sobre³⁹⁹ », il faut ainsi éviter de manger entre les repas. Mais c'est surtout sur l'usage des boissons que les hommes sont mis en garde : il peut boire du vin aux repas, ainsi que du café mélangé à l'eau, cependant « les eaux-de-vie, les liqueurs débitées à bas prix sont de mauvaise qualité et nuisibles à l'estomac⁴⁰⁰ », elles sont donc déconseillées.

Comme pour IGG 29 et 31, la partie alimentation n'est pas très développée dans IGG 24. Elle fait d'abord un point sur les repas des soldats : ils sont au nombre de deux par jour. Le paragraphe insiste sur le fait que les aliments doivent être « variés », c'est le capitaine qui est chargé de veiller à la nature et à la préparation des aliments. Les aliments de base listés sont les mêmes que ceux rencontrés dans les autres manuels : « Le pain, la viande, les légumes, le café⁴⁰¹ ». Ensuite, le manuel s'attarde sur les boissons. L'eau est considérée comme « la boisson habituelle du soldat », même si, pendant les périodes chaudes elle doit être « assainie au moyen d'eau-de-vie⁴⁰² ». Outre l'eau, c'est le vin qui est cité comme le plus courant « toutes les fois que les fonds de l'ordinaire le permettent, le capitaine doit faire faire des distributions de vin⁴⁰³ ». Enfin, la dernière précision donnée est qu'il est interdit, dans les chambres, de boire à la cruche. Les décisions liées à l'alimentation — choix des légumes, variation des menus — relèvent du capitaine, donc

³⁹⁸ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 377

³⁹⁹ IGG 29, 31 p. 42

⁴⁰⁰ IGG 29, 31 p. 42

⁴⁰¹ IGG 24, p. 217

⁴⁰² IGG 24 p. 217

⁴⁰³ IGG 24 p. 217

de l'officier. Dès lors, il semble normal que, dans un manuel destiné aux caporaux, l'alimentation et, en particulier toutes les questions de nutrition, ne soient pas abordées.

IGPS 3, comme IGG 29 et 31, n'est pas destiné aux officiers ou aux sous-officiers. L'alimentation y est développée, dans la partie sur le service en campagne, c'est-à-dire en situation de guerre seulement. Les questions de nutrition ne sont pas non plus développées, la partie s'intéresse plutôt au côté pratique qui doit être maîtrisé par les soldats, autrement dit : comment faire la soupe⁴⁰⁴ et quoi manger. Le manuel fait d'abord un point sur la viande et le poisson salés, qui peuvent être consommés, à condition d'avoir été dessalés soigneusement. De même, la viande de cheval et de chameau sont dites consommables, « si les circonstances de la guerre y forçaient⁴⁰⁵ ». Ce sont ensuite les fruits qui sont passés en revue : ils doivent être consommés mûrs et avec modération. Une précision est donnée pour la figue de barbarie qui « doit être débarrassé[sic] de ses nombreux pépins pour éviter la constipation⁴⁰⁶ ». Enfin, le piment et le poivre-rouge peuvent être utilisés en cas de pénurie de poivre noir, mais seulement « en très-petite quantité⁴⁰⁷ ». IGPS 3 est un manuel spécialisé destiné aux soldats d'infanterie de la division d'Alger ; il est intéressant de voir que les aliments et les situations ont été adaptées à ce terrain pour les recommandations. En effet, les autres manuels ne font pas mention de viande de chameau, de fruits comme les pastèques ou des figues de barbarie. Nous voyons bien là un manuel spécialisé, dans son titre comme dans son contenu, à un terrain et à un type d'infanterie. Par ailleurs, une fois encore, ce ne sont pas ici les fondements des règles qui sont expliqués, seulement les prescriptions ; autrement dit, les connaissances données ne sont pas complètes, elles ne remontent pas jusqu'au niveau théorique de la nutrition et n'expliquent en rien comment fonctionne le corps humain et les conséquences que cela a sur l'alimentation. Ce type de savoir est bien réservé aux officiers et aux sous-officiers, mais n'est pas transmis dans les manuels destinés aux moins gradés.

En plus de l'alimentation, le manuel possède des parties, comme dans les *Manuels de connaissances militaires pratiques*, traitant de la boisson et du tabac. La partie sur la boisson est plutôt détaillée, elle fait le panorama de ce que peuvent boire ou non les

⁴⁰⁴ La recette de la soupe est donnée p. 97-98 d'IGPS 3, elle est semblable à la fois dans les ingrédients et la méthode aux soupes présentées dans les autres manuels, en particulier ceux de la série des *Manuels de connaissances militaires pratiques*. Ce manuel précise également qu'il est important de garder les ustensiles propres avant de faire le repas.

⁴⁰⁵ IGPS 3 p. 98

⁴⁰⁶ IGPS 3 p. 98

⁴⁰⁷ IGPS 3 p. 98

soldats et en quelle quantité ; elle est intitulée « De la soif ». La principale règle qui y est donnée, outre les cas particuliers, est qu'il faut réduire au maximum la boisson : « Le soldat doit s'accoutumer à ne boire que pendant les repas⁴⁰⁸ ». Une solution est donnée pour combattre la soif : « l'eau-de-vie mêlée avec quinze parties d'eau est une boisson salubre, très bonne pour désaltérer dans les marches et les travaux⁴⁰⁹ ». Comme dans les autres manuels, le texte met cependant en garde contre les dangers de l'alcool, qui peut provoquer le « délire tremblant [...] caractérisé par le trouble de l'intelligence, l'hallucination des sens, l'insomnie, et par le tremblement même du corps⁴¹⁰ ». Cette maladie est également appelée « folie des ivrognes⁴¹¹ » et, d'après le texte, peut causer la mort de l'individu. Le manuel tente ainsi de susciter la peur de l'alcool et de ses conséquences, et cette peur est accentuée par l'image et le jugement que cela implique : « Le soldat qui boit voit s'ajouter aux conséquences de l'ivrognerie le mépris de ses chefs et de ses camarades, pour lesquels il n'est plus qu'un objet de répulsion et de honte ; car il déshonore son uniforme et la noblesse de sa profession⁴¹² ». La pédagogie passe donc ici par deux moyens : à la fois par l'énonciation des conséquences sur le corps, par la menace de la mort de l'individu et par sa culpabilisation vis-à-vis de sa position et de l'honneur de sa profession. Le texte présente en même temps un rejet physique et social de l'alcool qui justifie qu'on le proscrive.

Une fois le péril de l'alcool traité, le texte de l'ouvrage se concentre sur l'eau et comment se désaltérer sans mettre sa santé en danger. En effet, l'absence d'eau claire et potable en campagne n'est pas à exclure, il faut donc savoir comment procéder lorsqu'on ne trouve pas une source d'eau adéquate. Pour commencer, le manuel rappelle qu'il ne faut pas boire d'eau stagnante, mais si aucune autre eau n'a été trouvée, il est possible de s'humecter les lèvres et de se rincer la bouche, sans pour autant boire l'eau. Le cas particulier des mares algériennes est ensuite évoqué : elles contiennent souvent des « sangsues, qui ne dépassent pas en volume la grosseur d'un cheveu⁴¹³ », pour éviter de les ingérer, le manuel propose de « passer cette eau dans un linge avant de la boire⁴¹⁴ ». Il est également dit que cette eau est souvent boueuse ; pour pouvoir la rendre potable il faut donc « la purifier en la passant avec soin à travers un tissu de laine [...] et la chauffer

⁴⁰⁸ IGPS 3 p. 94

⁴⁰⁹ IGPS 3 p. 94

⁴¹⁰ IGPS 3 p. 94

⁴¹¹ IGPS 3 p. 94

⁴¹² IGPS 3 p. 94

⁴¹³ IGPS 3 p. 95

⁴¹⁴ IGPS 3 p. 95

ensuite légèrement pour la débarrasser des gaz qu'elle contient⁴¹⁵ », avant de la faire refroidir et de la boire. Si boire est essentiel à la survie du soldat en campagne, l'abus d'eau est déconseillé, notamment dans les situations où le soldat est « en transpiration », car « boire froid ou glacé quand on est en transpiration peut amener une congestion immédiate et la mort⁴¹⁶ ». Il faut donc penser à se restreindre et à boire progressivement en même temps que le corps se refroidit.

Enfin, la partie sur le tabac, intitulée « Abus du tabac », reprend les risques d'une trop grande consommation de cette substance. À cause du « principe vénéneux, la nicotine⁴¹⁷ », contenue dans le tabac, il est dangereux d'en faire usage immodérément car cela peut conduire à « l'ivresse et l'hébètement⁴¹⁸ », cela peut provoquer le « développement de la folie⁴¹⁹ » et même parfois mener à la mort. Le tabac n'est donc pas proscrit dans son ensemble, il s'agit seulement de mettre en garde contre les risques d'abus.

2. La prise en charge des premiers soins : éviter les blessures

La santé des soldats est principalement abordée de manière préventive dans les manuels, il s'agit de leur donner les conditions qui vont garantir leur bonne santé par une bonne hygiène et une bonne alimentation principalement, mais également par l'apprentissage des premiers soins.

Les Manuels de connaissances militaires pratiques

Dans les *Manuels de connaissances militaires pratiques*, le §9 ou IX est consacré aux premiers soins, en cas de blessures légères ou de maladie courante, dans le cas où la prévention ne serait pas suffisante. Il ne s'agit pas pour autant d'un manuel médical, ils ne veulent pas « donner ici des indications de médecine usuelle⁴²⁰ ». En effet, le premier conseil donné est d'aller voir un médecin quand le besoin ou l'envie se fait sentir. Le médecin doit théoriquement passer plusieurs fois par semaine dans les détachements, cependant, s'il ne peut passer qu'une ou deux fois par semaine, « il indique d'ordinaire

⁴¹⁵ IGPS 3 p. 95

⁴¹⁶ IGPS 3 p. 95

⁴¹⁷ IGPS 3 p. 97

⁴¹⁸ IGPS 3 p. 97

⁴¹⁹ IGPS 3 p. 97

⁴²⁰ IGG 1, 2 p. 251 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 354 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 380

au chef du détachement les maladies probables⁴²¹ ». C'est donc au chef du détachement qu'il revient d'être vigilant sur les maladies potentielles. En plus de ces indications, il peut joindre les « modifications à apporter au régime des hommes » et préciser « les soins à donner jusqu'à son arrivée⁴²² ». En plus de ces conseils médicaux, donnés par des hommes experts en la matière, le manuel donne des indications sur les premiers soins « que chacun doit pouvoir donner ». Ces soins sont de cinq types dans le premier ensemble, puis deux autres maladies viennent se rajouter dans les ensembles 2 et 3 :

- Fièvres accidentelles (ensembles 2 et 3 seulement) :

Lorsqu'un soldat est atteint d'un accès de fièvre il est prescrit de l'allonger, de lui donner à boire du thé ou une infusion de tilleul et de le faire transpirer. Il est ensuite possible de lui donner de la quinine de 0,35 à 1 gramme⁴²³.

- Fièvres périodiques (ensembles 2 et 3 seulement) :

Lorsque les fièvres arrivent régulièrement, il faut relever l'heure de leur arrivée afin de prendre de la quinine avant l'heure calculée, dans des quantités raisonnables, de manière à prévenir les douleurs.

- Coliques :

Ce paragraphe concerne les coliques par ingestion « d'une trop grande quantité d'eau ou d'eau trop fraîche⁴²⁴ ». Il faut alors « frictionner le malade, lui faire boire des infusions excitantes ou du vin chaud en petite quantité⁴²⁵ ».

- Empoisonnement :

Cela concerne les empoisonnements par champignons. Tout d'abord, le manuel donne un conseil d'ordre général sur les champignons : ceux qui ne poussent pas à des endroits ensoleillés sont généralement « très-mauvais⁴²⁶ ». Ensuite, ce sont les symptômes qui sont passés en revue : « tranchées », « envies de vomir », « évacuation par le haut et le bas », « mouvements convulsifs », « soif », « sorte d'ivresse »⁴²⁷. Ces effets peuvent apparaître entre 5h et 24h après l'ingestion selon le texte. Une fois les symptômes

⁴²¹ IGG 1, 2 p. 251 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 354 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 380

⁴²² IGG 1, 2 p. 252 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 354 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 380

⁴²³ IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 354 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 380

⁴²⁴ IGG 1, 2 p. 252 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 354 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 380

⁴²⁵ IGG 1, 2 p. 252 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 354 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 380

⁴²⁶ IGG 1, 2 p. 252 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 354 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 380

⁴²⁷ IGG 1, 2 p. 252 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 354 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 380

identifiés, il faut traiter l’empoisonnement en purgeant le corps. Il faut d’abord chercher à faire vomir, pour cela il est conseillé d’utiliser des grains d’émétique (deux ou trois) dans de l’eau, ou bien de l’ipécacuanha (un gramme et demi), qui est une racine brésilienne ayant des propriétés vomitives. Elle était déjà connue, notamment dans le traitement de la peste au XVIII^{ème} siècle pour purger les malades⁴²⁸. Il faut ensuite faire « évacuer par le bas après un purgatif ou des lavements.⁴²⁹ ». Tant que les champignons n’ont pas été évacués, il ne faut donner ni eau vinaigrée, ni salée ni d’éther. Une fois l’estomac et le système digestif purgé il faut donner du lait à boire au malade, et lui faire des cataplasmes émollients — c’est-à-dire pour relâcher et amollir les tissus — sur le ventre afin d’éviter les douleurs.

- Secours à un noyé

En cas de noyade, une fois l’homme récupéré, il faut l’étendre allongé, la tête surélevée. Il ne doit pas être totalement sur le dos, mais légèrement penché sur le côté droit. Il faut ensuite simuler la respiration pour faire repartir l’organisme, en « rapprochant les fausses côtes de la ligne médiane du corps par un pression latérale qui porte à la fois sur les deux côtés, puis comprimer l’abdomen d’avant en arrière⁴³⁰ ». Ce mouvement permet de simuler la respiration : une fois compressée, le relâchement des côtes permet de faire pénétrer l’air dans l’abdomen. Cette technique est exposée dans la partie sur la noyade, il est cependant précisé qu’elle vaut pour tous les types d’asphyxie. Pour la noyade, d’autres actions sont possibles : il faut mettre de la flanelle sur le corps, surtout sur le cœur et la colonne vertébrale et procéder à des frictions excitantes. Il est également possible de « titiller les fosses nasales et le gosier avec les barbes d’une longue plume trempée dans l’alcali volatil⁴³¹ ». Il faut également penser à frictionner les membres pour empêcher un trop grand refroidissement qui provoquerai un choc au moment de la reprise de connaissance. Enfin, le manuel met en garde les futurs réanimateurs, et leur dit de ne pas décourager : « il y a des noyés chez lesquels la circulation ne s’est rétablie qu’après plusieurs heures⁴³² ».

⁴²⁸ HILDESHEIMER F., *Fléaux et Société, De la Grande Peste au choléra (XIV^e-XIX^e siècle)*, Paris : Hachette, 1993, p. 137-138 : elle reproduit dans son ouvrage un document de Chicoyneau et Verny, intitulé « Abrégé des différentes méthodes qui ont été employées pour traiter les malades...1721 »

⁴²⁹ IGG 1, 2 p. 252 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 354 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 380

⁴³⁰ IGG 1, 2 p. 253 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 355 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 381

⁴³¹ IGG 1, 2 p. 253 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 355 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 381

⁴³² IGG 1, 2 p. 253 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 355 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 381

- Asphyxies :

Le manuel identifie trois types d'asphyxie : par strangulation, par la chaleur et par le froid. Le traitement de la première est presque le même que pour la noyade, sauf qu'il faut en plus procéder à « des affusions d'eau froide sur la tête et la face⁴³³ ». Pour l'asphyxie par la chaleur, le protocole diffère légèrement. Il faut bien sûr pratiquer la respiration artificielle, mais également mettre le malade à l'ombre et faire des affusions d'eau en attendant le médecin. Il est précisé, que dans ce genre de cas, il faudra souvent procéder à une saignée. Quand le malade recommence à respirer il faut lui administrer un peu d'eau sucrée, l'ensemble 3 conseille même d'y ajouter quelques gouttes d'éther et de faire respirer un peu de vapeur ammoniacale, d'Eau de Cologne ou de vinaigre au malade. Pour ce type d'asphyxie, l'ensemble 3 donne un peu plus de précisions, ainsi, il est dit au début du paragraphe qu'il faut commencer par faire sortir l'homme de la colonne, à au moins 25 ou 30m, pour l'éloigner de la chaleur et du monde et qu'il faut le placer idéalement dans un courant d'air⁴³⁴. Pour l'asphyxie par le froid, finalement, il faut faire retrouver au corps sa température idéale graduellement. Il faut donc « transporter le malade dans un lieu non chauffé ; ouvrir les fenêtres, frictionner successivement avec de l'eau glacée, de l'eau froide, de l'eau tiède en allant de l'estomac aux extrémités⁴³⁵ ». Une fois cela fait, il faut placer le corps dans un lit sans feu et procéder à la respiration artificielle telle qu'expliquée plus haut. Il est précisé que l'on peut aussi offrir au malade des gorgées de thé « à peine tiède ». Une cause de l'asphyxie par le froid est avancée dans ce paragraphe : « L'ivresse jointe au froid amène souvent l'asphyxie et la mort⁴³⁶ ».

Le plan du paragraphe diffère ensuite entre les ensembles 1 et 2 et l'ensemble 3, qui est plus précis et prend en compte davantage de blessures possibles.

Tout d'abord, dans les ensembles 1 et 2, la fin du § est constituée par un encart « Premiers soins en cas de blessure », qui comprend les blessures par arme à feu, par instrument tranchant, les hémorragies⁴³⁷ et les fractures. Une note de bas de page vient tout de suite apporter une information sur les blessures : « (1) L'emploi de perchlorure de fer en solution et de l'acide phénique sur des compresses est généralement d'un excellent

⁴³³ IGG 1, 2 p. 253 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 355 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 381

⁴³⁴ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 381

⁴³⁵ IGG 1, 2 p. 253-254 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 355 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 381

⁴³⁶ IGG 1, 2 p. 254 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 355 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 381

⁴³⁷ Écrites comme cela dans le texte, IGG 1, 2 p. 254

effet⁴³⁸ ». Le perchlorure de fer était un produit découvert par le docteur Charles Pravaz dans ses travaux, il conseillait son utilisation en tant qu'hémostatique, c'est-à-dire pour empêcher les hémorragies. Son usage était cependant contesté par un certain nombre de médecins et ce depuis le milieu du XIX^{ème} siècle⁴³⁹. Il est donc intéressant de voir que ce produit, controversé, était néanmoins adopté et utilisé par les médecins militaires, qui ne donnent aucune contre-indication. L'acide phénique quant à lui a vu son utilité de désinfectant démontrée en 1867 grâce aux travaux de John Lister. Celui-ci était un chirurgien écossais, disciple de Pasteur, pour lui les infections pouvaient être causées par la quantité de bactéries présentes dans l'air. Il démontre ainsi l'utilité de désinfecter les plaies et c'est avec l'acide phénique qu'il conduit ses travaux. Ceux-ci ayant connu des résultats spectaculaires, ils sont publiés en 1867 et peu à peu adoptés par les autres pays, notamment la France. En effet, même si l'arrière garde de la médecine française peine à accepter ces changements, la jeune génération de chirurgiens fait peu à peu accepter l'asepsie, c'est-à-dire la méthode préventive qui consiste à empêcher les infections en bloquant l'apparition des microbes dans l'organisme, qui est finalement généralement pratiquée dans les années 1880⁴⁴⁰.

Ainsi, quelle que soit la blessure, ces compresses imbibées sont un premier pas vers la guérison : elles montrent que l'importance de la désinfection des plaies ouvertes est bien passée dans le domaine courant et est maintenant un fait établi, quand bien même les substances utilisées peuvent être plus ou moins acceptées par le corps médical. Or, comme nous venons de le voir, l'asepsie n'est généralement admise quand dans les années 1880, où d'autres produits viennent concurrencer l'acide phénique. Cependant les premiers manuels de cette série datent du début des années 1870 et il semble que le principe de la désinfection soit déjà admis, ce qui montre que le milieu militaire était à la pointe de ces techniques. L'ensemble 2 précise par ailleurs que « la fraîcheur et la propreté des plaies est une condition impérieuse de la cicatrisation⁴⁴¹ » et qu'il faut y faire particulièrement attention dans les pays chauds.

Ensuite, pour les blessures par balle, dans le cas où il n'y a ni hémorragie, ni fracture, il faut d'abord découper le vêtement autour de la plaie et la nettoyer en enlevant tous les morceaux de vêtement, ou les caillots de sang qui pourraient s'être déposés. Il

⁴³⁸ IGG 1, 2 p. 254 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 355

⁴³⁹ SUEUR N., « Les spécialités pharmaceutiques au XIX^e siècle : statuts et fondements de l'innovation », dans *Le mouvement social* n°248, 2014, p. 17

⁴⁴⁰ PINELL P., *Naissance d'un fléau : Histoire de la lutte contre le cancer en France (1890-1940)*, Paris : Éditions Métailié, 1992, p. 45

⁴⁴¹ IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 355-356 ; Cette information est reprise dans l'ensemble 3 : IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 381-382

faut ensuite recouvrir la plaie d'un linge humide plié en plusieurs parties et attendre l'arrivée du médecin. Pour les plaies par instrument tranchant, l'action principale à réaliser, en attendant le médecin, est de rapprocher les bords de la plaie pour la fermer le plus possible. Il faut ensuite poser un linge humide sur la plaie. Dans le cas où celle-ci est proche d'une articulation, il « faut tenir les lèvres de la plaie réunies avec les doigts, afin d'empêcher l'air d'y pénétrer.⁴⁴² ». Les « hémorragies⁴⁴³ » sont les « écoulements de sang par suite de la rupture d'une veine ou d'une artère⁴⁴⁴ ». Lorsqu'il s'agit d'une veine il faut laisser couler un instant le sang noir avant d'exercer une pression sur la blessure pour empêcher le saignement. Pour les ruptures d'artères il faut stopper immédiatement le saignement en pressant la plaie, « les doigts font office de bouchon ou de tampon⁴⁴⁵ », et ils sont ensuite remplacés par des tissus ou mouchoirs qu'on maintient à l'aide d'un autre tissu ou d'une cravate.

Une fois le saignement maîtrisé, il faut laisser le blessé se reposer, sans le perdre de vue au cas où le bandage ne tiendrait plus. Enfin le dernier type de blessure abordé est la fracture, qui semble être une des plus compliquée à traiter, puisque la première chose qui est dite à ce sujet est : « Il faut prendre de grandes précautions, parce que la moindre manœuvre imprudente cause des douleurs vives et peut amener des déplacements graves dans le membre fracturé⁴⁴⁶ ». Pour la traiter, il faut commencer par placer le membre « en tirant dessus dans sa direction naturelle ». Il faut ensuite le placer sur un coussin, qui peut être fait avec du foin dans une chemise. Si le blessé doit être déplacé, il faut attacher le membre au coussin grâce à des morceaux de tissu ou des cravates ; pour solidifier le tout, on peut « placer une planchette sur le coussin et deux petites attelles sur les deux côtés du membre fracturé⁴⁴⁷ ». Si le membre cassé est la jambe, on peut même tenter de l'attacher à l'autre jambe pour la maintenir en bonne position. Pour tous les types de fracture, il faut placer un linge bien imbibé d'eau fraîche à l'endroit de la cassure. Finalement, dans le cas des fractures crâniennes, il faut simplement placer des « compresses d'eau froide sur la tête, en ayant soin de la maintenir relevée et découverte.⁴⁴⁸ ».

⁴⁴² IGG 1, 2 p. 254 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 356

⁴⁴³ IGG 1, 2 p. 254 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 356

⁴⁴⁴ IGG 1, 2 p. 254 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 356

⁴⁴⁵ IGG 1, 2 p. 254 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 356

⁴⁴⁶ IGG 1, 2 p. 255 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 356

⁴⁴⁷ IGG 1, 2 p. 255 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 356

⁴⁴⁸ IGG 1, 2 p. 255 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 357

Le plan de l'ensemble 3 diffère de celui des ensembles précédents et est plus complet, pour autant, il reprend un certain nombre d'informations que nous venons de voir. Dans cet ensemble, à la suite des diverses maladies évoquées, au lieu d'un point sur les premiers soins à donner, il y a un tiret intitulé « Soins Chirurgicaux », celui-ci comprend le soin des furoncles : par cataplasme de farine de lin ; des ampoules : en passant un fil dedans ; des entorses : eau froide, immobilité et compression ; des plaies en général : avec du perchlorure de fer, comme indiqué en note de bas de page dans les ensembles 1 et 2, et en faisant attention aux inflammations dans les pays chauds ; des brûlures : avec l'application d'ouate imbibée d'oléate de chaux⁴⁴⁹ ; et enfin de la congélation : en procédant à des frictions avec de la neige, puis sèches et vineuses⁴⁵⁰.

Un autre tiret est ensuite consacré aux fractures : les prescriptions sont exactement les mêmes que pour les ensembles 1 et 2, cependant un petit paragraphe sur le transport est ajouté. On y apprend comment réaliser un brancard d'appoint soit avec deux montants en bois, soit avec deux fusils et une couverture. Le principal est de conserver l'immobilité du patient. Les porteurs du brancard doivent être d'une taille à peu près égale, et la tête doit toujours restée surélevée par rapport au corps⁴⁵¹.

Le tiret suivant concerne les « Petites chirurgies de guerre », c'est-à-dire les « blessures d'armes à feu dans les chairs sans hémorragies ni fractures », les plaies par instrument tranchant et les hémorragies. Les textes concernant les blessures par armes à feu et instruments tranchants sont les mêmes que dans les deux premiers ensembles, cependant celui sur les hémorragies a été augmenté. Nous pouvons premièrement remarquer le changement d'orthographe du mot hémorragie, qui a pris la forme que nous lui connaissons aujourd'hui.

Ensuite, le début de la partie reprend le texte des ensembles 1 et 2 qui est ensuite complété tout d'abord par un point sur les cas de blessure d'une artère importante. Le texte explique alors comment faire un *Garrot* de fortune avec une pelote de tissu, une cravate et un levier pour serrer le garrot⁴⁵². Un autre point vient expliquer comment gérer une hémorragie en nappe, c'est-à-dire quand une grande surface de peau est mise à nue, à cause d'un éclat d'obus par exemple. Il faut dans ce cas utiliser de « la charpie imbibée d'eau additionnée de perchlorure de fer⁴⁵³ ». Finalement ce passage se conclut sur la nécessité de transporter les blessés au loin dès que cela est possible. En effet, « ce sera

⁴⁴⁹ Il s'agit d'un mélange d'huile et d'eau de chaud, en proportion de 1 sur 10, comme expliqué p. 382

⁴⁵⁰ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 381-382

⁴⁵¹ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 382

⁴⁵² IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 383

⁴⁵³ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 382

une unité en moins pour l'encombrement et dix chances de guérison pour une s'il trouve un abri dans une maison de campagne..., dans une ferme où il respirera un autre air que celui des ambulances⁴⁵⁴ ». La volonté et le moral sont désignés comme les plus importants en matière de guérison, le dernier tiret de cette partie est d'ailleurs consacré à cette idée : « La volonté, le moral, l'entrain et la confiance du blessé ont une influence capitale sur les chances de guérison⁴⁵⁵ ». Pour prouver cela, les manuels de l'ensemble 3 citent des exemples donnés par le général de Brack : celui-ci donne trois exemples de guérisons de soldats réalisées par la force de leur volonté, à Pappa, Tilsitt et Wagram (Fig. 14). Pour conclure sur cette partie de l'ensemble 3, nous pouvons voir ici à quel point le texte a été étoffé de pratiques nouvelles en matière de chirurgie d'appoint et de traitement des blessés : même si le texte ne présente pas de techniques nouvelles, il systématise l'emploi de certaines, comme le garrot par exemple. Cela témoigne des rapides progrès de la science et de la médecine à cette époque où l'hygiénisme prenait son premier envol.

En plus du paragraphe 9 sur les premiers soins à donner, le paragraphe 10 revient, dans les trois ensembles, sur les précautions à prendre dans certains cas. Ces précautions concernent premièrement les « pays chauds où l'homme se débilite⁴⁵⁶ ». Pour éviter ces effets, il faut « éviter toute dépense inutile de forces pendant la saison des chaleurs⁴⁵⁷ » et forcer les soldats à continuer de s'alimenter correctement. Il ne faut pas couper la viande et donner quelques excitants pour stimuler l'appétit. Cependant, les ensembles 2 et 3 précisent qu'il « ne faut pas abuser de ces excitants, qui combattent le dégoût de la nourriture, qui fatiguent l'estomac et donne des gastralgies, par suite amènent l'anémie⁴⁵⁸ ». Un logement bien frais et aéré, sans qu'il ne s'agisse d'une cave, est un autre gage de bonne santé dans ces pays, les manuels répètent d'ailleurs un proverbe italien « où ne passe pas le soleil, passe le médecin ». Il faut ensuite chercher à imiter les indigènes, mais ne pas oublier de se couvrir : porter de la laine, faire attention aux fraîcheurs du soir. Comme cela a été dit plus haut, le café est recommandé dans les pays chauds, mais ici il est également fait mention du citron qui est un astringent. Il faut tout faire pour « tenir les voies digestives libres, sans se purger pour cela, mais en faisant diète au moindre embarras, couper la diarrhée dès le début.⁴⁵⁹ ». La sieste est également bénéfique dans ces

⁴⁵⁴ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 382

⁴⁵⁵ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 382

⁴⁵⁶ IGG 1, 2 p. 255 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 357 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 383

⁴⁵⁷ IGG 1, 2 p. 255 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 357 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 383

⁴⁵⁸ IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 357 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 384

⁴⁵⁹ IGG 1, 2 p. 256

pays, même si, dans les ensembles 2 et 3 cette information est contrebalancée par l'idée qu'il « faut combattre par le mouvement l'état somnolent, lourd, provenant de la difficulté digestive de l'estomac qui alourdit le cerveau⁴⁶⁰ ».

L'autre cas particulier abordé est la campagne. En temps de guerre, « l'état de santé de la troupe et les maladies régnantes déterminent des changements dans l'alimentation⁴⁶¹ ». Ainsi, il faut adapter les plats proposés aux affections courant dans les régiments, par exemple en cas d'épidémie de diarrhée il faut faire du riz et faire récolter de la camomille aux soldats pour en faire des infusions dans lesquelles on met du sucre et de l'eau-de-vie⁴⁶². De même, si le scorbut s'installe, comme il est causé par des carences en légumes frais, il faut faire chercher aux soldats des substituts tels que « le pissenlit, la raiponce, le pourpier, le cresson, l'asperge et l'oseille sauvage⁴⁶³ ». À l'inverse, si le choléra s'est installé il faut au contraire proscrire « les fruits, les salades, les crudités en général⁴⁶⁴ ».

Enfin, les derniers cas particuliers envisagés, sont ceux des épidémies de choléra et de typhus. Les trois ensembles de manuels précisent qu'ils résument « les règles hygiéniques ordonnées autrefois par le médecin en chef de l'armée d'Orient. ». Nous pouvons donc constater que les règles en matière de traitement n'ont pas évolué radicalement depuis qu'elles ont été établies le médecin de l'armée d'Orient. Tout d'abord pour le choléra, ces prescriptions sont : « changement fréquent de l'emplacement des tentes, aération permanente, isolement des malades, dissémination des groupes [...], amélioration de l'ordinaire, supplément de vin, sucre et café⁴⁶⁵ ». Il faut de plus bien porter sa ceinture de flanelle sur le ventre et aller voir le médecin à la moindre indisposition. Les cantines sont surveillées pour éviter les cas d'ivresse et, enfin, le troisième ensemble de manuels ajoute qu'il faut à tout prix enterrer les latrines et les recouvrir de chaux, et éviter l'infection des cours d'eau.

Pour le typhus en revanche, les prescriptions ne sont pas les mêmes dans la mesure où « Le miasme du typhus n'est pas lié à des conditions atmosphériques ; c'est la misère seule de l'homme qui l'engendre.⁴⁶⁶ ». Il faut donc veiller à éviter les encombrements d'hommes, les locaux surchargés et malsains. Il faut de plus veiller à garder le bon moral

⁴⁶⁰ IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 357 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 384

⁴⁶¹ IGG 1, 2 p. 256

⁴⁶² Les ensembles 2 et 3 précisent entre parenthèses qu'au lieu de l'eau-de-vie, « du vrai rhum vaut mieux » : IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 357 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 384

⁴⁶³ IGG 1, 2 p. 256

⁴⁶⁴ IGG 1, 2 p. 256

⁴⁶⁵ IGG 1, 2 p. 257 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 358 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 384

⁴⁶⁶ IGG 1, 2 p. 257 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 358 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 384

des troupes en améliorant l'alimentation du soldat, en évitant les fatigues excessives. Enfin, il faut renforcer les règles de propretés individuelles déjà en vigueur ainsi que « désinfecter par le chlorure de chaux, le sulfate de fer et les fumigations⁴⁶⁷ », et veiller à fournir de l'eau potable.

Les manuels destinés à la troupe : IGG 29, 31 et IGPS 3

Le manuel *6e corps d'armée*. (IGG 29, 31) possède également une partie sur les précautions diverses. Celles-ci ne correspondent cependant pas aux situations dues à des terrains particuliers, mais aux précautions à prendre à la caserne pour éviter les maladies. Ces précautions sont abordées dans les *Manuels de connaissances militaires pratiques* dans la partie sur la caserne. Il s'agit de dire aux soldats de ne pas se déshabiller tout de suite en rentrant de l'exercice ou d'une marche, de manière à « éviter la fraîcheur et les courants d'air⁴⁶⁸ ». De plus, il est également précisé que les soldats ne doivent pas sortir de la chambre la nuit sans être couverts. Il s'agit donc de recommandations pratiques basiques que les soldats doivent avoir en tête pendant leur vie à la caserne.

Alors que dans IGG 29 et 31 et dans IGG 24 les premiers soins ainsi que la gestion des maladies et des malades n'étaient pas abordés, ils sont présents dans IGPS 3. En effet, toujours dans le chapitre dédié au service en campagne, une partie est intitulée « Premiers soins à donner au soldat dans certains cas d'indisposition ». Comme pour les autres manuels, il n'est pas question de donner ici des leçons de médecine, mais bien de pouvoir réagir aux indispositions « qui, en l'absence d'un médecin et faute de soins immédiats, pourraient devenir graves si elles n'étaient traitées sommairement et sur le champ⁴⁶⁹ ». Le paragraphe, comme il est intégré au service en campagne, aborde les cas d'indispositions fréquentes dans les situations de marches ou de manœuvres. L'objectif de ce passage est de donner des indications aux soldats de manière à ce qu'ils puissent intervenir et traiter leurs camarades dans les cas les plus simples. Le premier cas est celui de l'épuisement. Si un homme tombe d'épuisement pendant la marche ou la manœuvre, il faut le débarrasser de ses effets, ouvrir ses vêtements de manière à faire circuler le sang. Il faut ensuite le coucher sur le dos, tête légèrement relevée et « on lui jettera quelques

⁴⁶⁷ IGG 1, 2 p. 257 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 358 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 384

⁴⁶⁸ IGG 29, 31 p. 44

⁴⁶⁹ IGPS 3 p. 101

gouttes d'eau sur la face, le cou et la poitrine⁴⁷⁰ ». Dans le cas où ces mesures ne suffiraient pas, le manuel propose de faire des frictions au patient, puis « on le fouetterait avec un linge mouillé la face et la poitrine ». Enfin, ce traitement serait complété par « une sorte de massage sur la poitrine et sur le ventre » pour ramener la respiration. Les modalités de ce massage ne sont pas expliquées, contrairement à ce que l'on avait pu lire dans les *Manuels de connaissances militaires pratiques*. Une fois le soldat réanimé, il est conseillé de lui faire boire soit quelques gouttes de café ou thé chaud, ou bien d'eau-de-vie, puis « pour achever de le remettre, on lui donnerait une bouchée de pain arrosée d'eau-de-vie⁴⁷¹ ». Le reste des cas évoqués sont les traitements de troubles mineurs :

- Saignements de nez : pour résoudre ce problème, il est conseillé de débarrasser le soldat de ses effets, de desserrer sa cravate, puis « le tenant la tête élevée, on lui soufflera de l'eau dans le nez⁴⁷² » ;
- Coups de soleil : il faut déshabiller le soldat, lui mettre des linges mouillés sur la tête et lui faire avaler des lotions d'eau froide, en évitant à tout prix l'eau-de-vie ;
- Ampoules : le traitement des ampoules est le même que dans les autres manuels, il faut passer un fil à travers la cloque, puis une fois l'ampoule vidée la graisser pour aider à la cicatrisation et éviter les frottements. Les soins des pieds sont d'ailleurs plus détaillés, il est déconseillé de les laver directement à l'eau froide, il faut plutôt les frotter avec un linge mouillé, « car le bain de pieds présente l'inconvénient de les attendrir et de les disposer plus facilement aux blessures⁴⁷³ ».

Cette partie est suivie d'une autre sur les blessés en campagne. Elle ne traite cependant pas des premiers soins à donner, ou de la médecine d'appoint mais de l'organisation à suivre lorsqu'on est blessé. Ce paragraphe indique aux soldats la manière dont il faut réagir en cas de blessure, mais tout d'abord il tente de provoquer la confiance chez le lecteur : « À l'armée, le service de santé est organisé de telle façon sur les blessés tombés sur le champ de bataille reçoivent assistance prompte et efficace. Le soldat est toujours sûr d'être secouru⁴⁷⁴ ». Cette affirmation est une manière de rassurer les soldats et de leur inculquer une confiance absolue dans les services de santé, afin d'éviter

⁴⁷⁰ IGPS 3 p. 101

⁴⁷¹ IGPS 3 p. 102

⁴⁷² IGPS 3 p. 102

⁴⁷³ IGPS 3 p. 102

⁴⁷⁴ IGPS 3 p. 103

débandade et désorganisation. L'endoctrinement dont fait preuve cette phrase montre la manière dont on instruisait les soldats : cela passe par l'évacuation du doute et l'affirmation de l'efficacité de l'Armée, qui prendra soin de ses recrues. Une fois cela rappelé, le texte donne la marche à suivre en cas de blessure : si le soldat en est capable il doit se rendre lui-même à l'ambulance, sinon il doit se mettre à l'abri en attendant les secours, de préférence à côté d'une source d'eau fraîche pour laver ses blessures. Le soldat est d'ailleurs tenu d'avoir sur lui des bandes de tissu et de la charpie pour pouvoir se panser avant l'arrivée des secours. Le reste du texte est centré sur la prise en charge à l'ambulance puis éventuellement à l'hôpital et la nécessité de faire constater ses blessures afin qu'elles soient légalisées et inscrites sur les états de service du soldat.

Par ailleurs, la partie hygiène militaire, que nous avons déjà évoquée au sujet de la définition de l'hygiène militaire, donne des indications sur les précautions à prendre, pour la santé, dans le cadre du service en Algérie. En effet, il est dit dans la partie que les règles d'hygiène changent selon le climat, or comme IGPS 3 est orienté vers les soldats en poste dans les garnisons d'Alger, il semble logique qu'ils donnent plus de précisions pour ce terrain. La première précaution à prendre est de ne pas se découvrir quand le temps est froid et humide et surtout dans les régions où il fait chaud le jour et froid la nuit. Le texte continue sur les précautions à prendre la nuit, où les soldats ne doivent pas rester en chemise ou découverts. Ils doivent par ailleurs, lorsqu'ils dorment en plein air ou sous la tente, penser à se couvrir « la tête, le haut du visage et le cou, pour éviter maux d'yeux et d'oreilles⁴⁷⁵ ». Enfin, nous retrouvons l'idée selon laquelle il ne faut pas se découvrir lorsque l'on est en sueur. Finalement, alors même que le manuel dit énoncer les particularités du terrain algérien, ce sont finalement les mêmes prescriptions que pour le reste des terrains et des manuels.

Pour conclure, jusque-là nous avons vu que les manuels tentent d'éduquer les soldats à la fois sur l'hygiène, l'alimentation et la santé, de manière à ce qu'ils sachent peu à peu s'occuper de leur corps et de ses besoins. Les connaissances abordées dans les manuels témoignent d'une part de la différence des enseignements selon les grades auxquels on s'adresse : les officiers et sous-officiers ont la théorie, alors que la troupe ne se voit donner que les connaissances finales, pratiques et pourrait-on dire basiques. Nous avons vu que l'hygiène, au long de notre corpus a connu des évolutions, la médecine et les soins cependant sont assez constants dans tous nos manuels. Ils montrent une armée

⁴⁷⁵ IGPS 3 p. 93

qui se préoccupe de la santé de ses soldats et essaye de leur apprendre à survivre déjà à la caserne, dans un contexte où les épidémies sont fréquentes, et ensuite sur le champ de bataille, en connaissant les premiers soins à donner aux blessés.

La troisième et dernière façon de préserver et de mettre en valeur le corps des soldats est l'exercice, le sport, c'est la troisième partie que nous allons aborder.

CHAPITRE III : SPORT ET EXERCICES : ENTRETENIR ET DEVELOPPER LE CORPS DU SOLDAT

L'importance de l'entretien et du développement sportif du corps du soldat constitue une préoccupation présente dans bon nombre de manuels. Pourtant, la pratique sportive n'était pas nécessairement si répandue, dans la société civile en tout cas. L'introduction de la gymnastique en France, après une redécouverte au XVIII^{ème} siècle, notamment dans le milieu militaire⁴⁷⁶, s'est principalement faite grâce à l'arrivée du colonel Francisco Amorós y Ondéano, marquis de Sotelo (1770-1848), disciple de la méthode du Suisse Pestalozzi, préfigurant, selon M. Spivak, la gymnastique moderne⁴⁷⁷. Installé à Paris, il y ouvre en 1817 une classe de gymnastique qui rencontre rapidement un vaste succès et qui a permis de rallier les hautes sphères du pouvoir à l'idée que la gymnastique était une discipline de valeur⁴⁷⁸. Grâce à l'impulsion qu'il a pu donner, les établissements civils, mais surtout militaires, ont commencé à se doter d'infrastructures permettant la pratique de ces exercices et de méthodes à appliquer dans les casernes. En effet, c'est dans l'armée que la gymnastique se développe en premier « en créant en 1819-1820 un gymnase normal, civil et militaire, où s'ébauchent empiriquement les fondements de l'éducation physique moderne⁴⁷⁹ » et dont Amorós a été le directeur, avant de devenir inspecteur des gymnases divisionnaires⁴⁸⁰. Il a par ailleurs assuré la formation de plusieurs figures fondatrices de la gymnastique militaire en France et notamment de Louis d'Argy et Napoléon Laisné, ces deux derniers ayant créé en 1852 l'école normale de

⁴⁷⁶ SPIVAK M., *Les origines militaires de l'éducation physique française 1774-1848*, thèse de doctorat de spécialité de 3^e cycle en Histoire, Montpellier : Université Paul Valéry, 1975, p. III-V

⁴⁷⁷ SPIVAK M., *Les origines militaires de l'éducation physique française 1774-1848*, thèse de doctorat de spécialité de 3^e cycle en Histoire, Montpellier : Université Paul Valéry, 1975, p. V-VI

⁴⁷⁸ LE COEUR M., « Couvert, Découvert, Redécouvert... L'invention du gymnase scolaire en France (1818-1872) », dans *l'Histoire de l'éducation*, n°102, 2004, p. 112-113

⁴⁷⁹ SPIVAK M., « Quelques aperçus de la recherche en histoire de l'éducation physique et des sports en France », dans *l'Histoire de l'éducation*, n°10, 1981, p. 3

⁴⁸⁰ ARNAL T., « Francisco Amorós et l'invention de la gymnastique militaire en France », dans *Sergent Jean-Joseph Barbier, Notes sur la gymnastique (1843), mis en contexte par Thierry Arnal, Odile Roynette et Georges Vigarello*, Valenciennes : Presses universitaires de Valenciennes, 2018, p. 103

gymnastique de Joinville-le-Pont, dont nous serons amenée à reparler. Cette école était le lieu de formation des enseignants en gymnastique, de sa méthode dépendait donc la méthode d'enseignement de l'armée, or la méthode d'Amorós y a prévalu au moins jusqu'à l'adoption de la gymnastique suédoise en 1902⁴⁸¹. Pour autant, le colonel Amorós n'est pas le seul à avoir eu une influence sur la discipline et même plus, sa méthode comme sa légitimité scientifique ont pu être remises en question⁴⁸².

La gymnastique a en effet été saisie par la médecine et notamment l'orthopédie, alors à ses débuts. De plus, certains médecins hygiénistes ont également rejoint le mouvement de promotion de la gymnastique, comme les docteurs Baillis ou Cuvier⁴⁸³. Ces médecins, en plus de légitimer la discipline ont également produit des contenus théoriques qui ont permis de faire avancer les exercices et de préciser la pratique⁴⁸⁴. Le docteur Casimir Broussais en est ainsi arrivé à cette définition de la gymnastique : « La gymnastique n'est point seulement l'art d'exercer le corps, elle a encore pour but d'influer sur le moral en agissant sur le physique. [...] La gymnastique fait partie de l'éducation, de la politique, de l'hygiène et de la thérapeutique, elle appelle donc les médiations de l'homme d'état et de l'instituteur, du philosophe et du médecin⁴⁸⁵ ». Broussais n'est pas le seul à penser l'importance de la gymnastique dans le développement des hommes et cette pensée est peu à peu admise, jusqu'à réapparaître dans nos manuels.

Pour autant, l'implantation de la gymnastique dans le milieu militaire a connu différents revers, à l'image des difficultés rencontrées par Amorós ; ces difficultés n'ont cependant pas pu enrayer l'enracinement de la discipline dans la formation à la fois militaire et civile⁴⁸⁶. Plusieurs formes de gymnastiques ont ainsi cohabité : commerciale, militaire, médicale ; jusqu'à ce que cette dernière s'implante durablement dans la société, notamment grâce à la création en 1873 de l'Union des sociétés de gymnastique de France⁴⁸⁷. De plus, alors que l'influence de la gymnastique avait grandi, à partir des

⁴⁸¹ ARNAL T., « Francisco Amorós et l'invention de la gymnastique militaire en France », dans Sergent Jean-Joseph Barbier, *Notes sur la gymnastique (1843), mis en contexte par Thierry Arnal, Odile Roynette et Georges Vigarello*, Valenciennes : Presses universitaires de Valenciennes, 2018, p. 103

⁴⁸² QUIN G., « Genèse d'un champ scientifique : l'orthopédie comme fabrique d'une gymnastique. du champ médical, de la spécialité orthopédique et des exercices corporels (1817-1847) », dans *Sciences sociales et sport*, n°2, 2009, p. 171

⁴⁸³ HOIBIAN O., VAUCELLE S., « Les exercices «au grand air» des lycéens (1820-1880): un effet des campagnes hygiénistes du début du XIX^e siècle? », dans la *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n°66, 2019, p. 125

⁴⁸⁴ QUIN G., « Genèse d'un champ scientifique : l'orthopédie comme fabrique d'une gymnastique. du champ médical, de la spécialité orthopédique et des exercices corporels (1817-1847) », dans *Sciences sociales et sport*, n°2, 2009, p. 177 sq

⁴⁸⁵ BROUSSAIS C., *De la Gymnastique, considérée comme moyen thérapeutique et hygiénique*, Paris : Lachevardière fils, 1827, p. 4

⁴⁸⁶ ARNAL T., « Francisco Amorós et l'invention de la gymnastique militaire en France », dans Sergent Jean-Joseph Barbier, *Notes sur la gymnastique (1843), mis en contexte par Thierry Arnal, Odile Roynette et Georges Vigarello*, Valenciennes : Presses universitaires de Valenciennes, 2018, p. 103

⁴⁸⁷ HOIBIAN O., VAUCELLE S., « Les exercices «au grand air» des lycéens (1820-1880): un effet des campagnes hygiénistes du début du XIX^e siècle? », dans la *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n°66, 2019, p. 116-117

années 1870 et ce jusqu'en 1914, l'armée était celle qui influençait notoirement la conception de l'éducation physique⁴⁸⁸. Ce que nous allons voir dans cette partie, au-delà de la simple étude militaire, permet de voir comment l'éducation physique était perçue et conçue à cette époque.

La forme physique du soldat, en plus de passer par une bonne hygiène et une bonne santé, se cultive par l'entraînement et le sport. La pratique sportive est abordée dans les manuels à travers divers enseignements : allant des marches et des manœuvres à la natation, en passant par l'escrime, le maniement de la canne, et surtout la gymnastique. Celle-ci n'est réellement développée dans les manuels de notre corpus qu'à partir de la fin des années 1870, notamment avec le *Manuel de Gymnastique* de 1877 : cet ouvrage, publié par l'Imprimerie Nationale et approuvé par le ministre de la Guerre est le premier texte à caractère officiel de notre corpus qui concerne la gymnastique.

Sous le nom gymnastique, ce sont plusieurs disciplines qui sont abordées, telles que la gymnastique d'assouplissement, la natation, la boxe française ou la canne et le bâton. Elle semble donc regrouper la pratique sportive en général, alors que la gymnastique telle que nous pourrions la voir actuellement correspond à la gymnastique d'assouplissement, ou la gymnastique appliquée. Cette discipline se trouve également, entre autres, dans la série des *Livre du Caporal*. Comme pour la série des *Manuels de connaissances militaires pratiques*, nous avons dans notre corpus cette série de sept ouvrages, publiés entre 1881 et 1890. Dans celle-ci, l'hygiène en tant que telle n'apparaît pas, ni les différents types d'exercice, au début du moins, mais seulement la gymnastique, qui prend, quant à elle, une partie entière et qui s'affirme au fur et à mesure des éditions. Enfin, avec CS 22, *Manuel de gymnastique suédoise à l'usage des écoles primaires, des écoles moyennes, des athénées, des écoles normales, de l'armée et de la Marine*, nous avons, en 1883 un nouveau manuel consacré intégralement à la gymnastique, cette fois-ci sans autres disciplines.

Au-delà des ouvrages évoqués ci-dessus, l'exercice en général et la gymnastique en particulier sont abordés à diverses reprises dans plusieurs manuels et sous différentes formes : elles sont parfois abordées dans le contexte de la santé et des précautions à prendre pour ne pas se blesser ou encore parfois dans le contexte du développement

⁴⁸⁸ SPIVAK M., *Les origines militaires de l'éducation physique française 1774-1848*, thèse de doctorat de spécialité de 3e cycle en Histoire, Montpellier : Université Paul Valéry, 1975, p. II

sportif du corps. Ce sont ces différentes occurrences et manières d’aborder l’exercice que nous allons maintenant étudier.

1. Les temps et les modalités de l’enseignement

Dans CS 15 et donc dans la série des *Livre du Caporal*, avant la gymnastique d’assouplissement, ou assouplissement individuel pour IGG 32 et 33, et juste après l’annonce du plan de cette partie est intercalée un passage intitulé *règles générales*. Elle est présente presque à l’identique dans CS 15 et dans tous les ouvrages de la série⁴⁸⁹. Cette partie permet de comprendre quand était abordé l’enseignement gymnastique et selon quelles modalités. Tout d’abord, les manuels indiquent que la gymnastique intervient dans l’école du soldat et est dispensée par les commandants de compagnie. La gymnastique d’assouplissement, telle qu’elle est présentée dans ces parties intervient à des moments particuliers de l’école du soldat, ainsi « quand on fera exécuter, soit aux recrues, soit aux anciens soldats, le chapitre I^{er} de la première partie de l’école du soldat, on devra consacrer la première pause de chaque séance aux exercices d’assouplissement, d’abord sans armes, puis avec le fusil sans baïonnette ; quand on leur fera exécuter le chapitre II, la première pause de chaque séance sera consacrée aux exercices d’assouplissement avec le fusil muni de la baïonnette⁴⁹⁰ ».

Une fois ces mouvements assimilés, « les courses et les sauts sans armes, avec armes puis avec armes et bagages, seront le complément de l’école du soldat⁴⁹¹ ». Le texte reprend ensuite l’organisation de l’enseignement : celui-ci se fait par groupes « représentant une fraction constitutive de la compagnie⁴⁹² », chaque fraction comportant son propre chef. Les soldats sont disposés en rangs et chacun doit être placé à 4 pas de son voisin, les rangs étant écartés de 4 pas également, comme nous l’avons vu dans notre première partie. Les manuels s’accordent ensuite à donner les règles de base de l’enseignement, autrement dit les termes que les instructeurs vont employer et les réactions que cela suppose. Par exemple : « Les soldats étant ainsi [...] à la position du soldat sans armes prise au commandement de : *Garde à vous !* l’instructeur commande : *Commencez* (après avoir pris s’il y a lieu, la position préalable indiquée par le

⁴⁸⁹ Quelques mots ont été changés pour correspondre aux ouvrages, quelques tournures remaniées par exemple.

⁴⁹⁰ CS 15 p. 10 ; IGG 19 p. 68-69 ; IGG 23 p. 143 ; Dans IGG 26, 27, 28 p. 163 et IGG 32, 33 p. 274 le texte a légèrement évolué, ainsi les exercices avec le fusil muni de la baïonnette sont également à faire pendant l’instruction du premier chapitre de l’école du soldat.

⁴⁹¹ CS 15 p. 10 ; IGG 19 p. 69 ; IGG 23 p. 143 ; IGG 26, 27, 28 p. 163 ; IGG 32, 33 p. 275

⁴⁹² CS 15 p. 11 ; IGG 19 p. 69 ; IGG 23 p. 143 ; IGG 26, 27, 28 p. 163 ; IGG 32, 33 p. 275

commandement de : *En position !* si le mouvement le comporte), et : *Cessez !* pour terminer le mouvement et reprendre la position du soldat sans armes⁴⁹³ ». Le texte explique également comment les mouvements doivent être exécutés, avec les poings fermés ongles vers l'intérieur, portés par la cadence donnée à haute voix, bras parallèles à l'écartement des épaules...

Toutes ces règles permettent de comprendre que les assouplissements ne sont pas considérés comme un moment de repos ou de pause mais bien comme un enseignement maîtrisé et réglé. D'ailleurs les manuels précisent que « tous les mouvements doivent être faits avec la plus grande régularité et avec une extrême précision. On doit faire observer le rythme, la cadence et exiger l'énergie et l'ensemble dans l'exécution et une immobilité complète après le mouvement accompli. Aucune négligence ne doit être tolérée⁴⁹⁴ ». La gymnastique d'assouplissement, ou l'assouplissement individuel, est donc une discipline à part entière qui demande une implication totale, cette attention portée à l'exercice physique se retrouve dans tous les types d'exercices qui peuvent être demandés au soldat, en plus de la gymnastique.

2. La gymnastique : une pratique de plus en plus encouragée

La gymnastique est une pratique qui est de plus en plus encouragée dans les manuels. Elle peut regrouper différentes disciplines, telles que la pratique de la natation du bâton, de la canne, de l'escrime ou encore de la marche, que nous traiterons dans une partie suivante. Elle est également abordée en tant que tel *via* la gymnastique d'assouplissement et la gymnastique appliquée, que nous allons traiter maintenant. La discipline évolue et prend ses marques à cette époque, comme en attestent deux manuels spécialisés de notre corpus : CS 15 et CS 22. Ces deux manuels sont intégralement consacrés à la gymnastique et respectivement datés de 1877 et 1883. Le premier est le *Manuel de gymnastique approuvé par M. le Ministre de la Guerre le 26 Juillet 1877*, publié par l'Imprimerie Nationale il s'agit d'un manuel français et destiné au monde militaire. Le deuxième, en revanche est le *Manuel de gymnastique suédoise à l'usage des écoles primaires, des écoles moyennes, des athénées, des écoles normales, de l'armée et de la Marine*. Il s'agit d'un manuel belge, qui n'est donc pas seulement destiné aux

⁴⁹³ CS 15 p. 11 ; IGG 19 p. 69 ; IGG 23 p. 143 ; Dans IGG 26, 27, 28 et IGG 32, 33 les règles d'enseignement ont évoluées, les instructeurs doivent choisir un soldat comme « base du mouvement » et se placer devant lui pour donner ses ordres. Par ailleurs, le déroulé de la leçon est plus développé dans ces manuels.

⁴⁹⁴ CS 15 p. 12 ; IGG 19 p. 69 ; IGG 23 p. 144 ; IGG 26, 27, 28 p. 164 ; IGG 32, 33 p. 275

militaires mais également aux écoles civiles. Pour autant, il reste orienté vers le monde militaire à la fois par son auteur — un capitaine —, une partie de ses destinataires et son sujet. Ces deux manuels montrent que la discipline gagne en notoriété et est abordée pour elle-même : elle n'est plus seulement le complément d'une formation mais une formation à part entière qui justifie qu'on lui consacre des manuels.

Dans CS 22, le but de la discipline est démontré en deux points, il est l'occasion par ailleurs de définir cette dernière. Le premier point de la partie reprend les effets que doit avoir la gymnastique sur les élèves : « La gymnastique a pour but de développer, autant que les dispositions naturelles de l'individu le permettent, la force et la santé du corps par des mouvements appropriés à l'organisme humain, dérivant les uns des autres et se suivant dans un ordre convenable et régulier ; de créer par cette augmentation de force, de vigueur et de souplesse, une âme saine, une volonté énergique, la réflexion, le sang-froid et le courage ; elle a encore pour but d'aider l'éducateur dans son travail pédagogique, en accoutumant les élèves à une grande attention, à l'accomplissement prompt et exact des ordres donnés⁴⁹⁵ ». La gymnastique, telle qu'elle est présentée ici n'est donc pas utile seulement pour le corps, mais également pour l'esprit. Elle reprend l'idée selon laquelle un esprit sain ne se développe que dans un corps sain, tout en y ajoutant une dimension pédagogique : enseigner la gymnastique permet d'inculquer aux élèves les valeurs d'obéissance et de respect des ordres. Cette idée, que nous trouvons ici dans un manuel de gymnastique suédoise, était déjà présente chez les initiateurs de la gymnastique et notamment chez Amorós. En effet, pour ce dernier, la gymnastique est la discipline idéale « pour exercer à la fois l'esprit et le corps⁴⁹⁶ ». C'est d'ailleurs en partie cette vision de la gymnastique qui lui avaient valu le scepticisme de certains militaires pour qui la gymnastique était avant tout un moyen de préparer les troupes au combat et non une discipline à valeur morale élevée : ils n'étaient ainsi pas disposés à y accorder l'importance qu'Amorós lui donnait⁴⁹⁷.

Le second point revient sur la façon dont l'enseignement doit être dispensé, à savoir systématiquement et avec attention, exactitude et vigueur. Ces notions d'exactitude et de rigueur sont reprises dans CS 15, qui présente, sous le titre de *Manuel de Gymnastique*, à

⁴⁹⁵ CS 22 p. 1

⁴⁹⁶ AMOROS F., *Mémoire lu à la société pour l'instruction Élémentaire de Paris, dans les séances du 6 et du 20 septembre 1815, par M. Amorós... sur les avantages de la Méthode d'éducation de Pestalozzi, et sur l'expérience décisive faite en Espagne en faveur de cette méthode*, Paris : Favre, 1815, p. 36

⁴⁹⁷ ARNAL T., « Francisco Amorós et l'invention de la gymnastique militaire en France », dans Sergent Jean-Joseph Barbier, *Notes sur la gymnastique (1843), mis en contexte par Thierry Arnal, Odile Roynette et Georges Vigarello*, Valenciennes : Presses universitaires de Valenciennes, 2018, p. 103 puis 113 sq

la fois la gymnastique d'assouplissement, la gymnastique appliquée, la natation, la boxe française, le bâton et la canne. Par ailleurs, ce manuel est en réalité le texte sur lequel les *Livre du Caporal* se sont appuyés pour leur partie gymnastique : en effet dans IGG 23, le deuxième de la série, publié en 1884, sous le titre de partie, il est noté entre parenthèses : « Manuel du 26 Juillet 1877 »⁴⁹⁸. Le texte de tous les manuels de cette série étant le même, nous pouvons supposer qu'IGG 19 est déjà une reprise de CS 15. De plus, cela montre une certaine inertie des programmes en matière de gymnastique, puisqu'il semble que cela n'ait pas été modifié en 7 ans dans le *Livre du Caporal*.

Nous allons voir maintenant en quoi consiste la gymnastique telle qu'elle est abordée dans les manuels. Dans un premier temps nous nous intéresserons au premier manuel évoquant la gymnastique de notre corpus, IGPS 3 puis à CS 15 et les *Livre du Caporal*, puisqu'il s'agit d'un seul et même texte, nous reviendrons sur CS 22 et la méthode qu'il propose avant de finir avec le manuel le plus tardif de notre corpus CS 25, qui propose une approche un peu différente de tous les manuels que nous avons pu voir.

IGPS 3 : Les débuts de la gymnastique

L'exercice physique est présent dans un certain nombre de manuels, comme nous avons pu le voir. La préparation physique et les précautions à prendre pour son usage sont largement abordées. Elles participent de la volonté d'avoir des soldats bien entraînés, physiquement réactifs et sains. L'hygiène et la préparation physique se rejoignent pour garder les soldats en bonne santé et aptes au service. Parmi les disciplines sportives que nous avons pu voir, une se distingue et s'affirme au fur et à mesure de notre borne chronologique : la gymnastique. Elle apparaît dès le début de notre période dans IGPS 3, daté de 1873 et destiné aux soldats de la garnison d'Alger. Dans la partie dédiée à l'éducation sportive, le deuxième sport qui est abordé après l'escrime est la gymnastique. Le détail des exercices à connaître n'est pas explicité, comme pour l'escrime ou la natation dans ce manuel. Il s'agit surtout d'expliquer les grands principes de base et l'utilité de la gymnastique aux soldats. Comme dans CS 15 la gymnastique est dite obligatoire dans l'infanterie : en 1873, il s'agissait donc déjà d'une discipline exigée par les programmes. Son but est de « développer la force musculaire et les capacités physiques du soldat, de fortifier sa constitution [...], de lui donner de l'adresse et de l'agilité, qualités si

⁴⁹⁸ Il se trouve que ce manuel fait partie de notre corpus, il s'agit de CS 15, que nous traiterons dans un second temps.

nécessaires à l'homme de guerre, de l'entretenir en vigueur et en santé, et, en un mot, de lui donner de la confiance en ses propres forces, et de le mettre à même de tirer de ses aptitudes physiques le meilleur parti possible⁴⁹⁹ ». La gymnastique est donc vue comme une discipline complète qui profite au soldat à la fois sur un plan physique et moral en l'aidant à avoir confiance en soi et en ses capacités. Le texte explicite ensuite les deux types d'exercice, ceux qui apportent de la force corporelle, et ceux qui développent l'adresse, l'agilité et la hardiesse. Les premiers correspondent à « la lutte, les exercices des boulets, du mil, du trapèze et des cordes » et les second sont les « sauts en longueur et en hauteur, et à la perche, les courses, les exercices de voltige, du portique, de l'octogone⁵⁰⁰ ». Ce n'est finalement que plus tard, avec CS 15 et le *Livre du Caporal* que ces exercices sont explicités dans les manuels.

CS 15 et les Livre du Caporal

Dans CS 15, les bases de l'instruction mettent en avant les modalités de l'enseignement de la gymnastique : elles indiquent que la gymnastique se fait en 5 parties⁵⁰¹ elles-mêmes divisées en chapitres puis en articles. Pour l'organisation de l'enseignement des différentes parties : « La première [la gymnastique d'assouplissement] fait partie intégrante de l'école du soldat ; par suite, les officiers, sous-officiers et caporaux doivent la connaître et être à même de l'enseigner⁵⁰² ». Les modalités sont similaires pour les autres parties : pour les deuxième et troisième des officiers instructeurs et des moniteurs s'occupent de la formation. En revanche, les quatrième et cinquième parties — c'est-à-dire la boxe française le bâton et la canne — sont facultatives. Le plus important, dans la pratique de la gymnastique, reste donc la gymnastique d'assouplissement qui est la seule à être obligatoire. Ce manuel, publié en 1877 constitue la base de la partie gymnastique des *Livre du Caporal*, mais dans les premières éditions de cette dernière série (IGG 19 à 28) seule la partie gymnastique d'assouplissement a été retenue. Dans IGG 19, le premier, publié en 1881, la gymnastique apparaît dans l'appendice dru Titre II - École du soldat et est nommée Gymnastique d'assouplissement ; cela correspond à ce qui est écrit dans CS 15, à savoir que la gymnastique d'assouplissement est obligatoire et fait partie de l'école du soldat.

⁴⁹⁹ IGPS 3 p. 76

⁵⁰⁰ IGPS 3 p. 76

⁵⁰¹ La gymnastique d'assouplissement, la gymnastique appliquée, la natation, la boxe française et le bâton et canne, CS 15 p.

⁵⁰² CS 15 p. 5

Cependant, dès IGG 23, daté de 1884, la gymnastique d'assouplissement est devenue une partie à part entière, la troisième de l'ouvrage, le texte est cependant resté le même, seul le statut a changé. Cette importance accordée à la gymnastique d'assouplissement se perpétue dans IGG 26, 27 et 28, datés de 1885 et 1886. Dans IGG 23, 26, 27 et 28, une note de bas de page vient expliquer pourquoi la gymnastique appliquée n'a pas été retenue dans ces manuels : « On a cru ne pas devoir insérer [...] la Gymnastique appliquée, qui n'est exigée, aux termes du programme, que des élèves appartenant à la première classe de gymnastique et dont l'enseignement est, du reste, exclusivement pratique⁵⁰³ ».

La gymnastique d'assouplissement est ainsi présentée comme la première étape de l'enseignement dans cette discipline : pour les élèves les plus performants, l'étape suivante existe, celle de la gymnastique appliquée. Ce qui est présenté ici n'est donc que l'enseignement de base des soldats entrés au bataillon, l'idée de CS 15 a donc été légèrement modifiée. Ce n'est finalement que dans IGG 32 et 33 que l'intégralité des parties du *Manuel de Gymnastique* apparaissent. La partie gymnastique occupe alors 37 pages et le plan général a changé : elle ne se trouve plus dans la même section et constitue le chapitre 4 de la deuxième partie de l'ouvrage — instruction des élèves comme instructeurs. Les sujets abordés dans la partie sont donc, comme dans CS 15 la boxe française, le bâton et la canne, la natation et de la progression des exercices aux appareils. Cependant, nous verrons que dans IGG 32 et 33 les parties autres que la gymnastique d'assouplissement, bien qu'elles prennent CS 15 pour modèle, en sont des versions considérablement raccourcies.

Nous pouvons voir l'importance de cette discipline dans la formation des caporaux, alors même que nous n'en avons eu nulle mention dans les *Manuels de connaissances militaires pratiques*, qui sont eux dédiés aux officiers et sous-officiers. Nous pouvons en déduire que la gymnastique, sur laquelle une insistance est faite à l'école du soldat, est une étape qui se trouve au fondement de la formation du militaire et qui doit déjà être assimilée aux moments où ceux-ci prétendent au grade de sous-officier ou d'officier.

Dans tous les manuels de la série, la partie gymnastique d'assouplissement, ou assouplissement individuel (IGG 32, 33) suit le même plan, qui est celui de CS 15 et qui est à chaque fois présenté en début de partie⁵⁰⁴. La partie est divisée en quatre chapitre :

⁵⁰³ IGG 23 p. 141 ; IGG 26, 27, 28 p. 161

⁵⁰⁴ CS 15 p. 7-9 ; IGG 19 p. 67-68 ; IGG 23 p. 141-142 ; IGG 26, 27, 28 p. 101-102 ; IGG 32, 33 p. 273-274

- Chapitre I : Exercices d'assouplissement sans armes, il comprend un article sur les mouvements des bras et un pour les flexions du corps et des jambes ;
- Chapitre II : Courses et sauts sans armes, avec un premier article sur les courses et un deuxième sur les sauts ;
- Chapitre III : Exercices d'assouplissement avec armes⁵⁰⁵, avec un seul article comprenant les mouvements des bras et les flexions du corps et des jambes ;
- Chapitre IV : Courses et sauts avec armes, avec deux articles un pour les courses et un pour les sauts.

Pour chaque type d'exercice, les situations avec et sans armes sont envisagées, de manière à entraîner les soldats à manipuler et savoir s'accommoder de leur arme. Ensuite, au début de chaque partie, le sommaire permet de se rendre compte du contenu de la formation, puisqu'il est détaillé jusqu'aux exercices à faire pour chaque article. Lorsque nous les comparons, nous constatons que, quel que soit le manuel les leçons et les exercices abordés sont les mêmes : les sommaires sont identiques, y compris à CS 15. Seules quelques différences sont à noter comme, par exemple, le fait que dans IGG 32 et 33 la mention des temps pour les exercices a disparu dans les titres. Ainsi, quand bien même le texte aurait légèrement évolué entre les éditions, le contenu et le fonds de l'enseignement restent les mêmes. La seule différence entre les *Livre du Caporal* et CS 15 est que le texte de CS 15 est augmenté d'images, qui permettent de visualiser les exercices. Toutes ces images ont été supprimées dans IGG 19 à 33, certainement pour des raisons de place et de prix.

La forme du texte et de l'enseignement est adaptée selon les chapitres et le contenu à apprendre. Ainsi, dans le chapitre premier, sur les exercices d'assouplissement sans armes, le texte correspond à l'énonciation de la succession des exercices à exécuter, avec les commandements nécessaires à l'instructeur. Il reproduit donc la structure de la séance et ce que les instructeurs devront dire et attendre de leurs élèves, par exemple le premier exercice demandé est :

« Mouvement horizontal (ou vertical ou latéral) des bras sans flexion, en deux temps.

⁵⁰⁵ IGG 19 : Dans le sommaire de début de partie p. 68, il y a une coquille et le titre indiqué est « Exercices d'assouplissement sans armes », comme pour le chapitre premier.

COMMENCEZ !

CESSEZ !

1. Élever les bras vivement horizontalement (ou verticalement ou latéralement) sans les fléchir
2. Les abaisser tendus dans le rang⁵⁰⁶ »

Alors que dans IGG 19 à 33 ce texte est donné de manière aride, sans images, dans CS 15, il est précisé entre parenthèses que le mouvement peut correspondre aux fig. 1 ou 2 (Fig.15) : ces figures simples montrent la position que le soldat doit atteindre pendant l'exercice.

Ce premier article du premier chapitre de l'instruction reprend six exercices de mouvements de bras, d'abord sans flexion en deux, trois et quatre temps, puis avec flexion à partir de l'exercice quatre. Ensuite, les mouvements concernent les avant bras, puis finissent sur la rotation des bras. Les six exercices permettent donc d'apprendre à mouvoir ses bras et à coordonner ses mouvements, alors qu'ils sont de plus en plus complexes et longs. Ce premier article est complété par un second qui traite des flexions du corps et des jambes, et prend donc en charge l'autre partie du corps. Il est construit sur le même modèle que l'article précédent, comme on le voit par exemple avec l'exercice 5 :

« *Flexion de la cuisse et de la jambe, cadence modérée (accélérée ou gymnastique), en 2 temps.*

COMMENCEZ !

CESSEZ !

NOTA. — Au commandement de : *Cadence gymnastique* ! placer les mains à hauteur des hanches, les doigts fermés, les ongles en dedans, les coudes en arrière.

1. Élever le genou gauche (la cuisse la plus rapprochée du corps dans la cadence modérée, la cuisse horizontale à la cadence accélérée, la cuisse peu fléchie à la cadence gymnastique), la jambe tombant naturellement, la pointe du pied baissée et légèrement tournée en dehors, poser le pied à terre à la position.
2. Même mouvement de la jambe droite⁵⁰⁷ »

La façon dont cet exercice est expliqué dans le *Livre du Caporal* nous permet encore de voir que le texte ne fait qu'énoncer ce que les instructeurs devront attendre de leurs

⁵⁰⁶ CS 15 p. 12-13 ; IGG 19 p. 69-70 ; IGG 23 p. 144 ; IGG 26, 27, 28 p. 164 ; IGG 32, 33 p. 276

⁵⁰⁷ CS 15 p. 21-22 ; IGG 19 p. 72 ; IGG 23 p. 146-147 ; IGG 26, 27, 28 p. 166 ; IGG 32, 33 p. 278

recrues. Sans image ou support ce texte est difficilement compréhensible et il semble bien qu'il soit destiné à rappeler aux futurs caporaux les exercices plus qu'à les leur expliquer pour la première fois. Il ne s'agit donc pas d'apprendre aux caporaux mais bien de leur fournir une trame de séance pour les cours qu'ils auront à donner. Une autre hypothèse, est que le manuel pour les caporaux s'attend à ce que les apprentis caporaux aillent compléter leurs connaissances dans le *Manuel de Gymnastique*. Cependant, il n'y a que dans l'édition de 1884 (IGG 23) qu'il est précisé que le texte vient du manuel de gymnastique de 1877. Il semble donc que les images aient seulement été mises de côté dans ces éditions car jugées inutiles, prenant trop de place ou coûtant trop cher...

Après l'exposition des premiers mouvements à connaître, le deuxième chapitre est tourné vers la course et les sauts. Le type de discipline ne se prête pas aux exercices comme pour le premier chapitre, la partie sur la course est ainsi moins aride et plus générale. On y détaille les allures de courses attendues et les différentes distances qui seront travaillées. Tout d'abord, pour l'allure qui est recommandée, elle est la même dans tous les manuels, à savoir 170 pas par minute, ce qui correspond à l'allure du pas gymnastique. Cette allure permet de parcourir :

- « 100 mètres (125 pas) en 45 secondes ;
- 1 kilomètre en en 7 minutes 1/2 ;
- Une demi-lieue en un quart d'heure environ.⁵⁰⁸ »

Une fois les allures fixées, le manuel donne le tableau des différentes courses qu'il faudra faire travailler aux recrues (Fig.16) classées par séances. Comme annoncé au début de l'article, la course est enseignée graduellement, ainsi les distances à parcourir augmentent au fur et à mesure des séances et passent de 800m à 2100m. Le tableau comptabilise non seulement les différentes séances et leur distance totale, mais également les différents pas adoptés, sur quelle distance et à quels intervalles. En effet, les courses se font sur une alternance de pas gymnastique, dont l'allure a été déterminée ci-dessus, et de pas accéléré. Par exemple, pour les séances 5 et 6, la distance totale est de 1500m, avec 900m au pas gymnastique contre 600m au pas accéléré ; par ailleurs, la course est réalisée avec une alternance de 300m au pas gymnastique suivie de 200m au pas accéléré, avec 3 reprises. Les séances sont définies à l'avance, le tableau n'est là que pour récapituler et donner aux instructeurs les directives à suivre dans leur enseignement. Enfin, après le tableau (avant dans les manuels IGG 32 et 33 où la configuration de la partie a été

⁵⁰⁸ CS 15 p. 23 ; IGG 19 p. 72-73 ; IGG 23 p. 147, Nota : les nombres de pas et les temps ne sont pas en chiffres arabes mais en toutes lettres ; IGG 26, 27, 28 p. 167 ; IGG 32, 33 p. 278

modifiée), un petit paragraphe vient préciser les modalités de ces courses : ainsi, il est préférable de les réaliser avec toute la compagnie ou le bataillon, plutôt que de les scinder en petit groupe comme cela est le cas pour les autres sports comme l'escrime ou la canne ; ensuite, en plus de ces courses, que l'on pourrait qualifier de fond, des courses « dites de *vélocité*, qui ne devront pas dépasser les 150 mètres⁵⁰⁹ » sont prévues pour entraîner les soldats à la vitesse ; enfin, les courses sont graduées en termes de distance, mais également de difficulté puisque, alors que les premières devront se dérouler sur terrain plat et sans obstacle, il faudra penser à varier les terrains et ajouter des obstacles au fur et à mesure de l'entraînement. D'ailleurs, pour corser les courses, il est précisé en dernier lieu que l'on pourra interrompre les courses « par des exercices à commandement exécutés avec grande précision⁵¹⁰ ». Il s'agit donc ici de travailler les capacités de déplacement des soldats dans les situations les plus variées possibles, qu'il s'agisse de longues ou de courtes distances, de courses sur terrain dégagé ou accidenté, de vitesse ou d'endurance. Le rôle du caporal est bien de se souvenir des modalités de la course, de travailler à sa mise en place et de varier les approches de manière à fournir l'instruction la plus complète possible, afin que les soldats soient préparés au mieux physiquement.

Une fois les étirements des bras et du corps, ainsi que la course réalisés, la dernière partie de l'entraînement physique gymnastique correspond aux sauts à exécuter. Ceux-ci sont de quatre ordres : les sauts en avant, les sauts en hauteur en avant, les sauts en largeur en avant, et les sauts en profondeur en avant. Avant d'entamer le détail des sauts sans armes, le texte informe des règles générales à connaître, d'abord avec la position et l'attitude à avoir : mains fermées, et retenir sa respiration en sautant ; ensuite avec la bonne manière de tomber : « en fléchissant sur la pointe des pieds réunis⁵¹¹ » avec les bras en l'air écartés à la largeur des épaules ; et enfin avec la manière d'entamer les sauts, selon que l'on saute de pied ferme, auquel cas il faut sauter pointe des pieds réunis, ou que l'on saute après une course. Pour les sauts avec course, les soldats doivent être organisés en rangs, à une distance de 12 à 15 pas du sautoir⁵¹². Comme pour les courses, cet enseignement est graduel : ainsi, au fur et à mesure, les obstacles sont de plus en plus grands, sans qu'ils puissent dépasser les trois mètres pour le saut en profondeur. Une fois ces prescriptions générales posées, la partie reprend le même schéma que pour le chapitre

⁵⁰⁹ CS 15 p. 24 ; IGG 19 p. 73 ; IGG 23 p. 148 ; IGG 26, 27, 28 p. 167 ; IGG 32, 33 p. 278

⁵¹⁰ CS 15 p. 24 ; IGG 19 p. 73 ; IGG 23 p. 148 ; IGG 26, 27, 28 p. 167 ; IGG 32, 33 p. 278

⁵¹¹ CS 15 p. 25 ; IGG 19 p. 73 ; IGG 23 p. 148 ; IGG 26, 27, 28 p. 168 ; IGG 32, 33 p. 279

⁵¹² CS 15 p. 25 ; IGG 19 p. 74 ; IGG 23 p. 148 ; IGG 26, 27, 28 p. 168 ; IGG 32, 33 p. 279

premier, chaque saut est décrit avec les différents mouvements à exécuter aux commandements et ce texte est émaillé d'images pour CS 15. Il y a en tout cinq sauts qui sont travaillés : le saut en largeur en avant à pieds joints, en deux temps ; le saut en hauteur en avant à pieds joints, en deux temps ; le saut en profondeur en avant à pieds joints en deux temps (par exemple pour les images accolées : Fig.17) ; le saut en hauteur en avant, précédé d'une course, en 2 temps ; et enfin les sauts continus précédés d'une course par entraînement progressif. Alors que les quatre premiers sauts sont ponctuels et bien expliqués, le dernier montre une configuration un peu différente : les soldats doivent se placer en file, à 5 pas de distance les uns des autres. Ils doivent ensuite enchaîner les sauts en hauteur et en largeur et reprendre avant de reprendre leur place au pas gymnastique. Cet enchaînement est répété « jusqu'à ce que l'instructeur juge à propos de l'arrêter⁵¹³ ». Il s'agit là de la seule part de liberté accordée à l'instructeur dans un programme qui est réglé et déterminé à l'avance par le manuel.

Ces deux premiers chapitres posent les bases de l'instruction en gymnastique, les deux chapitres suivants, sont nettement plus courts en ce qu'ils ne font que reprendre les exercices en les adaptant au port de l'arme. Le contenu n'est pas fondamentalement modifié, sauf lorsque l'arme empêche de réaliser un mouvement ou appelle à en réaliser un autre. Ainsi, par exemple, la première phrase du chapitre III sur les exercices d'assouplissement avec l'arme est la suivante : « Les exercices d'assouplissement avec l'arme comportent les mêmes séries de mouvements que sans arme, moins la rotation des bras et les mouvements latéraux⁵¹⁴ ». Les exercices doivent être répétés d'abord avec le fusil sans la baïonnette, puis avec le fusil muni de la baïonnette. Le détail des exercices n'est pas repris dans la partie, seulement le mouvement consistant à placer l'arme devant le corps, qui se réalise en deux temps et qu'il faut ajouter aux exercices susmentionnés dans la partie I. Pour le chapitre IV, courses et sauts, le contenu est similaire : on ne vient que préciser comment il faudra adapter les exercices du chapitre II au port de l'arme. Ainsi, concernant les courses, les exercices, les distances et les temps restent rigoureusement les mêmes, il faut simplement inclure les armes, puis les bagages « en ayant soin de n'arriver que progressivement à la charge réglementaire du sac⁵¹⁵ ». Le texte précise également comment l'arme doit être portée : à l'épaule droite pour le fusil, et à gauche pour le fourreau du sabre ou de l'épée-baïonnette. Enfin, le deuxième article du

⁵¹³ CS 15 p. 31 ; IGG 19 p. 75 ; IGG 23 p. 150 ; IGG 26, 27, 28 p. 169 ; IGG 32, 33 p. 280

⁵¹⁴ CS 15 p. 31 ; IGG 19 p. 75 ; IGG 23 p. 150 ; IGG 26, 27, 28 p. 169 ; IGG 32, 33 p. 281

⁵¹⁵ CS 15 p. 32 ; IGG 19 p. 76 ; IGG 23 p. 151 ; IGG 26, 27, 28 p. 170 ; IGG 32, 33 p. 281

dernier chapitre concerne les sauts avec armes, le texte est un peu plus long que pour les autres parties avec port d'arme, davantage de précisions sont apportées sur les modalités de ces sauts.

Comme pour la course, les sauts doivent être répétés progressivement avec les armes puis les bagages, en variant les terrains plats puis accidentés. Le texte précise les précautions à prendre pour certains sauts, notamment celui en profondeur qui ne doit pas excéder les 2 mètres avec les armes. Par ailleurs, la façon dont les armes doivent être portées est là aussi exposée, notamment pour qu'elles ne gênent pas à la réception des sauts, ainsi : « Le soldat tient le fourreau du sabre-baïonnette de la main gauche et porte son fusil horizontalement en équilibre de la main droite, le bout du canon en avant, et tombe en relevant l'arme, afin d'atténuer la chute et d'éviter que le fusil ne heurte le sol⁵¹⁶ ». Pour réaliser les enchaînements de sauts il semble qu'une piste soit nécessaire, elle peut être aménagée sur les terrains de manœuvres ou bien dans les champs disponibles alentours. Il faut qu'elle comprenne au moins un saut en profondeur et un mur d'assaut, dans CS 15 des images viennent proposer des modèles de piste avec obstacles (Fig.18). Enfin, le texte règle la façon d'organiser ces tours de piste : les hommes de chaque fraction de compagnie doivent être placés devant les obstacles à 1 mètre 50 de distance les uns des autres. Ils doivent ensuite partir au pas gymnastique au commandement de leur chef, qui se place en position de guide. En dehors des franchissements d'obstacles, les hommes doivent garder le pas gymnastique.

Pour conclure sur cette partie gymnastique d'assouplissement, nous pouvons déjà voir en quoi consistait la discipline à cette époque : il s'agit d'exercices d'assouplissement et de mobilité du corps, de course et de sauts. L'objectif de la gymnastique est donc de rendre les hommes agiles et mobiles afin de les préparer au déplacement, à la réaction sur le champ de bataille et à la manœuvre. La question de l'endurance est également abordée *via* la course, avec et sans équipement qui est une étape importante de cet apprentissage. La gymnastique constitue la préparation physique fondamentale et principale des futurs caporaux dans les manuels IGG 19, 23, 26, 27 et 28 de cette série. Nous pouvons remarquer que les enseignements en matière de gymnastique d'assouplissement sont les mêmes du premier au dernier manuel de cette série de notre corpus. Les exercices et les disciplines restent inchangées, ce qui montre une certaine inertie à la fois des programmes

⁵¹⁶ CS 15 p. 33 ; IGG 19 p. 76 ; IGG 23 p. 151 ; IGG 26, 27, 28 p. 170 ; IGG 32, 33 p. 281

et des méthodes d'enseignements qui, en une dizaine d'années, n'ont pas été modifiés et sont restés fondés sur CS 15.

Cependant, dans les deux dernières éditions, IGG 32 et 33 nous avons pu voir que cette préparation est largement augmentée par d'autres types d'exercices qui viennent compléter la formation physique et athlétique des soldats et qui rejoint l'étendue de la gymnastique proposée par CS 15. Ces compléments concernent le maniement des armes blanches et donc les aptitudes au combat rapproché, la natation et la progression aux appareils. Cette dernière correspond en réalité à une sous partie de la gymnastique appliquée abordée dans CS 15 en deuxième partie. Nous allons nous intéresser maintenant à ce type d'exercices.

Dans CS 15, la gymnastique d'assouplissement est complétée par la gymnastique appliquée qui constitue la deuxième partie de l'ouvrage. Celle-ci est composée de deux chapitres : le premier correspond aux exercices aux appareils et le deuxième aux exercices au portique et aux agrès. C'est donc le premier chapitre de cette partie qui est abordé dans IGG 32, 33. Comme pour la gymnastique appliquée, la partie est débutée, dans CS 15 par les règles générales qui sont ici beaucoup plus longues que dans les autres parties. Celles-ci permettent d'abord de définir qui est en charge de l'enseignement de la gymnastique appliquée : l'enseignement est dirigé « dans chaque corps par un capitaine et, dans chaque bataillon formant corps ou détachement par un lieutenant ou sous-lieutenant, pris, autant que possible, parmi les officiers ayant suivi un cours à l'École normale militaire de gymnastique⁵¹⁷ ».

L'école normale militaire de gymnastique de Joinville, créée en 1852⁵¹⁸, était une des premières écoles de formation en gymnastique : alors même que la pratique physique et la gymnastique étaient en développement, l'armée était la seule structure à avoir créé une école lui étant dédiée et elle avait donc le monopole dans ce domaine⁵¹⁹. L'école de Joinville était chargée de l'apprentissage des enseignants de gymnastiques dans l'armée, peu à peu sa méthode s'est imposée et diffusée jusqu'aux bataillons scolaires et aux sociétés conscriptives, avant d'être remise en question au début du XX^{ème} siècle⁵²⁰.

⁵¹⁷ CS 15 p. 37

⁵¹⁸ DORVILLE C., « Des pieds et des poings : la boxe française. La nouvelle jeunesse d'un vieux sport français », dans la *Revue du Nord*, n°355, 2004, p. 280

⁵¹⁹ SAINT-MARTIN J., « La création des Instituts régionaux d'éducation physique et le modèle du médecin gymnaste en France à la fin des années 1920 », dans *Staps*, n°71, 2006, p. 9-11

⁵²⁰ DORVILLE C., « Des pieds et des poings : la boxe française. La nouvelle jeunesse d'un vieux sport français », dans la *Revue du Nord*, n°355, 2004, p. 280 sq

Dans le manuel, l'officier instructeur a deux attributions : former les moniteurs, qui peuvent être choisis parmi les sous-officiers, les caporaux ou les soldats ; diriger l'instruction pour les autres hommes. Les instructeurs sont ainsi hiérarchisés : le capitaine de régiment a deux lieutenants sous ses ordres, ainsi que tous les moniteurs et élèves moniteurs. Pour les choisir, le capitaine produit chaque année une liste de l'état de ces hommes qu'il soumet au lieutenant-colonel afin de désigner les moniteurs et instructeurs. Le rapport recherché est d'un instructeur pour 10 à 15 hommes, qui est également le nombre d'élèves par groupe de travail. Le manuel revient là aussi sur la façon dont placer les élèves, en rang à distance égale. Il aborde enfin la notation des élèves, en fonction de leurs capacités et la constitution de 3 groupes de niveaux, le dernier groupe ayant obligation de faire une séance de gymnastique appliquée par jour, au lieu de trois par semaine comme pour les deux premiers groupes⁵²¹. Cela semble aller complètement à l'encontre de ce qui est dit dans IGG 23, où il était précisé que la gymnastique appliquée n'était pas prise en compte, puisqu'elle ne concernait que les élèves qui avaient été sélectionnés car en capacité de suivre l'enseignement. Il semble ici qu'au contraire, elle ait été prévue pour tous les élèves, et que des cours supplémentaires soient même organisés pour les plus faibles.

Enfin, la partie sur les règles générales se clôture sur deux paragraphes : le rôle du moniteur et sa place. Dans la partie sur le rôle du moniteur, nous apprenons que celui-ci « ne fait exécuter que les exercices décrits dans le Manuel ; il ne tolère en aucun cas que les hommes se laissent entraîner à des actes exagérés de force ou d'adresse, qui pourraient occasionner des accidents et compromettre sa responsabilité personnelle⁵²² ». Le rôle du moniteur est donc de contrôler les élèves afin de leur éviter de se blesser, il a ensuite comme fonction de montrer les exercices, assez lentement pour que les élèves le comprennent, avant de le faire répéter. La partie sur la place du moniteur, quant à elle, concerne littéralement la place que le moniteur doit prendre selon les appareils utilisés ou les exercices réalisés : le texte donne des indications sur la façon dont il doit se placer pour assurer les élèves selon les situations. Par exemple, pour les sauts et chutes « Le moniteur se place au point de chute, afin de maintenir l'élève en équilibre⁵²³ ». Toutes les situations sont envisagées, elles concernent tous les appareils et agrès utilisés dans le texte⁵²⁴.

⁵²¹ CS 15 p. 39

⁵²² CS 15 p. 39

⁵²³ CS 15 p. 40

⁵²⁴ CS 15 p. 40-42

Une fois ces règles générales posées, le manuel peut passer au sommaire de la partie. Celle-ci est divisée en deux chapitres : le premier a pour titre « Exercices aux appareils » et possède cinq articles, le deuxième, « Exercices au portique et à ses agrès », et possède cinq articles également. Dans IGG 32 et 33, la cinquième partie de la gymnastique est intitulée « Progression des exercices aux appareils », nous aurions donc pu penser que cela correspondrait au premier chapitre de CS 15. Cependant, cette partie de IGG 32 et 33 ne correspondant en fait qu'au sommaire de la partie gymnastique appliquée de CS 15. IGG 32, 33 ne propose pas d'explicitation des exercices, juste le sommaire de cette partie avec les deux chapitres et leurs cinq articles respectifs (Fig.19). Ce sommaire indique une partie assez longue dans CS 15, puisque chacun des cinq articles des deux chapitres est composé d'une série d'exercice, allant parfois même jusqu'à douze exercices pour un article (Fig.19). L'analyse du sommaire permet de voir que la gymnastique appliquée correspond à un entraînement qui fait intervenir de multiples appareils, que nous pouvons voir sur les illustrations :

- Chapitre I : Article I : barre à suspension (Fig. 20)
- Chapitre I : Article II : Barre parallèles (Fig. 21)
- Chapitre I : Article III : Échelle horizontale
- Chapitre I : Article IV : Poutre horizontale (Fig. 22)
- Chapitre I : Article V : Planche à rétablissement (Fig. 23)
- Chapitre II : Article I : Portique
- Chapitre II : Article II : Échelle inclinée (Fig. 24)
- Chapitre II : Article III : Perches, cordes à nœuds et lisses (Fig. 25)
- Chapitre II : Article IV : Anneaux (Fig. 26)
- Chapitre II : Article V : Trapèze (Fig. 27)

Nous ne reviendrons pas ici sur le détail de tous les exercices demandés aux soldats, nous remarquons cependant que pour certains agrès ou appareils des précisions sont données sur les façons de les utiliser. Ainsi, par exemple pour la poutre horizontale, au début de l'article on précise que « Pour l'exécution des quatre premiers exercices, la poutre sera placée à 1^m,70 de terre, et pour l'exécution des quatre derniers à 0^m,80⁵²⁵ » ; pour le portique, après les exercices un encart est dédié à la « Progression à suivre pour le passage de la poutre et du portique⁵²⁶ » ; ou encore pour les échelles, le texte précise

⁵²⁵ CS 15 p. 79

⁵²⁶ CS 15 p. 93

comment il faut les tenir : « Dans les exercices aux échelles, saisi toujours les échelons près des montants, les pouces en dessous⁵²⁷ ».

Pour conclure, le texte présenté dans le manuel est complet dans la mesure où il prend en compte déjà ce que les instructeurs devront faire et comment ils devront se comporter, en indiquant à la fois la hiérarchie à respecter, et les bons gestes à avoir, notamment pour assurer les élèves ; ensuite il explique les exercices en détails et avec les étapes à réaliser ; enfin il prodigue des conseils d'ordre pratique pour une meilleure réalisation des exercices. Il s'agit donc d'un texte utile à la fois aux instructeurs pour faire leurs cours et connaître leur rôle, mais également à ceux amenés à faire de la gymnastique et qui voudraient en connaître les principes de base. La partie pratique et orientée vers la gymnastique est d'ailleurs augmentée d'une partie « Observations — Sur l'emplacement à choisir pour l'installation d'un gymnase et sur la construction et l'entretien des machines gymnastiques⁵²⁸ ». Ainsi, en plus de donner des précisions en rapport direct avec les exercices et la pratique du sport, le manuel va jusqu'à donner les indications pour l'environnement de l'enseignement. Ce texte reprend d'abord les préférences géographiques et topographiques de l'installation — abrité du vent, sol imperméable entre autres — ; il donne aussi les préférences en termes d'aménagement, il faut par exemple prévoir un vestiaire et un magasin pour les agrès ; enfin, le texte insiste surtout sur la façon de construire les agrès.

De manière générale, les bois idéaux sont le chêne et, à défaut, le sapin. Les facteurs peuvent ensuite changer selon les circonstances : par exemple si les pièces sont enterrées, il faut utiliser du « chêne coaltaré ou carbonisé sur toute la longueur plongée en terre⁵²⁹ », qui pourrait en plus être enduit de goudron bouillant. Si les pièces sont à découvert il faut utiliser du chêne ou du sapin de qualité, et peindre les bois avec trois couches de peinture, une couche supplémentaire devant être rajoutée chaque année. La couleur de la peinture est même précisée : « Les bois seront toujours peints en couleur jaune chamois et le fer en couleur noir⁵³⁰ ». Nous pouvons donc voir que même l'équipement suivait une codification stricte, jusque dans les couleurs qu'il devait adopter. Pour aller plus loin, le texte reprend ensuite les différents bois et ajustement à réaliser pour chaque agrès ou appareil⁵³¹ et précise qui est en charge de leur production, à savoir les services du génie

⁵²⁷ CS 15 p. 93-94

⁵²⁸ CS 15 p. 111

⁵²⁹ CS 15 p. 112

⁵³⁰ CS 15 p. 113

⁵³¹ CS 15 p. 113-114

qui doivent pour cela s'appuyer sur les règlements ministériels notamment pour les formats, les dimensions et les prix. Ce sont ensuite au tour de la piste pour les obstacles et du terrain du gymnase d'être traités et enfin l'entretien des agrès après utilisation.

Le cas de CS 22

CS 22, le *Manuel de gymnastique suédoise à l'usage des écoles primaires, des écoles moyennes, des athénées, des écoles normales, de l'armée et de la Marine* a été publié en 1883 à Bruxelles. Pour autant, l'exemplaire que nous avons consulté et intégré à notre corpus a été dédié par l'auteur, Carl Norlander, au ministère de la guerre français. Nous pouvons alors supposer que ce texte était connu en France et qu'il est donc bien un apport pour notre étude. Ce manuel est entièrement consacré à la gymnastique dite d'assouplissement et appliquée dans CS 15, autrement dit il ne contient pas d'autres disciplines comme la natation, la boxe ou l'escrime. Il est divisé en trois parties :

- Partie I : Exposé de la méthode et description des exercices

Elle commence par l'introduction qui définit les buts de la discipline, comme nous l'avons vu, avant de passer à la division des exercices, qui explique quels types d'exercices sont abordés et ce qu'ils comprennent. Il en ressort que les exercices se divisent en trois types : les exercices d'ordre et de marche, les exercices gymnastiques et les jeux gymnastiques. De plus, ces exercices sont de trois ordres : les exercices élémentaires, les exercices capitaux ou principaux et les exercices d'application⁵³². Ensuite, les deux derniers points de l'introduction sont consacrés à l'énonciation des conditions générales — âge minimum, l'ordre nécessaire, le fait de devoir donner des commandements clairs — et du vocabulaire de la gymnastique suédoise où chaque terme ou expression est expliqué sous forme de liste⁵³³. Après l'introduction, la partie est divisée en quatre chapitres. Les deux premiers chapitres concernent d'une part les exercices d'ordre et de marche et, d'autre part les exercices gymnastiques proprement dits. Enfin, les deux derniers chapitres abordent les exercices d'application et les tableaux d'exercices. Chaque chapitre annonce ce que vont être les exercices à réaliser dans les domaines considérés, les textes sont parfois augmentés de remarques ou de règles générales, sous le même format que dans CS 15 par exemple. Le premier chapitre est

⁵³² Le détail du principe de ces exercices est explicité p. 2-3

⁵³³ CS 22 p. 5-8

composé des exercices d'ordres, il s'agit d'exercices apprenant aux élèves à se placer en formation, en ligne notamment, suivi des exercices de marches, qui comprennent en plus de la marche des modules de course. Le chapitre deux est consacré à la gymnastique, il s'agit de mouvements légèrement différents, mais semblables à la gymnastique d'assouplissement et à la gymnastique appliquée proposée dans CS 15. Ces mouvements sont cependant plus nombreux et développés, l'enseignement semble plus complet⁵³⁴, comme nous pouvons le voir avec ce plan que nous avons dressé de la partie :

- Exercices élémentaires

§ 26 : Positions de départ (points 67 à 91)

§ 27 : Exercices des jambes (points 92 à 104)

§ 28 : Exercices des bras (points 105 à 117)

§ 29 : Exercices de la tête (points 118 à 120)

§ 30 : Exercices du tronc (points 121 à 146)

- Exercices capitaux

§ 31 : Groupe I : Exercices des jambes (points 147 à 174)

§ 32 : Groupe II : Exercices de courbes raidies (points 175 à 195)

§ 33 : Groupe III : Exercices d'élévation (points 196 à 250)

§ 34 : Groupe IV : Exercices d'équilibre (points 251 à 272)

§ 35 : Groupe V : Exercices des muscles postérieurs du tronc (points 273 à 309)

§ 36 : Groupe VI : Exercices des muscles antérieurs du tronc (points 310 à 347)

§ 37 : Groupe VII : Exercices des flans (points 348 à 388)

§ 38 : Groupe VIII : Sauts (points 389 à 425)

§ 39 : Groupe IX : Exercices de respiration (points 426 à 443)

Comme dans CS 15, tous les exercices sont décrits dans le texte par étapes. Des images sont insérées dans les marges de l'ouvrage pour illustrer ces explications (Fig. 28). L'enseignement est construit de manière progressive : dans la partie exercices élémentaires les positions de base à connaître ainsi que les mouvements les plus simples sont appris, afin de pouvoir passer au travail qui est représenté par les exercices capitaux.

⁵³⁴ CS 22 p. 20-155 la partie de description fait en effet 135 pages.

Ces exercices peuvent être réalisés avec ou sans appareils selon les mouvements : par exemple, pour les courbes raidies des appareils sont nécessaires, c'est également le cas des sauts, qui sont subdivisés en « sauts libres » et « sauts aux appareils⁵³⁵ ». Les exercices gymnastiques qui sont présentés ici sont très complets dans la mesure où ils travaillent toutes les parties du corps, des jambes jusqu'à la tête, en passant même par la respiration.

Le chapitre III donne des exercices d'application, qui sont justement spécifiquement destinés aux soldats : « Les exercices d'application mentionnés dans ce chapitre sont spécialement destinés aux soldats. Nous les avons donnés à titre d'exemple. Les gravures qui en accompagnent l'exposé nous permettrons de nous dispenser d'en donner la description détaillée⁵³⁶ ». Les exercices d'application proposés sont différents du reste principalement car ils prennent en compte le port du fusil, comme le montre les gravures illustrant les textes (Fig. 29). Enfin, le dernier chapitre est consacré aux tableaux d'application, il reprend d'abord la liste de tous les exercices qui ont été présentés, puis est suivi du paragraphe 43 intitulé « Composition et application des tableaux d'exercices⁵³⁷ ». Ce texte vient expliquer l'intérêt du tableau proposé en fin de partie. En effet, il dit que « L'enseignement de la gymnastique ne diffère point de celui des autres branches [...] : il faut donc qu'il soit organisé d'après un plan nettement déterminé. Pour ne point s'égarer, ne point travailler à tâtons et sans but, le professeur a besoin de jalons ou de points de repères ; et, à cet égard, à part leur immense avantage comme aide-mémoire, les tableaux d'exercices lui seront d'une utilité incontestable, si pas d'une nécessité absolue⁵³⁸ ».

L'enseignement doit être progressif et le professeur doit avoir des repères sur lesquels s'appuyer. Pour autant, fournir un tableau universel qui conviendra à tous les types de lieu d'enseignement (écoles, casernes, ...) est illusoire, le texte insiste donc sur l'importance de l'initiative des professeurs. Le professeur agréé et connaisseur devrait d'ailleurs écrire ses propres tableaux, adaptés aux élèves et aux conditions auxquelles il fait face. Le manuel ne propose donc que deux tableaux préparatoires à suivre. Les premiers mouvements sont les plus importants à assimiler, cependant, cela ne doit pas rendre l'enseignement pénible et ennuyeux : « L'ennui est le plus grand écueil de l'enseignement, et tous les efforts du maître doivent tendre à l'éviter. Celui qui sous prétexte de système ou de méthode sacrifie l'intérêt ou le plaisir qu'une leçon bien

⁵³⁵ CS 22 p. 121

⁵³⁶ CS 22 p. 156

⁵³⁷ CS 22 p. 165

⁵³⁸ CS 22 p. 165-166

préparée et sagement ordonnée peut procurer, est bien près de perdre le fruit de ses peines⁵³⁹ ». L'enseignement doit donc être bien réglé et insister sur les bases du programme, sans pour autant devenir trop fastidieux. Des repos doivent être ménagés pour apprendre aux élèves à se replacer et à exécuter les mouvements correctement. Une fois les positions de base et les premiers mouvements assimilés, il est possible de passer au reste des exercices, la suite du texte est ainsi consacrée à expliquer les séries d'exercices abordés dans les tableaux. Finalement deux tableaux sont présentés, pour les divisions inférieures et supérieures des athénées (Fig. 30).

- Partie II : Application

Une fois les exercices décrits, cette deuxième partie passe à l'application des exercices. Elle est composée de trois sous-parties, deux concernent les athénées et la dernière est nommée « Instructions pour servir à l'enseignement de la gymnastique aux militaires (armée et marine), d'après le règlement suédois⁵⁴⁰ ». Cette partie est suivie des tableaux et des informations nécessaires pour construire les séries d'exercices et les programmes d'entraînement. La partie sur l'instruction des militaires est de loin la plus longue. Elle commence par 18 points sur les règles à respecter pour l'enseignement de la gymnastique. Ces règles sont de divers ordres : elles vont de l'explication des tableaux, à l'attitude que doit avoir l'instructeur, en passant par l'aménagement de la salle de gymnastique et la prise en charge des recrues les plus faibles.

Concernant tout d'abord l'organisation de l'enseignement : « Les soldats doivent être groupés au préalable en autant de sections ou d'escouades qu'ils y a d'instructeurs capables (sous-officiers et caporaux)⁵⁴¹ ». Cela indique, d'une part comment sont constitués les groupes, d'autre part qui sont les instructeurs potentiels : la gymnastique revient donc aux caporaux ou aux sous-officiers. Le chef doit commander « lui-même », autant que faire se peut, les exercices. C'est ensuite aux chefs de subdivision de surveiller leurs groupes et de rester attentif aux commandements du chef pour placer et diriger efficacement la troupe dont ils ont la charge. Lorsque des corrections doivent être faites, elles « sont faites de vive voix, brièvement, avec calme et bonté »⁵⁴², si cela est nécessaire

⁵³⁹ CS 22 p. 167

⁵⁴⁰ CS 22 p. 176

⁵⁴¹ CS 22, p. 176

⁵⁴² CS 22, p. 176

l'instructeur peut intervenir et aider le travailleur en lui montrant l'exercice. De plus, si les soldats se déconcentrent et appliquent mal les directives, des exercices sont prévus pour les obliger à se recadrer⁵⁴³.

Ces règles sont également l'occasion de définir le cadre idéal pour pratiquer la gymnastique, ainsi « les vêtements serrant et généralement tous ceux qui peuvent porter entrave au libre mouvement ne doivent pas être tolérés pendant le travail⁵⁴⁴ ». Cette pratique doit se faire dans une salle « spacieuse et bien aérée », qui doit être « convenablement chauffée en hiver » et rester propre à tout instant⁵⁴⁵.

En ce qui concerne les « élèves trop faibles », ils doivent être pris à part dans des « petits groupes » et être formés par une « direction spéciale »⁵⁴⁶. Il en va de même pour les soldates qui « après explications n'auraient pas compris les mouvements⁵⁴⁷ ».

Une fois les règles précisées, les tableaux sont déroulés : « les vingt premiers tableaux sont destinés à l'école des recrues. Les autres soldats continuent ensuite l'étude des tableaux suivants, pour autant toutefois que leurs facultés le permettent⁵⁴⁸ ». Pour chaque tableau, il est précisé qu'il faut compter au moins trois jours de répétitions et que l'ensemble des tableaux ne peut espérer être abordé en moins de 6 mois. Un formulaire de mesurage est joint (Fig. 31) : « Tous les soldats seront mesurés et pesés [...] le premier et le dernier mois de l'école des recrues⁵⁴⁹ ».

Ensuite, à partir de la page 180 jusqu'à la page 206, les 25 tableaux sont inscrits. Ces tableaux correspondent en réalité à une suite d'exercices qui constituent un enchaînement de positions, de flexions et de sauts (Fig. 32) et qui correspondent à ce que l'on avait pu voir en première partie de l'ouvrage. Au fur et à mesure de l'avancement des tableaux, ceux-ci deviennent de plus en plus difficiles, faisant intervenir des enchaînements compliqués qui impliquent plus de force, d'équilibre et de dynamisme. Pour chaque exercice cité, le numéro de l'exercice est précisé entre parenthèses, ce qui permet de se référer d'une part à la première partie du manuel avec les textes explicatifs et, d'autre part, à la dernière partie du manuel où sont reproduites les figures dans une

⁵⁴³ CS 22, p. 177 : « Exemples de quelques fautes : Écartement trop grand ou insuffisant des pointes des pieds, flexion en avant de la tête ou des reins [...] Mouvements servant de correctif : Rapprocher et écarter les pointes des pieds, fléchir et redresser la tête »

⁵⁴⁴ CS 22, p. 177

⁵⁴⁵ CS 22, p. 177

⁵⁴⁶ CS 22, p. 177

⁵⁴⁷ CS 22, p. 178

⁵⁴⁸ CS 22, p. 176

⁵⁴⁹ CS 22, p. 179

taille légèrement plus grande et donc plus lisible. À la page 210, après le dernier tableau, un encart est dédié aux jeux : « Nous ne pouvons assez encourager les jeux. A terre comme à bord, les chefs devraient non pas seulement tolérer, mais encourager ce genre de récréations⁵⁵⁰ ». En effet, les avantages des jeux sont mis en avant dans ce texte : « Les jeux défatiguent, calment le système nerveux, chassent l'ennui et la nostalgie, ramènent la bonne humeur et la gaieté ; en un mot ils exercent une plus heureuse influence sur le moral et ils sont un puissant auxiliaire pour la conservation de la santé⁵⁵¹ ». Les jeux ont donc non seulement une influence sur le moral des soldats en les mettant de bonne humeur et en leur faisant oublier leurs tracas, mais ils sont également un moyen de préserver leur santé. Un lien direct est donc fait entre le bien-être moral et la santé des soldats.

• Partie III : Description des appareils

Cette dernière partie permet de voir quels étaient les appareils nécessaires à l'entraînement sportif et comment ils étaient utilisés. La première chose qui en est dite est : « Les appareils employés pour l'enseignement de la gymnastique pédagogique suédoise sont peu compliqués, peu nombreux, relativement peu coûteux et d'une pose facile. Leur utilité est scientifiquement démontrée. Presque tous offrent cet immense avantage d'être naturellement accessibles aux gymnastes de toute tailles⁵⁵² ». Ce qui est donc mis en avant ici est non seulement l'aspect avantageux de ces appareils, peu nombreux et peu chers, mais également le fait qu'ils sont adaptés à tout le monde et que, quel que soit le gymnaste, leur utilité est prouvée scientifiquement. L'aspect pratique, scientifique et inclusif de ces appareils permet de convaincre du fait qu'il n'y a que des avantages à les posséder. La suite du texte revient sur leur nature, nous pouvons trouver :

- La bomme, qui peut être déclinable en bomme simple, ou en bomme double (Fig.33a : Fig. 1a à e et 2a et b pour la bomme simple ; Fig. 33a : Fig. 5a et 5b pour la bomme double) ;
- Les selles mobiles (Fig.33a : Fig. 4a et 4b) ;
- L'espalier gymnastique (Fig. 33a : Fig. 6a à c) ;
- L'échelle de corde (Fig.33a : Fig. 7) ;
- Les cordes (Fig. 33b : Fig. 9a à c) ;

⁵⁵⁰ CS 22, p. 210

⁵⁵¹ CS 22, p. 210

⁵⁵² CS 22, p. 214

- Les perches (Fig. 33b : Fig. 8a à f) ;
- Les échelles verticales et horizontales à ondulations (Fig. 33b : Fig. 10a à c) ;
- Le cheval-sautoir (Fig. 33b : Fig. 12a et b) ;
- La plinthe (Fig. 33b : Fig. 13a et b) ;
- Les bancs (Fig. 33b : Fig. 14a et b) ;
- Le plan incliné ;
- La corde oblique ;
- Les perches pour le saut ;
- Le sautoir mobile ;
- Le matelas ;
- Le tremplin.

Chaque appareil est décrit : un point est fait sur sa nature, quel matériau est nécessaire, comment le faire fabriquer, ... puis sur son utilisation : où faut-il le fixer, comment l'utiliser, ... Chaque description est par ailleurs augmentée d'une figure permettant de visualiser ces outils.

Enfin, la toute fin de l'ouvrage propose une reproduction de toutes les images incluent dans le texte, en format plus grand et plus lisible (Fig. 34).

CS 25 : La gymnastique vue par un général

CS 25, le *Manuel pour la préparation des troupes au combat — Préparation de la compagnie* est particulier en ce qu'il ne repose pas sur un programme du ministère et ne cherche pas non plus à rejoindre ces programmes. Il a en effet été rédigé par le Général Mihail Ivanovič Dragomiroff (1830-1905), qui y expose son point de vue personnel et son expérience pour la formation des troupes. Dans son manuel, il intervient sur la gymnastique, qu'il aborde dans la partie instruction individuelle⁵⁵³. Le point de vue dans cette partie est différent des autres manuels, il n'aborde pas la gymnastique du point de vue théorique de l'organisation de la formation ou de l'explication des exercices, mais d'un point de vue pratique. C'est-à-dire qu'il ne cherche pas à fournir un entraînement complet, mais à dire quels sont les enseignements réellement utiles pour les militaires : «

⁵⁵³ Cette partie est composée d'un passage sur la gymnastique, un sur l'escrime et une sur le tir.

Afin de développer la force de résistance musculaire et l'adresse dans un sens vraiment pratique pour la guerre, il faut que l'enseignement de la gymnastique, dans l'infanterie, porte surtout sur les exercices suivants : sauts en largeur et en profondeur, saut de barrière ; marche sur la poutre ; ascension et descente rapide sur des échelles hautes et droite⁵⁵⁴ ». Le général Dragomiroff se place ainsi dans une position différente des autres manuels : il ne s'agit pas pour lui de donner un enseignement complet et progressif, mais d'être efficace et de privilégier ce qui va réellement servir en guerre.

En plus de donner les exercices à privilégier, le général indique également comment créer la meilleure installation pour l'entraînement à savoir « un retranchement en terre, de fort profil, avec des abatis et des trous de loup en avant du front, une palissade sur le chemin couvert et une au fond du fossé⁵⁵⁵ ». Ensuite, pour l'apprentissage, il précise qu'il n'y a rien à apprendre aux soldats sur les manières de grimper et de prendre d'assaut, qu'ils trouveront eux-mêmes les méthodes les plus efficaces. Il faut, d'une part que chaque homme soit capable de traverser un pareil ouvrage et, d'autre part, que l'on apprenne aux hommes à fournir cet effort de manière coordonnée, avec la compagnie. De plus, pour compléter cet enseignement, les hommes encasernés proche de ruines ou d'ouvrages de fortification, peuvent se servir de ces constructions pour améliorer leurs franchissements. Ainsi donc, pour le général Dragomiroff, la gymnastique est complètement soumise à la nécessité de franchir les obstacles. Elle est utile en cela, pour les champs de bataille et les attaques. Il ne prend pas en compte tous les exercices de gymnastiques comme nous avons pu les voir dans CS 22 et CS 15, présentés comme bon pour l'agilité et la force du corps. La gymnastique ne sert ici que le but de la guerre, et il la complète par une autre discipline indispensable aux soldats, la marche : « une infanterie est bonne marcheuse, lorsqu'elle est en état de supporter des étapes de 30km pendant plusieurs jours de suite, en ne laissant que peu de monde en arrière⁵⁵⁶ ».

Pour arriver à ce résultat, comme les autres manuels, le général Dragomiroff insiste sur la nécessité d'entraîner les hommes progressivement avec une augmentation régulière de la charge et de la distance de marche. Il ajoute une information sur la temporalité de cet enseignement : « Il convient de préparer le soldat à partir du printemps, de façon à ce qu'il soit en état d'exécuter tous les exercices de la période d'été, avec le chargement complet⁵⁵⁷ ». Ainsi donc, les soldats doivent avoir une formation gymnastique leur

⁵⁵⁴ CS 25 p. 31

⁵⁵⁵ CS 25 p. 32

⁵⁵⁶ CS 25 p. 33

⁵⁵⁷ CS 25 p. 33

permettant de prendre d'assaut des constructions, de fortification permanente ou non et, pour soutenir cet effort, ils doivent également être capables de marcher et, enfin, le résultat de l'entraînement doit être atteint en été.

Les manuels que nous avons vus jusque-là abordent la gymnastique, mais pas seulement. En effet, elle n'est qu'une des disciplines physiques abordées dans les manuels de notre corpus. Ce sont ces autres disciplines qui vont maintenant retenir notre attention.

3. Les autres types d'exercices

Les manuels présentent généralement plusieurs types d'exercices physiques qui sont considérés comme avantageux pour les soldats, en plus de la gymnastique. Parmi ces sports nous retrouvons souvent : la natation, le bâton, l'escrime, la boxe et la danse. Ainsi, dès IGG 1 et 2, en 1870, ces sports sont évoqués et cette pratique est perpétuée dans les autres manuels de la série. En effet, dans la partie sur l'hygiène de l'homme, que nous avons déjà longuement étudiée, le §6 est consacré aux « exercices — marches »⁵⁵⁸ dans les ensembles 1 et 2, dans l'ensemble 3 il s'agit du §VIII. Ce paragraphe s'ouvre sur la reconnaissance des disciplines encouragées et de leurs bienfaits : « La *natation* fortifie la constitution, donne de la vigueur aux muscles, développe la poitrine. L'escrime, la danse, la boxe, le bâton, la gymnastique sont autant de d'exercices excellents, ils distraient le soldat, entretiennent ses forces, rendent sa constitution plus robuste et augmentent sa résistance aux maladies [*sic*]⁵⁵⁹ ». L'exercice n'est donc pas seulement recommandé pour le bien être du corps, mais également pour celui de l'esprit. La pratique de ces activités doit cependant suivre quelques règles : « Les exercices violents doivent être peu prolongés et entremêlés de fréquents repos ; ils se feront soir et matin en été, au milieu du jour en hiver ; les repos seront courts pour éviter les refroidissements⁵⁶⁰ ». Nous pouvons mettre ces informations en relief avec le §4 de cette partie, sur l'habillement, qui préconise au soldat de bien se couvrir, en particulier après avoir fait de l'exercice, pour éviter les refroidissements. Ces informations sont les seules données sur la pratique de l'exercice, la plus grande partie du paragraphe étant en réalité consacrée aux marches. Il y est indiqué

⁵⁵⁸ IGG 1, 2 p. 244 - 246 ; dans les deux derniers ensembles, le mot maladies a été corrigé et remplacé par « maladies » IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 348 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 378

⁵⁵⁹ IGG 1, 2 p. 244

⁵⁶⁰ IGG 1, 2 p. 244 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 348 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 378

que les soldats doivent être préparés progressivement aux marches, même en temps de paix, de manière à être physiquement aptes à supporter les paquetages et la marche prolongée en cas d'état de guerre. Une fois cet avertissement donné, les manuels présentent comment organiser des marches les plus efficaces possibles.

Néanmoins, avant cela, dans l'ensemble 3, un petit paragraphe a été intercalé sur la nécessité de « concilier [...] les prescriptions de l'hygiène, avec les besoins du service⁵⁶¹ ». C'est pourquoi les chefs de corps ne doivent pas exposer leurs soldats à des activités déraisonnables, comme stationner trop longtemps au soleil en été par exemple : « Pas d'usure physiologique intempestive, tel doit être le principe accepté⁵⁶² ». Ce sont donc bien les chefs de corps ici qui sont rappelés à l'ordre et auxquels on explique les dangers d'une pression trop grande sur les troupes, qui ne profiterait à personne. Après cela, le texte de l'ensemble 3 redevient similaire à celui des ensembles précédents et explique comment organiser les marches. Tout d'abord, les manuels statuent sur les précautions à prendre avant la marche : il faut que les chaussures « soient brisées⁵⁶³ » avant que la marche commence, de manière à éviter les blessures et meurtrissures des pieds ; il faut que l'heure de départ de la marche soit connue, pour éviter aux soldats de se fatiguer en patientant, avant même d'avoir commencé à marcher. De même, laisser le temps juste entre le réveil et le départ permet d'habituer les soldats à préparer leurs affaires rapidement : les ensembles 2 et 3 précisent que, si une telle période d'attente arrive, il faut dire aux soldats de s'asseoir ou de s'accroupir pour ne pas se fatiguer⁵⁶⁴.

Ensuite le manuel traite du déroulement de la marche. Celle-ci nécessite que les soldats soient reposés « le sommeil est donc plus indispensable que jamais⁵⁶⁵ ». Il faut éviter le plus possible les marches de nuit⁵⁶⁶ et proscrire toutes les activités trop bruyantes au bivouac — sonneries, jeux. Les heures de marche peuvent être adaptées selon les conditions climatiques : lorsqu'il fait très chaud, il faut « arriver au bivouac ou au gîte avant la grande ardeur du soleil⁵⁶⁷ » ; quand il fait froid au contraire, il faut s'arrêter au milieu du jour et forcer les hommes à ne pas s'approcher directement d'un feu lorsqu'ils sont transis de froid.

⁵⁶¹ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 378

⁵⁶² IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 378

⁵⁶³ IGG 1, 2 p. 245 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 348 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 378

⁵⁶⁴ IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 348 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 379

⁵⁶⁵ IGG 1, 2 p. 245 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 348 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 379

⁵⁶⁶ Même si en cas de conflit long, le soldat peu changer ses habitudes et son cycle de sommeil. Il est par exemple dit, que les marches en Algérie se font plus facilement la nuit, dans IGG 1, 2 p. 245 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 348-349 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 379

⁵⁶⁷ IGG 1, 2 p. 245 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 349 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 379

Comme dit au début de l'exposé sur les marches, il faut procéder de manière progressive, ainsi, les premiers jours, les étapes seront plus courtes et « le pas sera bien réglé sans que la vitesse soit exagérée⁵⁶⁸ ». Lorsque la route empruntée est particulièrement fatigante, il faut faire attention à ne pas solliciter les soldats, à seulement leur prodiguer des encouragements. Des haltes sont possibles, mais elles doivent être courtes, pour que le soldat n'ait pas l'envie de dormir, et dans des endroits abrités. Si la troupe se trouve en pause dans un endroit très aéré, elle risquerait de prendre froid après la chaleur due à la marche.

Outre ces petites haltes, une grande halte est prévue dans la journée, de préférence à plus de la moitié de l'objectif final. Les soldats en profitent pour se restaurer d'un morceau de pain et de viande, et il faut pour cela, d'après les ensembles 1 et 2, leur laisser une heure. L'ensemble 3 apporte plus de précisions sur la « grand'halte » : celle-ci doit durer entre 1/2 heure et 1 heure. Il est précisé que les soldats peuvent en profiter pour manger, mais qu'il serait souhaitable que le repas soit fini en 15 minutes avant de reprendre la marche ou de remonter à cheval pour "éviter les vomiturations qui résultent des secousses imprimées à l'estomac par la marche ou par le cheval⁵⁶⁹ ».

Ensuite, pendant la marche, des précautions doivent être prises pour éviter les excès, notamment en matière d'eau : après la grande halte, la soif se fait sentir, « à la première source, à la première rivière, le soldat cherche à se débâter pour aller boire ; en buvant trop et trop vite, il s'épuise et se rend malade⁵⁷⁰ ». Pour contrer ces problèmes, il faut bien poster des sentinelles aux points d'eau, pour empêcher les soldats de boire immodérément. Si au contraire, « on craint de manquer d'eau ou de bois pendant une marche, la troupe est prévenue la veille afin que chacun puisse prendre ses précautions ».

À l'arrivée, la troupe doit procéder aux soins de propreté indiqués dans cette même partie au §5, et se reporter à la partie « Manière de vivre en campagne » dans la partie sur les reconnaissances statistiques. Les ensembles 2 et 3 ajoutent que « dans les pays chauds, la grande fatigue donne une fièvre qui arrête la transpiration », les manuels mettent en garde contre l'arrêt de la transpiration et la nécessité de la rétablir en buvant un thé, une tisane ou un potage chaud⁵⁷¹.

⁵⁶⁸ IGG 1, 2 p. 245 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 349 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 379

⁵⁶⁹ IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 379

⁵⁷⁰ IGG 1, 2 p. 246 ; IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 349 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 379

⁵⁷¹ IGG 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 p. 349 ; IGG 17, 18, 22, 25, 30 p. 379

Les marches sont abordées dans d'autres manuels, même quand ceux-ci mettent de côté la pratique sportive. Le point sur les marches relève alors plus d'une liste de précautions à prendre pour que le soldat y soit au meilleur de ses capacités. C'est par exemple le cas dans IGG 24, *Manuel de l'élève-caporal* de 1884 puis dans IGG 29 et 31, *6e Corps d'armée. 11e division, 22e brigade, 79e régiment d'infanterie. Instruction Militaire. Manuel du soldat. Education morale. Tout pour la Patrie !!*. En effet, dans ces deux ouvrages la partie sur les marches est identique. Pourtant, ils n'ont pas été publiés aux mêmes dates, ni chez les mêmes éditeurs : IGG 24 a été publié chez Baudoin et Cie en 1884 alors qu'IGG 29 et 31 ont été publiés en 1887 chez Berger-Levrault. Cela montre déjà que les textes des manuels pouvaient être copiés et resservis dans d'autres manuels, jusqu'à plusieurs années plus tard, ensuite que les précautions à prendre pour les marches n'avaient pas évolué entre 1884 et 1887 et enfin qu'elles étaient similaires pour les caporaux (IGG 24) et pour les soldats (IGG 29 et 31).

Ainsi, le point 359 dans IGG 24 et l'avant-dernier point de la partie sur l'hygiène dans IGG 29 et 31 est consacré aux *Recommandations spéciales pour les marches et les manoeuvres*. Cette partie comprend des recommandations pour tous les aspects de la marche. En premier lieu, cela concerne les soins des pieds des soldats, de manière à leur permettre de marcher continuellement sans se fatiguer inutilement et sans se blesser. Le texte comprend des recommandations sur les précautions à prendre avant la marche — vérifier que les effets du soldat ne le gênent pas, qu'il a pris de quoi soigner les blessures, que ses chaussures aient été portées et brisées. De plus, ils rappellent que, pendant la marche, le soldat doit rester attentif à ses pieds : « dès qu'une partie quelconque est pressée douloureusement, il faut remédier à la gêne produite⁵⁷² ». Pour cela, il faut principalement graisser les chaussures et panser les plaies si elles existent. Enfin, à l'arrivée, les pieds doivent être nettoyés avec un linge humide puis séchés.

Ensuite, la partie s'attache à l'alimentation et la boisson du soldat en marche. Il est conseillé de boire le moins possible et d'avoir mangé un peu avant de boire. Les « boissons alcooliques⁵⁷³ » sont proscrites. Le soldat doit, dans la mesure du possible, ne pas partir à jeun et éviter les fruits. La soupe n'est préparée que le soir à l'arrivée, il faut alors être particulièrement attentif à bien faire cuire la viande. Enfin, la partie reprend les règles pour le repos après la marche ou pendant les haltes. Il faut éviter les refroidissements, de se reposer dans des endroits venteux, trop humides ou frais. Au

⁵⁷² IGG 24 p. 218 ; IGG 29, 31 p. 45

⁵⁷³ GG 24 p. 218 ; IGG 29, 31 p. 45

contraire lorsque « le soleil est trop chaud, il faut se garantir la tête avec un mouchoir en l'interposant entre la tête et la coiffure⁵⁷⁴ ». À la fin de la marche, il faut éviter de se déshabiller, sauf si c'est pour changer de linge et il ne faut pas se mettre au repos d'un seul coup, mais continuer à se refroidir progressivement. Il ne faut se déshabiller que pour le coucher, complètement s'il l'on a accès à un bon lit, partiellement sinon. Lorsqu'il n'y a pas de lit dans les cantonnements, la règle est ici aussi, comme dans la première série de ne pas se coucher par terre, mais au moins sur « de la paille, du foin ou des copeaux⁵⁷⁵ ».

Alors que la marche n'est que très peu abordée dans IGPS 3, nous y voyons une sous-partie entièrement dédiée à l'instruction militaire et l'éducation physique du soldat, dans la deuxième partie sur le soldat admis au bataillon, dans le chapitre dédié au service intérieur. Dans cette sous-partie, différents types d'exercices sont abordés, ce qui montre encore une fois la pluralité de l'entraînement physique des militaires de l'époque. La sous-partie évoque ainsi les exercices et les manœuvres, l'escrime, la gymnastique, que nous avons déjà traitée, et la natation. Le point sur les exercices et les manœuvres est ici réduit au minimum et ne fait que renvoyer à d'autres textes d'instruction : les écoles du soldat, du peloton, des tirailleurs et la pratiques du tir. Il n'y a donc pas de recommandations pour les marches, comme nous avons pu le voir dans d'autres manuels. Ce sont les autres sports qui sont en revanche abordés plus longuement.

Le premier exercice physique abordé est l'escrime à l'épée. Il est dit qu'elle est « enseignée dans tous les corps pour donner aux soldats la souplesse, l'agilité, l'aisance dans les mouvements et la sûreté du coup d'œil qui sont nécessaires pour apprendre à se servir convenablement d'une arme blanche quelconque⁵⁷⁶ ». Le texte ne donne pas de précisions sur la pratique de l'escrime, mais expose les modalités selon lesquelles elle est enseignée aux soldats : ainsi, chaque recrue peut être admise à l'école d'escrime dès son incorporation au bataillon et ces cours sont facultatifs et gratuits. Le fait que les cours soient facultatifs expliquent que le texte mette autant l'accent sur l'importance de l'escrime et l'apport que cela peut avoir pour les soldats. Il s'agit de les sensibiliser à l'intérêt de suivre cette formation supplémentaire et de les pousser à apprendre. L'escrime de l'épée n'est pas le seul sport de combat enseigné au bataillon : « Le soldat apprend aussi au corps l'escrime du sabre, le maniement de la canne et du bâton, et enfin tous les

⁵⁷⁴ IGG 24 p. 219 ; IGG 29, 31 p. 46

⁵⁷⁵ IGG 24 p. 220 ; IGG 29, 31 p. 46

⁵⁷⁶ IGPS 3 p. 75

exercices propres à développer son adresse et son agilité⁵⁷⁷ ». Les premières qualités physiques demandées au soldat sont donc l'adresse et l'agilité, qualités qui peuvent être grandement améliorées par la pratique de l'escrime, de la canne et du bâton. Les soldats sont donc encouragés à « fréquenter les salles d'armes ; les leçons qu'ils y reçoivent développent leurs aptitudes au métier des armes, et en même temps fortifient leur constitution, et les maintiennent en bon état de santé⁵⁷⁸ ». Pour autant, nous pourrions voir dans CS 15, que les sports tels que la boxe française, la canne ou le bâton ne sont considérés que comme des disciplines secondaires, à pratiquer seulement lorsque la mise en place de la gymnastique appliquée est difficile : « les exercices qui les composent sont mis surtout à la disposition des troupes, pour leur permettre de remplacer, s'il y a lieu, et à défaut d'appareils la gymnastique appliquée⁵⁷⁹ ». Ainsi, dans IGPS 3 l'importance de la pratique des armes est soulignée, mais, même si elle semble logique pour des professions militaires, cela ne rejoint pas le texte officiel de 1877 sur la pratique de la gymnastique.

Enfin, le dernier type d'exercice envisagé est la natation, celle-ci est présentée comme « un exercice des plus hygiéniques⁵⁸⁰ » et très utile à la guerre, elle est donc, comme la gymnastique, obligatoire dans la préparation des soldats. Le texte s'attache ensuite à énoncer les précautions à prendre pour cette pratique : éviter de se plonger dans l'eau alors qu'on est en sueur, se sécher rapidement à la sortie... Finalement, il est dit que les meilleurs nageurs des compagnies sont référencés. La natation semble donc être une pratique considérée comme importante, mais qui ne devait pas être maîtrisée par tous, ce qui nécessitait d'avoir en tête les quelques bons nageurs sur lesquels compter en cas de nécessité.

Alors qu'en 1877, dans IGPS 3, les exercices n'étaient qu'évoqués, la même année, le *Manuel de gymnastique*, CS 15, en faisait son sujet principal. Son texte, une fois de plus, a été repris, au moins en partie, par les *Livre du Caporal* de 1889 et 1890 (IGG 32, 33). Pour les *Livre du Caporal*, la présence de ces exercices, comparée à leur absence dans IGPS 3 tient certainement au fait que les ouvrages sont destinés aux caporaux, qui ont donc un rang plus élevé que la troupe et doivent ainsi avoir plus de connaissances. En effet, la partie *Gymnastique*, se trouve être la section IV de la deuxième partie de

⁵⁷⁷ IGPS 3 p. 75

⁵⁷⁸ IGPS 3 p. 76

⁵⁷⁹ CS 15 p. 6

⁵⁸⁰ IGPS 3 p. 77

l'ouvrage intitulée *Instruction des élèves comme instructeurs*. La volonté de permettre aux élèves caporaux d'acquérir les connaissances nécessaires pour former les troupes dont ils auront la charge est là évidente. Il est donc normal que les connaissances abordées soient plus complètes que dans les ouvrages directement destinés à la troupe. Cette section est divisée en cinq chapitres : assouplissement individuel, boxe française, canne et bâton, principales applications de la natation et progression aux exercices d'appareils. Nous avons traité l'assouplissement individuel et la progression aux appareils dans le point précédent et allons maintenant nous intéresser aux autres chapitres de cette section.

Encore une fois, le plan des *Livre du Caporal* suit les points abordés dans CS 15. Nous allons donc traiter les deux en même temps, même si, pour certaines de ces disciplines, CS 15 est largement plus complet. Nous allons tout d'abord commencer avec la boxe française. Celle-ci est une discipline issue de la savate, qui était pratiquée dans la rue au début du XIX^{ème} siècle sous forme de duels⁵⁸¹. À partir des années 1830, la savate est passée d'une discipline de rue à une discipline pratiquée en intérieur, en gymnase par exemple. Elle est donc devenue l'apanage d'autres classes sociales, telle que la bourgeoisie, et ses cordes ont ainsi mutés : « on passe à une posture plus droite, de profil, on utilise des coups plus aériens qui pourront toucher la tête, il y a une mise à distance qui indique que l'on privilégie l'esquive, l'adresse, la technique plus que le rapport de force⁵⁸² ». Grâce aux frères Lecour, qui avaient leur propre salle, une nouvelle forme de boxe dite gymnastique est apparue : elle avait des objectifs hygiénistes⁵⁸³. La boxe s'est donc rapprochée, dès le milieu du siècle de l'hygiénisme et de la pratique de la gymnastique pour finalement s'y lier, ce qui explique qu'elle apparaisse dans les mêmes parties que cette dernière dans nos manuels. Dès le début de l'Empire et jusqu'en 1914, la boxe s'est imposée comme le sport à la mode en France et, d'ailleurs, un des personnages les plus influents dans ce domaine, Joseph Charlemont avait été formé à l'armée, avant de poursuivre une carrière de professeur et de boxeur⁵⁸⁴. L'armée était alors un centre de formation à la boxe française particulièrement efficace et reconnu. Charlemont a par ailleurs fait évoluer la discipline, en la codifiant encore davantage et en lui ajoutant « des

⁵⁸¹ DORVILLE C., « Des pieds et des poings : la boxe française. La nouvelle jeunesse d'un vieux sport français », dans la *Revue du Nord*, n°355, 2004, p. 274-276

⁵⁸² DORVILLE C., « Des pieds et des poings : la boxe française. La nouvelle jeunesse d'un vieux sport français », dans la *Revue du Nord*, n°355, 2004, p. 277

⁵⁸³ DORVILLE C., « Des pieds et des poings : la boxe française. La nouvelle jeunesse d'un vieux sport français », dans la *Revue du Nord*, n°355, 2004, p. 277

⁵⁸⁴ DORVILLE C., « Des pieds et des poings : la boxe française. La nouvelle jeunesse d'un vieux sport français », dans la *Revue du Nord*, n°355, 2004, p. 278

caractéristiques hygiéniques nouvelles (corps droit, équilibre de l'individu)⁵⁸⁵ ». La discipline prend donc une importance au-delà du seul loisir, comme a pu le dire le docteur F. Lagrange : « C'est que la boxe française telle que Charlemont l'a modifiée et la professe n'est plus seulement l'art de la défense personnelle: c'est le plus hygiénique de tous les sports et c'est, de toutes les formes de la gymnastique celle qui s'adapte le mieux à l'éducation physique du jeune homme et de l'enfant, celle qui développe le plus régulièrement toutes les parties du corps humain, qui perfectionne le plus sûrement toutes les aptitudes physiques⁵⁸⁶ ». Même si Charlemont a grandement influencé la pratique de la boxe, il était lui-même issu du milieu militaire, qui a continué d'imposer les nouveaux codes. En effet, après 1870, c'est l'école militaire de gymnastique de Joinville qui a pris les devants sur la codification de la boxe française, en imposant sa méthode. Celle-ci s'est transcrite dans le *Manuel de Gymnastique* de 1877⁵⁸⁷, CS 15 dans notre corpus, et est devenue obligatoire dans l'infanterie à partir de cette période. D'après C. Dorville : « Le caractère analytique de l'enseignement avec cette méthode, ainsi que l'absence d'assauts permettent une pratique de masse et justifie son utilisation par l'armée⁵⁸⁸ » ; l'étude de CS 15 et des manuels suivants, nous permet justement de vérifier cette affirmation.

Le texte de cette partie est identique dans CS 15 et IGG 32 et 33, la seule différence réside dans les gravures qui illustrent le texte dans CS 15 et qui ont été supprimées dans IGG 32 et 33. Ainsi, la partie commence par un sommaire : elle est divisée en deux chapitres contenant chacun deux articles (Fig. 39). Chaque article permet d'aborder un type de coup et ils sont répartis en un certain nombre de leçons avec leurs exercices. Ainsi, le premier article du premier chapitre, consacré aux coups simples est composé de 3 leçons comprenant 14 exercices différents. Cet apprentissage est complété par l'article II consacré aux coups composés. Ensuite, le deuxième chapitre commence par les attaques, parades et ripostes dans l'article premier, qui se fait en 2 leçons et 2 exercices et est complété par l'apprentissage des saluts et assauts. Avant le début de la description des exercices, un paragraphe rappelle les règles générales de l'enseignement, comme nous avons pu le voir plus haut pour la gymnastique d'assouplissement. L'enseignement est donc organisé par groupes de 10 à 15 hommes, chaque groupe étant encadré par un

⁵⁸⁵ DORVILLE C., « Des pieds et des poings : la boxe française. La nouvelle jeunesse d'un vieux sport français », dans la *Revue du Nord*, n°355, 2004, p. 278

⁵⁸⁶ CHARLEMONT J., *L'art de la boxe française et de la canne*, préface de F. Lagrange, Paris, 1899, p. 7.

⁵⁸⁷ DORVILLE C., « Des pieds et des poings : la boxe française. La nouvelle jeunesse d'un vieux sport français », dans la *Revue du Nord*, n°355, 2004, p. 280

⁵⁸⁸ DORVILLE C., « Des pieds et des poings : la boxe française. La nouvelle jeunesse d'un vieux sport français », dans la *Revue du Nord*, n°355, 2004, p. 280

instructeur. Comme pour la gymnastique les hommes et les rangs sont séparés par une distance de 4 pas. Le reste de la partie est consacré à la description des leçons et exercices. Chaque leçon est précédée d'un sommaire exposant les différents coups que les soldats seront amenés à maîtriser et des exercices à réaliser (Fig. 36). Comme souvent dans les manuels de notre corpus, les explications sont extrêmement arides : il s'agit d'exposer les mouvements à réaliser, sans fioritures ou même images pour expliciter le mouvement. Cela donne par exemple, pour la deuxième leçon de l'article I (Fig. 37) :

« 1^{er} Exercice — *Coup de poing droit, en deux temps.*

Retirer le coude vivement en arrière, le poing à hauteur de la ceinture.

Lancer avec force le poing en avant, en déployant le bras et en lâchant l'épaule⁵⁸⁹ ».

D'un point de vue pédagogique, nous pouvons constater que ce genre de texte ou d'apprentissage est constitué comme un pense bête dans IGG 32 et 33. Il n'est pas envisageable d'enseigner et de comprendre ces mouvements sans les avoir pratiqués et assimilés au préalable, puisque les images ont été supprimées. Il s'agit ici d'uniformiser les pratiques des futurs instructeurs, qui auront assimilé la pratique. Le texte se constitue donc plutôt comme un support pour l'enseignement, un rappel de ses différentes étapes, de manière à ne pas oublier les exercices et ce en quoi ils consistent. Cela ne dispense pas, cependant, d'une pratique physique de la boxe française. Pour rappel, cette partie de l'ouvrage est bien destinée ici aux élèves comme instructeurs, il s'agit donc de former les futurs caporaux à l'enseignement, qui sera un de leur devoir. Ce que nous lisons ici n'est donc pas l'enseignement de base qu'ils ont reçu, mais le contenu qu'ils devront être capable d'enseigner à leur tour. Pour CS 15 en revanche, le manuel est plus explicite puisqu'augmentée d'images explicatives qui permettent de visualiser les exercices beaucoup plus facilement. Le public visé par CS 15 n'était certainement pas exactement le même et ce manuel est plus construit comme un manuel fondamental et explicatif en la matière. IGG 32 et 33 pourraient, comme dans IGG 23, faire un renvoi au *Manuel de Gymnastique* pour que les lecteurs puissent se référer au manuel le plus complet, cependant cette mention a disparu. Cela pourrait venir soit d'une volonté de camoufler le fait que le texte a été intégralement repris d'un manuel existant et antérieur de 7 ans⁵⁹⁰ ou bien que le texte donné sans les images était jugé suffisant. Presque toutes les leçons de

⁵⁸⁹ CS 15 p. 159-160 ; IGG 32, 33 p. 284

⁵⁹⁰ Les textes sont à ce point similaires qu'IGG 32 et 33 reprennent une coquille de notation des leçons du chapitre II, qui sont au nombre de quatre et numérotées 15e, 16e leçon puis à nouveau 15e et 16e leçon, cf. CS 15 p. 176-180 et IGG 32, 33 p. 288-290

cette partie boxe française sont construites sur ce modèle d'énonciation des exercices ; seul le point sur les assauts diffère légèrement. En effet, les assauts semblent être l'aboutissement de tous les exercices précédents, il s'agit donc ici de donner les dernières précautions à prendre et les règles à respecter. Elles sont au nombre de neuf et couvrent les différentes étapes de l'assaut, comme la nécessité de mettre des gants, ou bien les choses à éviter, comme avec le sixième point : « Les adversaires doivent éviter de s'attaquer simultanément (ce que l'on appelle coup fourré) ; ces attaques sont nulles et très dangereuses ; elles prouvent que l'élève manque de jugement⁵⁹¹ » ou encore les modalités combats, comme la nécessité de dire touché lorsque l'adversaire a réussi son coup. Cette partie reprend le caractère codifié de la discipline et montre que la boxe française n'était pas un sport sauvage, mais bien une pratique réglementée et surveillée. Les assauts, s'ils ne sont pas absents de la méthode de Joinville, sont cependant limités et réglementés de manière à éviter toute blessure accidentelle, ou tout débordement. Finalement, la partie est clôturée par une remarque, pour l'utilisation des exercices de boxe française dans un cadre différent, celui de la gymnastique d'assouplissement : « NOTA. — Quand on voudra utiliser les exercices de boxe comme moyen d'assouplissement, on pourra, à la rigueur, se borner à ne faire exécuter que les 1^{re}, 2^e, 3^e, 15^e et 16^e leçons⁵⁹² ». Ainsi, tous les exercices enseignés peuvent être utilisés à différents usages : la préparation physique du soldat est un tout où chaque discipline complète l'autre et peut être utilisée en conséquence.

Après la boxe française, c'est le maniement de la canne et du bâton qui est abordé dans IGG 32 et 33 en troisième position, alors qu'il apparaît dans CS 15 en cinquième partie, juste après la boxe. Là encore, le texte présenté dans CS 15 et IGG 32 et 33 est le même, seules les gravures viennent différencier CS 15. Cette partie se présente comme la précédente : elle est composée de deux chapitres eux-mêmes divisés en articles comprenant des leçons et des exercices (Fig. 38). Nous pouvons par ailleurs constater que le plan général du bâton et de la canne est exactement similaire à celui de la boxe : on aborde dans un premier temps les coups simples, puis les coups composés, et dans le deuxième chapitre les attaques, parades et ripostes puis les saluts et assauts. Seuls le nombre de leçons et leur contenu diffèrent. Les techniques de combat sont en effet rendues différentes par l'usage du bâton et de la canne, qui nécessite une adaptation. Pour

⁵⁹¹ CS 15 p. 184 ; IGG 32, 33 p. 291

⁵⁹² CS 15 p. 185 ; IGG 32, 33 p. 292

ce qui est de la présentation des leçons, elle est similaire à celle de la boxe française : il s'agit toujours d'explications brutes, sans images ou précisions connexes dans IGG 32 et 33 et avec images dans CS 15 (Fig. 39). Au début de chaque chapitre, un petit paragraphe vient donner les règles générales, c'est donc également le cas pour cette partie. Les modalités d'apprentissage sont les mêmes que pour la boxe, par groupes de 10-15 personnes avec un instructeur. Cependant, la particularité de cette partie réside dans l'arme utilisée, elle est décrite ici : « Le bâton employé a une longueur en harmonie avec la taille de l'homme qui l'emploie », tenu verticalement et au milieu du corps il doit atteindre le bout du nez. Le texte précise également les caractéristiques du bâton : « provenant d'une gaule en noisetier, ou en aulne noir, [il] doit être à la fois flexible et résistant, et avoir, à sa base la plus large, un diamètre de 2 centimètres et demi⁵⁹³ ». Certaines leçons peuvent être soumises à des règles particulières, comme la seizième leçon dans le chapitre deux, où quatre règles sont énoncées sur la façon dont cette leçon va se dérouler : en l'occurrence, les élèves doivent être placés deux par deux et non par groupe de 10, et ils doivent prendre à tour de rôle la place de l'instructeur pour parer les attaques⁵⁹⁴.

Comme pour la boxe, la seule partie différant du reste est celle sur les assauts. Elle reprend ici quelques règles, dont certaines sont communes avec celles de la boxe, mais, surtout, elle explique comment le combat au bâton qui a été expliqué dans la section pourra être adapté à la canne : « En ce qui concerne la canne, il ne faudrait que peu d'étude pour lui adapter les principes du bâton dont elle n'est que le dérivé⁵⁹⁵ ». Le texte précise que, le maniement du bâton nécessitant un travail sur les deux bras avec un objet lourd, il vaut mieux l'étudier en premier car il est plus facile de s'adapter ensuite à la canne plus légère et maniable avec un seul bras. L'inverse, en revanche, obligerait les soldats à revoir leurs repères et leurs acquis, ce qui serait plus lent et moins productif. L'enseignement est donc construit de telle sorte que les soldats soient prêts le plus rapidement possible et qu'ils ne perdent jamais le bénéfice d'un entraînement. Enfin, la partie se conclue sur le même type de Nota que dans la partie boxe, certains exercices sont donc réutilisables pour les assouplissements.

Avec la partie sur la natation, les manuels s'éloignent du modèle choisi pour l'instruction de la boxe et du bâton/canne. Cette discipline constitue la deuxième partie

⁵⁹³ CS 15 p. 186 ; IGG 32, 33 p. 292

⁵⁹⁴ CS 15 p. 225-226 ; IGG 32, 33 p. 301

⁵⁹⁵ CS 15 p. 231 ; IGG 32, 33 p. 293

de CS 15, alors qu'elle n'apparaît qu'en dernier dans IGG 32 et 33. Par ailleurs, comme pour la gymnastique appliquée, IGG 32 et 33 ne reprennent pas tous les enseignements de CS 15 en la matière, mais seulement une partie d'entre eux. Dans CS 15, le sommaire de cette partie montre qu'elle est divisée en deux chapitres, le premier pour les exercices à sec et le second pour les exercices dans l'eau (Fig. 40). IGG 32 et 33 ne reprennent en réalité que le dernier article du second chapitre intitulé « Principales applications de la natation pour un militaire⁵⁹⁶ », ces manuels occultent donc tout l'apprentissage des mouvements et de la nage distribué dans CS 15. Nous allons suivre le plan donné par CS 15 et inclurons IGG 32 et 33, lorsque les parties se rejoindront.

Avant le premier chapitre de CS 15, comme pour les autres disciplines, les règles générales de la natation sont passées en revue. Celles-ci concernent les personnes en charge de l'enseignement de la natation à l'armée : pour l'infanterie, dans chaque régiment l'enseignement est transmis par un capitaine, qui a, dans chaque bataillon, un officier instructeur adjoint ; pour chaque bataillon formant corps ou détachement l'enseignement est dirigé par un lieutenant ou sous-lieutenant aidé de « 3 ou 4 sous-officiers, caporaux ou soldats moniteur par compagnie⁵⁹⁷ ». Les maîtres-nageurs doivent avoir un nombre proportionné aux élèves et doivent garder, dans la mesure du possible, les mêmes groupes. Il est précisé que ces dispositions sont les mêmes pour la cavalerie ou un bataillon correspond à deux escadrons.

Une fois ces modalités expliquées, le manuel enchaîne sur le premier chapitre, constitué d'un seul article avec cinq exercices. Il s'agit là des exercices à sec, le but est donc de faire comprendre les mouvements aux hommes avant de les plonger dans l'eau. Les premiers exercices permettent de comprendre les mouvements des bras et des jambes, en étant debout à la verticale (Fig. 41), une fois ces mouvements assimilés, le soldat peut passer à l'étape supérieure : les mouvements sur le chevalet. Celui-ci permet de prendre une position allongée, pour répéter les mouvements appris à l'horizontale, dans une position proche de celle prise dans l'eau (Fig. 42). En ce qui concerne la façon dont les exercices sont présentés, ils reprennent le modèle des autres parties de l'ouvrage : ils sont donc découpés en actions à accomplir, les actions sont décrites et parfois augmentées de gravures pour une meilleure compréhension. Une fois les mouvements assimilés à sec, le chapitre II se concentre sur l'enseignement de la natation dans l'eau et son perfectionnement. Tout d'abord, le premier article traite des façons de nager et de plonger,

⁵⁹⁶ IGG 32, 33 p. 304

⁵⁹⁷ CS 15 p. 118

on y apprend ainsi à nager sur le ventre, sur le dos et à plonger. Le premier exercice, nage sur le ventre, reprend les règles à suivre la première fois que l'on plonge un homme à l'eau : « on le soutient par l'abdomen et les épaules au moyen de deux cordes (dont l'une est attachée à la ceinture et donc l'autre fait office de brassière fig. 13) que l'instructeur tient respectivement dans deux mains⁵⁹⁸ » (Fig. 43). Cela permet de faire appliquer les mouvements appris sur le chevalet à l'homme, tout en le soutenant le temps qu'il se défasse de son appréhension et qu'il arrive à nager par lui-même. Une fois que l'homme sait nager correctement sur le ventre, on lui apprend à se retourner sur le dos et à savoir se reposer « au moyen d'un mouvement horizontal des mains⁵⁹⁹ ». On lui apprend également à se déplacer sur le dos : « il rapproche les talons des fesses, les genoux écartés autant que possible, allonge vivement les jambes pour refouler l'eau en rapprochant le genou, les mains aidant à ce mouvement⁶⁰⁰ ». Ainsi, la seule nage apprise aux soldats est la brasse, sur le ventre et sur le dos, dans une version légèrement différente. Enfin, la dernière chose que les soldats sont amenés à apprendre est le plongeon. Pour s'y préparer il faut déjà apprendre aux soldats à retenir leur respiration et les habituer à avoir la tête sous l'eau, des exercices sont donc prévus à cet effet. Ensuite, pour plonger « l'homme s'élance la tête la première et gagne le fond de l'eau en nageant. Pour revenir à la surface, il se place verticalement la tête en haut et nage dans cette position⁶⁰¹ ». On apprend également aux soldats à sauter dans l'eau, pieds joints, mains serrées contre le corps. Pour tous les types de sauts ou de plongeurs, les élèves sont maintenus par une corde au professeur.

L'article II de ce second chapitre est consacré à l'« Installation et matériel des écoles de natation. Règles à suivre dans ces écoles⁶⁰² ». Cette partie statue premièrement sur l'aménagement du point d'eau pour la natation : il faut par exemple y installer un ponton facile d'accès, avoir au minimum 1,80 mètre de profondeur, garder des moniteurs en bateau pour surveiller le bassin à tout instant, ... Le texte fait ensuite une liste du matériel complet dont l'école a besoin : cela va des cordes, perches et bouées de sauvetage pour la pratique de la nage aux caleçons et matériel pour « rendre la vie aux asphyxiés⁶⁰³ » et soigner les noyés. En plus des considérations matérielles, le manuel indique les conditions

⁵⁹⁸ CS 15 p. 130

⁵⁹⁹ CS 15 p. 132

⁶⁰⁰ CS 15 p. 132

⁶⁰¹ CS 15 p. 133

⁶⁰² CS 15 p. 134

⁶⁰³ CS 15 p. 135

à remplir pour les soldats, elles rejoignent les prescriptions que nous avons pu voir pour la santé : c'est-à-dire qu'ils conseillent aux hommes de ne pas se déshabiller dans le froid, ou quand ils sont en sueur⁶⁰⁴. La saison pour l'école de natation est codifiée, le matériel doit être sorti au début et rangé à la fin, autrement dit, le ponton doit être déplacé en conséquence ; les heures de baignades sont également surveillées : les plus propices sont de 5 à 9h le matin et de 3 à 7h l'après-midi. Au niveau de la préparation de la saison d'école, le manuel prévoit que les instructeurs se réunissent au début de chaque saison, de manière à « passer en revue tous les détails théoriques et pratiques de la présente instruction⁶⁰⁵ ». Une certaine homogénéité est donc recherchée chez les enseignants : ceux-ci doivent s'être mis d'accord sur les leçons et le contenu de l'enseignement afin que tous les élèves soient au même point et avec les mêmes capacités.

Les compétences des élèves doivent être notées par les instructeurs, qui les divise en quatre classes des meilleurs aux plus mauvais et qui reportent les résultats dans un tableau, repris dans le manuel (Fig. 44). La natation est considérée comme une discipline sérieuse, qui doit mener à des progrès et des bons résultats : « Les baignades ne devant pas être considérées uniquement comme un bain de propreté et un exercice agréable et hygiénique, mais bien comme un enseignement militaire très important et des plus utiles pour les soldats, il importe de faire produire à cet enseignement des résultats sérieux⁶⁰⁶ ». Alors même que le bain est reconnu comme étant nécessaire à la propreté et hygiénique, ce qui rejoint ce que nous avons pu voir dans la partie hygiène de notre mémoire, le manuel insiste bien sur le fait qu'il s'agit également d'une formation physique importante du soldat. Les résultats inscrits dans le tableau sont d'ailleurs transmis annuellement au ministre de la Guerre, de manière à ce qu'il ait une vue d'ensemble sur la situation des effectifs de l'armée à ce sujet.

Enfin, le texte explique quels enseignements sont transmis en fonction des classes auquel le soldat appartient : ainsi, les quatrième classe ne nagent jamais sans harnais, les troisième classes peuvent ne plus avoir le harnais, mais bénéficient d'une perche tendue par l'instructeur en cas de fatigue, les deuxième classes peuvent commencer à nager librement, en ne s'éloignant pas à plus de 15 mètre du pont et enfin, seules les premières classes apprennent à plonger, à nager sur le dos, à faire des passages de rivière, ou des tentative de sauvetage⁶⁰⁷. Les hommes des troisième et quatrième classe, ont des leçons

⁶⁰⁴ CS 15 p. 136-137

⁶⁰⁵ CS 15 p. 137

⁶⁰⁶ CS 15 p. 140

⁶⁰⁷ CS 15 p. 141-142

plus fréquentes mais moins longues — 20 à 30 minutes maximum — que les classes supérieures — jusqu'à 1 heure pour la première classe. Le nombre de moniteurs varie également selon les classes : les leçons élémentaires des deux dernières classes sont données individuellement par exemple. De manière générale, il faut éviter d'avoir plus de 15 personnes dans l'eau en même temps, pour des raisons de surveillance. De même les distances à parcourir attendues sont différentes selon le niveau des élèves : pour les dernières classes il n'excède pas 20 ou 30 mètres, alors que les cours de perfectionnement des deuxièmes classes vont sur toute la longueur du ponton, encadrés par des moniteurs embarqués sur des bateaux alentours. Pour éviter les accidents, les leçons doivent se faire dans le silence et les moniteurs ne doivent jamais perdre leurs élèves des yeux ; de bons nageurs sont ainsi placés dans chaque barque, attaché par une corde au montant du navire et prêts à aller secourir un homme qui serait en difficulté. Pour la tenue demandée « les baigneurs doivent, à défaut de caleçons, être couverts avec leur mouchoir plié⁶⁰⁸ ».

À chaque séance, un médecin doit être présent, avec sa trousse, en cas d'incident. Pour récompenser les soldats qui ont le plus progressé, à la fin de chaque saison de natation, les meilleurs nageurs, moniteurs et maîtres-nageurs voient leur nom être mis à l'ordre du jour. Finalement, les bains, même s'ils apparaissent comme surtout utiles pour l'hygiène dans certains manuels, participent finalement d'une pratique importante de la natation. Les classes décrites et les enseignements qu'elles supposent semblent montrer une très grande inaptitude à nager chez les recrues dans l'armée française. En effet, seuls les soldats appartenant à la première classe peuvent nager librement et plonger, ils sont donc les seuls à avoir un niveau de nage que l'on pourrait qualifier de correct, les autres nécessitant toujours une aide quelconque et n'étant donc pas prêt à nager complètement en autonomie. Cela explique que le texte du manuel mette en avant l'importance des résultats en la matière : il s'agit manifestement de former les soldats à la plus élémentaire des survies dans l'eau pour éviter les catastrophes massives. Cela nous donne une indication sur le niveau des recrues dans cette discipline et nous montre, une fois de plus, comment l'armée se constituait à cette époque comme un lieu d'instruction, de formation et de mise à niveau des hommes français, dans de nombreux domaines et en dehors de l'école. L'armée permettait donc aux hommes de pallier leurs lacunes à la fois par exemple en lecture et en écriture avec les écoles mises en place, mais également en hygiène et en éducation physique.

⁶⁰⁸ CS 15 p. 145

Enfin, le dernier article de ce chapitre concerne les principales applications de la natation pour un militaire⁶⁰⁹ », il s'agit de l'article qui apparaît également dans IGG 32 et 33. Dans CS 15 cette partie est la dernière de la natation, l'aboutissement donc de l'enseignement : l'application au contexte strictement militaire. Il est intéressant de voir que dans IGG 32 et 33, toute la partie sur l'apprentissage de la natation et les écoles de natation a été enlevé : soit que cela ne relève pas de la compétence des caporaux — ce qui est démenti par le texte de CS 15, comme nous l'avons vu — soit par manque de place, ou de volonté. De tout ce passage IGG 32 et 33 n'a donc gardé que celui concernant concrètement la vie militaire. En effet, il s'agit ici, à partir des règles de base de la natation, d'apprendre comment se sortir des situations délicates que l'on peut rencontrer en milieu militaire. Ces applications de la natation sont au nombre de trois selon les manuels :

« 1° Se tirer soi-même d'un danger résultant d'une submersion accidentelle ;

2° Porter secours à son semblable en péril ;

3° Être à même de pouvoir traverser des cours d'eau profonds et rapides instantanément, sans accessoire et même sans être forcé de se dessaisir de ses armes et de ses munitions.⁶¹⁰ »

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, dans IGG 32 et 33, la partie ne reprend pas ces trois points mais seulement les deux premiers ; en revanche, le troisième est bien abordé dans CS 15. Ainsi, pour le premier point, le manuel explique que les causes majeures de noyade sont la surprise et la panique et que de bons nageurs peuvent se noyer après être tombés dans l'eau sans y être préparés. En conséquence, le manuel propose de réaliser des entraînements avec les soldats : « on fera tour à tour et à plusieurs reprises sauter à l'eau et plonger tous les hommes de la première classe, d'abord dépourvus de leurs vêtements, ensuite complètement habillés avec de vieux effets, jusqu'à ce qu'ils aient perdus toute appréhension⁶¹¹ ». On remarquera que cet exercice ne concerne que les hommes de la première classe, donc les meilleurs nageurs. Une fois cet exercice maîtrisé, il est précisé qu'il faut le recommencer avec le paquetage et les armes, cependant, dans tous les cas, les soldats sont attachés avec une corde passant sous les aisselles de manière à pouvoir être remontés sur la berge. Le texte précise enfin la façon dont les soldats doivent procéder lorsqu'ils sont poussés à l'eau : il faut se débarrasser du fusil et du

⁶⁰⁹ CS 15 p. 145 ; IGG 32, 33 p. 304

⁶¹⁰ CS 15 p. 145-146 ; IGG 32, 33 p. 304

⁶¹¹ CS 15 p. 146 ; IGG 32, 33 p. 305

paquetage le plus rapidement possible, puis remonter à la surface et regagner la berge. D'un point de vue pédagogique, ce texte montre une propension à apprendre par la pratique et par l'exercice et non par la théorie.

Le deuxième point qui est développé est comment porter secours à son semblable : il développe les méthodes de sauvetage. Le point principal qui est souligné est la propension à la panique des personnes en situation de noyade. Cette panique peut provoquer des manques de jugement et de réactions négatives à une tentative de sauvetage, le sauveteur doit donc en avoir conscience et se prémunir des mouvements et attaques du noyé⁶¹².

Enfin, la troisième partie concerne le passage d'un cours d'eau à la nage, avec armes et munitions. Bien qu'annoncée dans IGG 32 et 33, elle est absente du texte de la partie. CS 15 seul possède donc ce texte, qui reprend les façons de traverser ces cours d'eau : il les compte au nombre de deux « suivant que les armes et munitions sont transportées sur des corps flottants ou que le nageur est lui-même chargé⁶¹³ ». Le premier et le principal conseil est que les bras doivent rester libres de leurs mouvements : le plus important est de pouvoir les dégager pour nager correctement et remorquer ses effets, quelle que soit la façon dont ils sont remorqués. La première méthode est de façonner un radeau, de préférence avec des bois ou corps légers. Le radeau ainsi construit doit permettre de transporter armes, munitions et vêtements d'un ou plusieurs soldats. Les munitions doivent, autant que possible, être préservées de l'eau et donc être mises dans un sceau ou une gamelle. Une fois le radeau construit, il est remorqué grâce à une corde par un ou plusieurs soldats⁶¹⁴.

L'autre cas correspond à la traversée sans radeau, le soldat doit alors trouver un moyen de débarrasser ses bras et ses mains pour nager, tout en remorquant ses affaires. Pour cela, le manuel préconise de faire une sorte de baluchon, grâce, entre autres à son mouchoir, qui vient ensuite s'appuyer sur son front, sur la casquette, et qui lui permet de transporter ses affaires sans les tenir directement⁶¹⁵. Les munitions, encore une fois, doivent être préservées au mieux de l'eau, il faut donc penser à les mettre dans son shako, ou sa casquette, afin qu'elles ne soient pas plongées dans l'eau. Au-delà de la gestion des

⁶¹² CS 15 p. 147-149 ; IGG 32-33 p. 305-306

⁶¹³ CS 15 p. 149

⁶¹⁴ CS 15 p. 150

⁶¹⁵ CS 15 p. 151

paquetages, le texte indique également comment entrer dans l'eau et nager dans ces situations. Le soldat doit entrer dans l'eau en marchant, jusqu'au moment où il n'a plus pied : il doit alors nager calmement, en gardant la tête hors de l'eau, et sans trop lutter contre le courant pour garder ses forces. Le point d'arrivée des soldats doit être étudié avant le franchissement du cours d'eau, et ceux-ci, s'ils sont plusieurs à traverser, doivent être placés en file indienne à bonne distance les uns des autres. Comme pour le reste des exercices, ils doivent être réalisés de manière progressive : d'abord avec des armes hors service, individuellement, puis collectivement. Dans tous les cas, les bateaux de sauvetage ne doivent jamais s'éloigner des élèves.

Enfin, le manuel le plus tardif de notre corpus, le *Manuel pour la préparation des troupes au combat — Préparation de la compagnie* (CS 25) du général Dragomiroff montre lui aussi que la gymnastique n'est pas la seule formation physique suivie par les soldats qui soit utile. En effet, nous avons constaté que ce manuel a un point de vue légèrement différent des autres sur l'enseignement : il le prend du point de vue pratique de ce qui va concrètement être utile aux soldats en situations de guerre. C'était ainsi une gymnastique tronquée et réduite au franchissement des obstacles qui était présentée, et il en va de même pour l'escrime. Le seul fait que l'escrime soit abordée montre déjà que c'est une discipline qui, pour le général, a une importance et une utilité pour les soldats. Ainsi, l'escrime n'est abordée que dans la mesure où elle permet aux soldats de « se servir de la baïonnette avec adresse, sur le champ de bataille⁶¹⁶ ». Pour cela, le général présente les exercices qu'il faut faire pratiquer, cela comprend :

- Les exercices d'escrime contre un but inanimé : ces exercices ont pour but de faire travailler la « force et [...] la justesse des coups ». Les exercices consistent donc à courir au milieu des mannequins en les frappant avec la baïonnette, de manière à apprendre à utiliser son arme et surtout à la ramener en arrière après coup. Un autre exercice est proposé pour travailler la justesse des coups, il s'agit d'« apprendre à embrocher au vol des mannequins qu'on balance au bout d'une corde⁶¹⁷ » ;
- Les exercices d'escrime à deux : dans ces exercices il faut développer « l'ardeur et l'animation de la lutte jusqu'à leur plus extrême limite ». De plus, le texte ajoute « et, par suite, ne pas trop s'attacher à l'exécution pédantesque de la règle : «

⁶¹⁶ CS 25 p. 33

⁶¹⁷ CS 25 p. 34

Pare d'abord, frappe ensuite »⁶¹⁸ ». Cette remarque vient en totale contradiction de ce que nous avons pu lire dans CS 15 ou les *Livre du Caporal* sur l'escrime : en effet, le général appelle justement ici à ne pas suivre la règle énoncée dans ces manuels proche des programmes ministériels et d'enseignements que l'on pourrait qualifier de dogmatiques. Le général Dragomiroff argumente cette idée en expliquant que cette façon de procéder ne convient qu'à un certain type de personnalité et, de manière générale, à des gens doués en escrime. Il ajoute que ce n'est pas un objectif que l'on aurait à atteindre avec « l'instruction de la masse⁶¹⁹ » qui est celle de l'armée. Pour lui, cette règle est donc une chimère, un idéal de l'escrime qui n'est pas atteignable dans les conditions des armées de masse de son époque. Il préconise donc de s'en éloigner et de former les soldats pour qu'ils soient aussi efficaces qu'ils le peuvent sur un champ de bataille. Or pour qu'ils soient efficaces, et qu'ils arrivent à toucher des adversaires sur le champ de bataille, il faut avoir appris « aux gens ordinaires » à « ne pas songer beaucoup à leur propre défense⁶²⁰ » ;

- Les exercices reproduisant les chocs de masse : dans ces cas-là, les techniques pour le combat en duel ne sont pas applicables. Le mouvement qui est alors préconisé est le « le coup de baïonnette droit devant soi, en maintenant fortement l'arme avec les deux mains⁶²¹ ». Pour aider les soldats à intégrer ces techniques, il faut faire des exercices en groupe et placer les soldats en rang serré en face d'une ligne de mannequins et aux soldats « il ne faut leur demander qu'une chose ; c'est de courir bien franchement depuis la distance, d'où l'on se lance habituellement à l'assaut, et de frapper ensuite avec leur baïonnette bien droit et jusqu'à la garde⁶²² ». La seule autre recommandation qui est faite par le général, est sur l'importance de retirer sa baïonnette assez vite du corps. Finalement, de l'escrime le général Dragomiroff ne garde que le nom : il s'agit ici plus de techniques de combat rudimentaires, parant au plus efficace et au plus dévastateur pour l'ennemi. Il n'est nullement question de techniques d'assaut, de mouvements à répéter, de coups à apprendre : simplement des façons d'attaquer et de faire mal le plus simplement possible. Nous sentons que ce manuel a une approche qui est tout à fait différente des autres et qui ne se destine probablement pas au même usage : il n'est pas question ici de donner aux instructeurs

⁶¹⁸ CS 25 p. 34

⁶¹⁹ CS 25 p. 34

⁶²⁰ CS 25 p. 34-35

⁶²¹ CS 25 p. 35

⁶²² CS 25 p. 35

la trame des programmes ministériels, mais de leur enseigner sur un plan plus humain et venant de l'expérience d'un homme les meilleures manières de commander et de former ses hommes au champ de bataille. Cela diffère également des manuels que nous avons en ce que, dans la plupart des manuels, la volonté d'instruire et d'élever la troupe est perceptible, le rôle d'école de l'armée se ressent dans la volonté de former des soldats et de leur inculquer des connaissances à la fois culturelles et physiques. Ici, il n'est pas question d'élever les recrues ou de leur inculquer une éducation, il est question de les rendre capables d'agir sur un champ de bataille. C'est bien ce champ de bataille et la guerre qui sont placés au centre de la réflexion du général Dragomiroff guidant l'enseignement qu'il donne et qui, selon l'introduction de l'ouvrage, a eu un franc succès en France.

Pour conclure sur la gymnastique et les différents sports présentés, nous pouvons voir dans les manuels la cohabitation de deux méthodes d'instruction qui sont révélatrices de l'évolution de la conception de la gymnastique à la fin du XIX^{ème} siècle. En effet, alors que CS 15 et toute la série des *Livre du Caporal* montre sa descendance avec la méthode d'Amorós — même si une dimension essentielle de l'enseignement d'Amorós a complètement disparu, à savoir l'aspect chanté des exercices — et de l'école normale de Joinville, l'apparition de CS 22 dans notre corpus montre bien la tendance qui s'incline vers la gymnastique suédoise. La longueur de ces textes et la nature de notre étude ne nous ont pas permis de nous attarder en détail sur les différences techniques entre les deux méthodes, ce qui mériterait pourtant d'être étudié. Par ailleurs, la place que prend la gymnastique dans les manuels montre là aussi la dualité de cette discipline : considérée comme partie inhérente de la formation physique mais également morale du soldat dans des manuels tels que IGPS 3 ou CS 15, la gymnastique garde son aspect purement physique et technique dans le dernier manuel que nous avons étudié, CS 25. Ainsi, il est possible de voir que, même si la gymnastique s'est imposée dans les enseignements du soldat, elle n'est pas toujours considérée avec un même niveau d'importance. Enfin, la façon dont la gymnastique est rapportée dans les manuels montre bien que ces derniers, loin de constituer les bases de la formation, ne se placent que comme des rappels ou des propositions d'organisation de leçons. En effet, la manière dont sont généralement expliqués les exercices — ou montrés dans certains cas — laisse entendre que les instructeurs avaient eux-mêmes reçu un enseignement pratique avant de se confronter aux

manuels. La pédagogie telle qu'elle est développée dans les manuels s'adresse finalement non au lecteur du manuel directement, mais aux élèves dont il aura la charge.

Cette étude de cas, centrée sur le corps du soldat à travers l'hygiène, la santé et le sport nous a permis de voir comment la pédagogie était concrètement mise en place dans les manuels, tout en nous intéressant à des disciplines qui, à la fin du XIX^{ème} siècle, étaient toujours en construction et en affirmation. Elle nous a permis de voir comment les manuels, en fonction de leur public, adaptaient leur contenu et le niveau de connaissances exigé. Le développement de l'hygiène personnelle et collective, ainsi que de l'exercice physique est démontré dans ces manuels, par la place qu'ils occupent dans le déroulement de la formation des soldats. Même si le texte des manuels n'évolue pas fondamentalement dans notre corpus, les petites mutations constatées montrent tout de même qu'il s'agissait alors de disciplines en constant renouvellement et développement. La pédagogie, telle que nous la voyons dans ces parties, est adaptée au public : les contenus et la manière de les proférer sont modifiés selon les grades auxquels ils s'adressent ; ainsi qu'aux matières : différents sujets ne sont pas enseignés de la même manière. Les programmes réglementaires insistent sur l'homogénéité de l'enseignement, qui est donc globalement similaire dans tous les manuels de notre corpus, excepté pour CS 25, puisqu'il ne s'agit pas d'un manuel fondé sur un programme, mais sur l'expérience personnelle d'un commandant. Cette étude confirme ainsi ce que nous avons pu voir dans la première partie de notre mémoire, sur la pédagogie dans les manuels : à la fois dans la présentation, la façon de justifier les enseignements, les différences de rôle en fonction des grades et, finalement, les différents enseignements pouvant être proférés. Elle a donc permis de compléter et d'illustrer ce premier passage théorique sur l'enseignement et l'apprentissage dans les rangs de l'armée.

CONCLUSION

Ce mémoire constituait la suite de celui produit l'année dernière, qui étudiait les manuels militaires sous le prisme de l'édition et de la production. Cette année, nous avons voulu nous enfoncer plus profondément dans cette recherche en approchant le corps du texte des manuels. Étant entendu qu'une étude sur l'intégralité des enseignements délivrés dans les manuels n'était pas à la portée d'un mémoire, nous avons décidé de nous en tenir à la théorie en général — en première partie —, illustrée d'une étude de cas — en deuxième partie.

La première partie de notre étude nous a amené à analyser les différentes règles régissant le monde de l'enseignement dans l'armée. La pédagogie est un sujet historiographiquement peu traité pour le monde militaire, et nous voulions ainsi montrer quels en étaient les ressorts principaux grâce à l'étude des manuels. Ceux-ci permettent en effet d'en apprendre plus sur ce sujet à différents niveaux : celui des écrits eux-mêmes, celui de la construction des enseignants, et enfin celui de la formation en elle-même. Le texte des manuels et la façon dont ils sont construits donnent déjà des indices sur ce qui comptait dans l'enseignement et ce qui était utilisé pour le servir. Ainsi, la présentation, même si elle n'est pas très recherchée, sert quand même le propos : l'usage de différents attributs de caractères, de retours à la ligne, de hiérarchisation visuelle du propos ainsi que l'insertion d'images sont autant d'exemples de la volonté de rendre le texte plus lisible. Il y avait donc un souci de présentation et de mise en valeur du support pour faciliter l'apprentissage. Ensuite, celui-ci s'appuie la plupart du temps sur des justifications, ou arguments d'autorité, qui en disent long sur les figures considérées comme légitimes par l'armée. Le cas des penseurs et de l'armée allemande a été longuement évoqué, puisqu'ils sont très régulièrement pris en modèle à atteindre et même à dépasser, dans un objectif plus ou moins affiché de vengeance. En France également, des modèles sont pris, principalement jugés sur leur grade et leur expérience en tant que militaire ou dans la discipline qu'ils ont choisi, comme la médecine par exemple ; des militaires étrangers, célèbres pour leurs écrits pour leurs faits d'armes peuvent également être considérés comme légitimes à intervenir. Enfin, les programmes des manuels, les matières qu'ils se proposent d'aborder nous apprennent les connaissances demandées ou cultivées pour les différents grades de l'armée. Alors que les officiers sont beaucoup

instruits sur la connaissance et la reconnaissance du terrain, les caporaux sont bien plus formés à la réalité de la vie en caserne, en camp ou bivouac et à la tenue des troupes.

La façon dont les manuels sont construits est donc déjà un moyen de déceler la pédagogie sur laquelle s'appuie l'armée. Dans un second temps, le contenu des enseignements permet de déceler comment, sur le terrain, cet enseignement était prodigué : le portrait de l'instructeur est ainsi dressé et donné à voir à tous ceux susceptibles d'un jour assumer ce rôle. L'instructeur de l'armée doit donc être juste, calme, bienveillant et il doit pouvoir s'adapter à son public, à son enseignement et aux conditions dans lesquelles il se trouve. Il doit être irréprochable dans son attitude afin d'inspirer aux soldats qu'il forme les valeurs et devoirs du bon militaire. L'instructeur doit donc être un exemple, à tous les niveaux. Ces instructeurs, selon le public auquel ils s'adressent peuvent être choisis parmi les rangs des caporaux, sous-officiers et officiers. Selon leur grade, différentes connaissances sont nécessaires : les caporaux susceptibles d'enseigner l'école du soldat doivent donc apprendre par cœur les commandements à exécuter. L'accent est mis sur la nécessité de prendre au sérieux ce rôle d'enseignant, dans la mesure où la défaite de 1870 est en partie mise sur le compte d'un manque cruel de formation des troupes, manque qui doit être comblé.

Enfin, les manuels, en ce qu'ils s'adressent souvent à de futurs instructeurs, nous renseignent sur le contenu des cours qu'ils auront à donner et sur les méthodes d'enseignement. Ces méthodes sont variées, elles s'adaptent à la fois au public visé et à l'enseignement qui est prodigué. En ce qui concerne le public les leçons sont divisées selon qu'elles s'adressent à un public informé et/ou éduqué ou non. Autrement dit, les hommes ayant déjà reçu un enseignement ou une formation ont accès à un enseignement beaucoup plus théorique et poussé alors que les moins instruits, ce qui généralement sous-entend les recrues (hommes de troupe) auront droit à un enseignement pratique. Dans ce dernier cas, les méthodes pour garder son public alerte et le faire progresser sont diverses : cela peut passer par la création de supports d'enseignements tels que des maquettes, ou par l'aménagement des leçons en petits groupes, courtes et répétées. La matière enseignée joue également sur la façon de la prodiguer : ainsi, alors que la fortification passe par le plus d'enseignement pratique possible, l'hygiène doit être inculqué aux recrues par la répétition et des contrôles répétés des connaissances. Ainsi, l'instructeur comme ses leçons ont comme maître mot l'adaptation : aux conditions, aux publics, à

l'enseignement. Le but ultime poursuivi par l'enseignement étant de préparer les soldats à l'éventualité du combat et de la guerre et de leur donner les clés pour survivre et servir.

Finalement, la principale différence entre les manuels et les indications qu'ils apportent réside dans le grade auquel ils s'adressent, et ce qu'il implique. En effet, les officiers, sous-officiers et caporaux ont, ou seront amené à avoir des hommes qu'ils devront former et dont ils auront la responsabilité ; ce qui n'est pas le cas dans les manuels destinés à la troupe. Les gradés doivent nécessairement en savoir assez sur la théorie et la pratique pour être à même d'enseigner et de former. Il y a là une notion de responsabilité qui est à considérer : les officiers ont la responsabilité de leurs hommes, ils doivent être en capacité aussi bien physique qu'intellectuelle de les diriger. Cela se traduit par une connaissance plus avancée de règles, plus théorique, qui permet une meilleure analyse des situations et de fait une plus grande capacité d'adaptation à ces mêmes situations. *In fine*, les hommes formés le sont dans l'éventualité du combat et donc de la mort, cet enseignement n'en est que plus primordial tout comme la responsabilité qu'il implique.

Une fois ces principes généraux posés, notre étude de cas nous a permis de nous intéresser de plus près à un sujet en particulier : le corps du soldat. Le corps du soldat est abordé dans les manuels *via* trois thématiques : l'hygiène, la santé et l'exercice. Dans un premier temps, l'hygiène est abordée dans un certain nombre de manuels, avec une partie dédiée. Les manuels dans lesquels elle apparaît le plus sont les *Manuels de connaissances militaires pratiques*, qui sont toujours dédiés aux officiers et sous-officiers. Cela montre que cet enseignement devait être connu et dispensé principalement par les officiers ou sous-officiers. Ce sont eux qui ont le contenu le plus poussé et documenté sur ces prescriptions. Ils n'ont malgré tout pas le monopole de cet enseignement, qui apparaît sporadiquement dans d'autres manuels, de manière moins poussée cependant. Quels que soient les manuels considérés, les enseignements sont globalement similaires et fixes. Autrement dit, l'hygiène ne connaît pas de révolution flagrante entre 1870 et 1900. Pour autant, quelques progrès sont faits : par exemple le nombre de bains obligatoires passe de un tous les six mois à un tous les trois mois. Les règles d'hygiène données concernent le corps du soldat, mais également son habitat, qu'il s'agisse de la caserne, du camp ou du bivouac. Ce sont principalement des règles sommaires de nettoyage des sols, de traitement des ordures, d'entretien de la caserne et de ses équipements. Pour le corps du soldat, ce sont les questions de propreté du corps ainsi que des vêtements qui sont abordées. Les enseignements sont généralement complétés de précautions spécifiques à

prendre sur les terrains hors métropole et notamment en Algérie. Il ne faut pas oublier que le XIX^{ème} siècle a été le temps de la prise de conscience de l'importance de l'hygiène. Différentes études avaient montré que les casernes étaient des foyers épidémiques majeurs et que, en campagne, le taux de morts imputables à la maladie était supérieur aux morts par suite du combat. Le fait que les manuels traitent de l'hygiène à la fois de la caserne et du corps du soldat sont autant de témoignages de la volonté de l'armée de limiter les pertes liées aux maladies et au manque de propreté et donc d'un progrès effectué dans ce domaine.

La santé, ensuite, est là aussi principalement développé dans les manuels destinés aux officiers et sous-officiers. Cette matière n'a en aucun cas vocation à remplacer l'appel à des médecins, mais cherche simplement à communiquer des informations sur les traitements de base en cas de maladie bénigne et de blessure légère ou bien sur les premiers soins à donner, pour survivre avant l'arrivée d'un médecin. Elle passe par l'apprentissage de différentes matières, à commencer par l'alimentation. Des passages sur les aliments à manger, les boissons à consommer et le tabac permettent de voir l'état de la science à ce sujet à la fin du XIX^{ème} siècle. Le début des théories sur la nutrition, avec la partition entre aliments plastiques et respiratoires, est exposé dans le texte des manuels, ce qui montre que l'armée se tenait au courant de ces questions. Il s'agit bien de conserver la santé des soldats en évitant les maladies liées à la malnutrition ou à l'abus de certaines substances — comme les alcools forts ou le tabac par exemple. Cela rejoint les préoccupations sur l'hygiène et l'application de mesures préventives pour la santé. Diverses maladies et blessures possibles sont ensuite abordées ainsi que les manières de les traiter : il peut s'agir aussi bien d'asphyxie liée à la chaleur que de jambe cassée, en passant par tout ce qui concerne les soins des pieds, les problèmes intestinaux, de coup de chaud ou de froid. Une fois encore, ce sont principalement les officiers qui ont les enseignements suffisant pour procéder à ce type d'interventions, même s'il est plusieurs fois répété qu'ils ne peuvent en aucun cas se substituer aux médecins.

La troisième et dernière manière d'entretenir le corps du soldat est l'exercice. Plus qu'une mesure de guérison, il s'agit là de développer la force des soldats, leur agilité, et leurs capacités d'adaptation, ce qui est présenté comme ayant un effet bénéfique à la fois sur le corps, qui devient plus résistant, et sur l'esprit. L'exercice, dans les manuels, passe par différentes disciplines : cela concerne à la fois la marche, la gymnastique, mais aussi la natation, la boxe, la canne, le bâton, l'escrime voire parfois la danse. Contrairement à la santé et l'hygiène, l'exercice est principalement développé dans les manuels dédiés aux

caporaux. La gymnastique semble être la discipline connaissant la plus grande vitalité et le plus fort développement, puisque deux manuels lui sont consacrés intégralement, comme nous avons pu le voir. C'est notamment le programme du manuel de l'Imprimerie nationale, approuvé par le ministre de la Guerre, CS 15, qui forme la base de ces enseignements dans l'armée française. Il contient de nombreux enseignements de gymnastique, mais est également complet en ce qui concerne la boxe, la canne et le bâton, ainsi que la natation. Ce sont donc les sports les plus officiels dispensés par l'armée française. L'armée, comme nous avons pu le voir, était à la pointe des enseignements sportifs en France, c'est d'abord en son sein que s'est développé la gymnastique et elle a pu prendre l'initiative sur certaines disciplines qui existaient déjà, comme la boxe par exemple. L'école militaire de Joinville notamment, fut un lieu privilégié pour l'enseignement de ces sports, qui a rayonné ensuite, même en dehors du monde militaire. Les manuels, par la présence de ces parties, montrent bien à quel point ces disciplines étaient acceptées et valorisées dans l'armée : leur intérêt pour le soldat est rappelé à plusieurs reprises dans les manuels. L'apparition à la fin de notre corpus, d'un manuel de gymnastique suédoise, CS 22, est une autre marque des mutations de cette fin de siècle avec le changement progressif de méthode gymnastique.

Dans ces trois sujets, la façon dont les manuels sont construits rejoint ce que nous avons pu voir en première partie : les jeux sur la présentation sont présents — nous signalons par là la présence d'images, de jeux typographiques, l'insertion d'arguments d'autorité tels que nous les avons définis ; le rôle des instructeurs est bien défini et délimité : que ce soit pour la santé ou l'hygiène, le rôle d'encadrant de l'officier est souvent rappelé et ensuite, pour l'exercice, l'organisation des leçons, la place du caporal et des officiers qui y participent sont souvent rappelés, tout comme l'attitude qu'ils doivent avoir pendant les leçons ; enfin les leçons sont détaillées et montrent donc des enseignements adaptés au public et aux disciplines, notons par exemple la constitution de groupes de niveau pour des enseignements tels que la natation, le détail des mouvements et la façon de les enseigner aux recrues, en les touchant le moins possible, en variant les vitesses et en jouant sur la progressivité des entraînements... Ces matières, en plus de donner des indications sur l'avancée théorique et scientifiques de ces sujets nous montre, en pratique comment l'enseignement était organisé dans l'armée.

Le présent mémoire nous a donc permis de fournir un premier aperçu de la pédagogie dans les manuels et de l'organisation de l'enseignement dans l'armée. Le

corpus utilisé, bien que limité, laisse entrevoir les grandes tendances à cette époque. Notons tout de même qu'il ne s'agit que d'une première approche, dans un champ encore peu traité, et qu'il serait possible et intéressant de la compléter de diverses manières.

La constitution du corpus, déjà, est discutable et il serait bon de compléter cette étude. Nous avons parlé, en introduction, de la difficulté de délimiter les ouvrages à caractère pédagogique : nous avons choisi, par simplicité, de nous arrêter aux ouvrages dont le titre incluait littéralement le mot manuel. Ce corpus pourrait cependant être avantageusement augmentés d'ouvrages portant d'autres noms caractéristiques de l'époque, tels que les instructions, ou les règlements. Recenser les ouvrages à caractères pédagogiques de l'armée serait déjà un travail complet et utile à faire, pour pouvoir travailler sur un corpus le plus représentatif possible.

Notre étude, ensuite, traite de 30 années pendant lesquelles l'armée française a muté, de bien des manières. Pour la mettre en relief, il serait donc bon de comparer nos résultats avec les productions des années précédentes, afin de pouvoir mettre en lumière les changements effectifs visibles dans ce type de littérature. Une première piste serait de montrer que, alors que les manuels d'instruction militaire pullulent à la fin du XIX^{ème} siècle, le corpus de manuels dans les années 1800 à 1850 est infiniment plus réduit, ce qui montre une croissance massive de la production dans ce domaine et donc de la préoccupation des instances étatiques au regard de l'instruction de leurs troupes.

Enfin, une dernière façon de compléter notre étude serait de la comparer avec la réalité du terrain. En effet, notre approche de la pédagogie et de l'organisation des enseignements est ici purement théorique et relève de l'enseignement *idéal* voulu par les textes officiels. Il serait cependant pertinent de confronter ces règles théoriques avec les réalités de l'enseignement sur le terrain, en utilisant notamment des archives de garnisons, ou des journaux personnels de conscrits. Par exemple, nous avons pu lire qu'au début du XIX^{ème} siècle, alors que la gymnastique en était à ses début et qu'elle était recommandée par le monde militaire, il s'agissait d'un enseignement qui n'était pas populaire chez les soldats et évité lorsque cela était possible⁶²³. Il serait par exemple pertinent de chercher à savoir si, à l'époque de notre étude, il en était toujours de même ou si, finalement, la pratique de la gymnastique avait réussi à s'imposer à la fois en théorie et dans les faits.

⁶²³ ARNAL T., « Francisco Amoros et l'invention de la gymnastique militaire en France », dans Sergent Jean-Joseph Barbier, *Notes sur la gymnastique (1843), mis en contexte par Thierry Arnal, Odile Roynette et Georges Vigarello*, Valenciennes : Presses universitaires de Valenciennes, 2018, p.114

Pour conclure, nous pensons avoir fourni avec le mémoire de cette année, ainsi que celui de l'année dernière, une base d'étude sur le manuel militaire, base qu'il serait bon d'étoffer en la croisant avec d'autres disciplines ainsi qu'en l'étendant aux époques antérieures et postérieures à notre corpus. Il s'agit d'un sujet interdisciplinaire en ce qu'il touche à tous les domaines enseignés aux recrues, nous avons choisi ici particulièrement le corps du soldat, mais nous aurions également pu étudier l'armement du soldat, la connaissance du terrain ou la préparation logistique et administrative des armées. Il s'agit d'un domaine qui gagnerait à s'étoffer en ce qu'il donne une approche nouvelle et différente de l'expérience du soldat, à travers sa formation, mais aussi du dogme de l'armée pour une époque définie et enfin des connaissances disponibles et admises à l'instant précis de l'étude. Elle s'attache par ailleurs à un matériel historique, le livre manuel, qui, bien qu'étudié dans le domaine civil, a été largement laissé de côté dans l'histoire militaire, alors même qu'il est à l'origine de la formation des hommes composant ce monde.

SOURCES

Les sources utilisées pour ce mémoire ont été retranscrites dans les premiers tableaux en annexe. Cette présentation nous a semblé plus lisible.

Par ailleurs, ce mémoire étant la continuité de notre mémoire de master 1, il est utile de préciser que nous avons produit, l'année dernière, une fiche de présentation complète pour chaque ouvrage de notre corpus. Ces fiches sont consultables dans notre mémoire de Master 1 intitulé : *Les manuels d'instruction militaire entre 1870 et 1900*.

BIBLIOGRAPHIE

AMOROS F., *Mémoire lu à la société pour l'instruction Élémentaire de Paris, dans les séances du 6 et du 20 septembre 1815, par M. Amorós... sur les avantages de la Méthode d'éducation de Pestalozzi, et sur l'expérience décisive faite en Espagne en faveur de cette méthode*, Paris : Favre, 1815

ARMAND A., *L'Algérie médicale*, Paris : V. Masson, 1854

ARNAL T., « Francisco Amoros et l'invention de la gymnastique militaire en France », dans Sergent Jean-Joseph Barbier, *Notes sur la gymnastique (1843), mis en contexte par Thierry Arnal, Odile Roynette et Georges Vigarello*, Valenciennes : Presses universitaires de Valenciennes, 2018, p. 101-117

BARDIES L., « Du concept de spécificité militaire », dans *L'Année sociologique* n°61, 2011, p. 273 – 295

BLOCH M., *L'étrange défaite*, Paris : Ed. Franc-Tireur, 1946

BOËNE B., « La Professionnalisation des armées : contexte et raisons, impact fonctionnel et sociopolitique », dans *Revue française de sociologie* n° 44, 2003, p. 647 - 693

BOËNE B., « La formation initiale et sa place dans le continuum de la formation des officiers de carrière », dans *Stratégique*, n°116, p. 37 - 60

BOIS J.-P., « André Corvisier. La réhabilitation de l'histoire militaire », dans *Dix-septième siècle*, n°269, 2015, p. 577 - 580

BOISHULT A., *Contribution à l'histoire des bibliothèques de cercle d'officiers*, 2011, Mémoire d'étude sous la direction de D. Varry, Enssib, Lyon

BOLTANSKI A., LAGADEC Y., MERCIER F., *La Bataille, du fait d'armes au combat idéologique XIe-XIX siècle*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2015

BONIFACE X., « La réforme de l'armée française après 1871 », dans *Inflexions* n°21, 2012, p. 41-50

BOURCARD J., « Les armes à feu de cavalerie dans l'armée française, XIX^e et XX^e siècle : héritages et ambitions », dans *Les français et les armes à feu de 1789 à nos jours*, J. Andurain, F. Audigier et J.-N. Grandhomme (Dir.s), Hommage à François Cochet, Paris : Hémisphère éditions, 2018, p. 121-134

BROUARDEL P., *BAM*, 3^e s., t. XXIV, 1890

BROUSSAIS C., *De la Gymnastique, considérée comme moyen thérapeutique et hygiénique*, Paris : Lachevardière fils, 1827

CHABRY Z., *Les manuels d'instruction militaire entre 1870 et 1900*, mémoire d'histoire du livre, sous la direction de M. Philippe Martin, Lyon : ENSSIB, 2020

CHALINE O., *La bataille de la Montagne Blanche*, 8 Novembre 1620, Paris : Noësis, 2000

CHANET J.-F., *Vers l'armée nouvelle. République conservatrice et réforme militaire 1871-1879*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2006

CHANET J.-F., « La fêrule et le galon. Réflexions sur l'autorité du premier degré en France des années 1830 à la guerre de 1914-1918 », dans *Le mouvement social* n°224, 2008, p. 105-122

CHARLEMONT J., *L'art de la boxe française et de la canne*, préface de F. Lagrange, Paris, 1899

CHOPPIN A., « L'histoire des manuels scolaires : une approche globale », dans *Histoire de l'éducation*, n°9, 1980, p. 1 - 25

CHOPPIN A., « Le manuel scolaire, une fausse évidence historique », dans *Histoire de l'éducation*, n°117, 2008, p. 7 – 56

COCHET F., *Armes en guerre XIX^e - XXI^e siècle, Mythe, symboles, réalités*, Paris : CNRS éditions, 2012

COCHET F., *Être soldat de la Révolution à nos jours*, Paris : Armand Colin, 2013

LE COEUR M., « Couvert, Découvert, Redécouvert... L'invention du gymnase scolaire en France (1818-1872) », dans *l'Histoire de l'éducation*, n°102, 2004, p. 109-135

COTON C., « Briller sous l'épaulette, capital culturel et capital combattant dans le corps des officiers de l'armée de terre », dans *Actes de la recherche en sciences sociales* n° 191-192, 2012, p. 14 - 27

CORVISIER A., « Aspects divers de l'histoire militaire », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°20/1, 1973, p. 1 - 9

CREPIN A., « De la nation armée au service militaire obligatoire : la conscription au XIX^e siècle. Perspectives et méthodologie d'un champ historiographique », dans *Annales historiques de la Révolution française* n°316, 1999, p. 373 – 381

CREPIN A., *Défendre la France. Les Français, la guerre et le service militaire, de la guerre de Sept Ans à Verdun*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2005

DELBOS J.-F., *La formation des officiers de l'armée de terre de 1802 à nos jours*, préface de Bernard Boëne, Paris : L'Harmattan, 2001

DORVILLE C., « Des pieds et des poings : la boxe française. La nouvelle jeunesse d'un vieux sport français », dans *la Revue du Nord*, n°355, 2004, p. 273-295

FREDJ. C., « Soigner une colonie naissante : les médecins de l'armée d'Afrique, les fièvres et la quinine, 1830-1870 », dans *Le mouvement social*, n°257, 2016, p. 21-45

GILLON E. CAPITAINE, *Le nouveau soldat du service obligatoire*, Paris : E. Dentu, 1873

GUELTON F., « La question du fusil automatique dans l'armée française de la fin du XIX^e siècle à 1919 », dans *Les français et les armes à feu de 1789 à nos jours*, J. Andurain, F. Audigier et J.-N. Grandhomme (Dir.s), Hommage à François Cochet, Paris : Hémisphère éditions, 2018, p. 35-42

HENNINGER L., « La nouvelle histoire-bataille », dans *De la guerre. Un objet pour les sciences sociales*, Espaces Temps. Les Cahiers n° 71-73, 1999, p. 35 - 46

HILDESHEIMER F., *Fléaux et Société, De la Grande Peste au choléra (XIV^e-XIX^e siècle)*, Paris : Hachette, 1993

HOIBIAN O., VAUCELLE S., « Les exercices «au grand air» des lycéens (1820-1880): un effet des campagnes hygiénistes du début du XIX^e siècle? », dans la *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n°66, 2019, p. 116-140

JORLAND G., *Une société à soigner : hygiène et salubrité publique en France au XIX^e siècle*, Paris : Gallimard, 2010

LARDEMELLE DE N., « Former le jeune chef », dans *Inflexions* n°13, 2010, p. 21 - 28

LAUZIER J.-Y., « Formation des élites de l'armée de terre : l'approche en trois dimensions », dans *Stratégie*, n°116, 2017, p. 91 - 100

LECOQ B., « Les sociétés de gymnastique et de tir dans la France républicaine (1870-1914) », dans *Revue Historique* n° 276, Fasc. 1 (559), 1986, p. 157 - 166

MARCHAND C., *Le médecin et l'alimentation : Principes de nutrition et recommandations alimentaires en France (1887-1940)*, thèse de doctorat en Histoire contemporaine, sous la direction de M. J.P. Williot, Tours, Université François Rabelais, 2014

MARLY M. & LEMBRE S., « À l'école du régiment. Instruction, culture scolaire et promotion dans les rangs de l'armée française au XIX^e siècle », *Revue d'histoire du XIX^e siècle* n°48, 2014, p. 145 - 161

MORACHE G, Dr., *Traité d'hygiène militaire*, 2e édition, Paris : Librairie J.-B. Baillière et fils, 1886

OFFENSTADT N. (dir.), *Les mots de l'historien*, Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 2017 (première édition en 2009)

PESTRE D., « Le système français d'innovation en matière d'armement depuis deux siècles : une proposition générale », dans *Deux siècles d'histoire de l'armement en France : de Gribeauval à la force de frappe*, Paris : CNRS, 2005, p. 5-18

PINELL P., *Naissance d'un fléau : Histoire de la lutte contre le cancer en France (1890-1940)*, Paris : Éditions Métailié, 1992, p. 43-76

QUIN G., « Genèse d'un champ scientifique : l'orthopédie comme fabrique d'une gymnastique, du champ médical, de la spécialité orthopédique et des exercices corporels (1817-1847) », dans *Sciences sociales et sport*, n°2, 2009, p. 171-199

RENAUT M.-H., « Être soldat et citoyen en France de la révolution à la libération », dans *Revue juridique de l'Ouest*, 2010, p. 233 - 256

ROYNETTE O., « L'uniforme militaire au XIX^e siècle : une fabrique du masculin », dans *Clio. Femmes, Genre, Histoire* n° 36, 2012, p. 109-128

ROYNETTE O., « Corps et âme : gymnastique et masculinité dans l'armée française sous la monarchie de Juillet », dans *Sergent Jean-Joseph Barbier, Notes sur la gymnastique (1843), mis en contexte par Thierry Arnal, Odile Roynette et Georges Vigarello*, Valenciennes : Presses universitaires de Valenciennes, 2018, p. 87-100

SERMAN W., BERTAUD J.-P., *La nouvelle histoire militaire de la France 1789 - 1919*, Paris : Fayard, 1998

SAINT-MARTIN J., « La création des Instituts régionaux d'éducation physique et le modèle du médecin gymnaste en France à la fin des années 1920 », dans *Staps*, n°71, 2006, p. 7-22

SOUSTRE DE CONDAT B., « L’instruction aux armes au travers des mouchoirs d’instruction : France-Allemagne (1876-1893), dans *Les français et les armes à feu de 1789 à nos jours*, J. Andurain, F. Audigier et J.-N. Grandhomme (Dir.s), Hommage à François Cochet, Paris : Hémisphère éditions, 2018, p. 135-147

SPIVAK M., *Les origines militaires de l’éducation physique française 1774-1848*, thèse de doctorat de spécialité de 3^e cycle en Histoire, Montpellier : Université Paul Valéry, 1975

SPIVAK M., « Quelques aperçus de la recherche en histoire de l’éducation physique et des sports en France », dans *l’Histoire de l’éducation*, n°10, 1981, p. 1-19

SUEUR N., « Les spécialités pharmaceutiques au XIX^e siècle : statuts et fondements de l’innovation », dans *Le mouvement social* n°248, 2014, p. 27-46

THIÉBLEMONT A., « L’autorité ne s’exerce pas dans le vide », dans *Inflexions* n°24, 2013, p. 103-120

WEGENER SLEESWIJK A., « Du nectar et de la godaille : qualité et falsification du vin aux provinces-unies, XVIII^e siècle », dans la *Revue d’histoire moderne & contemporaine*, n°51-3, 2004, p. 17-43

ANNEXES

Table des annexes

ANNEXE 1 : CORPUS COMPLET	206
ANNEXE 2 : CORPUS DES MANUELS DE CONNAISSANCES MILITAIRES PRATIQUES.....	211
ANNEXE 3 : CORPUS DES LIVRE DU CAPORAL ET LIVRE DU SOUS- OFFICIER.....	214
ANNEXE 4 : TABLEAUX DES STATISTIQUES DES MANUELS DE CONNAISSANCES MILITAIRES PRATIQUES	215

ANNEXE 1 : CORPUS COMPLET

En vert sont les manuels présents à la bibliothèque du SHD, les bleus correspondent à ceux de la BnF, tandis que les roses représentent ceux disponibles sur Gallica.

Type de manuel	Exemplaires	Date	Edition	Format	Auteur	Lieu : Éditeur	Collection	Remarques	Cote Mémoire	Cote Bibliothèque
Manuel de connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers d'infanterie et de cavalerie	1	1870		In-18	Un officier d'état-major	Paris : Librairie militaire de J. Dumaine		Signé V. A.	IGG1 (BnF)	V-45748 Document Hors d'usage
Manuel des connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers d'infanterie et de cavalerie	2	1870		In-12	Un officier d'Etat major	Paris : Librairie militaire de J. Dumaine		Une des premières éditions (1 ou 2) de cette série	IGG2 (SHD)	A1c311
Manuel de connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers	1	1872	2 ^e	18cm	Un officier d'état-major	Paris : Librairie militaire de J. Dumaine			IGG3 (SHD)	41936
Manuel de connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers	1	1872	2 ^e	In-18	Un officier d'état-major	Paris : Librairie militaire de J. Dumaine		Signé V. A.	IGG4 (BnF)	V-45749
Manuel des connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers	1	1873	3 ^e	In-12	Un officier d'Etat major	Paris : Librairie militaire de J. Dumaine		Le titre donné sur la notice du SHD est fautif : <i>Manuel des connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers d'infanterie et de cavalerie</i> , alors que d'infanterie et de cavalerie n'apparaît pas.	IGG5 (SHD)	A1c312
Manuel des connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers	2	1874	5 ^e	In-12	Un officier d'Etat major	Paris : Librairie militaire de J. Dumaine		Le titre donné sur la notice du SHD est fautif : <i>Manuel des connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers d'infanterie et de cavalerie</i> , alors que d'infanterie et de cavalerie n'apparaît pas.	IGG9 (SHD)	A1c313 Exemplaire manquant, 41938
Manuel de connaissances militaires pratiques, destiné à MM. les officiers et sous-officiers de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale, ainsi qu'aux volontaires d'un an	1	1876	6 ^e	In-18	Un officier d'état-major	Paris : Librairie militaire de J. Dumaine			IGG10 (BnF)	8-V-78

Type de manuel	Exemplaires	Date	Edition	Format	Auteur	Lieu : Editeur	Collection	Remarques	Cote Mémoire	Cote Bibliothèque
Manuel de connaissance militaires pratiques destiné à MM. les Officiers et Sous-Officiers de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale, ainsi qu'aux volontaires d'un an.	1	1876	6 ^e	In-18	Un officier d'Etat major	Paris : Librairie militaire de J. Dumaine		La notice bibliographique sur internet est fautive, et n'indique pas le bon titre, elle indique un <i>Manuel des connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers d'infanterie et de cavalerie</i>	IGG11 (SHD)	Alc314
Manuel de connaissances militaires pratiques destiné à MM. les Officiers et Sous-Officiers de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale, ainsi qu'aux volontaires d'un an.	1	1876	7 ^e	18cm	Un officier d'Etat major	Paris : Librairie militaire de J. Dumaine		Disponible sur Gallica : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/Lbpt6k6533734c	IGG12 (BnF)	8-V-689
Manuel de connaissances militaires pratiques destiné à MM. les officiers et sous-officiers de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale, ainsi qu'aux engagés volontaires d'un an	1	1876	6 ^e	In-12	Un officier d'Etat major	Paris : Librairie militaire de J. Dumaine		La notice bibliographique du SHD est fautive et n'indique pas le bon titre, elle indique un <i>Manuel des connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers d'infanterie et de cavalerie</i>	IGG13 (SHD)	41939
Manuel de connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale, ainsi qu'aux volontaires d'un an.	1	1878	8 ^e	18cm	Un officier d'Etat major	Paris : Librairie militaire de J. Dumaine		Disponible sur Gallica : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/Lbpt6k653349047	IGG14 (BnF)	8-V-1300
Manuel de connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale, ainsi qu'aux volontaires d'un an.	1	1878	9 ^e	18cm	Un officier d'Etat major	Paris : Librairie militaire de J. Dumaine		La notice bibliographique sur internet est fautive, et n'indique pas le bon titre, elle indique un <i>Manuel des connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers d'infanterie et de cavalerie</i>	IGG15 (SHD)	41940
Manuel de connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale, ainsi qu'aux engagés conditionnels	3	1880	10 ^e	In-16		Paris : Librairie militaire de J. Dumaine		La notice bibliographique de 41941 sur internet est fautive, et n'indique pas le bon titre, elle indique un <i>Manuel des connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers d'infanterie et de cavalerie</i>	IGG17a, IGG17b (SHD)	41942, 41941 (a), VI-28M16 (b)
Manuel de connaissances militaires pratiques destiné à MM. les officiers et sous-officiers de l'armée active, de la réserve, ainsi qu'aux engagés conditionnels	1	1880	10 ^e	In-18		Paris : Librairie militaire de J. Dumaine			IGG18 (BnF)	8-V-10090

Type de manuel	Exemplaires	Date	Edition	Format	Auteur	Lieu : Éditeur	Collection	Remarques	Cote Mémoire	Cote Bibliothèque
Le livre du Caporal. Manuel des connaissances militaires théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice des fonctions de ce grade	1	1881		In-12	Un chef de bataillon d'infanterie	Toulouse : CH. For, Editeur, Imp. Douladoure-Privat			IGG19 (BnF)	8-V-4741
Le Livre du sous-officier d'infanterie. Manuel des connaissances militaires théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice des fonctions de ce grade	1	1883		In-16	Un chef de bataillon d'infanterie	Toulouse : CH. For, Éditeur		Ce sont les mêmes manuels, mais pas la même édition/émission : la deuxième est légèrement augmentée par rapport à la première. Néanmoins, aucun des deux ne porte de numéro d'édition.	IGG20 (BnF)	8-V-5849
Le Livre du sous-officier d'infanterie. Manuel des connaissances militaires, théoriques et pratiques, nécessaires à l'exercice des fonctions de ce grade	1	1884		In-16	Un chef de bataillon d'infanterie	Toulouse : CH. For, Éditeur			IGG21 (BnF)	8-V-6793
Manuel de connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale ainsi qu'aux engagés conditionnels	1	1884	15 ^e	18cm		Paris : Librairie militaire de J. Dumaine		La notice bibliographique du SHD est fautive, et n'indique pas le bon titre, elle indique un <i>Manuel des connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers d'infanterie et de cavalerie</i>	IGG22 (SHD)	41943
Le Livre du caporal, manuel des connaissances militaires théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice des fonctions de ce grade	1	1884		In-16	Un chef de bataillon d'infanterie	Toulouse : CH. For, Éditeur			IGG23 (BnF)	8-V-6733
Manuel de l'élève-caporal rédigé conformément au programme annexé à l'instruction du 4 décembre 1883 sur l'organisation du peloton d'instruction dans les corps de troupes d'infanterie	1	1884		14cm		Paris : Librairie militaire de L. Baudoin et Cie			IGG24 (SHD)	40600
Manuel de connaissances militaires pratiques, destiné à MM. les officiers et sous-officiers de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale, ainsi qu'aux engagés conditionnels	1	1885	16 ^e	In-18		Paris : Librairie militaire de L. Baudoin et Cie			IGG25 (BnF)	8-V-7625
Le livre du caporal, manuel des connaissances militaires théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice des fonctions de ce grade (Janvier 1885)	1	1885		In-16	Un chef de bataillon d'infanterie	Toulouse : imp. de Douladoure-Privat		Il ne s'agit pas de la même édition, la deuxième est légèrement revue et augmentée.	IGG26 (BnF)	8-V-7508
Le livre du caporal, manuel des connaissances militaires théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice des fonctions de ce grade	1	1885		In-16	Un chef de bataillon d'infanterie	Toulouse : imp. de Douladoure-Privat			IGG27 (BnF)	8-V-8508
Le livre du caporal, manuel des connaissances militaires théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice des fonctions de ce grade	1	1886		In-16	Un chef de bataillon d'infanterie	Toulouse : imp. de Douladoure-Privat			IGG28 (BnF)	8-V-9585

Type de manuel	Exemplaires	Date	Edition	Format	Auteur	Lieu : Editeur	Collection	Remarques	Cote Mémoire	Cote Bibliothèque
6e Corps d'armée. 11e division, 22e brigade, 79e régiment d'infanterie. Instruction Militaire. Manuel du soldat. Education morale. Tout pour la Patrie !!	1	1887		In-32		Paris : Berger-Levrault			IGG29 (BnF)	8-V-9450
Manuel de connaissances militaires pratiques destiné à MM. les officiers et sous-officiers de l'armée active de la réserve et de l'armée territoriale ainsi qu'aux engagés conditionnels	1	1888	18e	In-18		Paris : Librairie militaire de L. Baudoin et Cie			IGG30 (BnF)	8-V-20613
6e Corps d'armée. 11e division, 22e brigade, 79e régiment d'infanterie. Instruction militaire. Education morale. Tout pour la Patrie !!	1	1889		In-32		Paris : Berger-Levrault			IGG31 (BnF)	8-V-21431
Le livre du caporal, manuel des connaissances militaires théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice des fonctions de ce grade.	1	1889		In-12		Toulouse : imp. de Dauladour-Privat			IGG32 (BnF)	8-V-23568
Le livre du caporal, manuel des connaissances militaires théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice des fonctions de ce grade.	1	1890		In-16		Toulouse : imp. de Dauladour-Privat			IGG33 (BnF)	8-V-24525
Manuel d'infanterie à l'usage des caporaux, conforme aux programmes en vigueur	1	1891		In-16		Paris et Limoges : H. Charles-Lavauzelle	Instruction et éducation militaire		IGG35 (BnF)	8-V-22344
Manuel du soldat d'infanterie en usage dans la division d'Alger	1	1873		In-12	Général Wolff (?)	Paris : Henri Plon, Imprimeur-éditeur		L'exemplaire manquant n'a pas la même notice que l'autre sur le site du SHD, néanmoins nous pouvons supposer que ce sont les mêmes.	IGPS3 (SHD)	A1d 233 (Exemplaire manquant) / A1d 715
Manuel de l'instructeur de tir à l'usage des officiers et des écoles militaires	2	1873		22cm	Ministère de la Guerre	Paris : Librairie militaire de J. Dumaine		Disponible sur Gallica : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1183600m?rk=21459;2 Ce sont probablement les trois mêmes ouvrages, les notices du SHD sont incomplètes ou fautives, le titre exact est bien : <i>Manuel de l'instructeur de tir à l'usage des officiers et des écoles militaires — Approuvé par le Ministre de la guerre le 19 Novembre 1872</i>	IGPS4 (SHD et BnF)	AIV b 34 (bis), AIVb 34, AIV 1450 (SHD), V-45765 (BnF)
Manuel de l'instructeur de tir à l'usage des officiers et des écoles militaires / Approuvé par le Ministre de la Guerre le 19 Novembre 1872	1	1873		In-8	Ministère de la Guerre	Paris : Librairie militaire de J. Dumaine				
Manuel de l'instructeur de tir : Approuvé par le Ministre de la Guerre le 19 Novembre 1872	1	1873		In-8	Ministère de la Guerre	Paris : Librairie militaire de J. Dumaine				

Type de manuel	Exemplaires	Date	Edition	Format	Auteur	Lieu : Editeur	Collection	Remarques	Cote Mémoire	Cote Bibliothèque
Le Revolver de guerre en 1873, avec appendice : Manuel technique à l'usage du revolver Galand, à portière et à bague et dont le mécanisme se démonte sans outil	1	1873		In-8	Charles-François Galand (1832-1900) : fabricant d'armes	Paris : Librairie militaire de CH. Tanera		Disponible sur Gallica : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k940000s.r=L%20revolver%20de%20guerre%20en%201873	CS9 (SHD et BnF)	Alf 776, 47479 (SHD : Fort-Neuf), Alf 776, V-39743 (BnF)
Manuel des petites armes et exercices divers — Pompe à incendie. Scaphandre. Revolver. Tambours et Clairons.	1	1877		In-12	Ministère de la Marine et des colonies	Paris : Librairie militaire de J. Dumaine		Sur la Notice du SHD il est daté de 1876, mais sur celle de la BnF de 1877, comme nous avons gardé la version de Gallica de 1877 nous avons gardé cette dernière date. Il est disponible sur Gallica : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5470065.r=Mmanuel%20petites%20armes%20exercices%20divers?rk=21459;2	CS14 (SHD et BnF)	VI-2T61(I) (SHD), 8-V-1303 (BnF)
Manuel de gymnastique approuvé par M. le Ministre de la Guerre le 26 Juillet 1877	1	1877		In-32	Ministère de la Guerre	Paris : Imprimerie Nationale		Disponible sur Gallica : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5439847.r=Mmanuel%20gymnastique%20approuve%20Ministre%20de%20la%20Guerre;rk=21459;2	CS15 (SHD et BnF)	18811 (SHD : Fort-Neuf), 8-V-1327 (BnF)
Manuel de gymnastique suédoise à l'usage des écoles primaires, des écoles moyennes, des athénées, des écoles normales, de l'armée et de la Marine	1	1883		In-8	Carl Norlander et Edmond Martin (préfacier)	Bruxelles : Librairie H. Mancaux, Imprimeur de l'académie royale de médecine de Belgique			CS22 (SHD)	Alid 1063
Manuel pour la préparation des troupes au combat — Préparation de la compagnie	1	1886	2 ^e	In-18	Général Mihail Ivanović Dragomiroff (1830-1905)	Paris : Librairie militaire de L. Baudoin et Cie		1 ^{ère} partie seulement Disponible sur Gallica : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k11732659/L_plancheccontact.r=Mmanuel%20prcpa ration%20troupes%20combat	CS25 (SHD et BnF)	Alc 87 (SHD), 8-V-8840 (BnF)

ANNEXE 2 : CORPUS DES MANUELS DE CONNAISSANCES MILITAIRES PRATIQUES

Type de manuel	Exemplaires	Date	Edition	Format	Auteur	Lieu : Editeur	Collection	Remarques	Cote Mémoire	Cote Bibliothèque
Manuel de connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers d'infanterie et de cavalerie	1	1870		In-18	Un officier d'état-major	Paris : Librairie militaire de J. Dumaine		Signé V. A.	IGG1 (BnF)	V-45748 Document Hors d'usage
Manuel des connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers d'infanterie et de cavalerie	2	1870		In-12	Un officier d'Etat major	Paris : Librairie militaire de J. Dumaine		Une des premières éditions (1 ou 2) de cette série	IGG2 (SHD)	Alc311
Manuel de connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers	1	1872	2 ^e	18cm	Un officier d'état-major	Paris : Librairie militaire de J. Dumaine			IGG3 (SHD)	41936
Manuel de connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers	1	1872	2 ^e	In-18	Un officier d'état-major	Paris : Librairie militaire de J. Dumaine		Signé V. A.	IGG4 (BnF)	V-45749
Manuel des connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers	1	1873	3 ^e	In-12	Un officier d'Etat major	Paris : Librairie militaire de J. Dumaine		Le titre donné sur la notice du SHD est fautif : <i>Manuel des connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers d'infanterie et de cavalerie</i> , alors que d'infanterie et de cavalerie n'apparaît pas.	IGG5 (SHD)	Alc312
Manuel des connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers	2	1874	5 ^e	In-12	Un officier d'Etat major	Paris : Librairie militaire de J. Dumaine		Le titre donné sur la notice du SHD est fautif : <i>Manuel des connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers d'infanterie et de cavalerie</i> , alors que d'infanterie et de cavalerie n'apparaît pas.	IGG9 (SHD)	Alc313 Exemplaire manquant, 41938
Manuel de connaissances militaires pratiques, destiné à MM. les officiers et sous-officiers de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale, ainsi qu'aux volontaires d'un an	1	1876	6 ^e	In-18	Un officier d'état-major	Paris : Librairie militaire de J. Dumaine			IGG10 (BnF)	8-V-78

Type de manuel	Exemplaires	Date	Edition	Format	Auteur	Lieu : Editeur	Collection	Remarques	Cote Mémoire	Cote Bibliothèque
Manuel de connaissance militaires pratiques destiné à MM. les Officiers et Sous-Officiers de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale, ainsi qu'aux volontaires d'un an.	1	1876	6 ^e	In-18	Un officier d'Etat major	Paris : Librairie militaire de J. Dumaine		La notice bibliographique sur internet est fautive, et n'indique pas le bon titre, elle indique un <i>Manuel des connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers d'infanterie et de cavalerie</i>	IGG11 (SHD)	A1c314
Manuel de connaissance militaires pratiques destiné à MM. les Officiers et Sous-Officiers de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale, ainsi qu'aux volontaires d'un an.	1	1876	7 ^e	18cm	Un officier d'Etat major	Paris : Librairie militaire de J. Dumaine		Disponible sur Gallica : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6533734c	IGG12 (BnF)	8-V-689
Manuel de connaissances militaires pratiques destiné à MM. les officiers et sous-officiers de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale, ainsi qu'aux engagés volontaires d'un an	1	1876	6 ^e	In-12	Un officier d'Etat major	Paris : Librairie militaire de J. Dumaine		La notice bibliographique du SHD est fautive et n'indique pas le bon titre, elle indique un <i>Manuel des connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers d'infanterie et de cavalerie</i>	IGG13 (SHD)	41939
Manuel de connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale, ainsi qu'aux volontaires d'un an.	1	1878	8 ^e	18cm	Un officier d'Etat major	Paris : Librairie militaire de J. Dumaine		Disponible sur Gallica : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65349047	IGG14 (BnF)	8-V-1300
Manuel de connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale, ainsi qu'aux volontaires d'un an.	1	1878	9 ^e	18cm	Un officier d'Etat major	Paris : Librairie militaire de J. Dumaine		La notice bibliographique sur internet est fautive, et n'indique pas le bon titre, elle indique un <i>Manuel des connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers d'infanterie et de cavalerie</i>	IGG15 (SHD)	41940

Type de manuel	Exemplaires	Date	Edition	Format	Auteur	Lieu : Editeur	Collection	Remarques	Cote Mémoire	Cote Bibliothèque
Manuel de connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale, ainsi qu'aux engagés conditionnels	3	1880	10 ^e	In-16		Paris : Librairie militaire de J. Dumaine		La notice bibliographique de 41941 sur internet est fautive, et n'indique pas le bon titre, elle indique un <i>Manuel des connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers d'infanterie et de cavalerie</i>	IGG17a, IGG17b (SHD)	41942, 41941 (a), VL-23M16 (b)
Manuel de connaissances militaires pratiques destiné à MM. les officiers et sous-officiers de l'armée active, de la réserve, ainsi qu'aux engagés conditionnels	1	1880	10 ^e	In-18		Paris : Librairie militaire de J. Dumaine			IGG18 (BnF)	8-V-10090
Manuel de connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale ainsi qu'aux engagés conditionnels	1	1884	15 ^e	18cm		Paris : Librairie militaire de J. Dumaine		La notice bibliographique du SHD est fautive, et n'indique pas le bon titre, elle indique un <i>Manuel des connaissances militaires pratiques utiles à MM. les officiers et sous-officiers d'infanterie et de cavalerie</i>	IGG22 (SHD)	41943
Manuel de connaissances militaires pratiques, destiné à MM. les officiers et sous-officiers de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale, ainsi qu'aux engagés conditionnels	1	1885	16 ^e	In-18		Paris : Librairie militaire de L. Baudoin et Cie			IGG25 (BnF)	8-V-7625
Manuel de connaissances militaires pratiques destiné à MM. les officiers et sous-officiers de l'armée active de la réserve et de l'armée territoriale ainsi qu'aux engagés conditionnels	1	1888	18 ^e	In-18		Paris : Librairie militaire de L. Baudoin et Cie			IGG30 (BnF)	8-V-20613 Hors d'usage

ANNEXE 3 : CORPUS DES LIVRE DU CAPORAL ET LIVRE DU SOUS-OFFICIER

Type de manuel	Exemplaires	Date	Edition	Format	Auteur	Lieu : Éditeur	Collection	Remarques	Cote Mémoire	Cote Bibliothèque
Le livre du Caporal. Manuel des connaissances militaires théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice des fonctions de ce grade	1	1881		In-12	Un chef de bataillon d'infanterie	Toulouse : CH. For, Éditeur, Imp. Douladoure-Privat			IGG19 (BnF)	8-V-4741
Le Livre du sous-officier d'infanterie. Manuel des connaissances militaires théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice des fonctions de ce grade	1	1883		In-16	Un chef de bataillon d'infanterie	Toulouse : CH. For, Éditeur		Ce sont les mêmes manuels, mais pas la même édition/émission : la deuxième est légèrement augmentée par rapport à la première. Néanmoins, aucun des deux ne porte de numéro d'édition.	IGG20 (BnF)	8-V-5849
Le Livre du sous-officier d'infanterie. Manuel des connaissances militaires, théoriques et pratiques, nécessaires à l'exercice des fonctions de ce grade	1	1884		In-16	Un chef de bataillon d'infanterie	Toulouse : CH. For, Éditeur			IGG21 (BnF)	8-V-6793
Le Livre du caporal, manuel des connaissances militaires théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice des fonctions de ce grade	1	1884		In-16	Un chef de bataillon d'infanterie	Toulouse : CH. For, Éditeur			IGG23 (BnF)	8-V-6733
Le livre du caporal, manuel des connaissances militaires théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice des fonctions de ce grade (Janvier 1885)	1	1885		In-16	Un chef de bataillon d'infanterie	Toulouse : imp. de Douladoure-Privat		Il ne s'agit pas de la même édition, la deuxième est légèrement revue et augmentée.	IGG26 (BnF)	8-V-7508
Le livre du caporal, manuel des connaissances militaires théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice des fonctions de ce grade	1	1885		In-16	Un chef de bataillon d'infanterie	Toulouse : imp. de Douladoure-Privat			IGG27 (BnF)	8-V-8508
Le livre du caporal, manuel des connaissances militaires théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice des fonctions de ce grade	1	1886		In-16	Un chef de bataillon d'infanterie	Toulouse : imp. de Douladoure-Privat			IGG28 (BnF)	8-V-9585
Le livre du caporal, manuel des connaissances militaires théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice des fonctions de ce grade.	1	1889		In-12		Toulouse : imp. de Dauladoure-Privat			IGG32 (BnF)	8-V-25568
Le livre du caporal, manuel des connaissances militaires théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice des fonctions de ce grade.	1	1890		In-16		Toulouse : imp. de Dauladoure-Privat			IGG33 (BnF)	8-V-24525

ANNEXE 4 : TABLEAUX DES STATISTIQUES DES MANUELS DE CONNAISSANCES MILITAIRES PRATIQUES

Code	TOP	FOR	ENN	HYG	TIR	TAC	MAN	GYM	SER	ADM	EDU	COM	OBL	LOG	MAR	Divers
IGG1	19,5	10,6	36,5	15,6	3,9									10,6		3,3
IGG2	19,5	10,6	36,9	15,6	3,9									10,6		3,3
IGG3	15,9	17,5	28	8,8		15,9	8,5							4,2		3,2
IGG4	15,9	17,5	28	8,8		15,9	8,5							4,2		3,2
IGG5	15,9	17,5	28	8,8		15,9	8,5							4,2		3,2
IGG9	15,9	17,5	28	8,8		15,9	8,5		16,5					4,2		3,2
IGG10	10,6	11,2	17,9	5,8	11	11	5,7		16,5					2,8		18,5
IGG11	10,6	11,2	17,9	5,8	11	11	5,7		16,5					2,8		18,5
IGG12	10,6	11,2	17,9	5,8	11	11	5,7		16,5					2,8		18,5
IGG13	10,6	11,2	17,9	5,8	11	11	5,7		16,5					2,8		18,5
IGG14	9,9	10,4	16,6	5,4	9,9	9,9	5,3		15,3	7,1				2,6		17,5
IGG15	9,9	10,4	16,6	5,4	9,9	9,9	5,3		15,3	7,1				2,6		17,5
IGG17a	23,6	13,5	21,9	5,7	5,7	16,1				7,5				3,8		2,2
IGG17b	23,6	13,5	21,9	5,7	5,7	16,1				7,5				3,8		2,2
IGG18	23,6	13,5	21,9	5,7	5,7	16,1				7,5				3,8		2,2
IGG22	23,6	13,5	21,9	5,7	5,7	16,1				7,5				3,8		2,2
IGG25	23,6	13,5	21,9	5,7	5,7	16,1				7,5				3,8		2,2
IGG30	23,3	13,3	21,6	5,6	5,6	15,9				9,1				3,8		1,8

ILLUSTRATIONS :

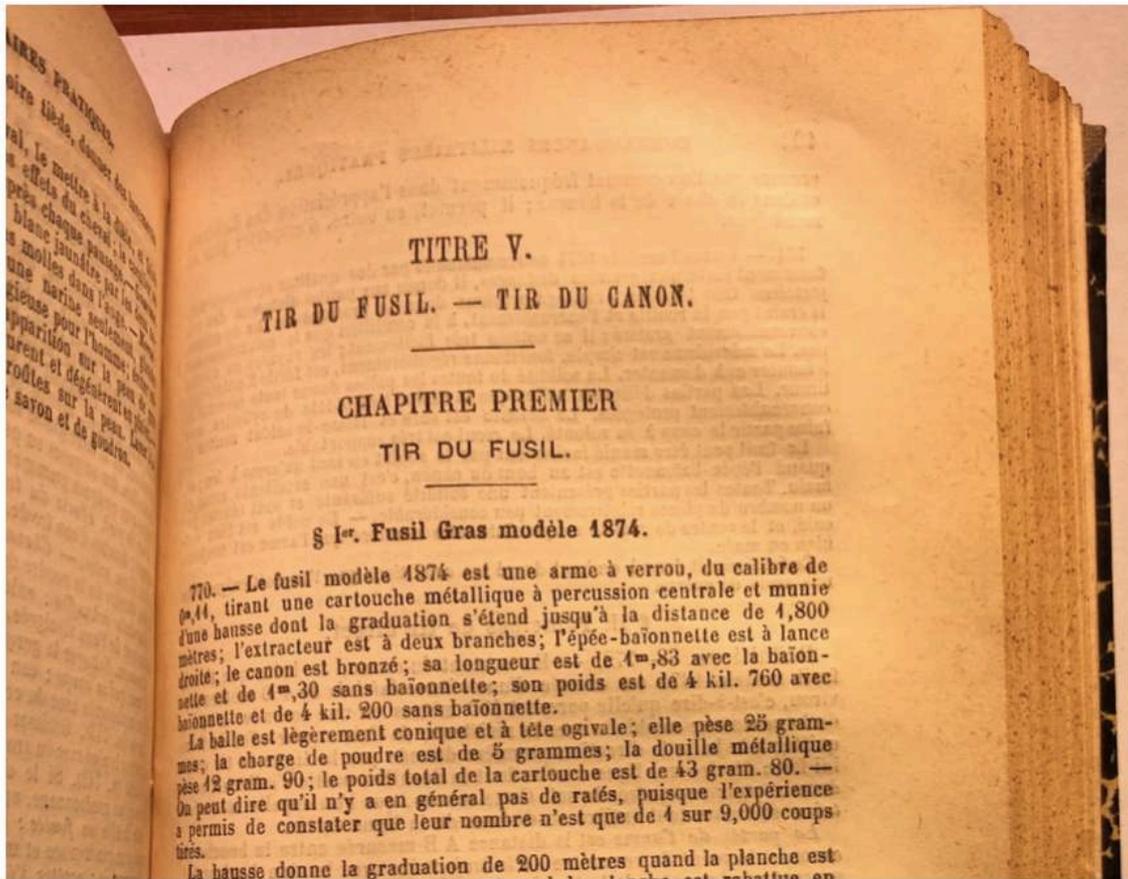


Fig. 1 : Exemple de la présentation en § (IGG 25)



Fig. 2 : a. Exemples d'illustration de topographie, b. fortification et c. armement (a : IGG 4 ; b : IGG 17 ; c : IGG 35)

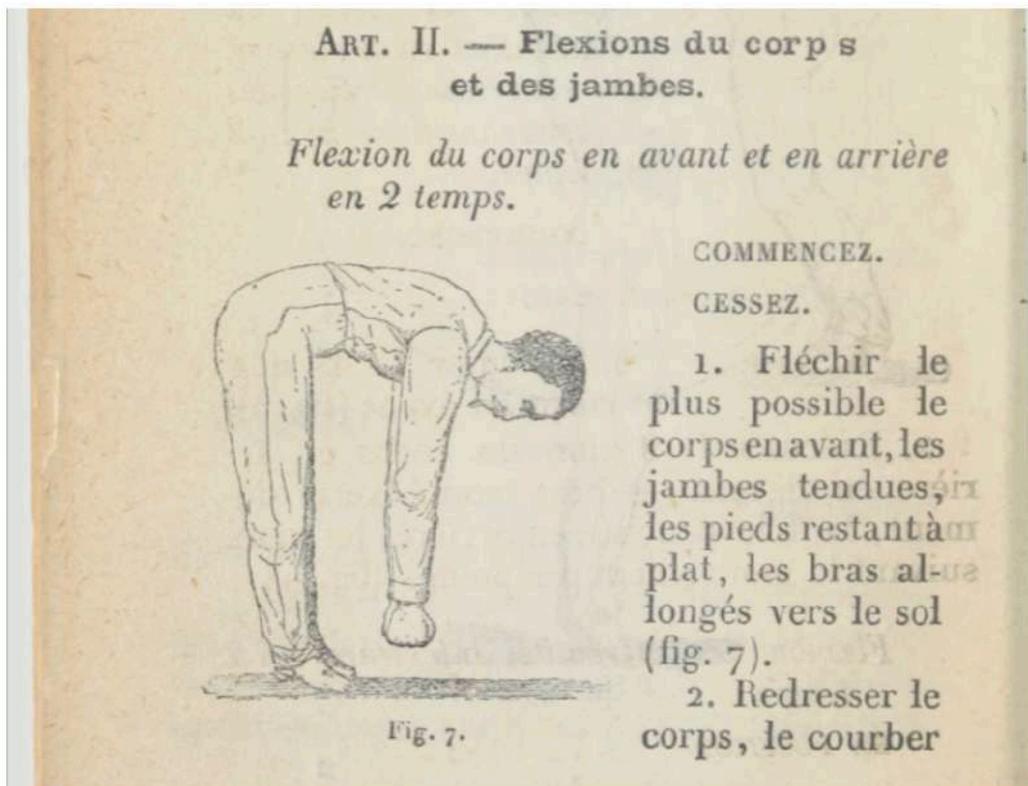


Fig. 3 : Exemple d'illustration insérée au corps du texte (CS 15 ; Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France)

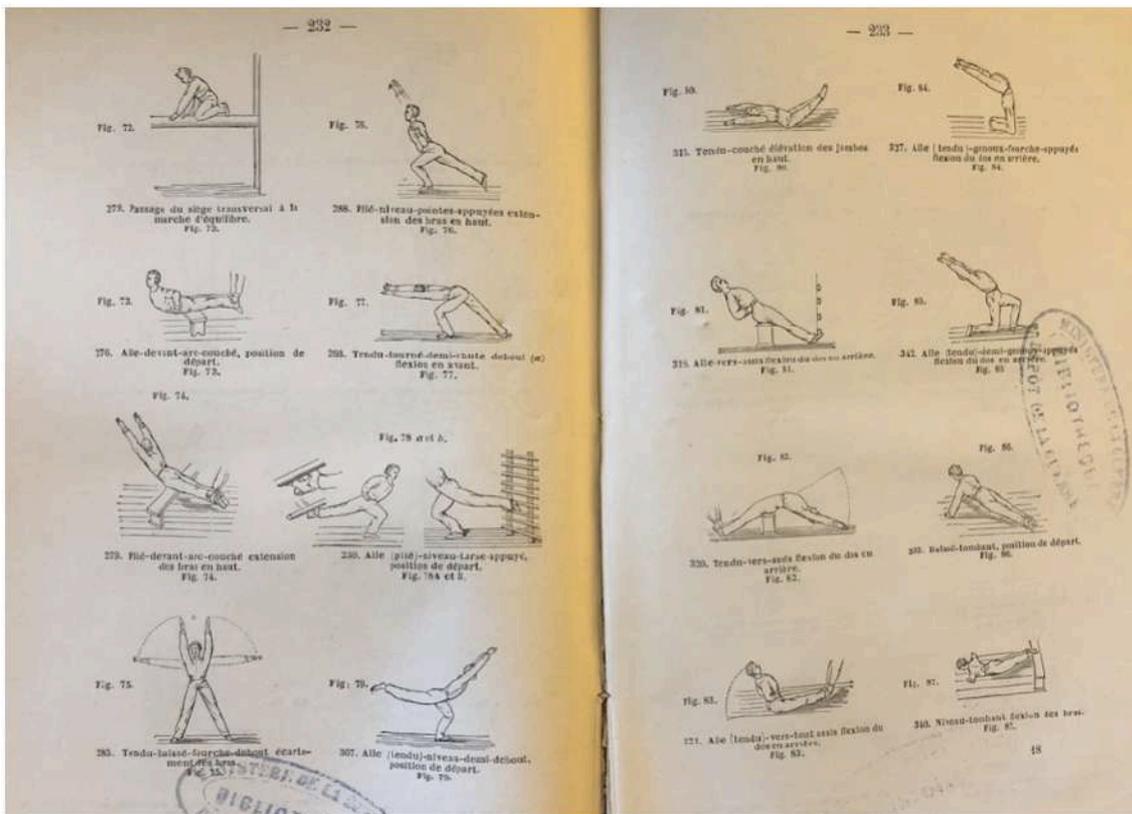


Fig. 4 : Exemple d'illustrations plus grandes et détaillées en fin de manuel (CS 22)

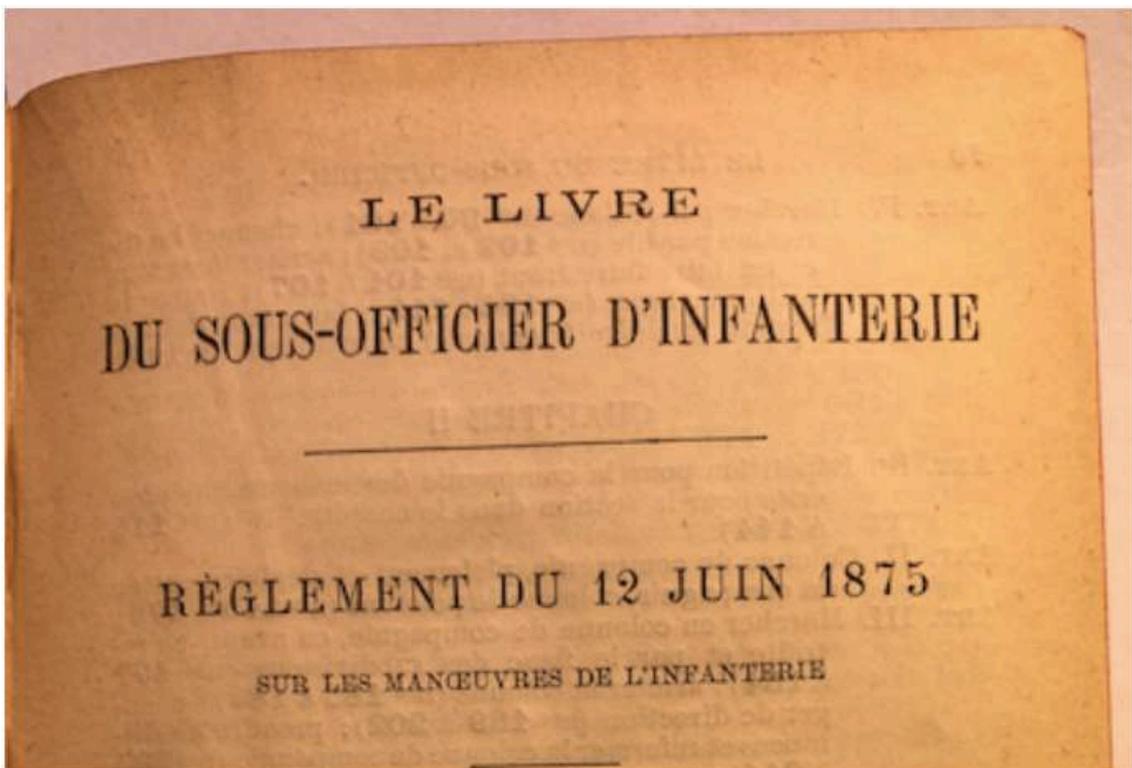


Fig. 5 : Mention du règlement sur lequel le manuel est fondé (IGG 20)

avec les habitants (page 143), de l'expérience des choses de la guerre, de l'activité, du zèle et de l'intelligence. Les ordres des commandants d'étapes doivent être scrupuleusement observés par tous ceux qui circulent sur la ligne.

Voici, d'après la *Revue militaire*, certaines recommandations faites dans l'armée allemande : Tous les transports pour l'aller et le retour sont poussés sans interruption jusqu'à destination. Le chargement destiné à un train annoncé doit être préparé à l'avance. — Eviter d'embarquer dans un même train du personnel et des approvisionnements. Ne pas prolonger trop longtemps les réquisitions sur le même point.

Observations de détail : Ces observations complètent celles relatives aux rapports avec les habitants. Avoir de bonnes cartes du pays. Occuper la gare, la poste, le télégraphe, les caisses et magasins publics. Avoir une garnison d'hommes de la réserve et quelques cavaliers pour le service d'ordonnance. Organiser un service de surveillance militaire et d'espionnage. Faire déposer toutes les armes des habitants sous la menace de peines sévères pour les récalcitrants. Etablir avec les états de la mairie et sur appel fait aux habitants l'état des ressources du pays dans un rayon donné en chevaux, farines, animaux de boucherie, moyens de transport, etc. (reconnaisances statistiques, page 213), surveiller les journaux. Ne permettre la circulation qu'avec un laissez-passer militaire. Faire établir près de la gare quelques hangars en planches et des cuisines, de façon à loger et à nourrir les hommes de passage, avoir des billets de logement tout prêts pour ceux qui font séjour. — Maintenir toujours la garnison en haleine par quelques alertes, de telle sorte que chacun prenne sans hésiter son poste si une attaque de partisans venait à se produire.

§ 2. Principes à observer. — Nous résumons dans ce § les principes énoncés avec des développements plus complets, par M. le colonel Lewal, dans sa conférence sur la marche d'un corps d'armée ; ces principes sont applicables à toute colonne quel que soit son effectif.

LONGUEUR DE LA COLONNE. — Elle dépend de la *formation*

Fig. 6 : Présentation des exemples allemands (IGG 4)

<p style="text-align: center;">II^e PARTIE.</p> <p style="text-align: center;">RECONNAISSANCES.</p> <p style="text-align: center;">ORGANISATION ET EMPLOI DU TERRAIN.</p> <p>Des reconnaissances en général. — Rôle important de la cavalerie et des troupes légères. — Éléments d'une reconnaissance. — Rapport. — Croquis. — Conclusion d'une reconnaissance sur le terrain. — Des guides. 101</p> <p style="text-align: center;">PROGRAMME. 117</p> <p style="text-align: center;">CHAPITRE PREMIER.</p> <p style="text-align: center;">DES INDICES. — RENSEIGNEMENTS SUR L'ENNEMI.</p> <p>1^{er} Des indices (uniformes allemands). 110 2^e Rapports des habitants, des directeurs, des habitants. 117 3^e Des espions et des correspondances secrètes. 118</p> <p style="text-align: center;">CHAPITRE II.</p> <p style="text-align: center;">RENSEIGNEMENTS SUR LA VALEUR MILITAIRE DU TERRAIN QU'ON A À FAIRE DE L'ENNEMI.</p> <p>Le terrain dans son ensemble. 121 Position ou poste militaires. 125 Hauteurs. — Pontes successives sur diverses armes. 128 Bois. 130 Lieux habités. — Mise en état de défense. 135 Des eaux courantes. — Moyens de passer les cours d'eau. 145 Eaux stagnantes. — La mer et les côtes (embarquement). 167 Voies de communication. 168 Chemins de fer. — Détails pratiques. 173 Pénétration des voies de communication et des obstacles par le jour. 190 Des outils et moyens matériels nécessaires. 199</p> <p style="text-align: center;">CHAPITRE III.</p> <p style="text-align: center;">FAUTE STATISTIQUE DES RECONNAISSANCES.</p> <p>Données pratiques permettant d'opérer avec quelque précision. — Ressources de logement. — Fourrages et grains. — Vêtements. — Viures-liendes. — Précautions pour vivre en campagne. — Évaluation des denrées en magasin. — Moyens de transport. — Vitesses des troupes et des convois en marche. 204 Tableau des mesures itinéraires dans les divers pays. 220</p>	<p style="text-align: center;">PROGRAMME.</p> <p style="text-align: center;">XVI</p> <p>Vocabulaire français-allemand 224 Points à signaler dans une reconnaissance 225 Aide-mémoire 226 Indications pour les exercices pratiques. Textes d'ordres 229 HYGIÈNE DE L'HOMME. 237 Recrutement 238 Logement 239 Campement, bivouac 244 Habillement 243 Soins de propreté 244 Exercices et marches. 246 Nourriture. 249 Boissons, tabac. 251 Soins à donner. 254 Pansement des blessures. 255 Précautions à prendre 258 CONNAISSANCE ET HYGIÈNE DU CHEVAL. 260 Examen du cheval en vente. 261 Aplombs. 262 Tares. 263 Indices de qualités. 265 Age. 266 Signalement. Robes. 268 Conduite du cheval. 270 Hygiène du cheval. 277 Nourriture 277 Logement 278 Soins de propreté 279 Ferrure. 280 Premiers soins à donner. 281 Appendice (septembre 1870). 282</p>
--	---

Fig. 7 : Sommaire de la partie Reconnaissances (IGG 1, 2)

<p style="text-align: center;">III^e PARTIE.</p> <p style="text-align: center;">RECONNAISSANCES.</p> <p style="text-align: center;">ÉTUDE DÉTAILLÉE ET EMPLOI DU TERRAIN. — COMPTE RENDU. — PETITES OPÉRATIONS.</p> <p style="text-align: center;">CHAPITRE PREMIER.</p> <p style="text-align: center;">RENSEIGNEMENTS SUR L'ENNEMI. 431</p> <p>§ 1^{er}. Des indices. Uniformes. 431</p>	<p style="text-align: center;">X</p> <p style="text-align: center;">TABLE DES MATIÈRES.</p> <p>2. Espions. 437 3. Rapports faits par les prisonniers, les voyageurs, les déserteurs et les espions. 444 4. Correspondances secrètes. 444 5. Saisie des papiers publics ou privés. 447 6. Petit vocabulaire français-allemand. 449</p> <p style="text-align: center;">CHAPITRE II.</p> <p style="text-align: center;">ÉTUDE DÉTAILLÉE ET EMPLOI DU TERRAIN. 454</p> <p>§ 1^{er}. Le terrain dans son ensemble. 454 2. Position ou poste militaire. 459 3. Hauteurs. 459 4. Bois. 463 5. Lieux habités. 466 6. Des eaux à la surface de la terre. 484 7. Voies de communication. Itinéraire. Chemins de fer. 497</p>
--	---

Fig. 8 : Sommaire de la partie Reconnaissances - Renseignements sur l'ennemi (IGG 3 à 15)

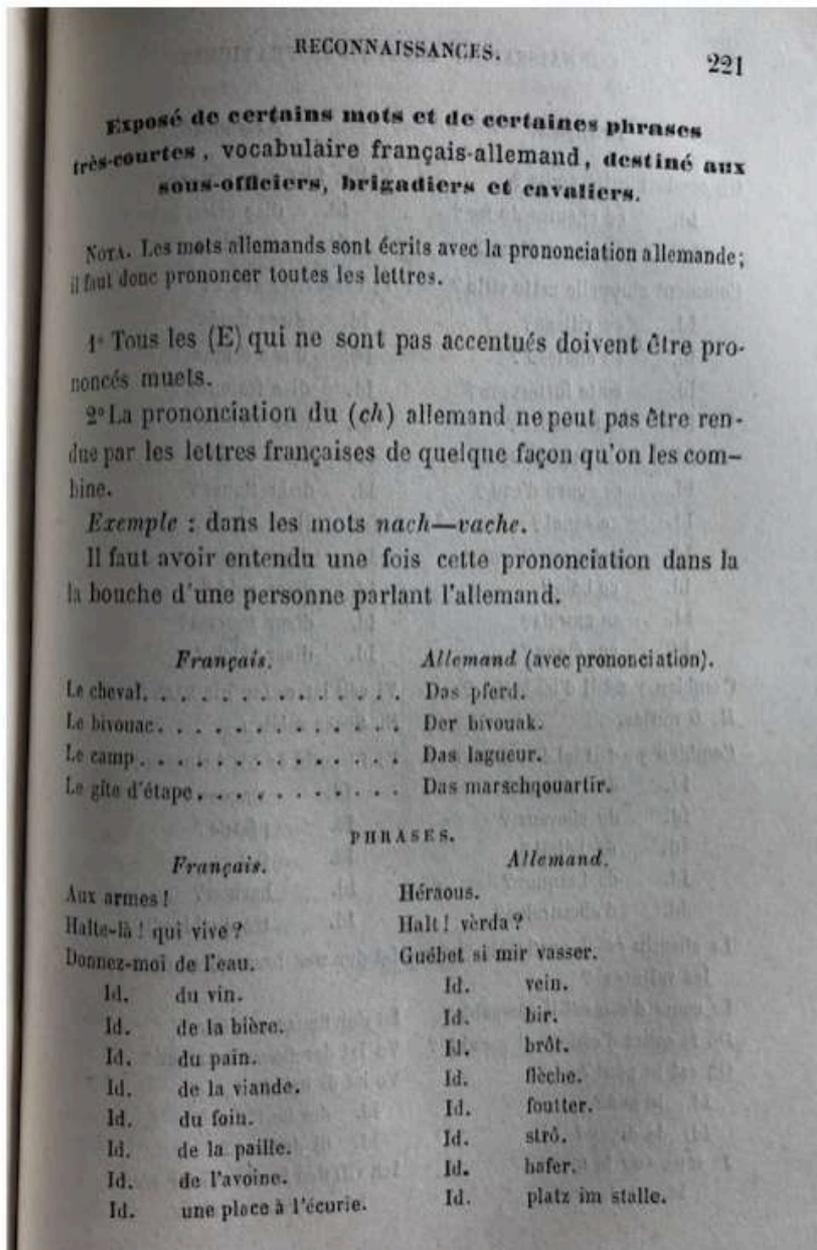


Fig. 9: Configuration du vocabulaire Français-Allemand (IGG 1, 2)

150 CONNAISSANCES MILITAIRES. PRATIQUES.

Les syllabes marquées de ce signe (*) sont brèves.

<i>Français.</i>	<i>Allemand.</i>	<i>Allemand</i> (avec prononciation).
La guerre.	Der krieg.	Dère krijche.
La paix.	Der frieden.	Dère fridénne.
L'espion.	Der spion.	Dère spiène.
Aux armes.	Heraus.	Héraous.
Halte-là ! qui vive ?	Halt ! verda ?	Halt ! vèrre dà ?
Donnez-moi de l'eau.	Geben sie mir wasser.	Guébénne zi mire vassèrre
Id. du vin.	Id. wein.	Id. vayne.
Id. de la bière.	Id. bier.	Id. bire.
Id. du café.	Id. caffè.	Id. càfé.
Id. du pain.	Id. brod.	Id. bròde.
Id. de la viande.	Id. fleisch.	Id. flayche.
Id. à manger.	Id. zu essen.	Id. zu ès - sène.
Id. des légumes.	Id. gemüse.	Id. guémüsé
Id. du foin.	Id. heu.	Id. heuye.
Id. de la paille.	Id. stroh.	Id. strò.
Id. une place à l'écurie.	Id. platz im stall.	Id. plats e imme stalle
Où conduit cette route ?	Wohin furt diese strasse ?	Vôbiénne fúrte disé strassé ?
Id. ce chemin de fer ?	Id. diese Eisen- bahn ?	Id. disé aysénne bàne ?
Id. ce cours d'eau ?	Id. dieser fluss ?	Id. disèrre flous- se ?
Id. ce canal ?	Id. dieser canal ?	Id. disèrre canál ?
Comment s'appelle cette ville ?	Wie heist diese stadt ?	Vie hayste disé stadté ?
Id. ce village ?	Id. dieses dorf ?	Id. disésse dor- fe ?

Fig. 10 : Configuration du vocabulaire Français-Allemand (IGG 3 à 15)



Fig. 12 : Mouchoir n°8 : Placement des effets, Atelier Buquet/Manufacture Renault, collection privée (Source : SOUSTRE DE CONDAT B., « L'instruction aux armes au travers des mouchoirs d'instruction : France-Allemagne (1876-1893), dans *Les français et les armes à feu de 1789 à nos jours*, J. Andurain, F. Audigier et J.-N. Grandhomme (Dir.s), Hommage à François Cochet, Paris : Hémisphère éditions, 2018)

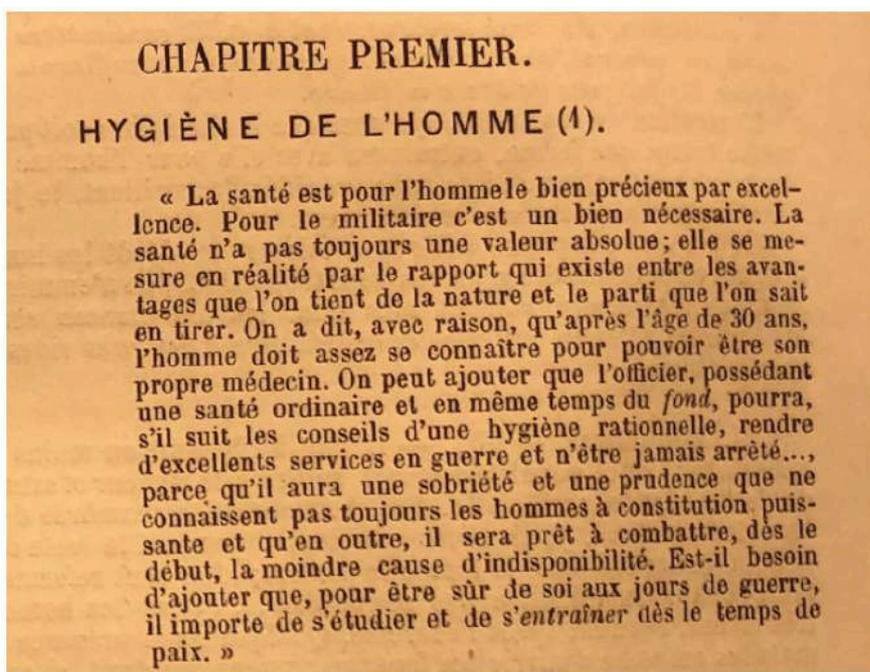


Fig. 13 : Citation du début de la partie hygiène de l'homme (IGG 18)

plus que la science.

731. — La volonté, le moral, l'entrain et la confiance du blessé ont une influence capitale sur les chances de guérison. Témoin les exemples suivants cités par le général de Brack :

« A l'affaire de *Pappa*, un adjudant du 9^e houzards reçut un coup de sabre qui lui fit au cou une entaille des plus larges; sa tête se pencha sur ses épaules et ses yeux se fermèrent; je le crus mort. Il était avec nous à Wagram. Il avait *voulu vivre*.

« A *Tilsitt*, un des houzards du 7^e, et de l'escadron dont je faisais partie, reçut vingt-deux coups de lance; un mois après il était à cheval. Il n'avait pas douté un seul instant de sa guérison.

« A *Wagram*, nous chargeâmes sur des carrés d'infanterie : le général Colbert, dont j'étais aide de camp, reçut à bout portant un bal à la tête. Cette balle le frappa près de l'oreille droite et sortit près de l'oreille gauche. La brigade pleurait déjà son intrépide chef, mais la balle avait fait le tour du crâne. Le soir même il revint à Vienne à cheval, et sur la route il riait avec nous. Vingt jours après il était complètement guéri. »

Fig. 14 : Exemples de guérison cités par le général de Brack (IGG 18, p. 383)

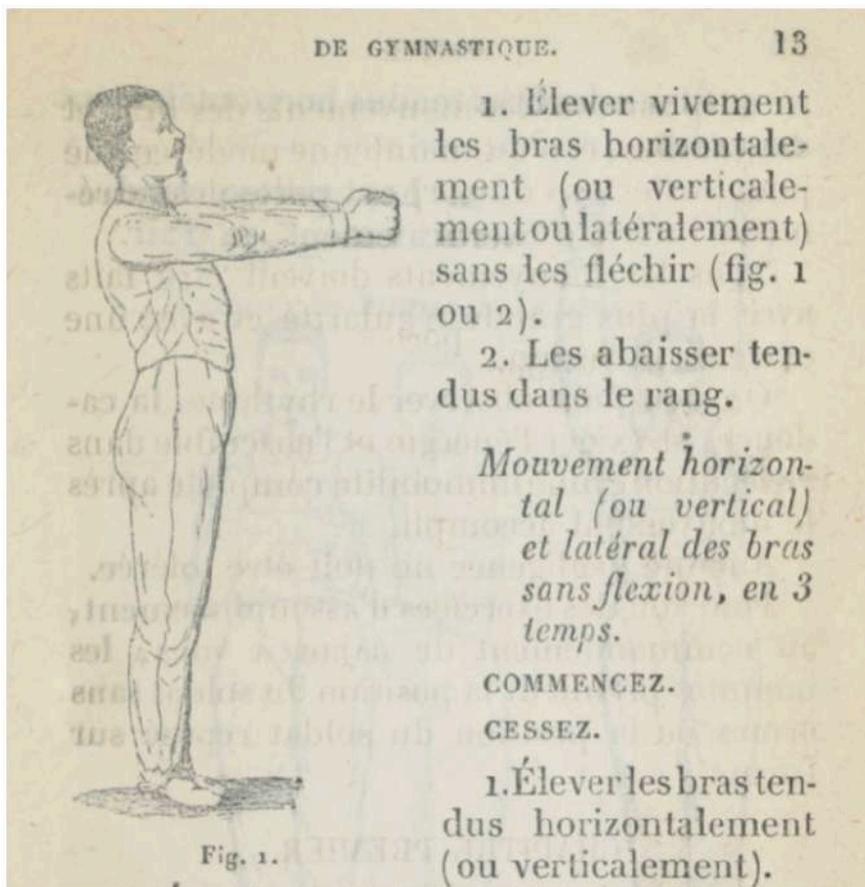


Fig. 15 : Figure 1 de CS 15 (Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France)

SÉANCES	DISTANCES PARCOURUES	DÉTAIL de la DISTANCE parcourue		NOMBRE DE REPRIS	LONGUEUR du TRAJET PARCOURU alternativement	
		au pas gymnastique.	au pas accéléré.		au pas gymnastique.	au pas accéléré.
1 ^{re} et 2 ^e	800 ^m	400 ^m	400 ^m	4	100 ^m	100 ^m
3 ^e et 4 ^e	1200	600	600	3	200	200
5 ^e et 6 ^e	1500	900	600	3	300	200
7 ^e et 8 ^e	1800	1200	600	3	400	200
9 ^e et 10 ^e	2100	1500	600	3	540	200

Fig. 16 : Tableau d'organisation des séances de course (IGG 19)

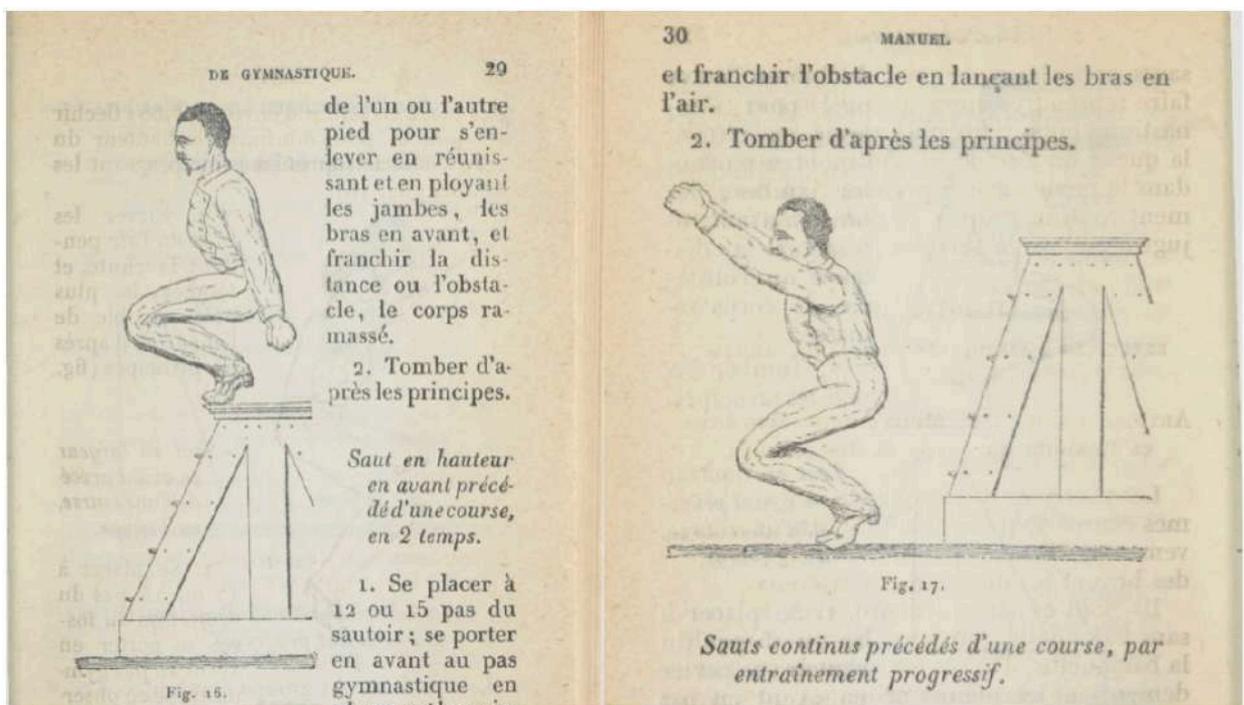


Fig. 17 : Exemple d'illustrations de sauts (CS 15, Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France)

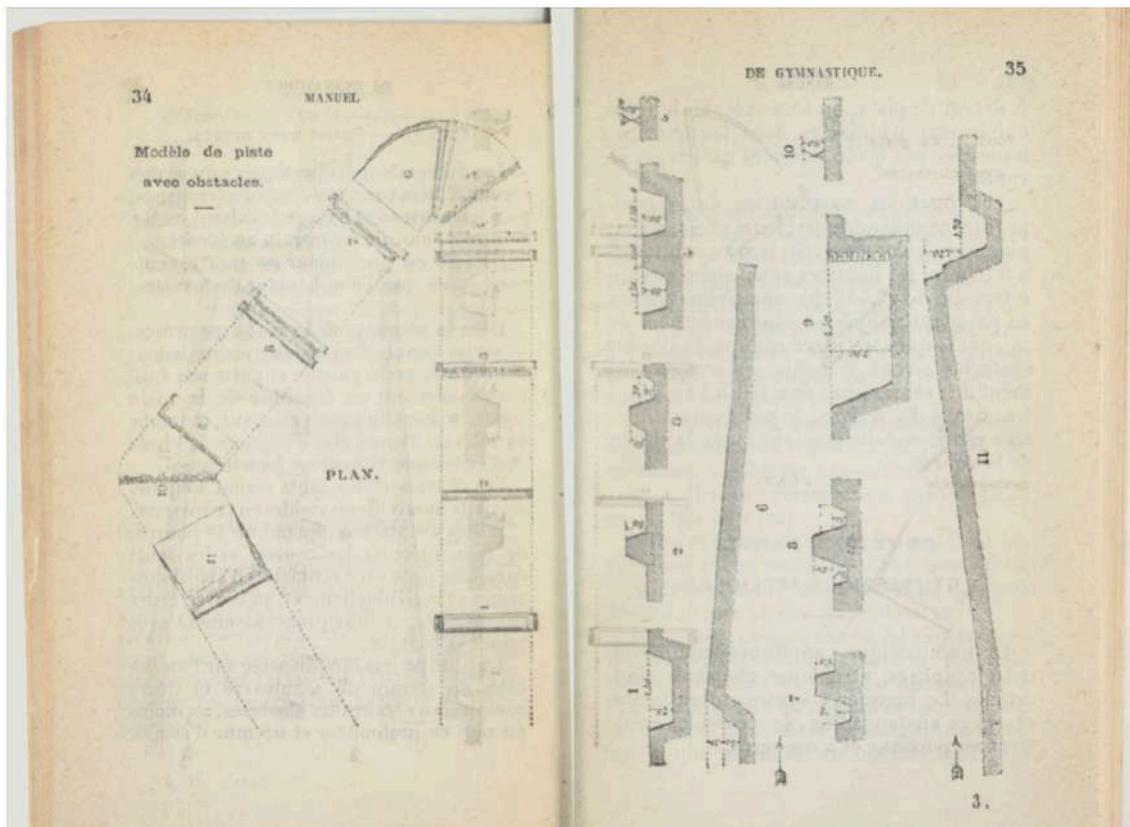


Fig. 18 : Modèles de pistes avec obstacles (CS 15, Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France)

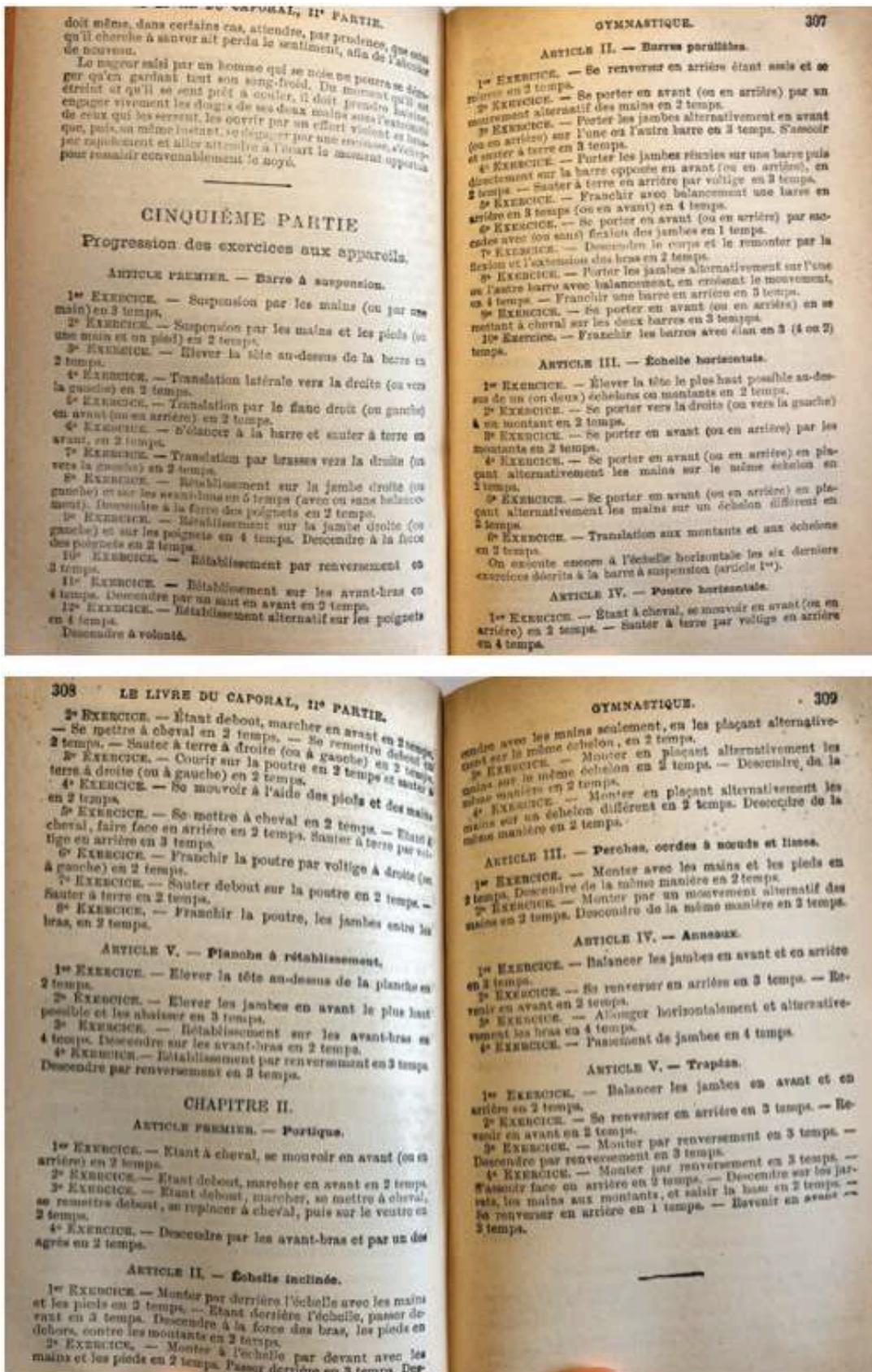


Fig. 19 : Sommaire de la partie Progression aux appareils (IGG 32, 33)

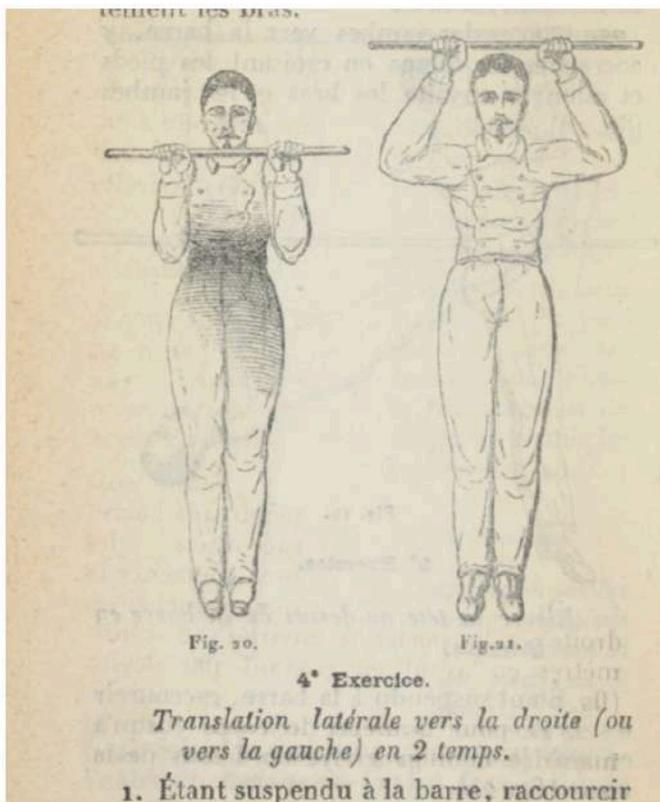


Fig. 20 : Barre à suspension (CS 15, Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France)

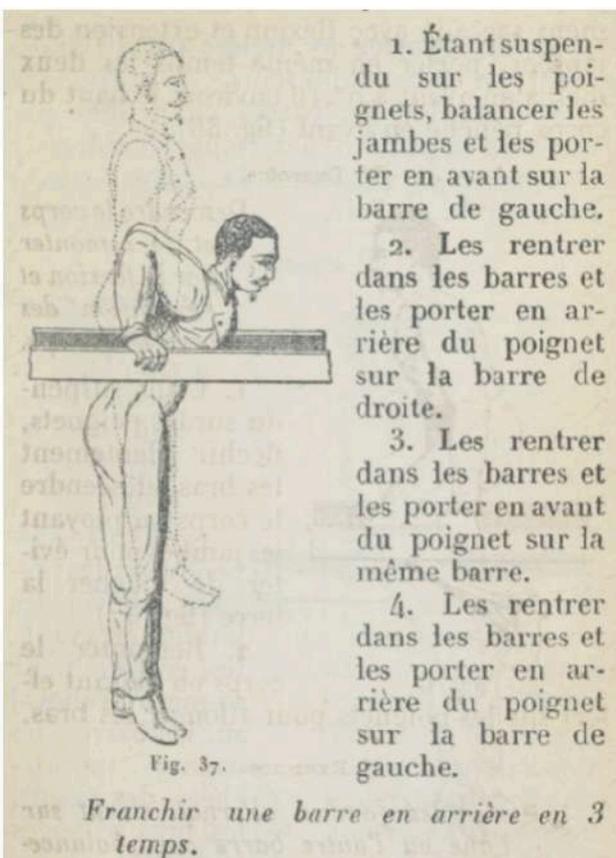


Fig. 21 : Barres parallèles (CS 15, Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France)

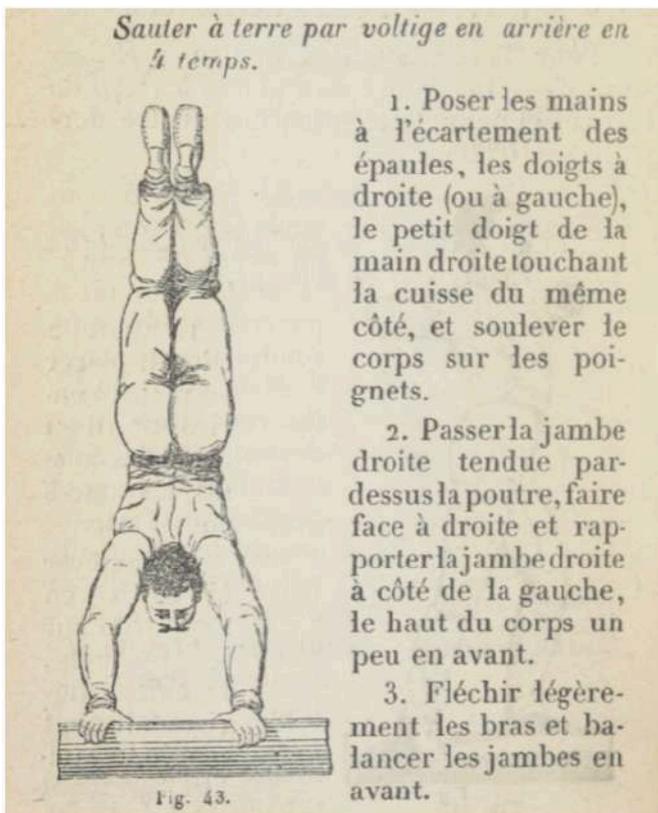


Fig. 22 : Poutre (CS 15, Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France)

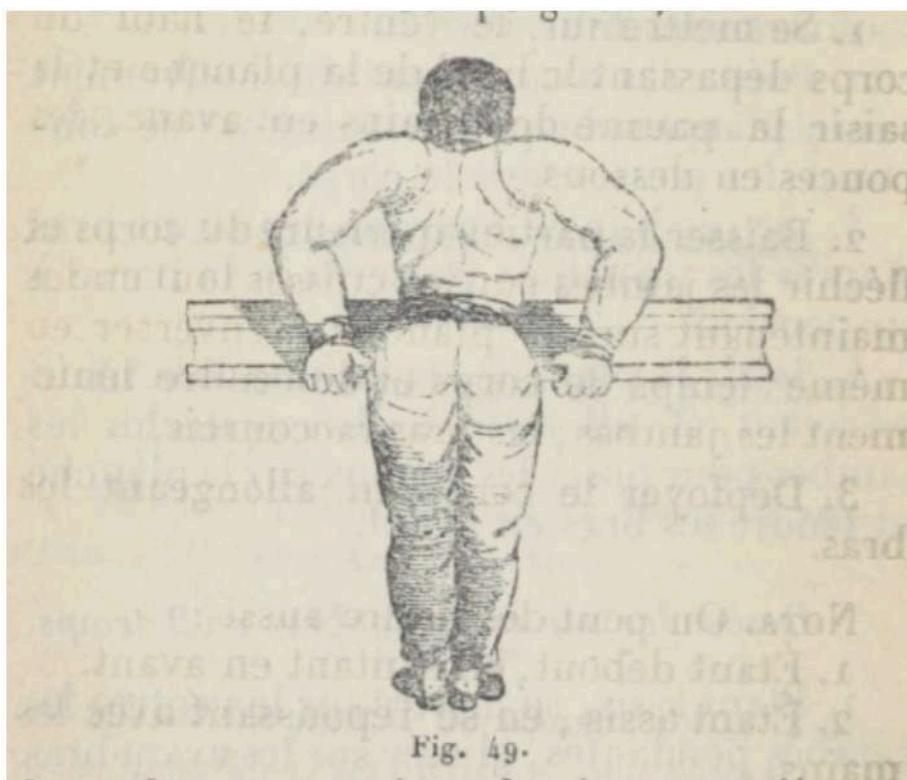


Fig. 23 : Planche à rétablissement (CS 15, Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France)



Fig. 24 : Échelle inclinée (CS 15, Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France)

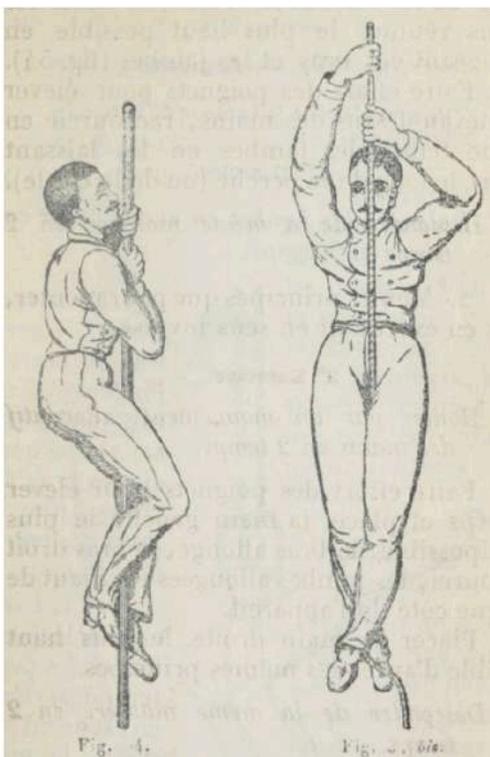


Fig. 25 : Perches, cordes à nœuds et lisses (CS 15, Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France)

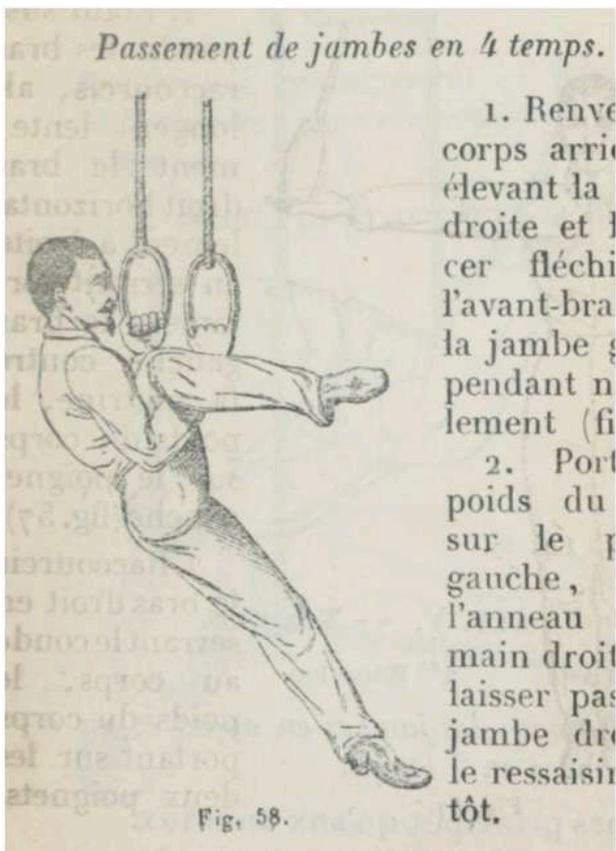


Fig. 26 : Anneaux (CS 15, Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France)

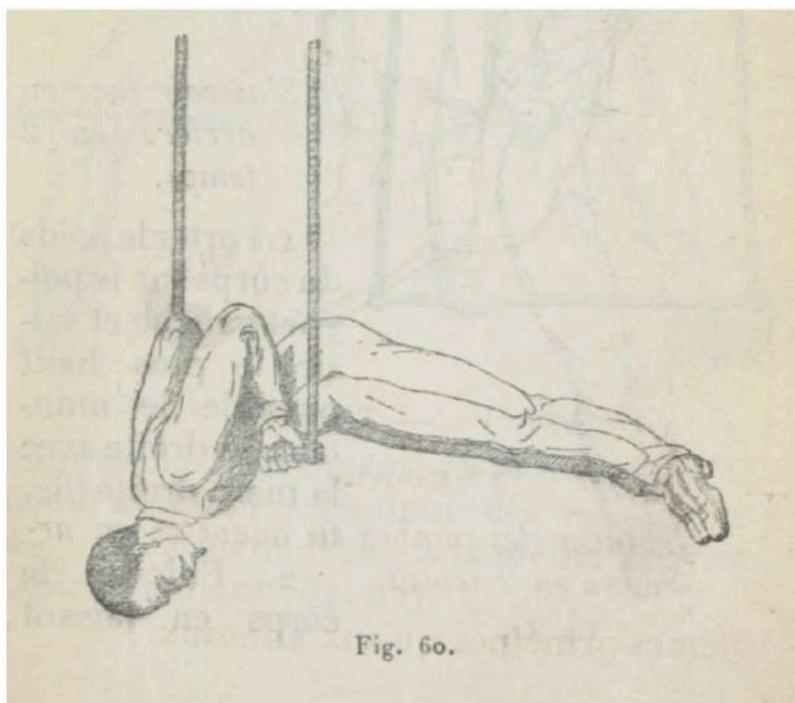


Fig. 27 : Trapèze (CS 15, Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France)

184. Courbé-raidi flexion des jambes en haut et élévation sur les pointes des pieds (:). (Fig. 42.)

Commandement d'exécution :

1° *Jambe gauche (droite) en haut — fléchissez!*

Suivant l'alinéa 180.

2° *Sur pointes — levez!*

On se lève aussi haut que possible sur la pointe du pied qui repose à terre, sans changer la position du corps.

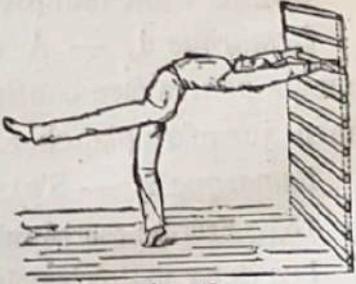


Fig. 42.

Fig. 28 : Images insérées dans le corps du texte, les courbés-raidiés (CS 22)

Appareil : Une bomme haussée.

446. Préparation au siège transversal ordinaire (fig. 136) et au siège transversal oblique (fig. 137) depuis la position niveau-suspendu (fig. 133),

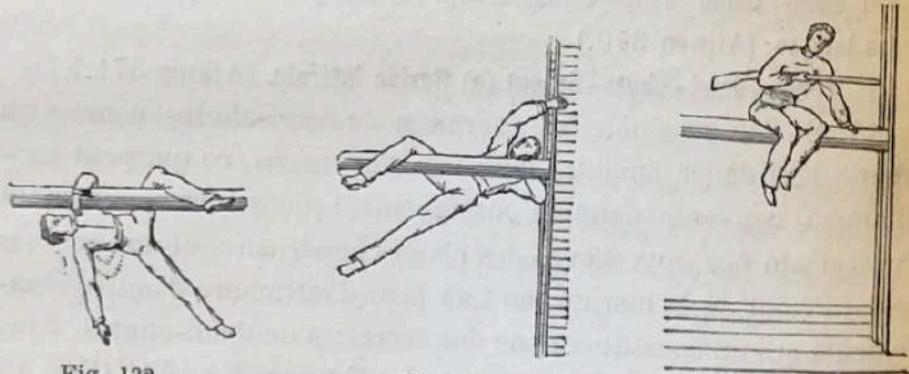


Fig. 132.

Fig. 133.

Fig. 134.

Fig. 29 : Enchaînement de figures (CS 22)

Exemple d'un schéma d'exercice pour une division supérieure d'une athénée.

PROBLEME	TRAVAIL	MARCHÉ	RECHERCHES	TRAVAIL	RECHERCHES	TRAVAIL	RECHERCHES	TRAVAIL	RECHERCHES	TRAVAIL	RECHERCHES	TRAVAIL	RECHERCHES
PREMIER TRAVAIL	1. Problème : (Texte descriptif)	2. Objectifs : (Liste de points)	3. Consignes : (Texte descriptif)	4. Travail : (Texte descriptif)	5. Recherches : (Texte descriptif)	6. Travail : (Texte descriptif)	7. Recherches : (Texte descriptif)	8. Travail : (Texte descriptif)	9. Recherches : (Texte descriptif)	10. Travail : (Texte descriptif)	11. Recherches : (Texte descriptif)	12. Travail : (Texte descriptif)	13. Recherches : (Texte descriptif)
	14. Travail : (Texte descriptif)	15. Recherches : (Texte descriptif)	16. Travail : (Texte descriptif)	17. Recherches : (Texte descriptif)	18. Travail : (Texte descriptif)	19. Recherches : (Texte descriptif)	20. Travail : (Texte descriptif)	21. Recherches : (Texte descriptif)	22. Travail : (Texte descriptif)	23. Recherches : (Texte descriptif)	24. Travail : (Texte descriptif)	25. Recherches : (Texte descriptif)	
DEUXIEME TRAVAIL	26. Problème : (Texte descriptif)	27. Objectifs : (Liste de points)	28. Consignes : (Texte descriptif)	29. Travail : (Texte descriptif)	30. Recherches : (Texte descriptif)	31. Travail : (Texte descriptif)	32. Recherches : (Texte descriptif)	33. Travail : (Texte descriptif)	34. Recherches : (Texte descriptif)	35. Travail : (Texte descriptif)	36. Recherches : (Texte descriptif)	37. Travail : (Texte descriptif)	38. Recherches : (Texte descriptif)
	39. Travail : (Texte descriptif)	40. Recherches : (Texte descriptif)	41. Travail : (Texte descriptif)	42. Recherches : (Texte descriptif)	43. Travail : (Texte descriptif)	44. Recherches : (Texte descriptif)	45. Travail : (Texte descriptif)	46. Recherches : (Texte descriptif)	47. Travail : (Texte descriptif)	48. Recherches : (Texte descriptif)	49. Travail : (Texte descriptif)	50. Recherches : (Texte descriptif)	

DEUXIEME TRAVAIL

1. **Problème** : (Texte descriptif)

2. **Objectifs** : (Liste de points)

3. **Consignes** : (Texte descriptif)

4. **Travail** : (Texte descriptif)

5. **Recherches** : (Texte descriptif)

6. **Travail** : (Texte descriptif)

7. **Recherches** : (Texte descriptif)

8. **Travail** : (Texte descriptif)

9. **Recherches** : (Texte descriptif)

10. **Travail** : (Texte descriptif)

11. **Recherches** : (Texte descriptif)

12. **Travail** : (Texte descriptif)

13. **Recherches** : (Texte descriptif)

14. **Travail** : (Texte descriptif)

15. **Recherches** : (Texte descriptif)

16. **Travail** : (Texte descriptif)

17. **Recherches** : (Texte descriptif)

18. **Travail** : (Texte descriptif)

19. **Recherches** : (Texte descriptif)

20. **Travail** : (Texte descriptif)

21. **Recherches** : (Texte descriptif)

22. **Travail** : (Texte descriptif)

23. **Recherches** : (Texte descriptif)

24. **Travail** : (Texte descriptif)

25. **Recherches** : (Texte descriptif)

26. **Travail** : (Texte descriptif)

27. **Recherches** : (Texte descriptif)

28. **Travail** : (Texte descriptif)

29. **Recherches** : (Texte descriptif)

30. **Travail** : (Texte descriptif)

31. **Recherches** : (Texte descriptif)

32. **Travail** : (Texte descriptif)

33. **Recherches** : (Texte descriptif)

34. **Travail** : (Texte descriptif)

35. **Recherches** : (Texte descriptif)

36. **Travail** : (Texte descriptif)

37. **Recherches** : (Texte descriptif)

38. **Travail** : (Texte descriptif)

39. **Recherches** : (Texte descriptif)

40. **Travail** : (Texte descriptif)

41. **Recherches** : (Texte descriptif)

42. **Travail** : (Texte descriptif)

43. **Recherches** : (Texte descriptif)

44. **Travail** : (Texte descriptif)

45. **Recherches** : (Texte descriptif)

46. **Travail** : (Texte descriptif)

47. **Recherches** : (Texte descriptif)

48. **Travail** : (Texte descriptif)

49. **Recherches** : (Texte descriptif)

50. **Travail** : (Texte descriptif)

Fig. 30 : Schéma d'exercice pour une division supérieure d'une athénée (CS 22)

Formulaire de mesurage.

Compagnie.	Numero d'ordre.	Nom.	Age.		Poids.	Longueur (hauteur).		Largeur des hanches.		Poitrine				Périphérie de la ceinture.		Remarques.			
			Années.	Mois.		Pré-mier.	Der-nier.	Pré-mier.	Der-nier.	Pré-mier.	Der-nier.	Pré-mier.	Der-nier.	Pré-mier.	Der-nier.				

N. B. La largeur des hanches se prend à la position serré-debout, la mesure appliquée sur les grands trochanters.
 La largeur des épaules est prise en plaçant la mesure dans la fosse en dehors l'acromion.
 La largeur de la poitrine est prise à la hauteur des mammelons jusqu'aux bras (tenus vers le bas).
 La profondeur de la poitrine est prise à la hauteur des mammelons (de côté).
 La périphérie de la poitrine est prise à la hauteur des mammelons (le ruban tenu exactement horizontal).
 La périphérie de la ceinture est prise au-dessus des hanches, à la partie la plus étroite.

Fig. 31 : Formulaire de mesurage (CS 22)

TABLEAU I.

1. Position fondamentale, num. 68-69.
2. Alignements, § 8 ; aussi à distance entière et double, num. 25.
3. Division par hommes premiers et seconds, num. 30.
Formation sur deux rangs, num. 31.
Formation à nouveau sur un rang, num. 32.
Changement de distance entre les rangs.
Changement en formation de front, num. 33.
Changement en formation de flanc, num. 34.
Couvrir les intervalles, num. 35.
4. Debout prise des hanches, num. 70.
5. Debout rapprochement et écartement des pointes des pieds, num. 73.
6. Debout écartement des pieds en avant-gauche (droite) et changement de position des pieds, num. 75 et 81.

Remarque. — Se fait le mieux à partir de l'oblique à gauche (droite).

7. Debout écartement latéral des pieds, num. 74.
8. Sous-égal - suspendu, position de départ, num. 201 } Appareil :
Vers - suspendu, position de départ, » 202 } Une
Dès - suspendu, position de départ, » 203 } bombe.
Change - suspendu, position de départ, » 204 }

Remarque. — Ce tour n'est employé qu'après deux jours d'exercice gymnastique.

9. Aile - debout - élévation sur les pointes des pieds, num. 93.
10. Debout flexion des bras en haut, num. 105.
11. Aile - debout flexion (légère) du dos en arrière et en avant, num. 122 et 128.
12. Aile - serré - debout élévation sur les pointes des pieds, num. 95.

TABLEAU II.

1. Aile - serré - debout écartement des pieds en avant (en arrière) et changement de position des pieds, num. 79 et 81.
2. Debout écartement successif des pieds en avant-gauche (droite) et en arrière-gauche (droite), num. 104.

Fig. 32 : Exemple de tableaux d'exercice (CS 22)

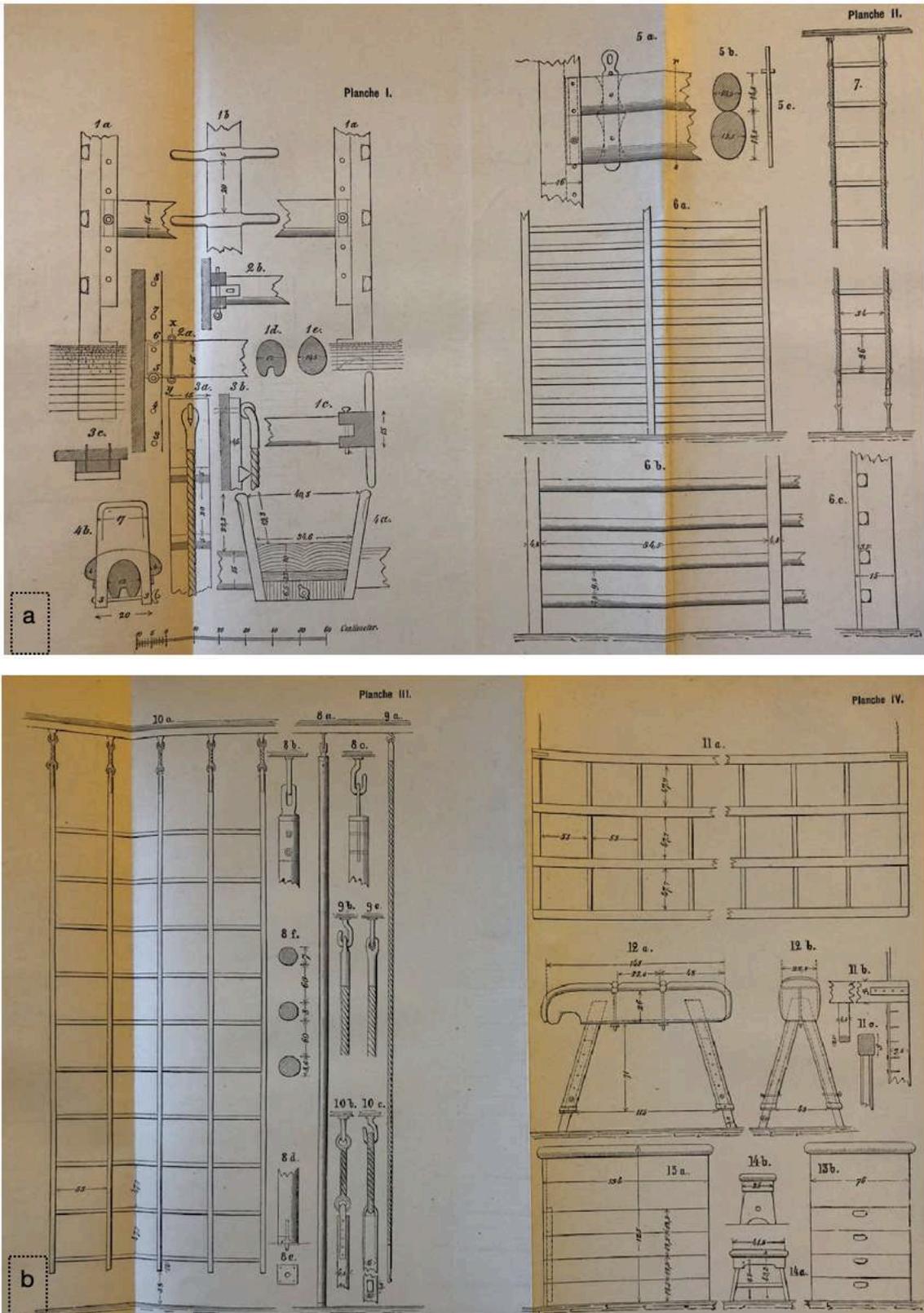


Fig. 33 : Appareils de gymnastique suédoise (CS 22)

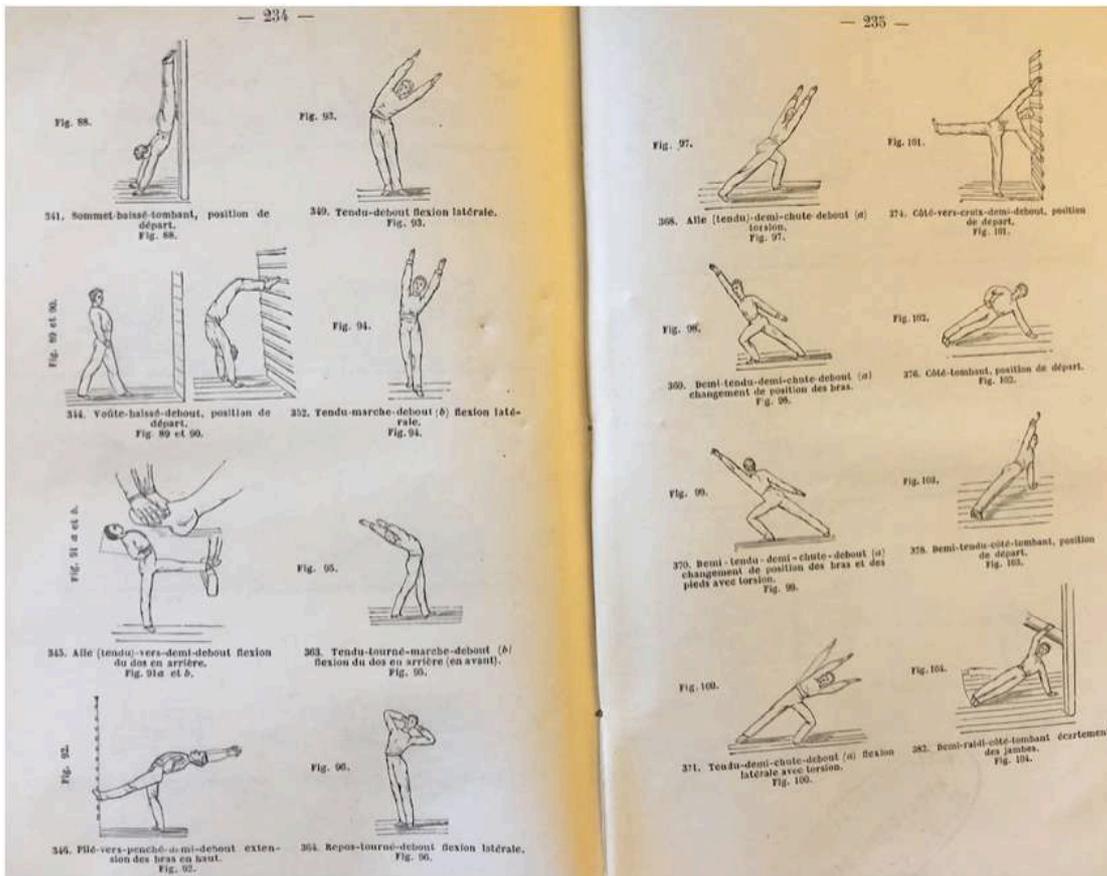


Fig. 34 : Planches de fin plus détaillées (CS 22)

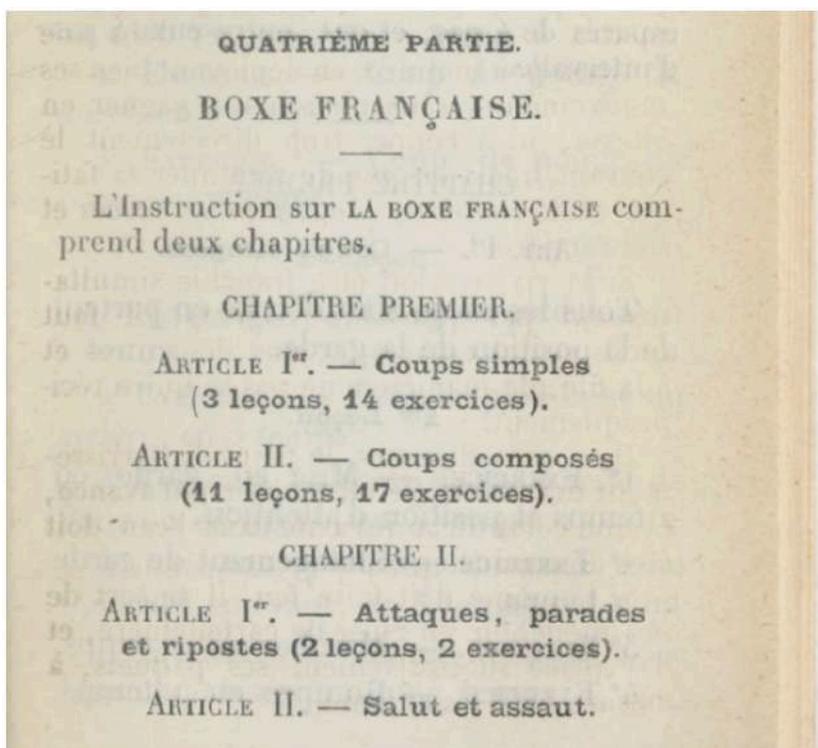


Fig. 35 : Sommaire de la partie Boxe française (CS 15, Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France)

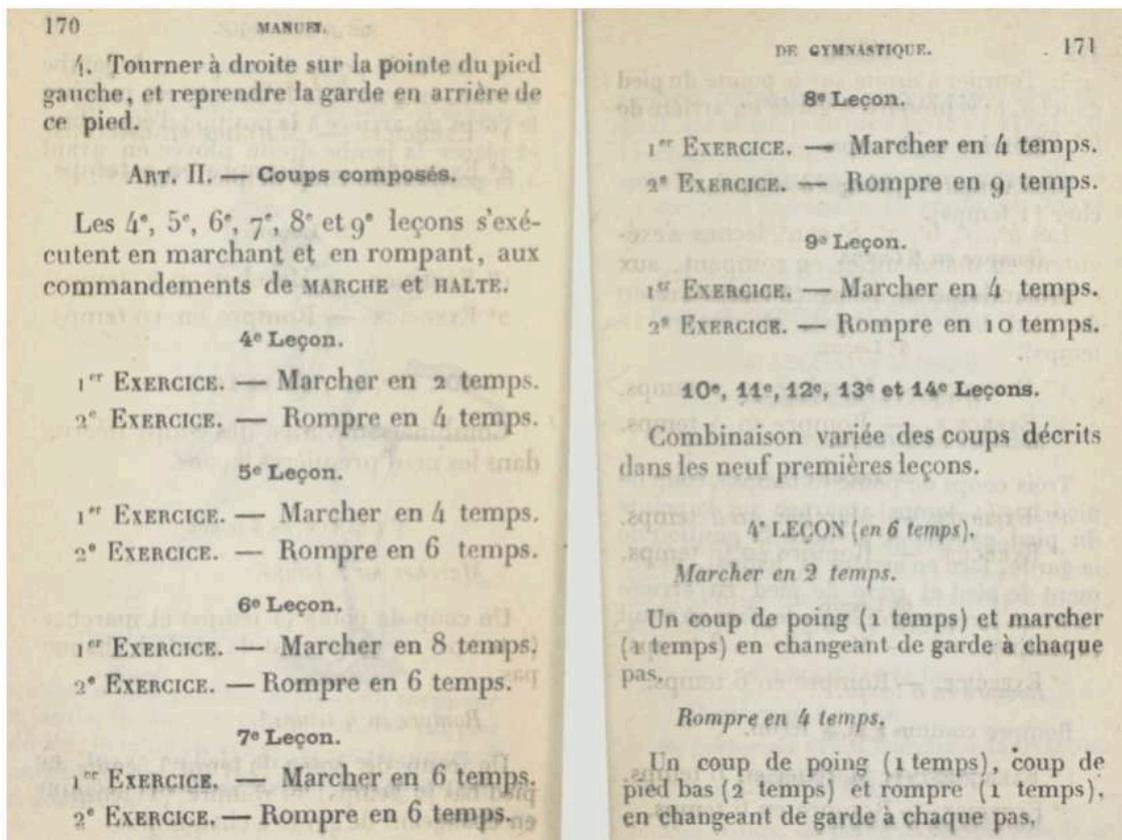


Fig. 36 : Sommaires de leçons de Boxe (CS 15, Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France)

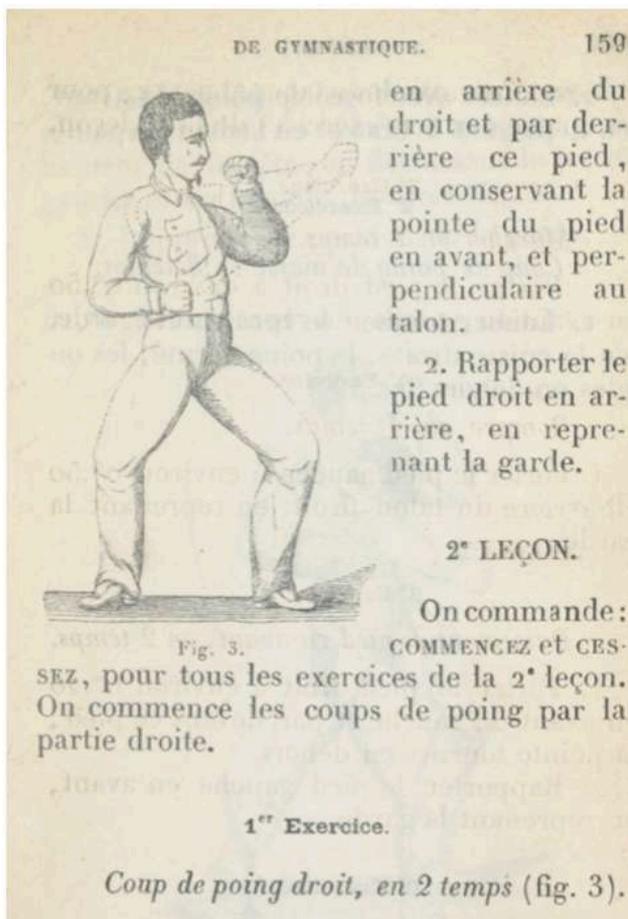


Fig. 37 : Boxe : Leçon 1, Article 1, premier exercice (CS 15, Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France)

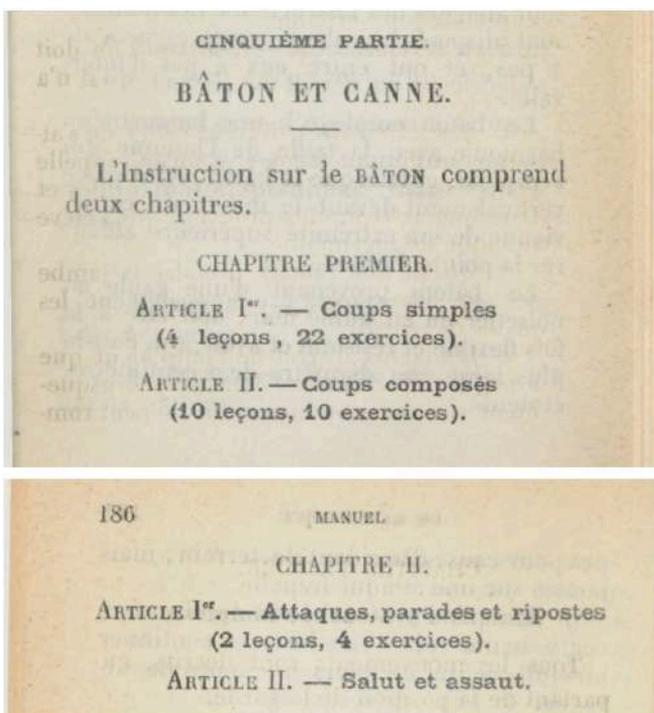


Fig. 38 : Sommaire de la partie Bâton et Canne (CS 15, Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France)

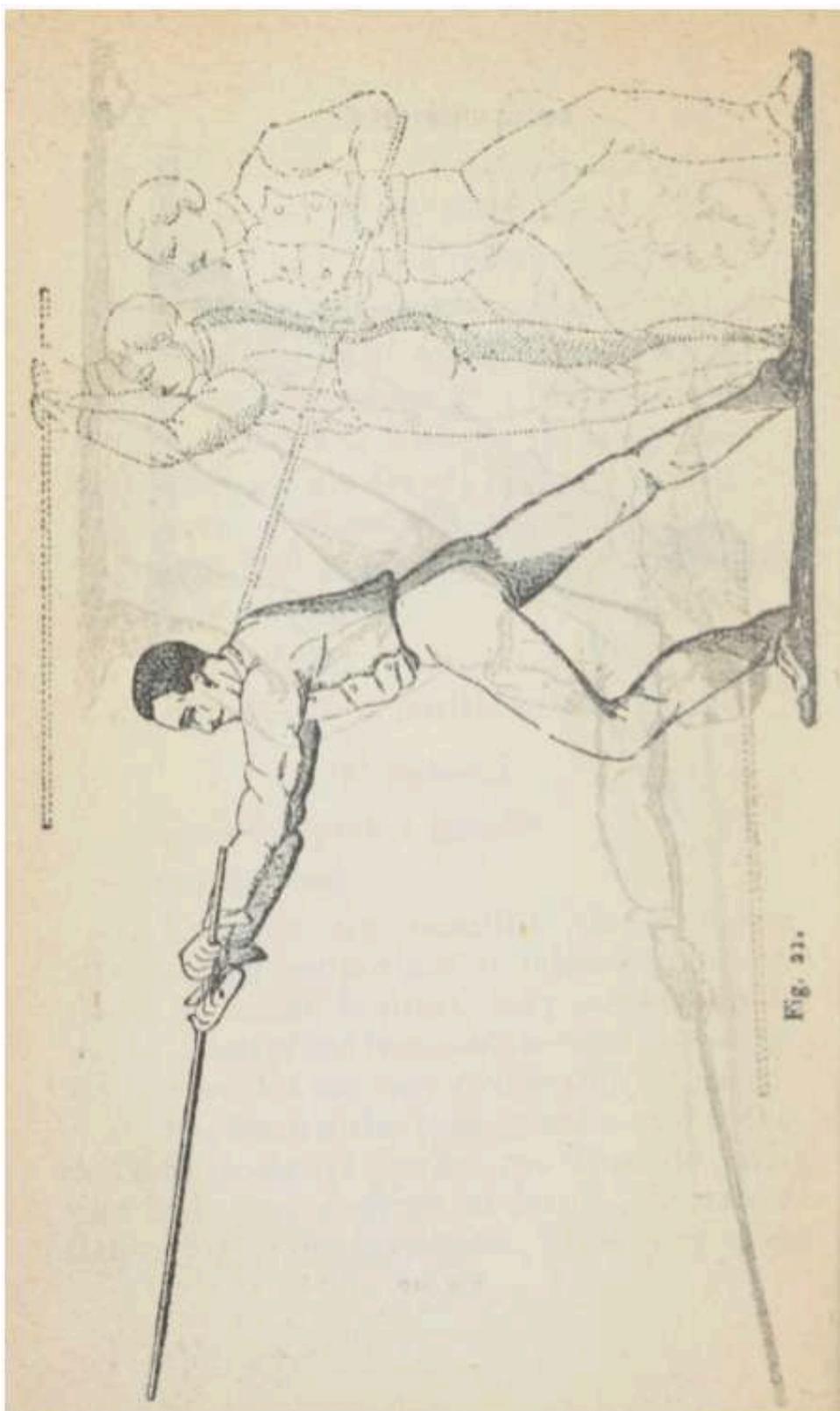


Fig. 39 : Exemple de coups au bâton ou à la canne (CS 15,
Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France)

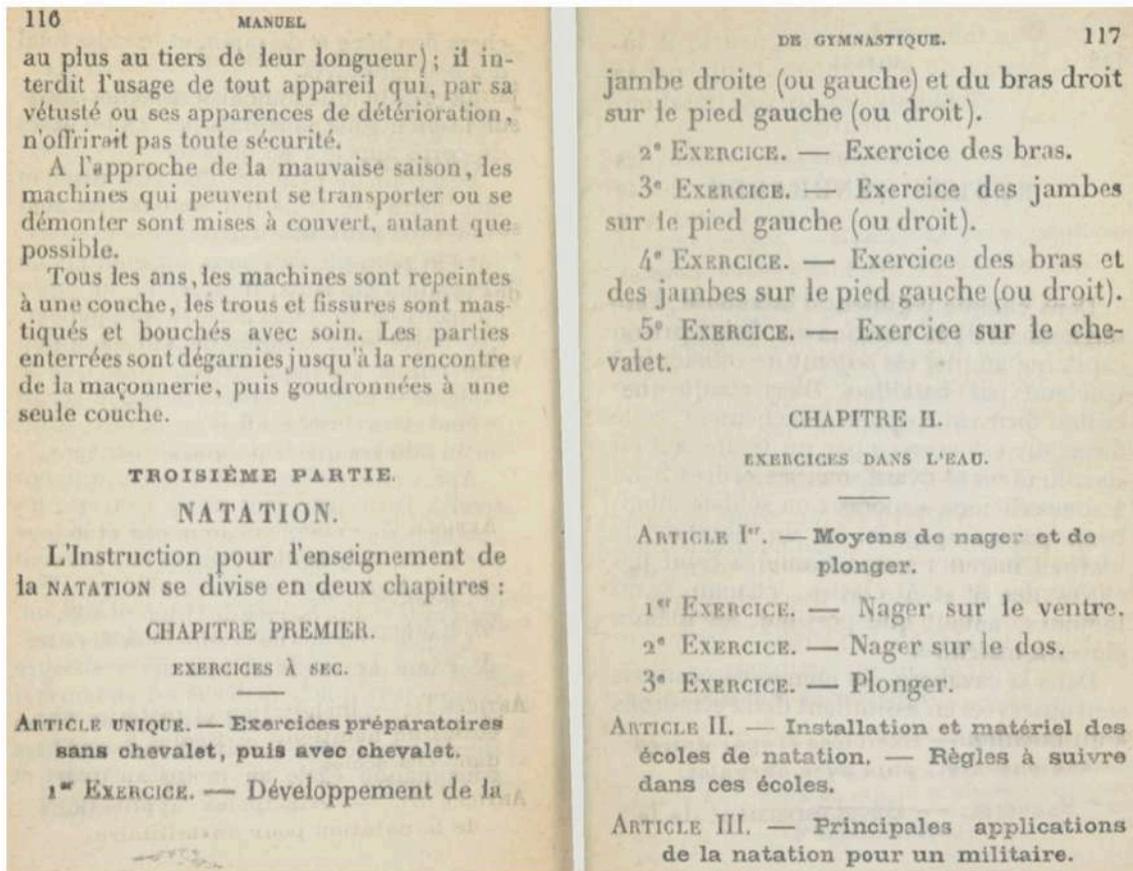


Fig. 40 : Plan de la partie Natation (CS 15, Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France)

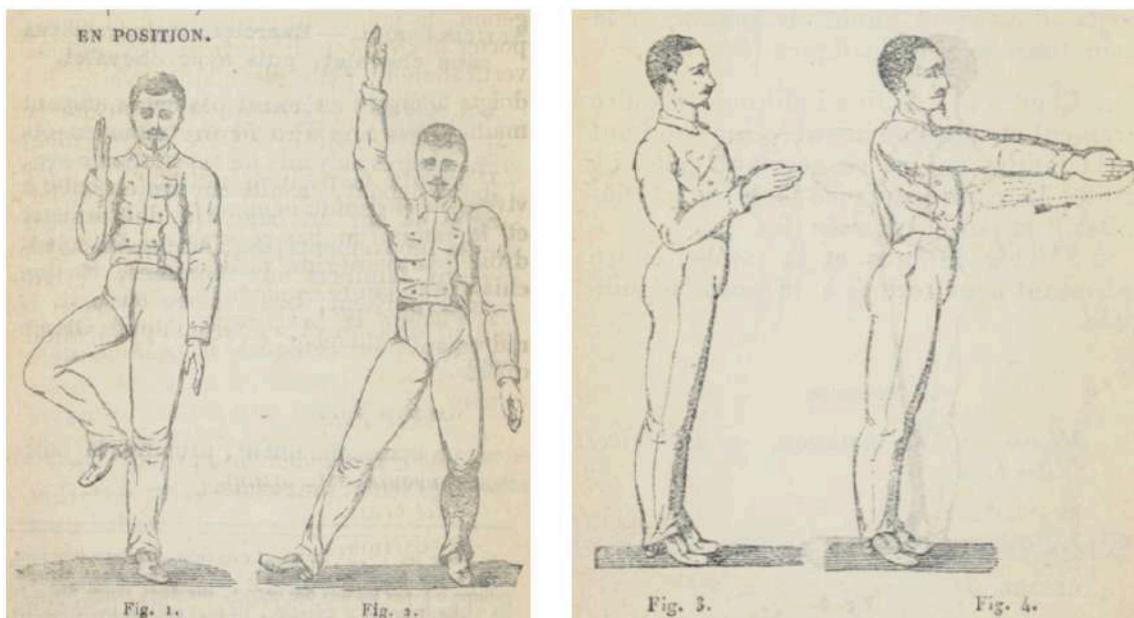


Fig. 41 : Exercices de natation à sec (CS 15, Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France)

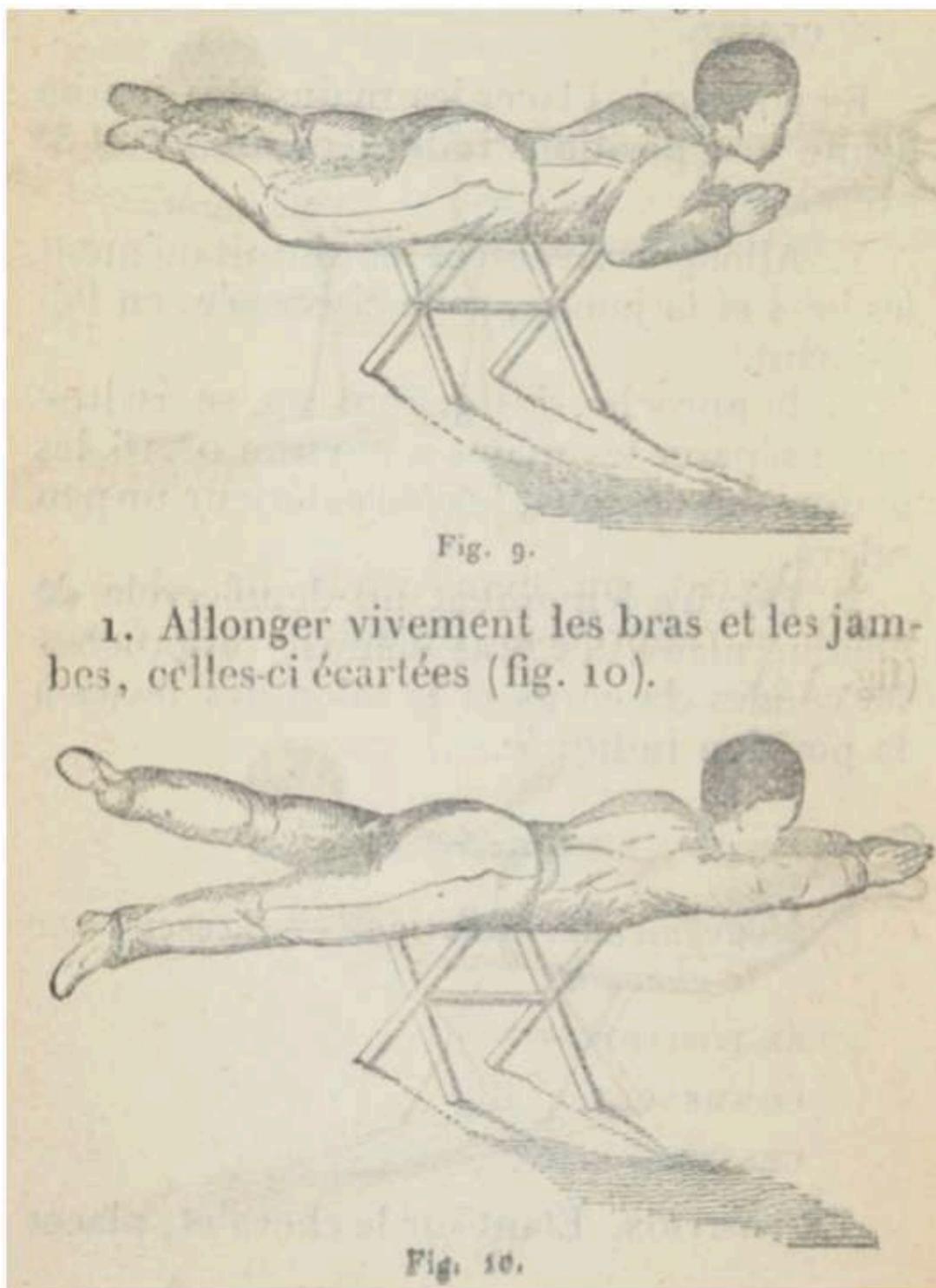


Fig. 42 : Exercices de natation sur chevalet (CS 15, Source : gallica.bnf.fr/ / Bibliothèque nationale de France)

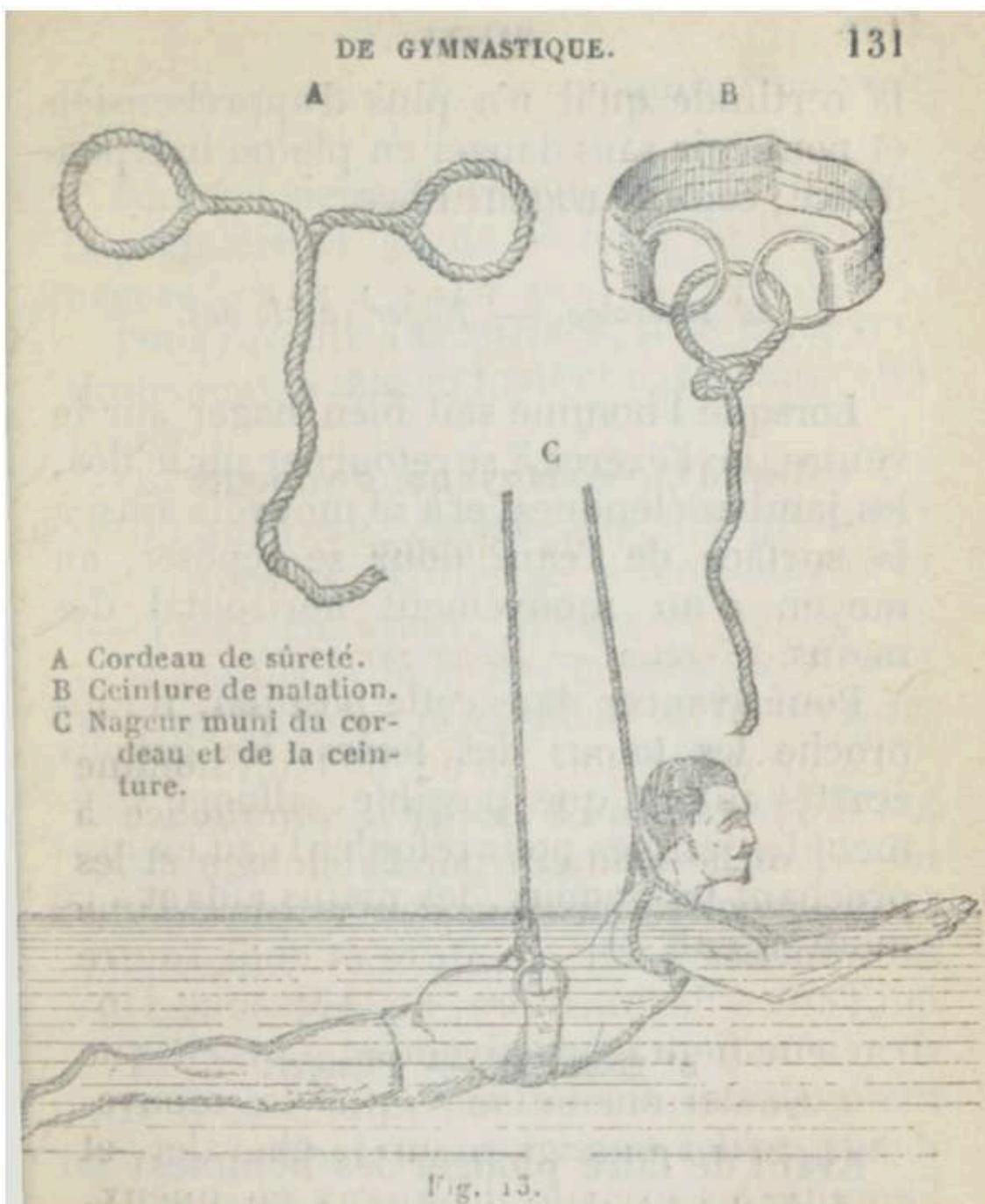


Fig. 43 : Apprentissage de la nage dans l'eau (CS 15, Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France)

138		MANUEL		RÉGI	
SITUATION NUMÉRIQUE, présentant l'effectif à la date		NOM du CAPITAINE COMMANDANT.		CLASSES.	
DÉSIGNATION DES COMPAGNIES, ESCADRONS OU BATTÉRIES.				1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e , 7 ^e , 8 ^e , 9 ^e , 10 ^e , 11 ^e .	
1 ^{er} BATAILLON.					
1 ^{re} Compagnie.....					
2 ^e					
3 ^e					
4 ^e					
2 ^e BATAILLON.					
1 ^{re} Compagnie.....					
2 ^e					
3 ^e					
4 ^e					
3 ^e BATAILLON.					
1 ^{re} Compagnie.....					
2 ^e					
3 ^e					
4 ^e					
4 ^e BATAILLON.					
1 ^{re} Compagnie.....					
2 ^e					
3 ^e					
4 ^e					
1 ^{er} Compis de dépôt..					
2 ^e					
TOTAL.....					

139		DE GYMNASTIQUE.							
MENT D		du corps, réparti en quatre classes de nageurs.							
HOMMES DE LA 3 ^e CLASSE passés à la		HOMMES DE LA 3 ^e CLASSE passés à la		HOMMES de la 3 ^e CLASSE passés à la		HOMMES de la 3 ^e CLASSE passés à la		OBSERVATIONS.	
1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e , 7 ^e , 8 ^e , 9 ^e , 10 ^e , 11 ^e .		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e , 7 ^e , 8 ^e , 9 ^e , 10 ^e , 11 ^e .		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e , 7 ^e , 8 ^e , 9 ^e , 10 ^e , 11 ^e .		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e , 7 ^e , 8 ^e , 9 ^e , 10 ^e , 11 ^e .			
7		9		11		13		15	
								NOTA. Pour la situation à envoyer au commencement des exercices, les 7 ^e , 8 ^e , 9 ^e , 10 ^e , 11 ^e , 12 ^e colonnes seront supprimées.	
								A	
								18	
								LE CHEF DE CORPS,	

Fig. 44 : Tableau de répartition des classes de nageurs (CS 15, Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France)

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	7
INTRODUCTION	9
I. LA PEDAGOGIE DANS L'ARMEE, 1870-1900	23
Chapitre 1 : La pédagogie dans l'armée entre 1870 et 1900	23
1. <i>La présentation</i>	24
2. <i>Les arguments d'autorité</i>	27
3. <i>Des plans et des programmes des manuels</i>	32
L'enseignement chez les officiers et sous-officiers :	33
L'enseignement chez les caporaux :	35
La partition instruction / éducation militaire	38
Chapitre 2 : Comment instruire, apprendre aux gradés à enseigner	42
1. <i>Qui sont les instructeurs : quel grade pour quel élève ?</i>	46
Les caporaux :	46
Les sous-officiers :	47
Les officiers :	48
2. <i>Les aptitudes attendues des instructeurs</i>	54
Chapitre 3 : Former les troupes, les méthodes d'enseignement	64
1. <i>Un enseignement adapté au sujet</i>	65
2. <i>Un enseignement différencié selon le public</i>	69
Pour les officiers ou sous-officiers instruits :	70
Pour la troupe, ou les personnels moins instruits :	70
II. LE CORPS DU SOLDAT : HYGIENE, SANTE ET GYMNASTIQUE	81
De l'utilité d'un enseignement sur l'hygiène et de l'importance de ces connaissances :	84
En amont de l'hygiène dans l'armée, l'importance du recrutement	89
Chapitre I : L'hygiène corporelle du soldat	90
1. <i>La symbolique de la caserne</i>	90
2. <i>L'Hygiène à la caserne et au campement : La salubrité de l'environnement et le rôle du soldat</i>	91
3. <i>L'hygiène du corps du soldat</i>	102

Chapitre II : La santé et les premiers soins	115
1. <i>L'alimentation</i>	<i>115</i>
Les Manuel de connaissances militaires pratiques :	115
Les manuels destinés à la troupe : IGG 29, 31 et IGPS 3	125
2. <i>La prise en charge des premiers soins : éviter les blessures.....</i>	<i>128</i>
Les Manuel de connaissances militaires pratiques.....	128
Les manuels destinés à la troupe : IGG 29, 31 et IGPS 3	137
Chapitre III : Sport et exercices : entretenir et développer le corps du soldat.....	140
1. <i>Les temps et les modalités de l'enseignement</i>	<i>143</i>
2. <i>La gymnastique : une pratique de plus en plus encouragée.....</i>	<i>144</i>
IGPS 3 : Les débuts de la gymnastique.....	146
CS 15 et les Livre du Caporal	147
Le cas de CS 22.....	159
CS 25 : La gymnastique vue par un général	165
3. <i>Les autres types d'exercices</i>	<i>167</i>
CONCLUSION	189
SOURCES	197
BIBLIOGRAPHIE	199
ANNEXES.....	205
ILLUSTRATIONS :.....	217
TABLE DES MATIERES.....	247